

Pierre Delétraz & Jeanne Ginod *Histoires de Savoie*



Marion Delétraz

Sous la direction de Mr Cosson

Université de Nîmes - Faculté d'Histoire

DU Généalogie & Histoire Familiale

Année scolaire 2017-2018

Sommaire

Remerciements	4
Préambule	5
Méthodologie introductive	6
I - Histoire Générale de la Savoie	7
1) Préhistoire et Antiquité	7
2) Le Moyen Âge	8
3) La Savoie sous l’Ancien Régime, jusqu’à l’Annexion en 1860.....	11
II - La Semine, dans le Genevois et la Savoie	16
1) Géographie des lieux	17
2) Les Usses, autoroute de la Semine	17
3) La Semine féodale.....	19
III - Histoire et Etude du village de Vanzy	20
1) Toponymie	21
2) Géographie et Cadastre	22
3) Les châteaux, Vanzy féodale.....	28
<i>La Tour de Mons</i>	28
<i>Le château de la Fléchère</i>	30
<i>Le Château de Vanzy</i>	32
4) La Paroisse de Vanzy.....	36
<i>Les chapelles et biens de la paroisse</i>	36
<i>Histoires des desservants de la paroisse</i>	38
5) La population du village	44
<i>La démographie au travers des actes BMS/NMD</i>	46
<i>La mortalité infantile en détail : le cas des enfants placés</i>	48
<i>Les mariages : endogamie, exogamie, nuptialité</i>	51
<i>La Savoie, terre de migration ?</i>	54
<i>Schéma de la cellule familiale</i>	57
IV - Les Delétraz dans la Savoie.....	58
1) L’ascendance.....	59
<i>Claude Delestraz dit Barthélémy, le Sevriolain</i>	61
<i>François Delestraz dit Bartholomé, l’inconnu</i>	63
<i>Barthélémy Delétraz, le père</i>	66
<i>Pierre Delétraz, celui qui fait souche ailleurs</i>	69
<i>Marie Delétraz, le charpentier malchanceux</i>	75
<i>Claude Delétraz, l’investisseur</i>	83
2) Pierre Delétraz, celui par qui ce mémoire a commencé, et sa descendance	94

<i>Auguste Delétraz, le doyen</i>	104
<i>Marius Delétraz, le combattant</i>	114
<i>Louis Delétraz, le contemporain</i>	123
3) Les Delétraz en chiffres :.....	126
Conclusion Méthodologique :.....	127
Bibliographie :.....	131

Remerciements

Je tiens à remercier :

- Ma famille, pour m’avoir supporté et soutenu tout au long de cette année universitaire, pour m’avoir hébergé à Nîmes, gardé mon chien lors des déplacements, aidé dans les recherches en toquant chez les gens du village pour obtenir des informations sur l’histoire locale, et relu si attentivement.
- Mes professeurs de l’université de Nîmes pour l’aide et la connaissance apportée tout au long de l’année.
- Le personnel des AD de Haute-Savoie pour l’aide précieuse apportée dans la recherche des documents, notamment au cours de deux longues journées passées à explorer le Cadastre Sarde, et d’une après-midi sur l’intendance du Genevois.
- Jérôme Bouchet, Archiviste Diocésain pour son accueil et son aide lors de notre après-midi de travail.
- La Mairie de Vanzy et les habitants du village (notamment Annie, Josiane et Mme Boesch) pour leur aide précieuse dans les recherches sur l’histoire du village grâce aux documents qu’ils m’ont confiés.
- Les bénévoles du Fil d’Ariane pour l’aide apportée dans la recherche des documents sis en Savoie et en Isère
- Gabriel Forestier pour le temps qu’il a passé à la BNF à la recherche d’un des documents
- Baptiste Etienne pour ses conseils et son aide sur l’organisation de recherches historiques.
- Mon tuteur de stage, Nicolas Rubatier, pour son apport non négligeable pour l’avancée de mes recherches sur la méthodologie de la recherche contemporaine, notamment dans l’Isère
- Toute la promotion OLAF en général ainsi que les anciens du DU pour l’entraide et la bonne humeur
- Et en particulier *ceux qui n’existent pas...*



Préambule

Pour ce mémoire, une partie de la consigne était de porter l'étude à partir d'un couple marié entre 1833 et 1842. Après discussion avec Mr Cosson, il m'a autorisé à choisir ce couple de mes ancêtres, mariés en 1846, soit 4 ans après la date limite de la fourchette autorisée.

Pourquoi ce couple malgré la consigne ?

Parce que pour mon village, les archives sont extrêmement lacunaires, et les registres de toute la période entre 1733 et 1815 viennent seulement de réapparaître miraculeusement, alors que cela fait 20 ans que je les cherche.

Les seules informations que je possédais sur ce couple et cette branche étaient uniquement de source familiale. Tout était donc à remonter sur cette ascendance.

De plus, cette branche est implantée dans un village et une région peu explorée par les généalogistes et historiens, où tout est encore à faire.

J'espère donc que ces 4 petites années hors du délai de la consigne n'empêcheront pas de profiter de cette étude du village et de la famille.

Méthodologie introductive

Dans un premier temps, j'ai commencé par la recherche des actes de naissances/baptêmes, mariages, et décès/sépultures de ce couple. Mariés à Injoux dans l'Ain, Pierre était dit de Vanzy, en Haute-Savoie, village d'origine de la famille Delétraz. La recherche s'est donc exportée de l'autre côté de la frontière, dans le Duché de Savoie, à la recherche de son ascendance dans les registres (qui viennent de refaire surface après la campagne de recherche des registres « *disparus* » menée sur trois ans dans tout le département par les Archives Départementales de la Haute-Savoie).

La remontée fut assez aisée, jusqu'en 1733, puis plus rien. Les registres d'avant 1733 n'ont eux pas été retrouvés pour le moment pour le village. Pour autant les choses ne s'arrêtent heureusement pas là, puisqu'en réalité, il s'avère que l'arrière-grand-père de Pierre Delétraz était étranger au village, et arrivait du village de Sevrier, près d'Annecy. Ma recherche s'est donc exportée à Sevrier pour continuer à remonter l'ascendance Delétraz via les registres paroissiaux, disponibles jusqu'en 1604.

L'étude de la descendance s'avéra moins simple que ce qu'elle semblait être. Pierre Delétraz et Jeanne Ginod ont eu 4 enfants dans le village d'Injoux, mais ces quatre enfants sont tous partis vivre « *à l'étranger* », à cause de la conjoncture économique désastreuse qui règne sur la Haute-Savoie et la Semine au XIX^{ème} siècle. Pour les retrouver, il a fallu passer par les registres militaires pour un des fils, par les Tables des Successions et Absences pour une des filles, et les correspondances familiales précieusement gardées par mon arrière-grand-mère pour les deux derniers enfants. La localisation des mariages et décès de ces quatre enfants émigrés en terres françaises effectuée, leur descendance fut un peu plus simple à retrouver via les recensements, et les registres NMD.

Une fois cette architecture d'arbre élaborée, il ne restait plus qu'à l'habiller en explorant les registres militaires Sardes, des registres notariés et tabellions Sardes, du cadastre Sarde, Napoléonien, puis Français rénové, des hypothèques (dont la plupart des registres savoyards sont, à l'heure actuelle, incommunicables), Tables de Successions et Absences, hypothèques, et de tout autre acte permettant, série par série, d'en savoir toujours plus sur l'histoire locale, sociale et économique, sur la vie de chaque génération de cette famille dans les villages de Vanzy et de Sevrier, et dans le contexte plus global de cet état indépendant qu'était la Savoie.

Pour approfondir l'étude de l'histoire locale, du village, j'ai effectué un dépouillement systématique des actes de Baptême-Mariage-Sépulture (BMS) puis Naissance-Mariage-Décès (NMD) de 1733 à 1919 et des recensements afin de compiler toutes les données sur le plan démographique dans le but de tirer des statistiques générales sur le village en terme de taux de natalité, mortalité (globale, infantile, juvénile), taux de renouvellement, taux de nuptialité, âge au mariage des hommes et des femmes, taux de mariage endogame vs exogame, évolution globale de la population du village, activités économiques, modes de vie familiaux, etc.

Et évidemment consulté toutes les sources que j'ai pu (et eu le temps de) trouver quand elles étaient disponibles (ceci étant le plus gros souci) pour en savoir plus sur l'histoire assez particulière de ce village qu'est Vanzy.

2) Le Moyen Âge

La christianisation de la Savoie est plus tardive que celle des régions avoisinantes, puisque les communautés chrétiennes apparaissent à Lyon et Vienne autour du II^{ème} siècle, des évêchés sont créés au IV^{ème} siècle à Genève et Grenoble, mais il faudra attendre le début du Moyen Âge et le V^{ème} siècle pour voir la création du premier évêché en territoire savoyard, à Moûtiers.

Après la cession des territoires de la Sapaudie aux Burgondes, ceux-ci créent leur royaume qui englobait Genève (devenue capitale), le pays de Gex, le nord de la Savoie actuelle et la partie occidentale de la Suisse. Les coutumes des Burgondes sont mises par écrit en 502 : c'est la *Loi Gombette*, inspirée des coutumes germaniques et du droit romain, qui régira la vie sociale et les successions dans le territoire.

En 534, les Francs annexent la Burgondie, mais laissent une certaine autonomie au territoire. Après les Mérovingiens, ce sont les Carolingiens qui prennent le contrôle de la région, ô combien importante notamment à cause du col du Mont Cenis, lieu de passage quasi obligé vers l'Italie pour les marchands, pèlerins et militaires. Pour les Carolingiens, elle serait *Sabaudia* dans un acte de 806, puis *Sabovia* après Charlemagne. C'est d'ailleurs lui qui divisera le territoire en Comtés, dont les noms correspondent aux 8⁴ puis 7 Provinces établies jusqu'à la Révolution : le Genevois, le Bugey, le Faucigny, le Chablais, la Maurienne, la Tarentaise, l'Albanais et la Savoie Propre.

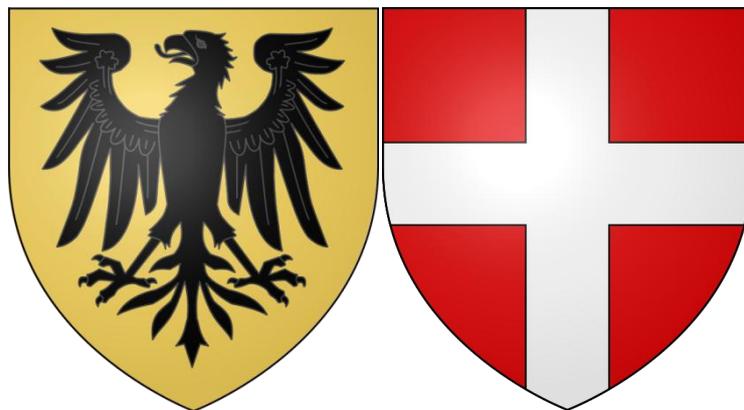


Carte du royaume de Bourgogne, avec le territoire savoyard dans sa partie sud, tirée de wikipédia

⁴ Le Bugey sera perdu pour la Savoie en 1601 via le Traité de Lyon, voir chronologie

Lors d'un partage en 811, le territoire est donné à Louis le Germanique, puis passe en 843 via le traité de Verdun aux mains de Lothaire 1^{er} : c'est la naissance du second Royaume de Bourgogne. De 891 à 940⁵, les invasions sarrasines mettent à sac la Savoie, détruisent les châteaux, et incendient Genève. Puis le territoire est rattaché au Saint-Empire Romain Germanique en 1032, et voit la naissance de la féodalité, avec à ses débuts, une trentaine de feudataires qui se partagent le territoire. Les Comtes de Maurienne vont prendre de plus en plus d'importance et devenir la grande maison *de Savoie*, avec juste derrière par ordre d'importance, les Comtes de Genève dont l'origine est attestée dès le XI^{ème} siècle, qui limiteront la conquête territoriale de la maison de Savoie au Nord du territoire.

Au niveau politique, Humbert II de Savoie marie sa fille en 1091 avec Louis VI *le Gros*, s'engageant ainsi dans la position diplomatique que les *de Savoie* maintiendront au fil des siècles, entre la France et l'Empire. Son fils, Amédée III va fonder l'abbaye de Hautecombe en 1125 ; elle deviendra la nécropole des Comtes de Savoie jusqu'au XV^{ème} siècle. Ce dernier obtiendra également le premier titre de Comte de Savoie en 1143. Et action symbolique s'il en est, il va changer le blason dynastique, passant de l'aigle impérial des Empereurs du Saint-Empire Germanique dont les Comtes de Savoie sont vassaux, à la Croix de Savoie, qui perdure encore de nos jours.



à Gauche les armes impériales : D'or à l'aigle impérial de sable et à droite les armes de Savoie : de gueules à la croix d'argent

En 1232, Thomas 1^{er} de Savoie achète la ville de Chambéry pour en faire la capitale politique du Comté de Savoie jusqu'à son transfert à Turin en 1536 avec la fuite de Charles III de Savoie. Puis en 1263, Pierre de Savoie « *le Petit Charlemagne* » (surnom lié à sa politique d'agrandissement des territoires de son Comté avec des seigneuries en Pays de Gex, de Vaud, et en Chablais) rédige les premiers Statuts de Savoie. L'expansion continue grâce aux guerres et traités des Comtes suivants, notamment avec en 1388 l'obtention de la ville de Nice, puis en 1401, l'achat de la dernière enclave en terres savoyardes : le Comté de Genevois, laissé sans héritier, par Amédée VIII (qui deviendra le Pape Félix V). Ces expansions successives donnent au Comté de Savoie une taille si importante qu'en 1416, l'empereur Sigismond finit par ériger le Comté en Duché de Savoie, concédant à Amédée VIII le titre de Duc de Savoie.

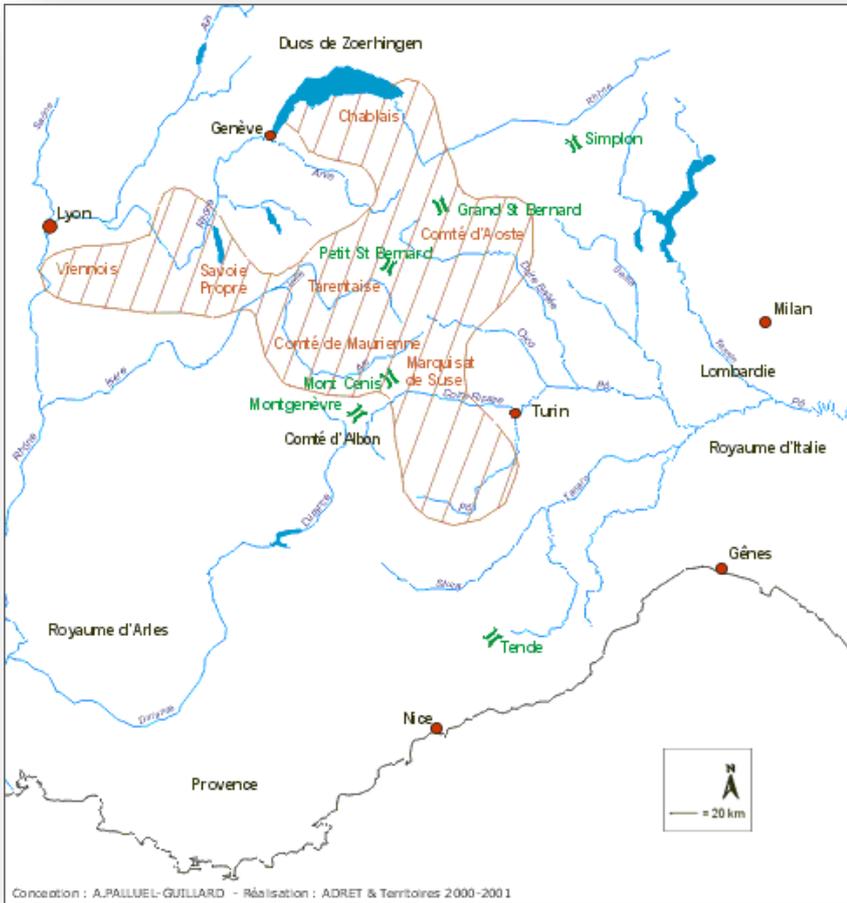
Celui-ci va, dès 1430, promulguer les *Statuta Sabaudiae*⁶, texte de loi constitués de 377 articles organisés en 5 livres⁷, régissant la politique, la religion, la justice, les procédures, l'administration, les successions, les statuts sociaux et même les codes vestimentaires, inspirés d'un savant mélange de la *Loi Gombette* et du droit romain. Victor de Saint-Genis⁸ résumait les choses ainsi : « *La Savoie prit donc à la fois dans le droit romain et dans les coutumes germaniques ce qui pouvait le mieux unifier les races juxtaposées sur son sol* » et « *La Savoie devait au droit romain la majeure partie de ses lois civiles, aux Codes Burgondes et aux traditions Allobrogiques son organisation sociale ; mais la France l'initia aux théories politiques de la concentration du pouvoir* ».

⁵ Claude Genoux, Histoire de Savoie.

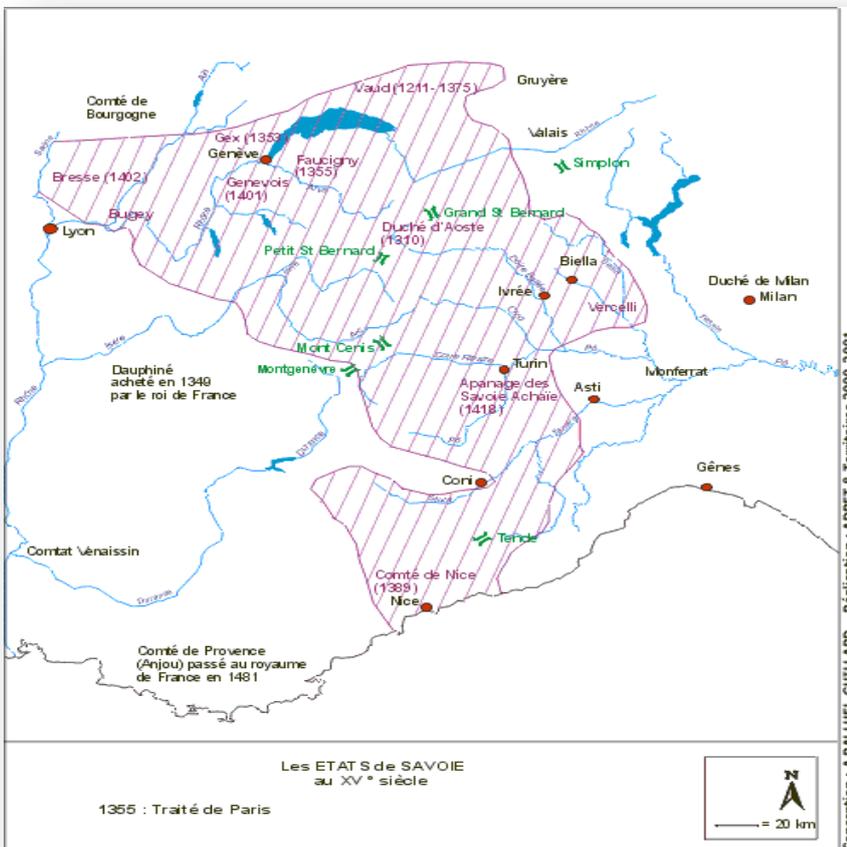
⁶ consultables en ligne : <http://www.lectura.plus/2152-le-patrimoine-local-en-ligne-sur-la-bibliotheque-numerique-d.html>

⁷ Introduction historique au droit XIII^e – XX^e siècles, Brigitte Basdevant-Gaudemet, Jean Gaudemet, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2000, p.84

⁸ Histoire de Savoie, Victor Flour de Saint-Genis, 1868, p411 - 416



Carte de la Savoie aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles



Carte de la Savoie au XV^{ème} siècle

Carte tirées de wikipédia

3) La Savoie sous l'Ancien Régime, jusqu'à l'Annexion en 1860

Date	Événement
1514	Don du Duché de Genevois en apanage à la branche cadette de la famille de Savoie, les Savoie-Genevois, futurs Savoie-Nemours. Le duché reste sous le contrôle du Duc de Savoie mais échappe à certaines obligations.
1535	La réforme protestante atteint le Genevois, avec interdiction des messes à Genève, et le protestantisme s'installe en Chablais. Genève est acquise à la Réforme, les Catholiques quittent la ville en 1535 et installent le siège épiscopale du Genevois à Annecy.
1536	Charles III prend le parti de Charles Quint, François 1 ^{er} Annexe la Bresse, le Bugey et le Valromey en représailles, et envoie son armée envahir la Savoie. Il y impose son administration, et crée le Parlement de Savoie Française. Charles III de Savoie se réfugie à Turin.
1539	<u>L'Édit de Villers-Cotterêts</u> s'applique, du fait de l'invasion, à la Savoie.
1553	Emmanuel Philibert devient Duc de Savoie
1557	Il s'allie à Charles Quint et bat Henri II à la Bataille de Saint-Quentin.
1559	<u>Traité de Cateau-Cambrésis</u> qui lui permet de récupérer la Savoie. Il épouse à l'occasion de ce traité Marguerite de France, sœur d'Henri II, qui œuvra à rendre son indépendance à la Savoie.
1560	Il entreprend alors une importante réorganisation du Duché, avec notamment la création du Souverain Sénat de Savoie à Chambéry, et d'un second à Turin.
1561	Il crée la <i>Gabelle du Sel</i> , premier recensement des états de Savoie, afin de financer une armée permanente.
08/1562	<u>Traité de Blois</u> avec la France, qui rend l'intégralité de la Savoie et du Piémont au Duc, signant la fin de l'occupation.
12/1562	La capitale est transférée de Chambéry à Turin, afin d'être moins exposée aux armées françaises. Création des 7 provinces de Savoie.
1593-1598	Recatholicisation du Chablais par François de Sales
1600	Invasion de la Savoie par Henri IV
1601	<u>Traité de Lyon</u> qui contraint le Duc de Savoie à abandonner la Bresse, le Bugey, le Comté de Gex et le Valromey s'il veut conserver le Marquisat de Saluces. Les Bourgeois de Chambéry originaires de ces régions abandonnent Chambéry pour devenir français en représailles. Chambéry perd ainsi les 3/4 de ses chefs de famille.
1602	« L'escalade de Genève » => tentative avortée du duc de reprendre Genève.
1602	François de Sales devient Evêque de Genève et rejoint le siège épiscopal à Annecy.
1610	Obligation d'insinuation de tous les actes notariés, abandonnée en 1626
1629	Le Duc Charles Emmanuel rompt son alliance avec la France et prend le parti de l'Espagne.
1630	En réaction, Louis XIII envahit la Savoie.
1631	<u>Traité de Cherasco</u> qui permet la libération de la Savoie par le duc Victor Amédée.
1632-1638	Naissance et mort de François Hyacinthe de Savoie. En 1637 et 1638, Régence assurée par Christine de France sa mère, sœur de Louis XIII et veuve du Duc Victor Amédée. Révolte de Thomas et Maurice de Savoie, frères du défunt duc, qui briguaient la Régence.
1636-1642	Guerre civile en Savoie entre Thomas & Maurice de Savoie et la régente.
1665	Réunification du duché de Genevois et sa capitale, Annecy, au duché de Savoie. Canonisation de Saint François de Sales.
1690-1697	Occupation Française par le Maréchal Catinat.
1696	<u>Édit de Victor Emmanuel</u> rétablissant l'insinuation obligatoire pour les notaires.
1703	Nouvelle occupation Française, siège de Chambéry
1713	<u>Traité d'Utrecht</u> permettant la libération de la Savoie et l'évacuation des armées de Louis XIV.

	Attribution du Royaume de Sicile (moyennant finances) qui permet au Duc de Savoie d'accéder au titre de Roi.
1713	<u>Ordonnance</u> de Victor Amédée II demandant le recensement de tous les mâles des états pour former des régiments provinciaux => <i>consigne des mâles</i> .
1720	<u>Traité de Londres</u> , dans lequel la France et l'Angleterre « obligent » le Duc de Savoie à échanger la Sicile contre la Sardaigne. Victor Amédée II devient le premier roi de Piémont-Sardaigne, mais les savoyards ne deviennent ni piémontais ni sardes.
1723	« <i>Royales constitutions</i> » qui visent à compiler et mettre à jour les coutumes antiques et anciens édits du droit privé pour harmoniser et moderniser leur application dans tous les Etats du Royaume de Piémont-Sardaigne.
1726	Application de la <i>Consigne des mâles</i> en Savoie selon l'ordonnance de 1713
1728	Etablissement du premier cadastre européen en Savoie : la Mappe Sarde.
1730	Abdication de Victor Amédée II en faveur du futur Duc Charles Emmanuel III
1742-1749	Occupation Espagnole, et établissement de la « <i>Capitation Espagnole</i> », qui visait à tenter de répartir dans la population le tribut réclamé par les espagnols.
1755	<u>Édit</u> permettant d'uniformiser le rapport entre les différentes monnaies de Savoie
1760	<u>Traité de Turin</u> , délimite précisément les frontières entre la France, la Savoie, le Piémont, et le comté de Nice.
1762	Abolition de la <i>taillabilité</i> et du <i>droit d'échute</i> => « nuit du 4 août savoyarde »
1770	Nouvelle version modernisée des <i>Royales constitutions</i> de 1723
1778	Suppression des droits seigneuriaux contre indemnisation.
1779	Création du diocèse de Chambéry
1791	Victor-Amédée III est opposé à la Révolution. Il ouvre ses Etats aux émigrés français et refuse de recevoir l'Ambassade de la République Française.
1792	Le Duché de Savoie et le Comté de Nice sont envahis par les armées républicaines du Général Montesquiou, et annexés à la France. La Savoie devient le département du Mont-Blanc. L'Etat-civil passe aux municipalités, et le Tabellion cesse les enregistrements. Suppression des provinces et création des districts.
1793	« Terreur » d'Albitte. Arrestation des prêtres « insermentés » en Savoie. 1030 d'entre eux émigrent, d'autres restent clandestinement en se cachant dans les villages. Pendant l'été, le Roi de Sardaigne tente de reprendre les états de Savoie => Echec.
1794	Vente des biens nationaux en Savoie, créant un sentiment de spoliation chez la population villageoise.
1796	<u>Traité de Paris</u> , permettant de mettre fin à l'état de guerre « latent » : le Roi de Sardaigne est contraint de reconnaître la souveraineté française sur la Savoie.
1798	Annexion de Genève à la France. La partie Nord du duché de Savoie est détachée du département du Mont-Blanc pour constituer avec Genève, le département du Léman. Victor-Amédée III quitte Turin et se réfugie en Sardaigne.
1801	Grâce au <u>Concordat</u> , les prêtres réintègrent leurs paroisses. Création d'un nouveau siège épiscopal à Chambéry.
1814	<u>1^{er} Traité de Paris</u> : la Savoie est coupée en deux, Le sud et Chambéry restent français.
1815	<u>2^{ème} Traité de Paris</u> : La Savoie est restituée en totalité au Royaume de Piémont- Sardaigne, les armées françaises sont chassées du territoire. Les registres paroissiaux sont repris par les curés, et les notaires reprennent les insinuations au Tabellion Sarde.
1816	Cession de 9 villages du Pays de Gex par la France, et de la ville de Saint-Julien par la Savoie, à la Suisse. Traité helvético-Sarde : Cession de Carouge à Genève, récupération de Saint-Julien.

	Établissement de la liberté religieuse à Genève.
1818	Édit royal d'indemnisation des émigrés de Savoie/Nice pour les biens perdus pendant la Révolution.
1823	Nouvel Evêché à Annecy.
1837	Le Sénat de Savoie perd ses derniers pouvoirs politiques.
1839	Règlement royal qui demande la création d'une école primaire par commune.
1842	Réforme communale qui redonne vie aux conseils locaux.
1847	Création des « Divisions » => Savoie est coupée en deux divisions : Annecy et Chambéry
1848	« Statuto » => Constitution par le Roi Charles-Albert
1851	Création de la Banque de Savoie, et de l'Académie Florimontane.
1858	Rencontre secrète entre l'Empereur et Cavour qui promet la Savoie et Nice en échange de l'aide de la France face à l'Autriche
1860	Traité de Turin qui acte l'annexion définitive de la Savoie et Nice à la France. Fin du Tabellion Sarde. Premières élections législatives en Savoie.

AUX HABITANTS DE LA SAVOIE & DE NICE.

Un traité conclu le 24 mars établit que la réunion de la Savoie et de Nice à la France aura lieu avec l'adhésion des populations et la sanction du Parlement.

Quelque pénible qu'il me soit de me séparer des Provinces qui ont fait si longtemps partie des Etats de mes Ancêtres, et auxquelles tant de souvenirs me rattachent, j'ai dû considérer que les changements territoriaux, amenés par la guerre en Italie, justifiaient la demande que mon auguste allié l'Empereur Napoléon m'a adressée pour obtenir cette réunion. J'ai dû en outre tenir compte des services immenses que la France a rendus à l'Italie, des sacrifices qu'elle a faits dans l'intérêt de son indépendance, des liens que les traités ont formés entre les deux pays. Je ne pouvais méconnaître d'ailleurs, que le développement du commerce, la rapidité et la facilité des communications augmentent chaque jour davantage l'importance et le nombre des rapports de la Savoie et de Nice avec la France. Je n'ai pu oublier enfin que des grandes affinités de race, de langage et de mœurs rendent ces rapports de plus en plus intimes et naturels.

Toutefois ce grand changement dans le sort de ces provinces ne saurait vous être imposé. Il doit être le résultat de votre libre consentement. Telle est ma ferme volonté : telle est aussi l'intention de l'Empereur des Français. Pour que rien ne puisse gêner la libre manifestation de vos vœux, je rappelle ceux parmi les principaux fonctionnaires de l'ordre administratif qui n'appartiennent pas à votre pays, et je les remplace momentanément par plusieurs de vos concitoyens entourés de l'estime et de la considération générale.

Dans ces circonstances solennelles vous vous montrerez dignes de la réputation que vous avez acquise. Si vous devrez suivre d'autres destinées, faites en sorte que les Français vous accueillent comme des frères qu'on a depuis longtemps appris à apprécier et à estimer. Faites que votre réunion à la France soit un lien de plus entre deux nations dont la mission est de travailler de concert au développement de la civilisation.

Turin, 1 avril 1860.

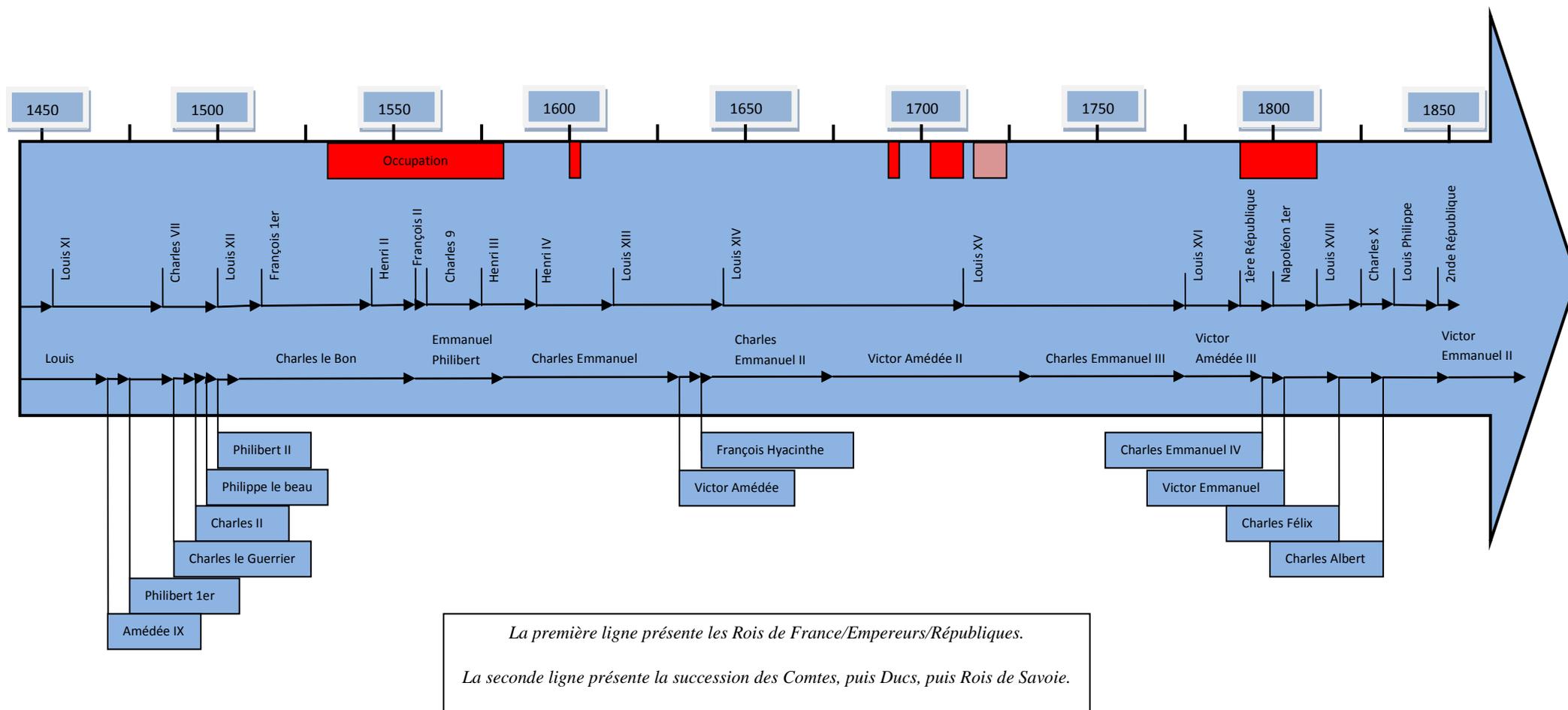
VICTOR-EMMANUEL.

C. CAVOUR.

Communiqué du Roi de Savoie aux habitants de son Royaume pour annoncer l'annexion, en date du 1^{er} avril 1860

Chronologie comparée des Rois Français et Ducs puis Rois de Savoie/Piémont-Sardaigne

(avec les périodes d'occupation française (en rouge) et espagnole (en rose) jusqu'à l'intégration définitive de la Savoie à la France en 1860)



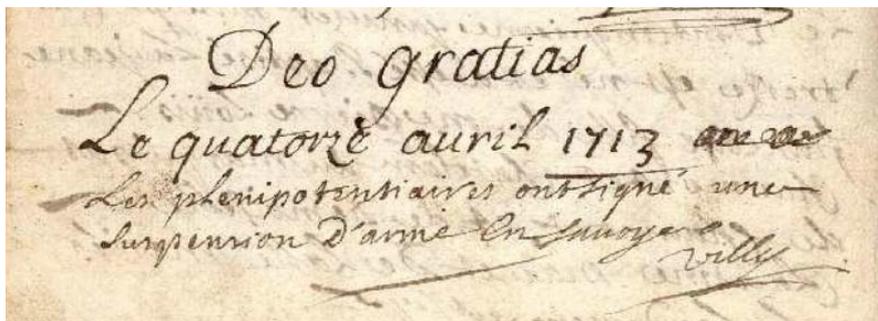
Le choix a été fait de présenter l'histoire savoyarde de l'Ancien Régime sous la forme simplifiée d'une chronologie, car les événements jalonnant la construction de cette entité politique puis sa disparition ont été fort nombreux et les rédiger ne ferait que difficilement paraphraser et résumer grossièrement les travaux des multiples historiens s'étant déjà penchés avec professionnalisme et précision depuis plus d'un siècle sur la question.

Cependant il m'a paru important de resituer l'évolution de la politique, des limites du territoire, des alliances, des divers traités qui ont marqué l'Histoire de cet état à part. L'évolution également dans ses relations avec les autres états européens, dont la France qui a, à plusieurs reprises, montré sa volonté d'annexer ce territoire-clef du fait de sa position stratégique en tant que « portier des Alpes ».

D'ailleurs les savoyards eux-mêmes ne se désintéressaient pas de la politique extérieure, même au fin fond des campagnes, puisque j'ai trouvé en explorant les registres paroissiaux⁹ de certaines communes de la Semine pour la réalisation de cette étude, les écrits d'un chanoine de Genève, curé de la paroisse de Chaumont, appelé François de Vidonne de Villy, puis de son successeur Claude Joseph Cullaz. De 1711 à 1742, ils y racontent la vie et l'histoire. Du coût du bled et du vin dans les auberges locales aux décès et mariages des Empereurs d'Europe, en passant par les traités, l'élection du Pape, leurs suppositions sur les alliances politiques, les épidémies de peste et les chutes de neige, tout y est, année après année.



Le premier message marquant du curé de Villy fut un court écrit, à propos du traité d'Utrecht venant tout juste d'être signé, et provoquant la suspension d'arme en Savoie :



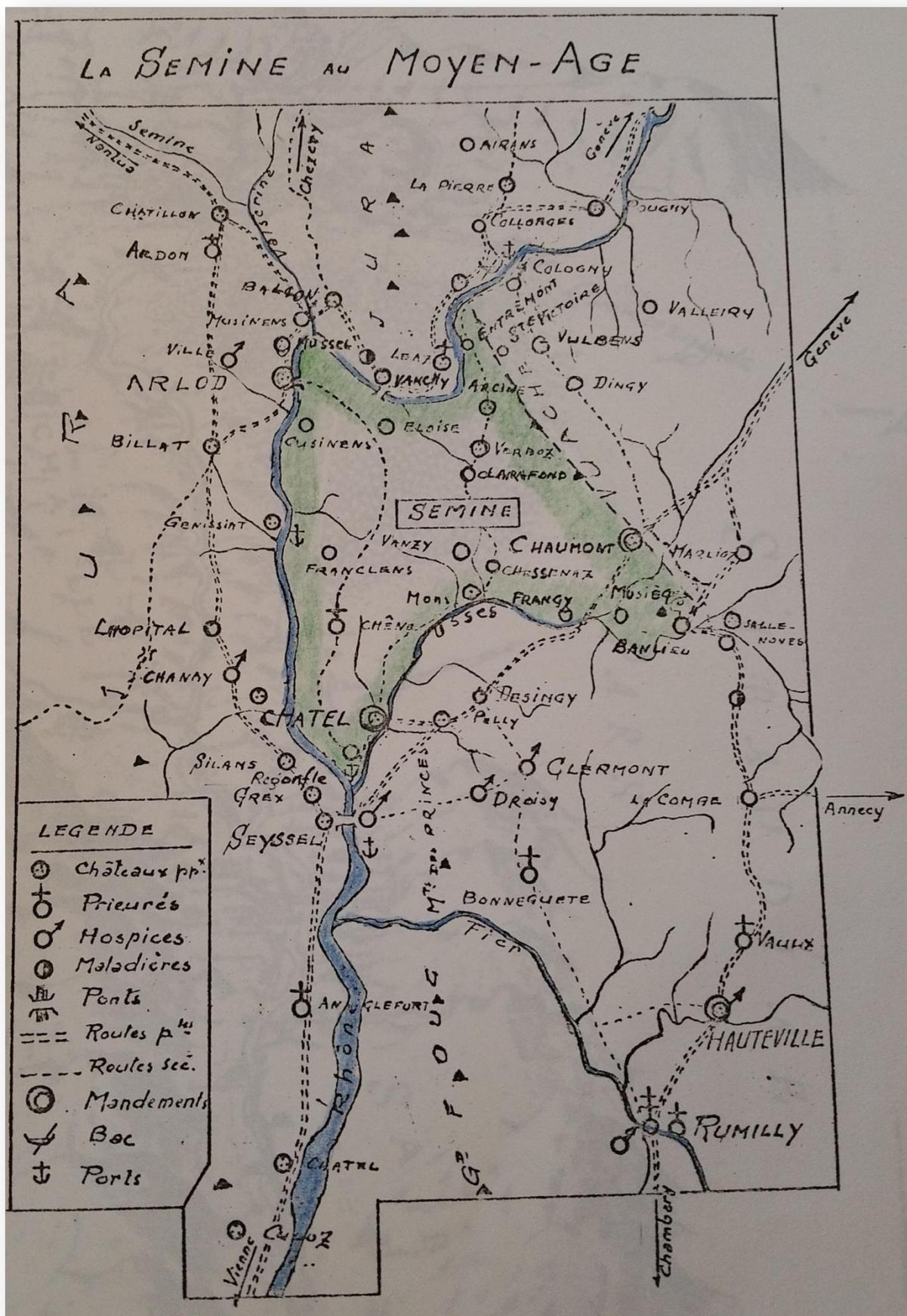
*Deo Gratias
Le quatorze avril 1713
Les plénipotentiaires ont signé une
suspension d'arme en Savoye
Villy*



Les plénipotentiaires ont esté assemblé à Uthrec ville d'Hollande, depuis plus d'une année et enfin ils ont desja convenu d'une suspension d'arme en Pologne, en Italie, en Catalogne et en Savoye et la d(ite) suspension durera jusques à la paix. Le plénipotentiaire pour S.A.R. notre prince est Mr de Melarede -- Vive Savoye pour long temps Amen Amen Amen Ainsi est, de Villy de St-Ange, curé et chanoine de Genève.

⁹ Registres paroissiaux de Chaumont (siège du Tabellion Sarde de la région) - AD74 - E Dépôt 65/GG4 - 1704-1776

II - La Semine, dans le Genevois et la Savoie



Carte tirée de l'ouvrage de François Burdeyron et Hélène Tossan, "Histoire de la Semine", 1981-1989

1) Géographie des lieux

La Semine est une unité géographique délimitée par le Rhône, la rivière des Usses et la chaîne du Vuache. C'est un plateau au sommet de ce que l'on appelle géologiquement une *combe* (relief assez typique des monts du Jura), traversé en divers endroits de *nants* (ruisseaux) ayant profondément creusé le sol et permettant la délimitation des communes qui l'occupent. Le sol argilo-calcaire du lieu a permis le développement de plusieurs activités humaines, notamment la poterie et les tuileries dont nous reparlerons dans le chapitre consacré au village.

La géographie précisément délimitée par des éléments naturels (fleuve, montagnes, rivière, relief escarpé) et peu traversée de routes, a fait de cette zone un réduit démographique, et l'a transformé en un véritable *système géographique* prenant le pas sur les unités telles que les paroisses ou les communes. Un système géographique est une notion qui réunit un « *ensemble de paroisses/communes limitrophes ou voisines, reliées entre elles par des déplacements généalogiques* »¹⁰, et qu'on peut circonscrire ici assez précisément à ce plateau d'une soixantaine de km² depuis le Moyen-âge (voir carte page précédente). Burdeyron précise même que la région entière constitua « *une seigneurie avec mandement jusqu'au début du XIV^{ème} siècle* », ce qui explique certainement les liens forts trouvés perpétuellement entre les habitants des dix communes/douze paroisses historiques de ce plateau (Eloise, Bassy, Vanzy, Mons, Chessenaz, Chêne-en-Semine, Franclens, Usinens, Challonge, Clarafond, Arcine et Saint-Germain-sur-Rhône).

Les accès au plateau de la Semine étaient rares et difficiles. Le Vuache n'avait qu'un sentier étroit pour le passer. Pour traverser le Rhône, les rares ponts se situaient en amont et aval, à Grésin (près de Léaz) ou Lucey. Et plus au Nord, on trouvait des « *planches* » à Génissiat, Arlod, ou à Beaumont : les rives du Rhône étaient suffisamment resserrées a priori en ces lieux pour pouvoir jeter en travers des troncs d'arbres permettant la traversée.

Le plateau de la Semine est donc composé de terres argileuses, glaiseuses, très compactes, ce qui compliquait fortement les cultures. Les bois couvrant le plateau rendaient les terres très froides, la vigne absorbait toutes les ressources au détriment des cultures de blé, qui auraient pu être beaucoup plus rentables d'après les historiens.

2) Les Usses, autoroute de la Semine

Sur le troisième côté, pour traverser les Usses, il n'y avait... Rien. Le lit de la rivière servait de chemin aux voyageurs et commerçants allant de Seyssel à Genève, qui devaient traverser à gué aux seuls points d'entrées dans la Semine, les berges ailleurs étant trop abruptes. À cause des nombreux méandres de la rivière, il n'y avait pas moins de 16 gués à franchir entre le Port du Regonfle (aujourd'hui sous les eaux suite à la construction du barrage de Seyssel) et le hameau de Mons. La rivière des Usses pourtant subissait régulièrement des crues subites, passant de torrent sage à rivière en crue en moins d'une heure, emportant tout sur son passage, passants comme marchandises, et générant de nombreuses noyades dont les registres de sépultures et décès restent les seuls témoins (*voir illustrations page suivante*).

En 1632, dans un rapport d'inspection, Mr Barselly, fonctionnaire des finances du comté de Genevois écrivait en constatant l'absence de ponts sur ce lieu de passage très fréquenté que « (...) *les paisans et petits enfants s'abituient à passer cette eau sur de grands bastons quelquefois de la hauteur d'une pique et passent les charges, et passant avec cela quoi qu'il semble que l'on est perdu quand on est dessus, et à ces fins font des crochets auxdits bastons sur lesquels ils mettent les pieds et ainsi font leurs jambes longues et petites à proportion de la profondeur de l'eau, laquelle étant accoutumée de rouler des grosses pierres sy quelqu'une vient heurter l'un desdits bastons, tout renverse dans l'eau et est perdu* (...) ».¹¹

Malgré tout, les Usses au niveau du village de Mons, formaient le centre d'un carrefour de routes permettant de rejoindre Aix-les Bains, Annecy, Seyssel et le port du Regonfle, le Nord du Vuache et la vallée de Chezery, et la ville de Genève... C'était donc un carrefour de grande valeur commerciale et stratégique, au vu du trafic fluvial.

¹⁰ blog ingénéalogie : www.ingenéalogie.wordpress.com

¹¹ B.N.F, Fonds Français N° 32887, folio 160

<p>Décès de 1815.</p> <hr/> <p>N^o 1^{er} François Mirefoy natif de Franclens.</p> <hr/>	<p>Commune de Vanzy.</p> <hr/> <p>L'an 1815 et le cinq février est mort sans les secours de la religion François Mirefoy natif de Franclens, âgé d'environ 68 ans, pour être malheu- reusement tombé dans le ruisseau de Mons qu'il voulait passer pour aller à Musiège, et le neuf à neuf heures environ a été inhumé dans le cimetière de Vanzy.</p> <p>Signé A. Blanchet R^{eu} de Chênes</p>
--	--

« Décès de 1815, Commune de Vanzy, N^o 1^{er}, François Mirefoy, natif de Franclens.

L'an 1815 et le cinq février est mort sans
les secours de la religion François Mirefoy natif de
Franclens, âgé d'environ 68 ans, pour être malheu-
reusement tombé dans le ruisseau de Mons qu'il voulait
passer pour aller à Musiège, et le neuf à neuf heures
environ a été inhumé dans le cimetière de Vanzy.
Signé A. Blanchet, R(ec)t(eu)r de Chênes »

Le vingt sept novembre mil sept cent soixante
environ les quatre heures après midi a été tiré
du torrent apellé les usses sur le territoire de Mons
Jean Claude fils de Claude Rey et de la Gasparde
Delacroix qui ~~avoit épousé~~ ^{avoit} épousé dès quelques
années Charlotte Collomb, de la paroisse de St Germain
sous Roche, âgé d'environ trente ans
et le vingt neuf dud(i)t mois son corps a été ^{enterré} ~~inhumé~~
dans le cimetière de Vanzy après avoir été visité
par Charles Michaud curial de la juridiction du
Seigneur de Pelly, et dud(i)t Mons, ainsi est, Voirat, curé.
1761.

« Le vingt sept novembre mil sept cent soixante
environ les quatre heures après midi a été tiré
mort du torrent apellé les Ussets sur le territoire de Mons
Jean Claude fils de Claude Rey et de la Gasparde
Delacroix, qui avoit épousé dès quelques
années Charlotte Collomb, de la paroisse de St Germain

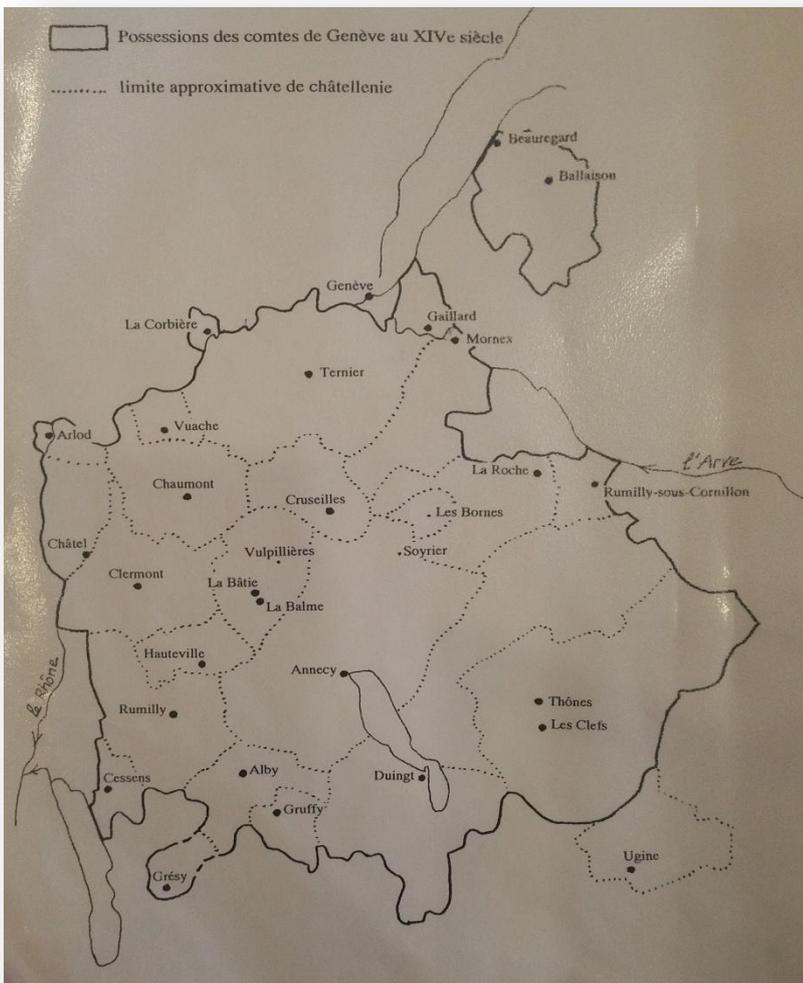
sous Roche, âgé d'environ trente ans
et le vingt neuf dud(i)t mois, son corps a été enterré
dans le cimetière de Vanzy après avoir été visité
par Charles Michaud curial de la juridiction du
Seigneur de Pelly, et dud(i)t Mons, ainsi est, Voirat, curé. »

3) La Semine féodale

Tous ces points d'accès au plateau ont poussé les seigneurs féodaux de la Semine à ériger des fortifications lors du haut Moyen Âge, avec construction de châteaux, tours de guet, et implantation de péages sur les ponts et routes principales. On recense donc pour le plateau : la Tour de Mons, le château de la Fléchère et le château de Vanzy pour la seule commune de Vanzy, le château de Chaumont, le château de Verboz à Clarafond, le château d'Arlod, et la tour Comtale de Châtel. Il y en aurait éventuellement d'autres...

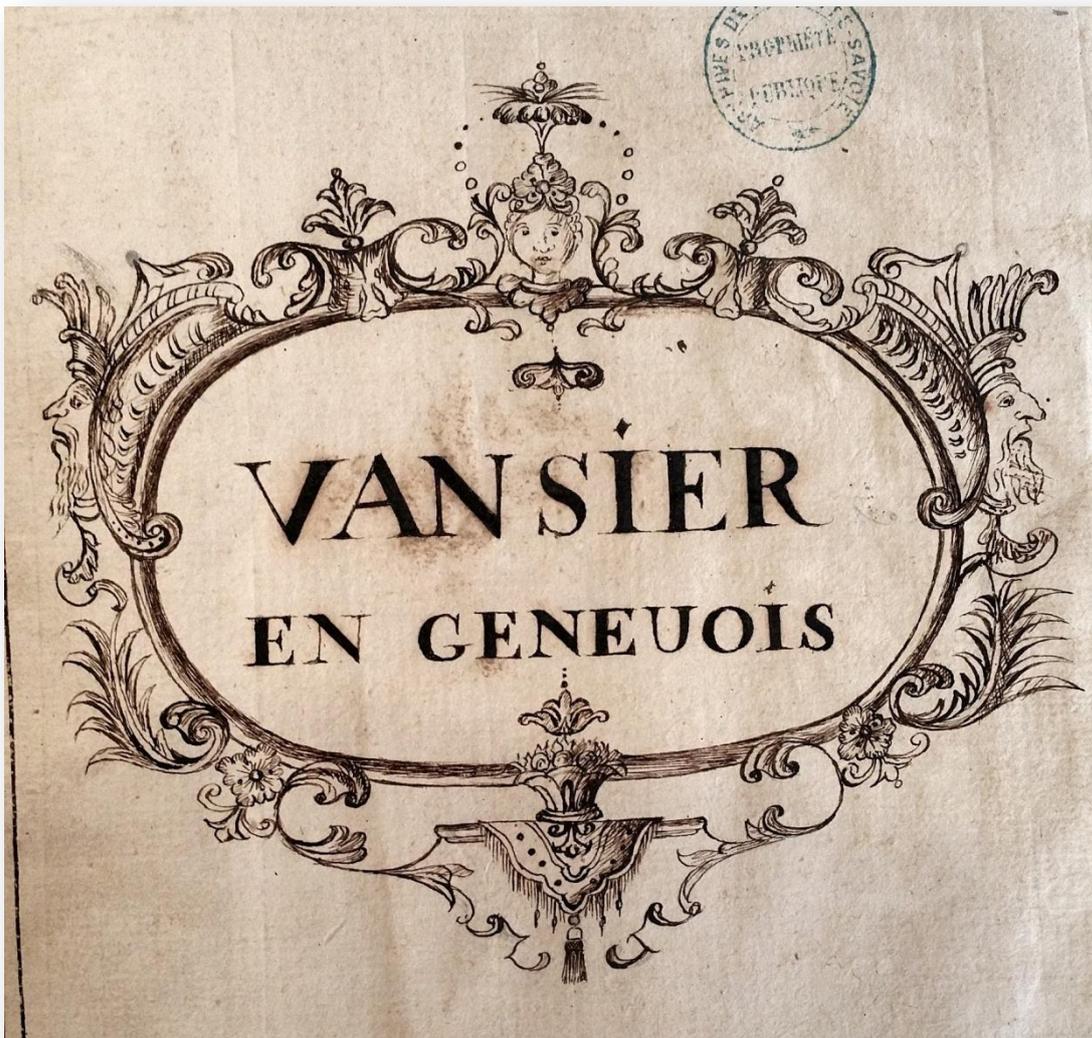
Le plateau de la Semine fait partie du Comté de Genève, et constitue plusieurs seigneuries : Arlod (anciennement Arloz), Vanzy (Baussié), Mons, Chessenz (Chissé), Châtel (aujourd'hui disparue), Chêne-en-Semine (Chesne), Clarafond et Arcine. On sait que le bourg de Châtel a fait l'objet d'une charte de franchise accordée par Amédée VII comte de Genève, en 1307. C'est à ma connaissance la seule du plateau avec Chaumont (en 1310) à avoir bénéficié de ce statut. Sa tour Comtale était en lien avec celle de Mons pour ce qui touchait à la surveillance des axes de communications, et faisait l'objet d'un péage. C'était également une des résidences du Comte de Genève, avec le château de Clermont et la ville d'Annecy.

D'après Burdeyron, grâce à la table des décimes de 1275, on sait que le comté de Genève était divisé en 7 décanats : la Semine faisait partie de celui de Rumilly. Bien que déjà réuni à la paroisse de Vanzy, le village (et la seigneurie) de Mons dépendait du mandement (châtellenie) de Clermont, tout comme Chaumont et Châtel, avant que les mandements d'Arloz et Châtel ne soient créés. Au 14^{ème} siècle, quand le Comté de Genève revint aux Comtes de Savoie faute d'héritiers, la Semine entra dans l'apanage du Genevois et passa sous leur administration : ils créèrent les mandements Comtaux, réorganisant tout le fonctionnement administratif. Chessenz, petite seigneurie sans histoire, passa sous l'administration de Chaumont, tandis que Mons reste sous celle de Clermont.



Carte des mandements du Genevois au XIV^{ème} siècle (tirée des classeurs d'inventaire des séries archivistiques aux AD74)

III - Histoire et Etude du village de Vanzy



Page de garde du registre journalier du Cadastre de 1730¹²

Quand on a grandi en passant tous ses week-ends et ses vacances dans le village de Vanzy, où les voitures se faisaient rares, où les enfants pouvaient pédaler sans crainte dans la rue, avec des vaches plus nombreuses que les habitants, où l'activité commerciale consistait en l'entreprise historique de poterie, et la camionnette du boucher/boulangier qui passaient deux fois par semaine pour ravitailler le village ; quand on constate qu'il n'y a aucun commerce, pas de bureau de poste, pas de médecin, l'office paroissiale plus qu'un dimanche sur 5, la classe unique du village qui ferme et se délocalise ; quand on sait tout ça, on peut être relativement surpris par l'introduction de François Burdeyron sur sa petite analyse du village à l'époque médiévale dans le cadre de son étude plus approfondie de la Semine.

Il y dit en substance : « Cette unité territoriale mériterait une étude approfondie, car son importance politique et économique, découlant de sa situation géographique, est bien antérieure à l'arrivée du christianisme, elle dépasse l'occupation romaine, pour s'enfoncer dans la préhistoire »¹³.

¹² Registre journalier de la Mappe Sarde de Vanzy, AD 74 - E dépôt - Fond récupéré en 2016 encore non classé, pas de cote définitive.

¹³ Clarafond, une paroisse parmi d'autres, Familles nobles de Clarafond-Arcine - Tome V, François Burdeyron et Hélène Tossian

1) Toponymie

Dans un document de 1264 qui inféoderait les possessions de l'Abbaye de Saint-Claude pour la paroisse de Vanzy à Gilon d'Arlod¹⁴, aïeul des futurs seigneurs de Mons et vassal des Comtes de Genève, le village de Vanzy serait nommé « Baussié » : déformation patoisante ? Le village étant parfois appelé Vausier, peut-on imaginer que le patois de l'époque prononçait indifféremment les /b/ et /v/ comme en espagnol ? La monographie des villes et villages de France¹⁵ donne un nom latin pour le lieu : Vanziacum. Mais je n'ai retrouvé nulle part ailleurs pour le moment une telle dénomination.

Pour le nom en soi, Vinzier, Vausier, Vanzier, Vansier ou Vanzy, suivant les textes, les historiens s'accordent sur l'origine mythologique issue des croyances locales inspirées du Panthéon Latin : il a été découvert à Seyssel et Hauteville-sur-Fier des sanctuaires et dédicaces/ex-voto, dédiés au dieu Vintius, dans lesquels il était associé à la divinité Pollux. Les historiens pensent que Vintius était un dieu « indigène » du Panthéon viennois du 1^{er} siècle, pour les peuples allobroges du secteur. Il semblait être un dieu omnipotent et quasi unique dans la région sise autour des rives du Rhône et du Fier entre Genève et Aoste. De son association à Pollux, on peut déduire que Vintius avait peut-être les attributs des Dioscures (surnom des jumeaux Castor et Pollux) : le pouvoir de calmer les eaux, et serait devenu par extension, le dieu protecteur des marins, navigateurs et bateliers. Ce n'est donc peut-être pas anodin que Vintius ait été la seule et unique divinité recensée de cette région à cheval entre le Rhône et les eaux tumultueuses du Fier et des Ussets...

D'autres historiens sont tentés de rapprocher ce Vintius du dieu Mars-Ventius, dieu tutélaire du bourg de Vence, dans les Alpes-Maritimes¹⁶. Hypothèse qui semble géographiquement trop lointaine pour être probable, mais possiblement corroborée par une autre de Burdeyron : Vintius serait aussi rapprochable d'Esus, appelé également Teutates chez les Gaulois, et décrit par les grecs et romains soit comme le pendant du dieu Mars, soit celui du dieu Mercure, protecteur des voyageurs et des marchands.

Toujours est-il que l'on retrouve la racine *Vens-/Vins-* dans le toponyme Vanzy/Vinzier, et que le hameau de Mons est toujours appelé en patois *Vemont*, supposément la contraction de *Mont de Vens*. On trouve également sur la commune le lieu-dit de Martian, ainsi que le nant de Marsin, et le lieu-dit les Marse, hommage à Mars ? Et plus loin à l'Est de Mons, se trouve le hameau de Bovinens, témoignage potentiel d'un culte à Bolvinus, son équivalent gaulois ? Et de la présence des Burgondes sur la localité à la suite des Romains, on garde le cimetière du Marteret mis au jour par des fouilles archéologiques, reprenant à nouveau une racine évoquant Mars. Il est très tentant d'imaginer que tout ce secteur a probablement été baptisé via cette réminiscence de Panthéon allobroge ou ligurien.



ILN, Vienne, 3, n° 778, p. 166
Dimensions : 40 x 45 x 15

*Aug(usto) Vint[io]
sacr(um),
T(itus) Valerius
Crispinus,
sacer(dos) Vinti,
praef(ectus) pag(i) Dia(nensis ou nae)
aedem d(edit).*

Consacré à Auguste Vintius, Titus Valerius Crispinus, prêtre de Vintius, préfet du district de Dia--- a donné ce sanctuaire.

*Ex-voto
retrouvé à
Seyssel, dédié
à Vintius*

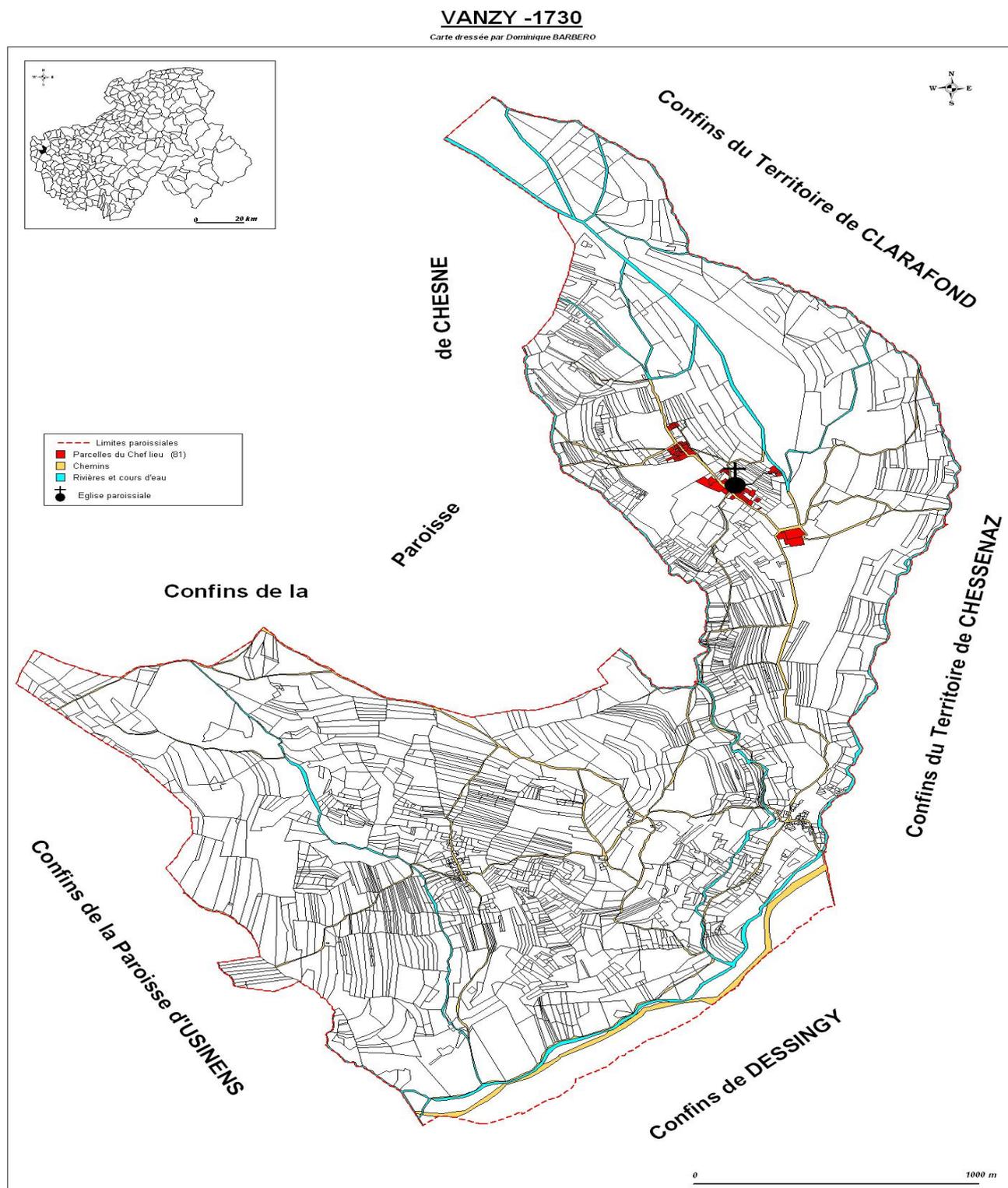
¹⁴ Evoqué Par F. Burdeyron dans son ouvrage : il aurait tiré l'information de "*Histoire de l'Abbaye et de la terre de Saint-Claude*", chapitre II page 43 dit-il, mais je n'ai pour le moment pas pu la retrouver en compulsant rapidement les 697 pages de l'ouvrage.

¹⁵ Monographie des villes et villages de France - dictionnaire des communes de la Haute-Savoie, J-F. Gonthier & E. Tissot

¹⁶ L'énigmatique *Vintius*, dialogues d'histoire ancienne, Arnaud Vigier, 2009

2) Géographie et Cadastre

La paroisse de Vanzy possède des limites de territoires assez particulières, en forme de croissant, délimitées par les nants (ruisseau en patois) de Marsin et de Saint-Pierre, et par les Usse. La commune de Chêne-en-Semine vient comme se lover dans le creux du croissant. Historiquement, la superficie donnée est de 1413 journaux, équivalant à 5.57 km². Le territoire monte de la vallée des Usse au plateau sur environ 500 mètres de dénivelé positif, et le relief est accidenté à cause des profonds sillons générés par le passage des nants.



Carte tirée de l'Atlas du Cadastre Sarde - 1730 - commune de Vanzy, réalisé par Dominique Barbero et Gérard Panisset

Vers 1905, ces 500 hectares de territoire étaient à peu près composés d'un tiers de champs et terres labourables, un tiers de prairies, 50 hectares de terres vaines, 5 hectares de bois, et une douzaine d'hectares de vigne¹⁷. C'est là que l'on constate certainement de manière quantifiable les ravages du phylloxera à partir de 1877 sur les cultures viticoles des terroirs savoyards : en compulsant la cadastration de la Savoie en 1730 pour Vanzy, on recense 622 parcelles de vignes, pour un total de 59.6 hectares¹⁸ de vignoble, soit cinq fois plus qu'en 1905. C'est 1/8 de la taille du territoire de la paroisse, et après les parcelles de champs, le deuxième plus gros type de parcelles trouvables.

Cela corrobore les propos circulant dans le village, décrivant Vanzy comme une ancienne paroisse viticole, produisant a priori, un vin de qualité notamment au hameau de Mons. De nos jours, les vins de Savoie sont une AOP, et les vignes sont toujours présentes dans les communes avoisinant le plateau de la Semine : Frangy (production de Roussette de Savoie) et Seyssel (production du vin éponyme).

Si l'on se penche plus attentivement sur la Mapped Sarde du village, on recense sur les 2595 parcelles que compte la commune, d'après le travail de classification des parcelles effectué par Dominique Barbero (voir carte page suivante) :

- 787 parcelles de champs
- 622 parcelles de vignes
- 334 parcelles de prés
- 264 parcelles de teppes (terres en friches, en patois)
- 134 parcelles de broussailles
- 126 parcelles de bâties et cours
- 96 parcelles de jardins et vergers
- 81 parcelles de bois
- 67 parcelles de cours et places
- 60 parcelles de pâturages
- 18 parcelles de nul produit
- 3 parcelles de pré-marais
- 2 parcelles pour le cimetière
- 1 parcelle pour l'église

On dénombre parmi ces 2 595 parcelles, sept qui sont encore qualifiées « anciens fonds nobles », et dix-huit qui portent le statut « anciens fonds ecclésiastiques ».

Pour autant, en 1730, on recense 8 personnalités nobles tenant des biens sur la paroisse pour un total de 362 parcelles détenues, le record étant le Noble Marquis Joseph d'Arvillard, possesseur de 153 parcelles, dont le château de la Fléchère, soit 12% de la surface de la paroisse. Les terres qui payaient un servis sont inscrites dans le cadastre au nom de l'exploitant et non du noble percevant ce servis. Quand elles sont inscrites au nom du noble, c'est qu'elles étaient de son domaine direct et ne faisaient pas l'objet d'un bail emphytéotique.

Si l'on additionne les propriétés des 3 chapelles et de la cure de Vanzy, on arrive à un total de 25 parcelles, soit un nombre beaucoup plus proche du nombre de terres considérées comme ecclésiastiques.

Dernier propriétaire « remarquable » dans la Tabelle alphabétique¹⁹ du village : les biens communaux. On en distingue 2 sortes : les « *fonds de la Communauté pour l'usage commun* », et les « *fonds de la Communauté possédés particulièrement* ». Je ne saurais pour le moment expliquer la différence.

- Les premiers représentent 23 parcelles, majoritairement des broussailles (10 parcelles) et des pâturages (5), ainsi que des teppes (4), mais également une parcelle de bois, une de ruppe (ou est-ce teppe ?), une de placéage et une de paquéage (sic).
- Les seconds représentent seulement 6 parcelles : 4 champs, un pré et une vigne.

Globalement, malgré la description trouvable régulièrement rapportant que les cultures sont difficiles et peu rentables sur le plateau à cause de son sol argileux et du froid qui y régnait, la principale production agricole du village est le Froment, et à cette époque, la paroisse de Vanzy, est toujours bien placée parmi les paroisses les plus « riches » du plateau de la Semine, avec un revenu estimé à 6 762 livres.

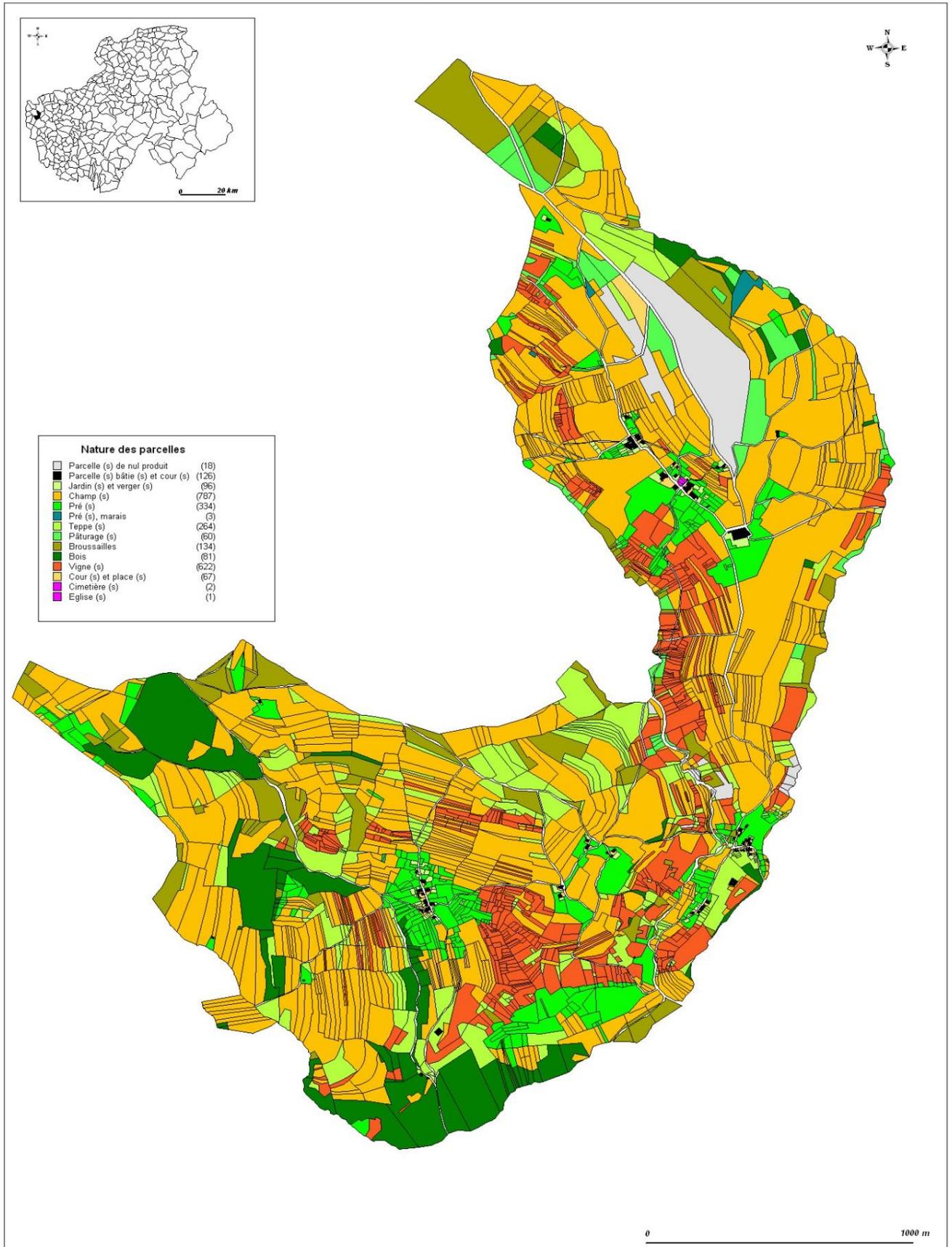
¹⁷ Monographie des villes et villages de France - dictionnaire des communes de la Haute-Savoie, J-F. Gonthier & E. Tissot

¹⁸ Calcul effectué par mes soins sur la base des mesures converties des *journaux de Savoie* en m² par D. Barbero pour chaque parcelle, données dans son atlas.

¹⁹ AD74 - Tabelle Alphabétique de la Mapped Sarde - Vanzy - E dépôt, caisse non-classée.

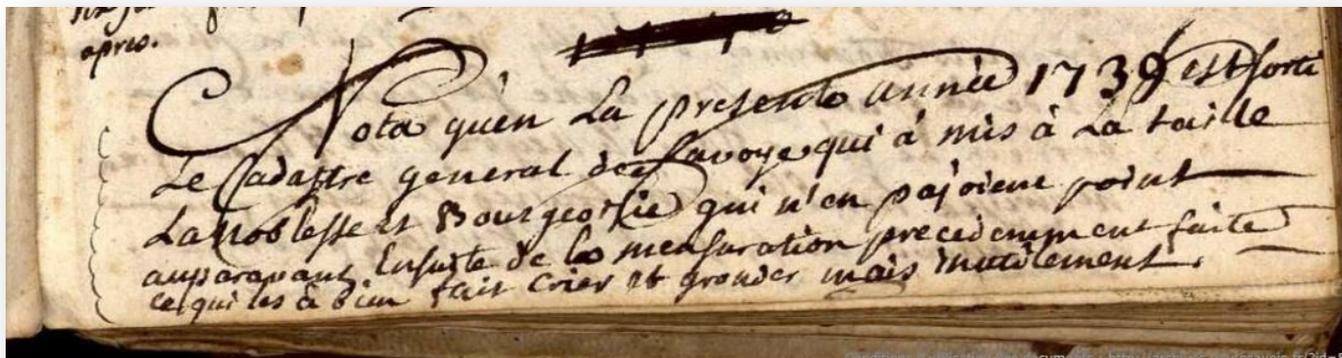
VANZY -1730

Carte dressée par Dominique BARBERO



Carte tirée de l'Atlas du Cadastre Sarde - 1730 - commune de Vanzy, réalisé par Dominique Barbero et Gérard Panisset

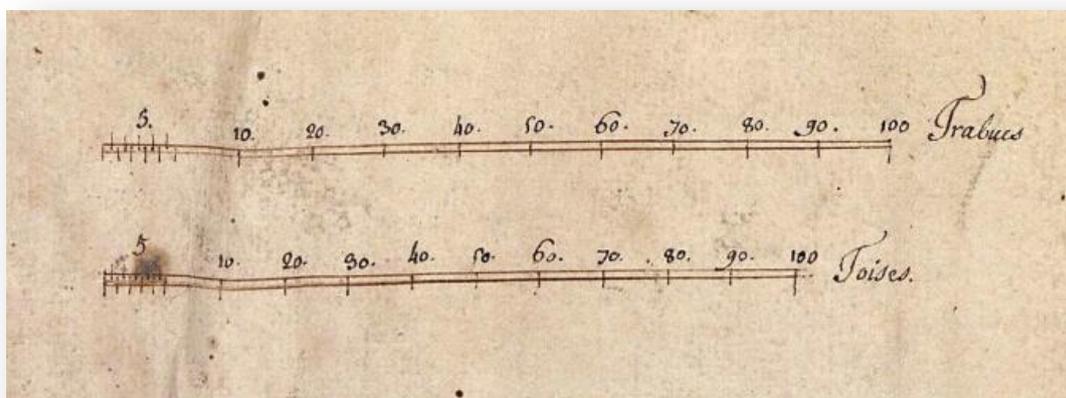
Le cadastre de 1730 est une particularité de la Savoie : Victor-Amédée II souhaitait remettre de l'ordre dans le système fiscal de son royaume. En effet au XVI^{ème} siècle, il n'y avait pas d'impôt régulier : selon les besoins, on prélevait une taxe basée sur le nombre de feux, alors qu'en 1564, la terre était devenue la principale source de prélèvement avec la mise en place de la *taille*. En 1601 une première cadastration avait été ordonnée, mais n'a jamais vu le jour, à cause de l'opposition farouche des Nobles et du Clergé, dit-on, puisque le but du Roi était d'aboutir à une plus grande équité dans la répartition de la taille, notamment en réduisant les privilèges fiscaux de ces deux ordres sociaux. Voici ce qu'en disait le curé Cullaz²⁰ à Chaumont :



« Nota qu'en la présente année 1739 est sorti le Cadastre général de Savoye, qui a mis à la taille la Noblesse et la Bourgeoisie qui n'en payoient point auparavant, ensuite de la mensuration précédemment faite, ce qui les a bien fait crier et gronder, mais inutilement »

Le recensement précis des propriétés, de leurs limites et de leur *degré de bonté* (productivité) devait permettre de mieux répartir la charge fiscale en se basant sur des critères objectifs de richesse « terrienne ». Ainsi, il ordonna par lettres patentes du 9 avril 1728²¹ la réalisation de la cadastration de l'ensemble du territoire sous son autorité, qui mettra au total dix ans à aboutir, et constituera le premier cadastre graphique d'Europe.

Pour la réalisation, le territoire à été divisé en secteur, chacun placé sous la houlette d'un délégué et d'un géomètre inspecteur, assistés de géomètres, indicateurs, estimateurs, arpenteurs et trabucants (du nom de la mesure de longueur utilisée, le trabuc, équivalent à 3,144 mètres) : ils lèvent un plan du secteur, puis confectionnent des « planchettes » pour chaque parcelle, qui juxtaposées formeront la mappe de la paroisse.



échelle de comparaison des mesures de Piémont et de Savoie, tirée de la Mappe de la paroisse de Gruffy

²⁰ AD74 - Chaumont - E Dépôt 65/GG4 - 1704-1776

²¹ Voir ces lettres patentes en annexes

Claude Joseph Cullaz nous décrit évidemment dans ses registres²² son arrivée et les réactions qu'il a suscité :

1778) 40
 Nota encore qu'en la présente année mil
 sept cent quarante plusieurs Communautés
 tant villes que Campagnes, qui se sont trop
 trouvés surchargés par le Cadastre général
 de Savoye sorti l'année précédente 1739,
 ensuite de la mensuration générale dudit
 pays de Savoye commencée dix ans auparavant,
 ont recourus à Sa Majesté par des placets
 à Elle présentés par des motifs aux fins d'être
 un peu déchargés. Et S. M. a nommé une
 Chambre de Délegation à Chambéry pour
 vérifier et examiner lesdits Placets, à quoy l'on
 travaille actuellement, mais on ne fait pas
 encore quelle en sera l'issue : Cette paroisse
 de Chaumont seule sans parler de St Jean est
 chargée de la moitié de plus, à cause des biens
 Nobles de Noverry, l'Oblaz, et autres, qu'on étés
 mis à la taille dont auparavant ils ne payoient
 point du tout. Et les Bourgeois de Chambéry
 Rumilly, Annecy, et autres payoient la moitié, moins que
 les Roturiers, tellement que quand ces derniers
 payoient dix quartiers, les Bourgeois n'en payoient
 que cinq; au lieu que par ledit Cadastre tous ont
 été également taxés.
 En conséquence de ces placets, et Commission venues en
 suite plusieurs paroisses en particuliers ont été
 déchargés. Chaumont a présenté deux placets sans rien
 pouvoir obtenir, leur ayant été répliqué qu'après un diligent
 examen on avoit trouvé qu'il n'étoit pas trop
 chargé.

Nota encore qu'en la présente année mil sept cent quarante, plusieurs communautés tant villes que campagnes, qui se sont trop trouvés surchargés par le Cadastre général de Savoye sorti l'année précédente 1739, ensuite de la mensuration générale dudit pays de Savoye commencée dix ans auparavant, ont recourus à Sa Majesté par des placets à elle présentés et bien motivés aux fins d'être un peu déchargés et S. M. a nommé une chambre de délégation à Chambéry pour vérifier et examiner lesdits griefs à quoy l'on travaille actuellement mais on ne sait pas encore qu'elle en sera l'issue : cette paroisse de Chaumont seule, sans parler de St Jean est chargée de la moitié de plus, à cause des biens Nobles de Noverry, l'Oblaz, et autres, qu'on étés mis à la taille dont auparavant ils ne payoient point du tout, et les Bourgeois de Chambéry, Rumilly, Annecy et autres payoient la moitié moins que les roturiers, tellement que quand ces derniers payoient dix quartiers, les Bourgeois n'en payoient que cinq ; au lieu que par ledit Cadastre tous ont été également taxés.

En conséquence de ces placets et commission venue en suite plusieurs paroisses en particuliers ont été déchargés. Chaumont a présenté deux placets sans rien pouvoir obtenir, leur ayant été répliqué qu'après un diligent examen, on avoit trouvé qu'il n'étoit pas trop chargé.

Le cadastre ainsi créé se compose pour chaque paroisse de la Mappe et de plusieurs livres :

❖ Les livres cadastraux préparatoires :

- Le livre de géométrie, ou livre de numéros suivis : énumère les parcelles dans l'ordre des N° portés sur la Mappe.
- Le livre d'estime : description des parcelles par N° suivis, en les classant par « mas », en leur affectant un degré de bonté de 0 à 3, et en indiquant le type de culture et leur rendement annuel.
- La tablelle préparatoire ou cadastre minute : réalisé par les calculateurs au moyen des 2 livres précédents, permet de déterminer la valeur foncière et le montant de l'imposition pour chaque parcelle.
- Le Cottet à griefs (cité dans les illustrations ci-avant) : cahier des réclamations pour les propriétaires, qui ont 15 jours pour faire part des soucis ou erreurs à rectifier.

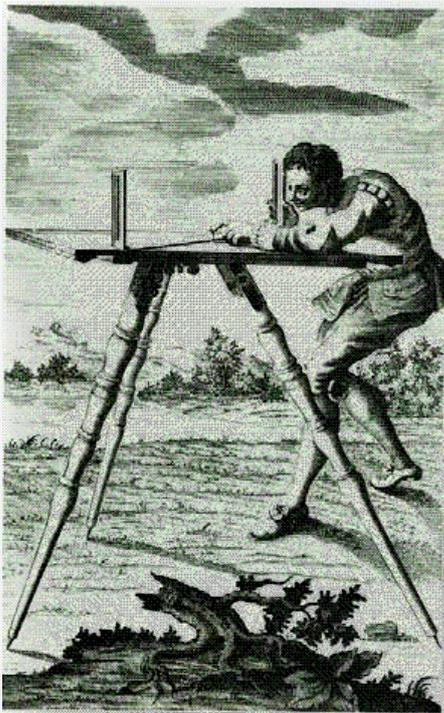
²² AD74 - Chaumont - E Dépôt 65/GG4 - 1704-1776

❖ Les livres cadastraux définitifs :

- La *tabelle alphabétique* ou *tabelle générale* : Donne par ordre alphabétique les propriétaires et les parcelles possédées pour chacun, en indiquant :
 - ◆ L'état civil du propriétaire, le N° des parcelles et leur localisation par « mas »,
 - ◆ la qualification sociale du propriétaire,
 - ◆ la nature de la parcelle,
 - ◆ son degré de bonté,
 - ◆ les superficies des parcelles en mesures du Piémont (trabucs) et de Savoie (toises ou journaux)
 - ◆ la déduction des frais de culture et semence
 - ◆ la déduction des servs ecclésiastiques ou féodaux
 - ◆ le total des déductions, et le revenu net
 - ◆ l'augmentation de revenu en raison des bénéfices des communaux que le propriétaire utilise
 - ◆ le revenu total net cotisé à la taille, et la cote de la taille
- La *Mappe Sarde* : réalisée à la plume et à l'aquarelle sur des feuilles de papiers épais collées sur un support en lin, elles sont réalisées à l'échelle 1/2400. La plus vaste, celle de Chamonix, mesure 60m², et la plus petite 2m². Une copie était donnée à la paroisse, et 2 autres étaient conservées à Chambéry et à Turin.

❖ Les documents appartenant à la communauté :

- Le *journalier* : enregistre au jour le jour les modifications de propriétés,
- Le *livre des transports* : sert de table au journalier, avec la liste alphabétique des propriétaires, rappel de la mutation foncière et transport de la cote d'impôt du cédant à l'acquéreur.



Description de l'utilisation des planchettes pour la levée cadastrale :

"Cette méthode utilise une table posée sur un trépied, sur laquelle se déplace un viseur (alidade) que l'on oriente en direction de l'objet à lever. On trace alors directement la direction au crayon sur le plan. Puis on déplace la planchette sur l'autre extrémité de la base et on vise à nouveau le point à lever. L'intersection des deux lignes donne alors la position, à l'échelle, du point à lever, sans avoir dû mesurer de distances. Cette méthode est donc particulièrement indiquée dans des terrains accidentés. Elle sera presque exclusivement utilisée dans le Jura au 19ème siècle."

3) Les châteaux, Vanzy féodale

Une légende voudrait que Jules César lors de la conquête des Gaules, ait fortifié la vallée des Usses et soit à l'origine de la construction de sept tours surveillant les Usses et le Rhône, dont les tours de Châtel et de Mons. Ceci n'est que légende, même si des fouilles ont révélé que la première cohorte Flavienne avait réellement installé campement sur le territoire de Vanzy. C'était certes un César, mais pas le Jules annoncé. De cette présence militaire forte viennent peut-être les toponymes en rapport avec Mars...

Au fil de l'histoire, les invasions et rivalités politiques se succédèrent, et les routes devinrent un enjeu de sécurité nécessitant surveillance. C'est ainsi que la médiévale paroisse de Vanzy se dota d'un château faisant office de tour de guet à Mons, qui veillait la vallée des Usses et les bords du plateau de la Semine-sud. Le chef-lieu verra lui la construction non pas d'un, mais de deux châteaux : celui de la Fléchère, en liaison avec ceux du Vuache à l'est, et surveillant le carrefour routier menant à Chessenaz, et le second, quelques 500 mètres plus loin, face à l'église, orienté vers le nord-ouest, pour guetter la direction de Chêne et la vallée du nant de Marsin. Une légende voudrait qu'un souterrain secret relie la Tour de Mons au château de la Fléchère... Il n'a encore jamais été trouvé s'il existe réellement... Un village, trois « *bâties* » puis châteaux, trois Seigneuries dont une érigée en Comté, les contours de l'histoire peu banale du village commencent à s'entrevoir.

La Tour de Mons



Vue de la Tour de Mons - carte postale du début du siècle. Aujourd'hui, la végétation camoufle complètement les lieux.

C'est le plus ancien des 3 châteaux de la paroisse. Construit très certainement au XII^{ème} siècle au sommet d'un relief abrupt d'une cinquantaine de mètres au-dessus des Usses, dominant la route de Seyssel à Frangy au sud, cerné par le nant de Marsin à l'Ouest et le nant de Saint-Pierre à l'Est, il était constitué d'un donjon consistant en une tour carrée de 7 mètres sur 10, avec des murailles de 2 mètres d'épaisseur environ. Les ruines aujourd'hui s'élèvent encore jusqu'à 15 mètres de haut. Il y avait évidemment bien plus que le donjon, mais la mémoire populaire n'en a gardé que la Tour, le château étant tombé en ruines avant 1774, faute d'occupants et de réparations, comme le décrit Claude-François de Pelly dans son consignement du 11 mars de cette année 1774²⁴ : « ... *les mesures de l'ancien château de Mons...* ». Seules des fouilles archéologiques pourraient donner une idée de la taille et de l'architecture de ce château, d'après Burdeyron, qui n'en a retrouvé aucune illustration, dessin, plan ou autre, au cours de ses recherches.

²⁴ Consignement du 11 mars 1774, AD73 - SA 2

Les recherches nous permettent de circonscrire à une période de vingt ans le moment où le château a été abandonné : Jacques de Boège, seigneur de Mons en 1730, devait y résider. Après son décès, sa veuve, Gasparde de la Fléchère, laisse une convention datée de 1738²⁵ pour effectuer des réparations au château. Elle y est dite habitante du château, qui vu la description donnée pour les devis dans le document, devait être déjà dans un état de délabrement avancé. Cette convention avait pour objet d'établir des devis de charpente, maçonnerie etc, afin de lancer des réparations qui permettraient d'éviter la ruine totale du château... Ont-elles jamais été effectuées ? On trouve par la suite de sa part deux testaments, en 1753 et 1754²⁶, dernière trace du château encore supposément habité et éventuellement habitable. Leur unique fille restante²⁷, Claudine-Pauline de Boège, épouse en 1750 Claude-François de Pelly que nous avons déjà cité plus haut, et a priori, ils ne résidèrent pas à Mons : le château n'étant plus occupé après le décès de Gasparde de la Fléchère, en 20 ans, il acheva de tomber définitivement en ruine pour être décrit tel que l'a fait de Pelly²⁸.

Initialement, c'était certainement une *bâtie* médiévale (fossé, murs d'enceinte maçonnés, abris pour les habitants et le bétail, tour de guet), transformée en *Mollard* (encore décrit comme un oppidum) bien avant le XV^{ème} siècle, puis en château. Les chefs de bâties devinrent les fondateurs des familles Nobles, passant de chefs de guerre à seigneurs souverains des lieux devenus juridiction.

Au XIII^{ème} siècle, la Tour de Mons et sa seigneurie appartenait déjà à la famille d'Arlod dont la juridiction s'étendait sur la presque totalité du plateau de la Semine, et qui la tenait certainement des Comtes de Genève, ceux-ci ayant encore des terres et des droits sur les 2 foires du lieu jusqu'en 1395. Dans son consignement de 1774, Claude-François de Pelly décrit Mons comme une juridiction « *omnimode* », c'est-à-dire que cela donnait le droit au seigneur de nommer lui-même « *juge, châtelain, greffier, curial, métral, et tous autres officiers requis et nécessaires pour l'administration de la justice* ». Cependant, ces fonctions féodales n'avaient plus cours depuis au moins la fin du XVII^{ème} siècle, et ces termes n'étaient que vestiges des pouvoirs anciens sous formes de formules convenues.

La Seigneurie et le château sont plus ou moins traçables dans les documents, du XII^{ème} siècle alors qu'ils appartiennent déjà aux d'Arlod, jusqu'en 1571 quand Claude Antoine Métral devient seigneur de Mons via son mariage avec Françoise de la Frasse (voir généalogies des familles d'Arlod et de la Frasse en annexes). Mais de 1571 à 1705, François Burdeyron n'a retrouvé aucun document expliquant la transmission de la seigneurie à la famille de la Fléchère citée plus haut. Famille de la Fléchère, qui d'ailleurs porte le nom du second château de Vanzy...

Saisie comme bien national à la Révolution, la tour sera vendue tout comme les biens du château de la Fléchère ci-dessous étudié, à Claude-François Bastian. Celui-ci ne la gardera pas, puisque dès la fin du XIX^{ème} siècle, la Tour est achetée par Alexis Francisod.



*Blason de la famille d'Arlod :
De sable au lion d'argent, armé et
lampassé de gueules*

²⁵ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 699 - 1738-1739 - image 279

²⁶ *Clarafond, une paroisse parmi d'autres, Familles nobles de Clarafond-Arcine* - Tome V, François Burdeyron et Hélène Tossian

²⁷ Leur fils Joseph Antoine de Boège décède âgé de 37ans à Vanzy en avril 1750, année du mariage de sa sœur : AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760

²⁸ Voir tableau généalogique des familles d'Arlod et de la Frasse, tirés du *Nobiliaire et Armorial de l'ancien Duché de Savoie*, de Foras, en annexe

Le château de la Fléchère



Situé à quelques 200 mètres de l'église, c'est un large rectangle flanqué d'un donjon d'un côté, et d'un pigeonnier de l'autre. À l'heure actuelle, la bâtisse principale se compose d'un sous-sol en terre battue avec ses caves voûtées, d'un rez-de-chaussée donnant sur la cour de la ferme d'un côté et les jardins et champs de l'autre, comprenant:

- L'entrée principale avec son immense escalier de pierre,
- une pièce qui devait être une cuisine et qui n'a pas été touchée comme en témoignent les pavés au sol et l'immense cheminée ressemblant à celles visibles dans les cuisines des châteaux médiévaux,
- Une grande salle, certainement salle de réception avec une très grande cheminée ornementée,
- et en enfilade, deux autres grandes pièces menant jusqu'au rez-de-chaussée du pigeonnier.

Au premier étage, on trouve deux ailes, jointes soit par le palier de l'escalier, soit par la petite pièce qui justement se situe au-dessus de l'escalier. Notons que toutes les pièces sont également en enfilade sauf la grande salle dans laquelle on entre depuis le palier. Le dernier étage est juste une immense pièce de combles directement sous la charpente. Dans la cour se trouvent le corps de ferme et la grande salle de réception, faisant office aujourd'hui de salle des fêtes.

Le château ayant toujours été habité, les différents propriétaires et locataires successifs ont laissé leur *patte* dans la décoration et l'agencement, en créant ou supprimant des cloisons ou galandages, créant des saillis pour faire venir l'électricité et l'eau, en créant des sanitaires, en changeant les sols, repeignant les murs, en ouvrant des fenêtres/portes dans la façade...

La pièce au-dessus de l'escalier reliant les deux ailes a ceci de particulier que ses quatre murs sont ornés d'une immense fresque représentant la tour de Mons, les gorges du Fier, la campagne environnante, une scène de vie des paysans locaux au bord des Usses, avec, détail cocasse, un lapin chevauchant un chien dans les bois.

Ce château encore remarquablement conservé, et toujours habité, a traversé les siècles non sans épreuves. Même s'il est certainement plus ancien, on ne remonte pour le moment son histoire de manière certaine que jusqu'en 1405. À cette époque, la seigneurie de Vanzy et le château de la Fléchère appartenait à Jacquemet de la Fléchère. Il est

supposé par certains historiens²⁹, qu'il le tenait de sa femme, Jeannette de Molliens, originaire d'Usinens. Jacquemet eut trois fils, dont François, fondateur de la branche de la Semine, qui porta les titres de Seigneur de la Fléchère, de Molliens, de Vanzy, et Coseigneur de la Semine³⁰.

En février 1536, François 1^{er} envahit la Savoie avec ses troupes, démantèle le château de Chaumont, et incendie celui de la Fléchère. Le petit-fils de François, nommé François-Philibert de la Fléchère, fut fait prisonnier lors d'une bataille contre les troupes françaises, et emprisonné à Lyon. Il obtint le 31 août 1536 de la part de Jean de Laval, lieutenant général du Roi de France en Lyonnais, la permission sur sa foi et son honneur de se rendre en Savoie pour ses affaires, et de revenir se constituer prisonnier dans les dix jours³¹. Il est acté qu'il vendit une maison qu'il possédait à Annecy pour pouvoir payer les réparations du château.

On sait que c'est son fils, Louis de la Fléchère qui hérite du titre. Celui-ci était aveugle, a priori célibataire et sans postérité. Son frère Henry n'a pas porté le titre de Seigneur de Vanzy, et c'est Claude-François, fils de ce dernier qui prend la suite de son oncle Louis comme tenant du fief. On ne sait malheureusement rien de sa vie, si ce n'est qu'il eut un fils, Charles. Celui-ci sera magistrat : conseiller d'état du Duc et chevalier au souverain Sénat de Savoie en 1636. Le président du Sénat était à cette époque Hector Millet de Challes, marquis d'Arvillard entre autre, et père de Sylvestre Millet, qui épousa en 1655 la fille de Charles de la Fléchère, Anne-Marie-Françoise, récupérant ainsi tous les biens des la Fléchère, y compris le château. Ainsi, et jusqu'à la Révolution, le Château resta aux mains de la famille du Marquis d'Arvillard, qui résidait principalement à Chambéry, et venait régulièrement à Vanzy³².

En 1730, c'était Joseph d'Arvillard, petit-fils du couple ci-dessus, qui était marquis. Ses possessions comme nous l'avons cité dans la partie précédente, représentait près de 12% du territoire de la commune, sachant qu'il possédait également des terres sur les paroisses d'Arcine, Chessenaz, Clarafond et Chêne-en-Semine...

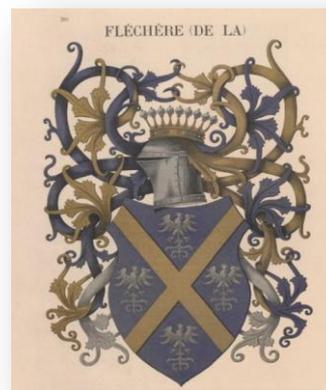
La Révolution française vint sonner le glas de ces fiefs et domaines, à cause de la saisie de tous les biens pour les vendre comme biens nationaux. Certaines familles nobles l'avaient anticipé et avaient vendu avant (exemple de la famille de Varax, de Clarafond³³). D'autres, comme les d'Arvillard ne s'y étaient pas préparés et se sont vus dessaisir de tous leurs biens sur la Semine.

À Vanzy, comme à Mons et Clarafond, et certainement en d'autres lieux encore, c'est Claude-François Bastian, notaire et futur maire de Frangy, qui acheta la totalité en l'an 5 de la République Française : la tour de Mons, le château de la Fléchère, et les 51 parcelles du marquis d'Arvillard sur Clarafond.



Blason de la famille de la Fléchère, gravé au-dessus de l'ancienne porte d'entrée château, et également au-dessus de la porte de la Cure de Vanzy.

- D'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre aiglettes d'argent -



Blason de la famille de la Fléchère, en version colorée, tiré de "Armorial et Nobiliaire de l'ancien Duché de Savoie - volume 2" par le Comte E. Amédée de Foras

²⁹ Burdeyron l'évoque, ainsi que les auteurs de la *monographie des villes et villages de France - Dictionnaire des communes de la Haute-Savoie*.

³⁰ Le titre de seigneur de la Semine est à la base celui de la famille d'Arlod, mais à force de ventes et de partages des fiefs de la Semine, les différentes familles ayant acquis les seigneuries de Mons et de Vanzy notamment, ont hérité du titre de coseigneur de la Semine.

³¹ Information tirée des recherches personnelles de l'actuelle propriétaire du château, Mme Liliane Boesch, et du Nobiliaire de Foras.

³² Voir tableaux généalogiques des familles de la Fléchère et d'Arvillard, tirés du *Nobiliaire et Armorial de l'ancien Duché de Savoie*, de Foras, en annexe

³³ *Clarafond, une paroisse parmi d'autres, Familles nobles de Clarafond-Arcine* - Tome V, François Burdeyron et Hélène Tossian

De Claude-François Bastian, le château arrive à Caroline Bastian, son arrière-petite-fille, qui épouse René Charmot en 1891 à Vanzy. Celui deviendra maire de Vanzy en 1896, et décède prématurément, âgé de seulement 40 ans, en 1900, laissant sa femme avec quatre enfants à charge. Le château est alors vendu, à un dénommé Héritier, épicier de profession, qui transforma le rez-de-chaussée en épicerie en pratiquant des ouvertures multiples dans la façade, et cloisonna les ailes de l'étage de façon à séparer sa mère, qui vivait avec eux, de sa femme : ces dernières ne pouvant a priori pas se supporter³⁴.

Le Château de Vanzy

Aucune iconographie n'est trouvable pour ce château. Disparu depuis fort longtemps, il était situé en plein centre du chef-lieu, presque en face de l'église dont il était séparé par une centaine de mètres seulement. Et donc situé à moins de 300 mètres du château de la Fléchère. Les arches de ses caves sont toujours visibles et servent maintenant de murs de soutènement à la route et quelques maisons, ainsi que le nouveau parking de l'église : cet emplacement était le « jardin » de la cure, pourvu d'un grand noyer qui avait poussé sur le lieu. Plus tard, au début du XX^{ème} siècle, l'arbre fut abattu, et on établit une fontaine pour le village, aujourd'hui disparue également. Les seules traces restant de ce château sont ces arches pour qui connaît l'histoire, et les mentions dans les actes historiques, la *monographie des villes et villages de France* et l'ouvrage de F. Burdeyron. Au-delà de ça, il a corps et biens disparu des mémoires et du paysage... Il n'est d'ailleurs mentionné dans aucun des ouvrages consacrés aux châteaux historiques de la région.

Il est possible de retracer la possession de ce château et de la seigneurie qui en découle jusqu'au XIV^{ème} siècle environ. Elle était inféodée à ce moment-là à Noble Henry de Manessy, qui possédait également le patronage de la Chapelle Saint-Antoine, dans l'église de Vanzy (1414)³⁵. Son descendant, Jean de Manessy³⁶, épousa Yolande de Gingins, et décéda sans postérité. Cette dernière se remaria avec Etienne de la Mare, syndic de Genève, en juillet 1517, lui passant par ce biais-là les titres et la possession de la seigneurie de son défunt époux.

Au vu de la proximité des deux châteaux, on peut imaginer non sans peine qu'il ait pu exister des rivalités et autres désagréments entre deux puissantes familles nobles devant faire cohabiter leurs seigneuries respectives, qui devaient se recouper un peu, sur un même territoire si réduit. Et effectivement, dans le nobiliaire de Foras, on apprend que le 18 juin 1550, Etienne de la Mare passa un accord avec François-Philibert de la Fléchère, relatif aux limites de la seigneurie de Vanzy.

Etienne de la Mare décéda sans enfants le 10 avril 1559³⁷. Aucun document ne semble expliquer ce qu'il advint de la seigneurie et du château, jusqu'à ce qu'on la retrouve possédée par Noble François de Loche, vers 1612. Burdeyron émet l'hypothèse qu'il en aurait hérité. Les auteurs de la *monographie des villes et villages de France* suggèrent que le fief laissé en déshérence est certainement revenu à la maison de Genevois-Nemours, puis à la maison de Savoie, avant d'être vendu, et acheté par les de Loche. Hypothèse de l'achat potentiellement confirmé par Foras dans son nobiliaire, qui écrit à propos de François de Loche qu'il "*acheta la maison (et biens) de Vanzy. Quittance de laods du 8 avril 1612 par N^e et P^t Henri de la Fléchère.*"

Le nobiliaire de Foras fournit une autre information pouvant indiquer l'état des relations entre les deux familles nobles se partageant les seigneuries de Vanzy : il est dit à propos de Claude-Balthazard de Loche³⁸ que "*de 1639 à 1651, il plaida contre les N^{es} de la Fléchère*". Puis qu'Henri de la Fléchère aurait posé une requête au Sénat³⁹ contre lui, au prétexte que "*Loche habitait au lieu de Trauttanes par acquis et non par succession, et qu'il trouble la Fléchère dans une possession de 400 ans, voulant prendre la préséance sur la Fléchère, qui demande à être mis hors de pairs avec lesdits de Loche*". Requête qui pourrait donc confirmer l'hypothèse de Foras et des auteurs de la monographie (achat) au sujet de l'entrée en possession des de Loche, au détriment de celle de Burdeyron (héritage).

³⁴ Informations orales transmises par Mme Boesch, actuelle propriétaire du château, qui l'a acheté à ce dénommé Héritier en 1961.

³⁵ Information fournie par le livre de Louis Binz transcrivant les visites pastorales du diocèse de Genève en 1411 et 1414 (voir bibliographie).

³⁶ Les pages dédiées dans le *nobiliaire et armorial de l'ancien Duché de Savoie*, de Foras, n'étant pas disponibles, je ne saurais indiquer la filiation exacte.

³⁷ Source : *Nobiliaire et Armorial de l'Ancien Duché de Savoie*, Foras

³⁸ Fils de François de Loche au-dessus mentionné. Voir tableau généalogique de la famille de Loche de Vanzy en annexe.

³⁹ Le temps manque pour aller chercher cette requête aux AD, mais c'est définitivement une suite à donner pour en savoir plus sur ces deux seigneuries.

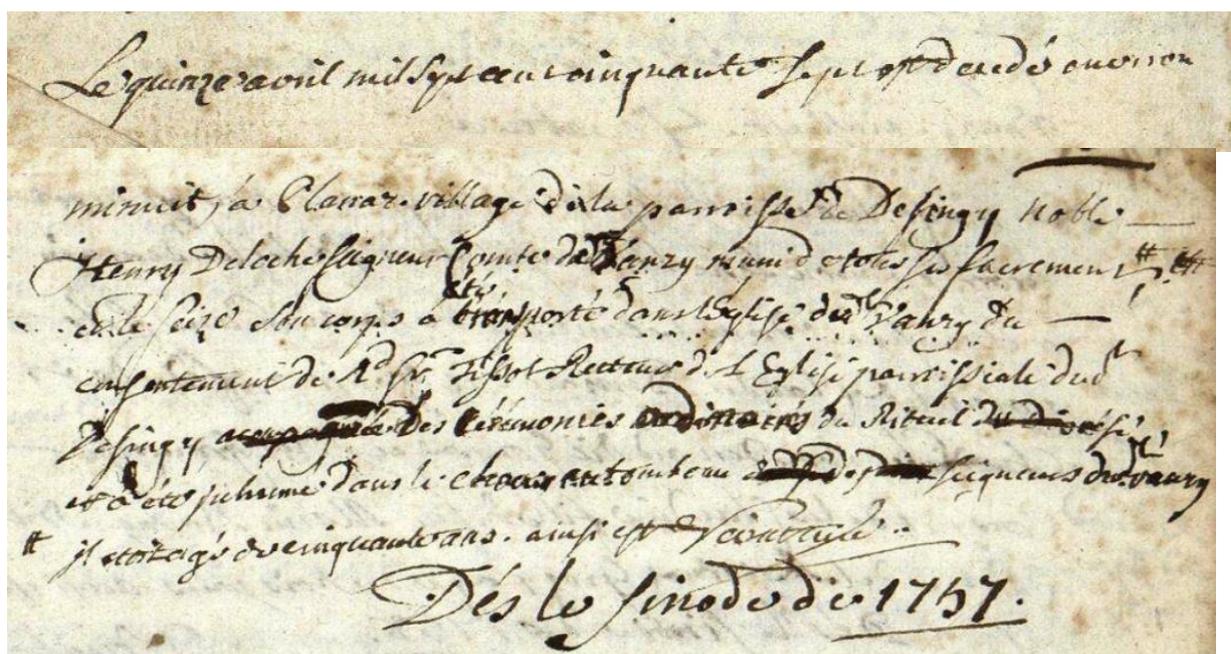
Par lettres patentes du 8 août et du 10 septembre 1681, la Seigneurie de Vanzy fut érigé en Comté dont Claude-Balthazard de Loche fut le premier Comte. C'est Etienne-Baptiste de Sauvage, épouse de Claude-Balthazard, qui assura l'administration du fief après le décès de celui-ci, vers 1700, en attendant que leur fils Charles-Bernard, puisse prendre la suite.

Celui-ci semble établir son premier acte en tant que Comte de Vanzy en 1716, en admodiant ses terres pour une durée de 9 ans à Marin David⁴⁰. En 1722 il alberge à perpétuité des terres qu'il détenait sur Eloise (paroisse voisine alors incluse dans le Comté de Vanzy) aux frères Joseph et Marin Caddet dit Bovagne⁴¹. En 1723, il leur acense et afferme⁴² la totalité de ses biens sur Vanzy pour un bail de six ans, les établissant ainsi en sa demeure en leur donnant droit de « gouverner et gérer [...les biens ...] en bon père de famille », moyennant 256 livres de cens annuel. L'année suivante, il alberge de la même façon à Jean-Baptiste Caddet, une pièce de teppes⁴³. En 1730, dans les registres notariés, on retrouve Joseph Caddet, châtelain des lieux Vanzy pour le compte du Comte.

Après Charles-Bernard de Loche, ce sont quatre générations qui se succèdent au titre de Comte de Vanzy :

- Henri, dont j'ai retrouvé l'acte de Sépulture à Vanzy en 1757⁴⁴, qui est bien dit Comte de Vanzy,
- Charles-François, son potentiel fils d'après le nobiliaire de Foras, marié en 1772, décédé avant 1816,
- François-Eugène, né à Moûtiers en Tarentaise, porté émigré en l'an X, marié en 1816,
- le dernier Comte de Vanzy, Julien de Loche, né en 1824, Capitaine au 2^{ème} régiment de la Brigade de Savoie, décédé en Crimée en 1855. Avec lui (et certainement un peu la Révolution) s'éteignit le Comté de Vanzy.

On sait par un courrier de Jean-Victor Mermier, publié dans ses travaux par François Burdeyron, que ce troisième château, était déjà détruit de longue date en 1866.



Le quinze avril mil sept cent cinquante sept est décédé environ minuit, à Claraz village de la paroisse de Desingy, noble Henry Deloche, Seigneur Comte de Vanzy, muni de tous les sacrements, # # et le seize son corps a été transporté dans l'église dud(i)t Vanzy, du

consentement de R(évéré)nd Sr Tissot recteur de l'église paroissiale dud(i)t Desingy, accompagn[é] rayé] des cérémonies ordinaires du rituel du diocèse [rayé] et a été inhumé dans le [illisible] tombeau des seigneurs dud(i)t Vanzy # il était âgé de cinquante ans, ainsi est, Veirat, curé.

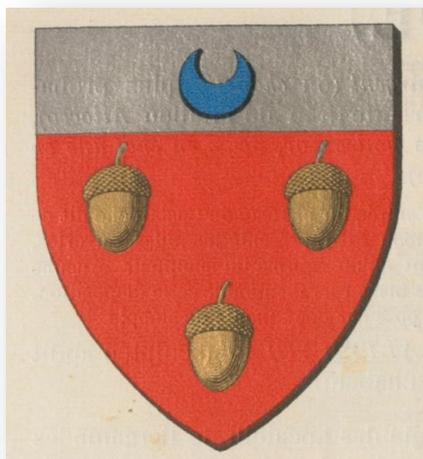
⁴⁰ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 679 - 1716-1722 - image 170

⁴¹ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 685 - 1722-1723 - image 380

⁴² AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 686 - 1723-1724 - image 124

⁴³ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 687 - 1723-1725 - image 546

⁴⁴ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760



Blason de la famille de Loche :

De gueules à trois glands d'or, au chef d'argent au croissant d'azur

En guise de conclusion sur les châteaux :

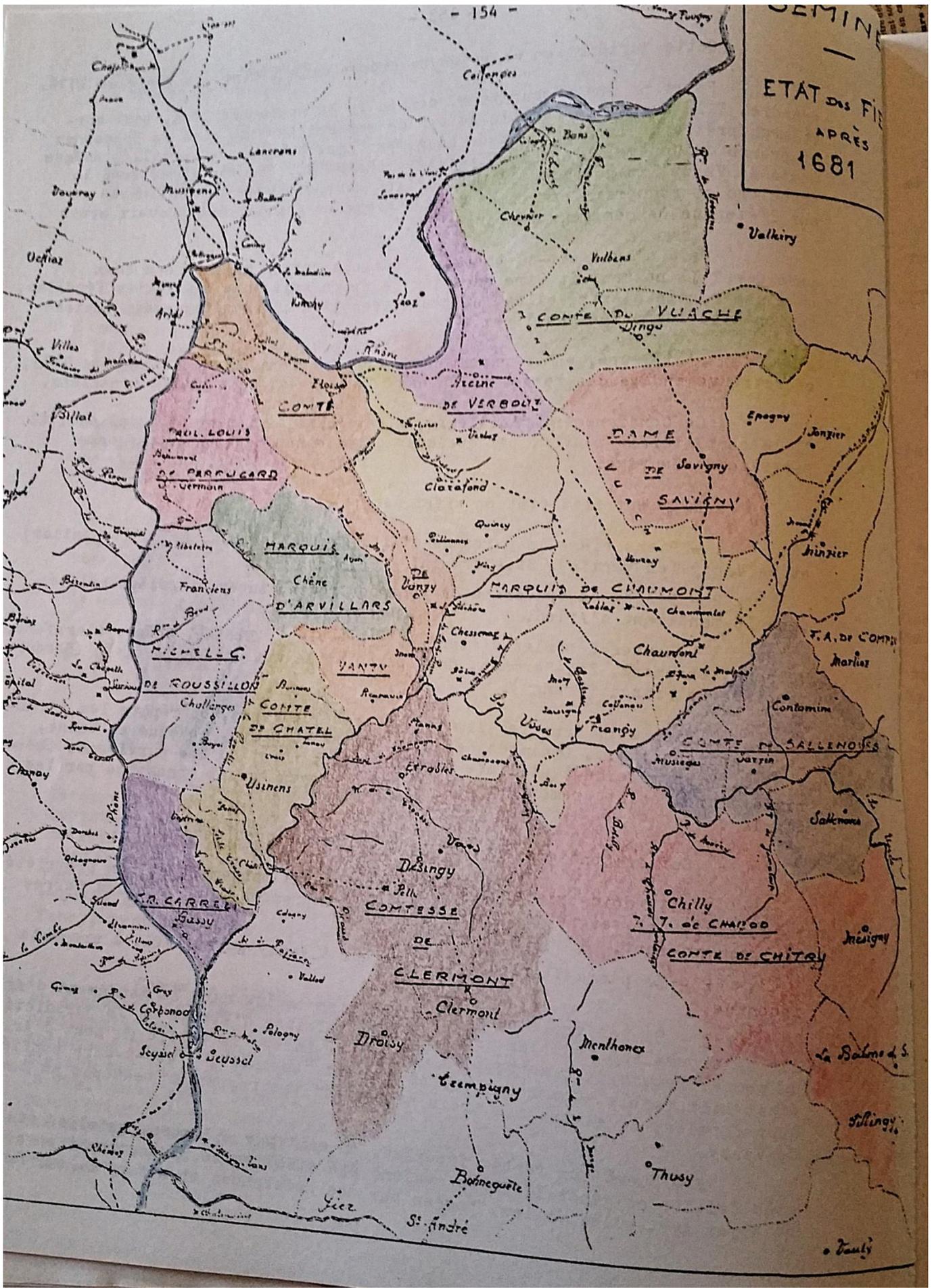
F. Burdeyron note ceci à propos de la juridiction de la paroisse de Vanzy : « À l'état des fiefs de 1772, les d'Arvillard accusent la juridiction sur la seigneurie de la Fléchère et la paroisse de Vanzy. Comme les de Loche confessent, en même temps, cette même juridiction, on peut penser que les d'Arvillard pour leur château et leurs terres de Vanzy, ne dépendaient pas du Comte de Vanzy. »⁴⁵

Les trois seigneuries (les deux de Vanzy, et celle de Mons) appartenaient à la base à la famille d'Arlod, tenues des Comtes du Genevois, et deux d'entre elles ont subsisté jusqu'à la Révolution, celle de Mons ayant été absorbée par les unions familiales pour le moment méconnues à cause de la lacune documentaire, avec les *de la Fléchère*.

En 1723, il n'y a déjà plus de « châtelain de Mons », mais un châtelain du Comté de Vanzy, s'occupant des paroisses de Vanzy et d'Eloise. Le notaire Veyrat a fait office d'intendant de la province/représentant du pouvoir pendant de longues années, pendant que les Caddet faisaient office de Châtelain comme on l'a vu.

La paroisse, finalement partagée en trois puis deux seigneuries, dont une érigée en Comté/Mandement, est devenue un état dans l'Etat, quelque peu indépendant, mais qui n'avait pas intérêt ni prétention à le devenir vraiment vu sa taille... Quoiqu'on ait vu et encore aujourd'hui, des états de taille toute aussi modeste perdurer malgré tout.

⁴⁵ Clarafond, une paroisse parmi d'autres, Familles nobles de Clarafond-Arcine - Tome V, François Burdeyron et Hélène Tossian



« La Semine - Etat des fiefs après 1681 », carte tirée du livre de F. Burdeyron et H. Tossan

4) La Paroisse de Vanzy

La Paroisse Saint-Etienne de Vanzy, serait donc, ainsi qu'évoqué plus haut, de constitution Sanclaudienne. Elle était déjà en 1414 sous le patronage du prieuré médiéval de Chêne-en-Semine, construit en 1108. Son patron, Saint-Etienne, avait sa fête le 26 décembre, puis celle-ci fut déplacée 3 août par les autorités religieuses⁴⁶.

Initialement « indépendante », les limites de la paroisse de Vanzy correspondaient aux limites du village. Les prêtres étaient résidents, logeaient sur place, étaient maîtres de leur cure, et la paroisse possédait depuis 1654 un vicaire régent, chargé de faire la classe aux enfants du village dans la maison consacrée, fondée par Anne-Françoise de la Fléchère. Celle-ci, dans un acte du 21 janvier 1654, dédiait en effet une importante somme d'argent (2000 ducats) au traitement du vicaire, pour qu'il se charge de l'instruction, d'aider le prêtre, et en sus de célébrer une messe hebdomadaire dans son château de la Fléchère.

Cette « indépendance » dura jusqu'en 1975, quand la paroisse est devenue dépendante de la paroisse de Frangy : le curé de Frangy devint alors responsable, même si le curé de Vanzy, Mr Tissot, est resté résident et « administrateur » de celle-ci. En 1977, le rattachement change, et il est décidé de rattacher la paroisse de Vanzy avec celle de Clarafond : Francis Vacherand, curé de ce lieu, devient responsable.

De 1990 à 2004, Clarafond-Arcine (les 2 villages ont fusionné), Vanzy et Chessenz, se partagent un seul curé pour les 3 paroisses. En 2004, une refonte des cartes paroissiales change le paysage religieux existant depuis les temps médiévaux, et intègre Vanzy à la nouvelle paroisse unique « Saint-Jacques-Val-des-Usses », basée à Frangy.

Les chapelles et biens de la paroisse

La table des Numéros suivis du cadastre Sarde nous indique qu'en 1730, il y avait trois chapelles⁴⁷ tenant des biens sur le territoire de la paroisse :

- La chapelle Saint-Jean-Baptiste, possédant quatre parcelles, composées d'une vigne, un champ et deux prés,
- La chapelle Notre-Dame-de-Compassion, possédant deux parcelles de vignes,
- La chapelle de la Fléchère, tenant une parcelle de pré.

La visite pastorale du 13 juin 1414⁴⁸ effectuée par le prince Evêque de Genève Jean de Bertrand, nous informe qu'à l'époque, elles n'étaient que deux : Saint-Jean-Baptiste, fondée par Humbert de Mons, et Saint-Antoine, fondée par Henry de Manessy comme nous l'avons écrit dans la partie précédente. Il est précisé dans cette visite que ces deux chapelles sont illégalement détenues par Jean Sautier, curé de Bernex ne résidant pas en son église : il semblerait que le droit interdisait qu'un même recteur possède deux bénéfices dans une même église. En 1411, lors de la visite pastorale précédente, il ne possédait que le titre de la Chapelle Saint-Antoine.

Gonthier & Tissot dans leur monographie nous indiquent que les Nobles de la Fléchère en fondèrent une troisième plus tardivement sans préciser de date ni de source, appelée Notre-Dame-de-Pitié. Celle-ci pourrait soit correspondre à Notre-Dame-de-Compassion, soit à la chapelle dite « *de la Fléchère* » dans le cadastre de 1730... Dans la visite pastorale de Saint-François de Sales, en 1607, transcrite par Rebord⁴⁹, on trouve mentionnées nos trois chapelles :

- Saint-Jean-Baptiste, qui cette fois est dite « *de la nomination du Seigneur Delechaux* »,
- Saint-Antoine, toujours de la nomination des de Manessy,
- Notre-Dame, « *de la présentation* » de Noble Etienne d'Arlod, Seigneur de Picaraisin, dite « *vacante depuis longtemps* » : quel sens donner à ce longtemps ?

⁴⁶ Archives Diocésaines d'Annecy - fond paroissial de Vanzy - 35 P 3 : On apprend par l'entremise de courriers que c'est "plusieurs années avant" 1884 que la municipalité a décidé du changement de date de la fête patronale de Saint-Etienne, passant du 26 décembre au 3 août "pour l'invention [des reliques] de Saint-Etienne" justifié par l'établissement d'une vogue.

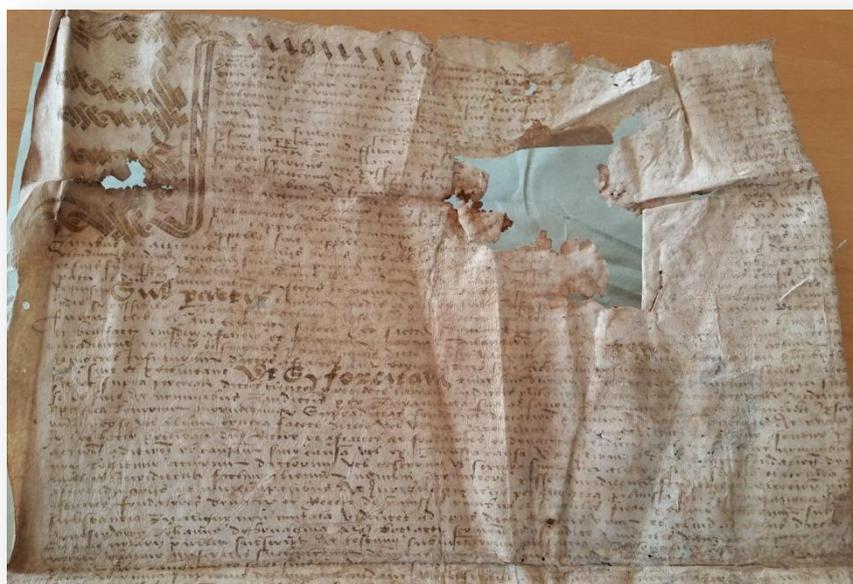
⁴⁷ AD74 - Vanzy - Tabelle Alfabétique - 1 C d 1766

⁴⁸ Les Visites Pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414) - Louis Binz

⁴⁹ Visites pastorales du diocèse de Genève-Annecy - Rebord

On pourrait éventuellement circonscrire la fondation de cette troisième chapelle entre 1414 et 1607. La réponse quant à la date de sa fondation et l'identité de ses patrons d'alors (les *d'Arlod* ? les *de la Fléchère* ? d'autres ?) pourrait éventuellement se trouver dans un document que les AD74 ont récupéré via un don privé en septembre 2016⁵⁰ : il s'agit sans conteste d'un acte de donation de terrains pour la fondation du revenu d'une chapelle à Vanzy. L'analyse de l'écriture semble indiquer que cette transaction daterait du XV^{ème} siècle.

Malheureusement, ce document, tout en latin, est en bien fort mauvais état, rendant quasi impossible l'étude de son contenu. Les archivistes ont donc décidé suite à ma visite qu'à partir de maintenant, le document serait incommunicable tant qu'il n'aura pas été restauré. Une étude à minima pour un œil exercé à la paléographie latine du XV^{ème} pourrait être envisagée sur les photographies que j'ai pu en faire...



*Document 1 J 1441,
donation de terrain
pour la fondation d'une
chapelle à Vanzy*

Notons également, que dans le tabellion de Chaumont, il se trouve en 1725 un acte de fondation de revenu pour le retour d'une chapelle⁵¹ : Notre-Dame-de-Compassion. Jean-Claude la Ravoire, habitant de Vanzy, y est dit souhaitant accomplir et exaucer le vœu pieux de feu Claude Louys la Ravoire son oncle. Ainsi il relâche par titre de fondation au Révérend Pierre Gros, alors vicaire de Vanzy depuis 1723, une pièce de teppes et buissons en friche que ledit révérend a déjà commencé à planter de vignes. Pierre Gros est ainsi nommé recteur de la chapelle Notre-Dame-de-Compassion.

En allant plus loin et en explorant le registre des transports et le journalier du cadastre, on retrouve... Quatre chapelles ! Saint-Antoine qui n'apparaissait pas dans la tablelle originelle obtient une colonne créée le 10 juin 1772, date à laquelle elle est chargée de la cote de taille de la parcelle N°189, pièce de vigne, qui avait été portée sous la cote personnelle de l'ancien recteur, Pierre Groz.

Concernant la Cure, le cadastre Sarde nous indique qu'en 1730, celle-ci possède en propre dix-huit parcelles au cadastre, comprenant l'église et le cimetière, une maison et son jardin, deux parcelles de pâturages, deux de prés, trois de vignes et six de champs. On peut retracer trois de ces biens grâce aux archives diocésaines, qui comblent la lacune des registres du Tabellion avant 1697 grâce à leur fond⁵² : en 1669, le révérend Claude Sylvestre, vicaire de Vanzy dès 1654, acquière auprès de Jacques Lombard et son frère, fils de feu Etienne Lombard, une pièce de « *terre et vignes jointes ensemble* » ainsi qu'une autre pièce de vignes, moyennant 300 Florins monnaie de Savoye. Le même vicaire renouvelle ses opérations foncières en 1678, en achetant une nouvelle pièce de vigne aux frères Gex contre 84 florins monnaie de Savoye.

⁵⁰ AD74 - 1 J 1441 - Pièces isolées d'origine privées

⁵¹ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 688 - 1725-1726 - image 414 - acte en date du 27 mai 1725.

⁵² Archives Diocésaines d'Annecy - fond paroissial de Vanzy - 35 P 3

Il est à noter d'ailleurs que ce fond paroissial détenu aux archives diocésaines présente en plus de ces documents relatifs aux acquis paroissiaux, des contrats dotaux et autres acquis et quittances, que l'on retrouve précisément résumés dans la longue description des biens de l'inventaire après décès de Pierre Caddet dit Bovagne en 1724⁵³. Comment les papiers de feu Pierre Caddet, conservés dans le coffre de sa maison en 1724 et passés sous la gérance de son frère Benoît qui assurait alors la tutelle de Pierre Joseph, fils du décédé, se sont retrouvés dans les effets de la cure ?

Nous pouvons formuler une hypothèse viable au vu des divers actes retrouvés dans le Tabellion de Chaumont concernant cette grande famille Caddet de Bovagne : Pierre et Benoît susmentionnés sont en effet les petits-cousins de Joseph, Marin et Jean-Baptiste Caddet, cités dans la section précédente, et établis comme *albergataires* et châtelain du Comte de Vanzy. Château dudit Comte sis face à l'église, dont l'emplacement deviendra certainement propriété de la cure de Vanzy une fois le château tombé en ruine, étant donné que lorsque mon grand-père était enfant, cet emplacement était devenu le jardin de la cure depuis déjà fort longtemps, comme nous l'avons précisé dans la partie consacrée... Il conviendrait plus tard de prendre le temps d'explorer plus précisément la piste pour pouvoir valider ou non l'hypothèse, notamment via les différents cadastres existants au fil des siècles.

Les biens de la cure et des quatre chapelles sont saisis et vendus sous la Révolution : le livre des transports nous indique que les cinq cotes les concernant sont "*réduites à néant*" : les 16 et 19 floréal 4, les Cadet rachètent les terrains de la chapelle Notre-Dame-de-Compassion et une partie de ceux de la cure. À la même date, Claude Marie Barrut rachète ceux de la chapelle Saint-Antoine. Le 14 vendémiaire 6, c'est Claude-François Bastian qui rachète ceux de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, et d'autres terrains appartenant à la cure. Il continuera son acquisition progressive d'une bonne partie des parcelles de la paroisse le 4 floréal 10 avec la parcelle N°1708 anciennement à la cure, puis avec tous les biens inscrits à la cote de la chapelle de la Fléchère le 8 pluviôse 11. Pierre Charvaz et François Girard se partageront en l'an 6 les trois parcelles qu'il restait encore sous la cote de la cure.

Histoires des desservants de la paroisse...

De nombreux prêtres, depuis 1411, et vicaires, depuis 1654, se sont succédés dans la commune. Rebord dans son dictionnaire du clergé⁵⁴ nous en donne une liste exhaustive à partir de 1443 :

Année	Curé à Vanzy	Année	Curé à Vanzy
1443	Pierre Boesi	1803	J. Vacherand
1481	Etienne Dunand	1806	Georges Morel
1483	J. de Villario (de Lyon)	1814	Maurice Chenal
1517	J. d'Estanche	1816	Joseph Chypre
1546	Amédée de la Croix	1865	Jean-Marie Sallaz
1581	J. Cheneval	1868	Léger Fol
1589	Humbert Curton	1883	François Chavanne
1595	Claude de Lachenal & Claude Héritier	1887	Jean-François Marie Bussat
1626	Mathieu Héritier	1888	Jean-Baptiste Berlioz
1631	Jacques Pâris	1889	Emmanuel Huissoud
1640	Guichard Carron	1902	Claudius Puthod
1641	Benoît de Collonges	1925	Joseph Lachat
1651	Jacques Buffet	1932	R. Bouvard
1675	Etienne Bizet & L. Astruz	1934	Louis Desbiolles
1697	J. Bertrand	1937	François Henry
1733	Louis Veyrat*	1941	Barnabé Chevally
1769	François André Julliard	1950	André Chappaz
1791	Joseph Carrier	1960	Jean-Baptiste Tissot

Année	Vicaire à Vanzy
1654	Claude Sylvestre
1718	Michel Gallay**
1723	Pierre Groz*
1760	Jacques Groz
1792	François Rey
1849	Basile Pâris
1850	François Parenthoux
1853	Charles-Henry Matringes & Jean-Baptiste Mudry
1854	Antoine Vuichard
1876	Michel François Reydet & Claude Aimé Robert
1878	Charles-Eugène Vigny

* : De tous ces desservants, seuls le curé Louis Veyrat, et le vicaire Pierre Gros sont des enfants du pays. La lacune d'acte avant 1733 ne nous permet pas de retrouver leur date de naissance à Vanzy, mais le dictionnaire du clergé nous permet de savoir que Pierre Groz y aura tout de même passé l'intégralité de sa carrière. Ordonné prêtre en

⁵³ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 687 - 1723-1725 - folio 347

⁵⁴ Dictionnaire du clergé Séculier et régulier du Diocèse de Genève-Annecy, A-G et H-Z, Rebord, 1920

1711, il passe vicaire régulier du lieu en 1723, et y décèdera âgé de 81 ans, le 13 septembre 1760, d'une « *violente attaque d'apoplexie après 3 ans de paralysie* »⁵⁵. Il fut sépulturé dans la Chapelle Notre-Dame-de-Compassion dont il était recteur. Louis Veyrat est lui, ordonné prêtre en 1714. Il commencera son office à Lovagny et Chavanod, avant de permuter en 1733 avec Vanzy, où il terminera sa carrière comme archiprêtre de la Basse-Semine. Le dernier acte de sa main date de décembre 1768, et l'on constate une certaine dégradation de son écriture. Sans pour autant que l'on trouve son acte de décès sur la commune, les actes suivants sont écrits alternativement par le curé Julliard, et le (second) vicaire Groz. Il est à noter que les registres BMS de la paroisse de Vanzy n'ont donc été retrouvés qu'à partir de 1733. Et coïncidence ? Le tout premier acte ouvrant ces registres est en date du 12 janvier 1733⁵⁶ : celui du décès du curé précédent, le révérend Jean Bertrand, décédé à l'âge de 90 ans, inscrit par le curé Veyrat... Les registres ont-ils été tenus par le curé Bertrand ? Le contraire semblerait étonnant. Les a-t-il perdus ? Les successeurs les ont-ils perdus ?

** : Michel Gallay, prêtre vicaire perpétuel à Vanzy et chapelain de la Fléchère, laissera quant à lui un testament en septembre 1712⁵⁷ rédigé de la main du notaire Veyrat, dans lequel il lègue, entre autres héritiers, au prêtre successeur, les prés achetés par ses soins auprès d'une dénommée Jeanne-Françoise Pourraz, en échange de quoi, il le somme de faire sonner l'Angelus tous les jours à midi. Le reste de ses biens sera partagé entre ses deux frères, à l'exception de ses livres, qu'il souhaite léguer à l'archiprêtre. Son décès doit intervenir avant 1733 car il n'apparaît pas dans les BMS disponibles pour la paroisse de Vanzy, mais après 1718 puisque Rebord le cite comme vicaire à cette date-là dans son dictionnaire.

Les transcriptions des visites pastorales de 1411 et 1414⁵⁸ nous permettent de compléter à minima la liste de Rebord, puisqu'elles nous apprennent qu'à cette époque, le curé de Vanzy est nommé Thibaud Juge, âgé d'environ 50 ans, dument muni du titre de possession de l'église, porté sur la boisson, « *habitué à soutenir une sentence d'excommunication* » et gouvernant « *bien mal son église* ». L'évêque lui impose en 1411 le susnommé Jean Sautier, curé de Bernex et Chapelain de Saint-Antoine à Vanzy, afin de le corriger. Cela ne semblait guère judicieux, puisque trois ans plus tard, on rapporte dans ces mêmes transcriptions que Jean Sautier (en plus de cumuler les bénéfices des chapelles), est accusé de faire du commerce, et « *de se livrer à d'autres affaires profanes* ». Il aurait même porté violemment la main sur un clerc l'année précédente, sans avoir fait acte de repentance par la suite.

En 1414, il est écrit que Thibaud Juge est assisté d'un prêtre auxiliaire français souffrant des mêmes excès que lui au niveau de sa passion pour le bon vin, et l'évêque lui donne alors quinze jours pour s'en débarrasser et trouver un auxiliaire plus honnête.

Thibaud Juge et son collègue Jean Sautier semblent être les premiers d'une petite lignée de prêtres ayant laissé des traces cocasses, ou tristes, dans l'histoire de la paroisse.

Les prêtres et la Révolution

Sous la Révolution, c'est le prêtre Joseph Carrier qui remplace le curé Julliard après son décès en février 1791⁵⁹. Carrier, ordonné prêtre en 1771, arrive à Vanzy vingt ans plus tard, dans une Savoie à l'aube de l'annexion révolutionnaire française et de son anticléricalisme croissant. En 1792 les troupes révolutionnaires françaises pénètrent la Savoie, et durant l'année qui suit, nombre d'émeutes et révoltes de Savoyards vont émailler l'histoire d'exécutions sanglantes pour ceux qui osent s'élever contre le mouvement révolutionnaire. On parle même de la « guerre de Thônes » en 1793, pour décrire à quel point les combats furent rudes en certains endroits, à cause de la fougue développée par certains Jacobites convaincus comme Jean-Marie Poidebard⁶⁰, pour casser l'insurrection des paysans.

À ce moment-là, les prêtres sont sommés de faire un choix : prêter serment sur la constitution civile, ou être considérés comme « insermentés », donc rebelles, et partir en exil ou fuir. Henri Manabrèa dans son ouvrage⁶¹ dénombre 77 prêtres ayant prêté serment, contre 47 réfractaires, dont l'évêque. Et Victor Flour de Saint-Genis

⁵⁵ AD74 - Vanzy - E Dépôt 291 / GG1 - image 241 ou E Dépôt 291 / GG2 - image 1

⁵⁶ AD74 - Vanzy - E Dépôt 291 / GG1 - image 165

⁵⁷ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 675 - 1712-1713 - image 454

⁵⁸ Les Visites Pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414) - Louis Binz

⁵⁹ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG2 - 1760-1794 - image 115

⁶⁰ Voir mémoire de Georges Chareyre - "*Les Poidebard, moliniers et filleurs de soye*"

⁶¹ Histoire de la Savoie - Henri Manabrèa

mentionne une liste des émigrés savoyards comportant les noms de 1030 membres du clergé savoyards en 1794⁶². Quand le prêtre de Sevrier choisit l'opposition et la révolte, qui le pousse à l'exil et une vie clandestine pendant plusieurs mois⁶³, Carrier, lui, accepte tout comme son collègue de Chessenaz, de prêter le 1^{er} Serment et exercera le culte schismatique à Vanzy, et à Clarafond, en remplacement de Jean-Baptiste Rochet, qui lui, a préféré émigrer⁶⁴.

Cependant, Carrier semble changer d'orientation quant aux motivations l'ayant poussé à prêter ce premier serment, puisqu'un an plus tard, en 1794, il refuse de prêter le second serment. Il est donc sommé par Albitte de renoncer à ses fonctions, et est incarcéré dans les geôles de Carouge pour avoir refusé d'abjurer sa foi. Il s'en sortira quand même sans trop de dommages, puisqu'on le retrouvera en 1803 en tant que prêtre commissionné à la paroisse de Vanchy, dans l'Ain, à quelques kilomètres de Vanzy.

Son successeur semble ne pas apprécier la façon dont Carrier avait tenu ses registres, puisqu'on trouve en 1804 dans les registres ce commentaire de sa part :

Je soussigné déclare avoir rendu un service
à la commune de Vanzy en copiant tous les susd(its)
actes sur un cayer mal écrit et mal en règle
de M^e Carrier cy-devant curé, lequel cayer ne
pas servir de monument à la postérité. En foi
de quoi le 28. Oct. de l'an 1804. ou soit
le 6 Brumaire de l'an 13 de la Répub. franç.
Jean Vacherand recteur
actuel de Vanzy.

*Je soussigné déclare avoir rendu un service
à la commune de Vanzy en copiant tous les susd(its)
actes sur un cayer mal écrit et mal en règle
de M^e Carrier cy-devant curé, lequel cayer ne
pas servir de monument à la postérité. En foi
de quoi, le 28 (octobre) de l'an 1804, ou soit
le 6 Brumaire de l'an 13 de la République fran(çaise)
Jean Vacherand recteur
actuel de Vanzy*

Les prêtres et l'éducation après l'annexion française

Le prêtre Joseph Chypre décède à Vanzy le 22 avril 1865⁶⁵. Né en 1784 à Clarafond, il est ordonné prêtre en 1811, et exerce d'abord à Compesières, puis Viry, avant d'arriver à Vanzy en 1816 et d'y passer le restant de sa carrière. Le dictionnaire du clergé de Rebord nous apprend qu'en 1839 et 1862, il procède à des legs pour la fabrique de Vanzy : il laisse par testament olographe du 25 janvier 1862⁶⁶ une parcelle de vigne de plus d'un hectare estimé à 400 francs dont les revenus sont censés servir à établir et entretenir deux religieuses, qui auront pour fonction de veiller à l'enseignement et l'éducation des filles.

Ce leg ne semble pas plaire à l'un des potentiels héritiers « lésé » en quelque sorte par le bien donné à la commune, puisqu'une plainte/observation a dû être déposée, et que l'on retrouve aux archives paroissiales⁶⁷ la résultante : par décret du 21 décembre 1875, le ministre de l'instruction publique et des cultes pour le Président de la République Mac Mahon, autorise pour le conseil de fabrique et le maire de Vanzy, l'acceptation du bien aux clauses et

⁶² Histoire de Savoie - Victor Flour de Saint-Genis

⁶³ Sevrier, des origines à la Seconde Guerre mondiale. Six mille ans d'histoire rurale - Gérard Détraz

⁶⁴ Le diocèse de Genève (partie Savoie) pendant la Révolution Française - Joseph Marie Lavanchy

⁶⁵ AD74 - Vanzy- 4 E 4106 - 1861-1919 - image 61

⁶⁶ Cité par Gonthier & Tissot dans leur courte monographie de la commune. Il pourra être recherché dans les Tables des Testaments instaurées dès l'annexion de 1860 par la suite pour vérification de l'information.

⁶⁷ Archives diocésaines - Archives paroissiales de Vanzy - 35 P 5

conditions imposées par le testament du prêtre⁶⁸. Sachant que d'après Gonthier & Tissot, les deux religieuses, sœurs de la Croix, sont entrées en fonction en 1866 et ont exercé jusqu'en 1882 selon les volontés du Révérend Chypre, en dirigeant ce qui était nommé une "école spéciale" pour filles. Il est dit que ces religieuses furent "renvoyées" par le maire, et qu'elles allèrent alors ouvrir une "école libre" (= privée) dans le château de la Fléchère qui les accueillit. Combien de temps y restèrent-elles ?

On apprend dans un rapport à l'inspecteur d'académie daté de 1888⁶⁹, qu'un premier projet de construction d'école avait été élaboré en 1882 par Mr Blandin, instituteur. Le village comptait alors en 1888, deux écoles spéciales non-mixtes, qui se partageaient la même salle de classe, séparée en deux, donc de taille non-adaptée. L'école des sœurs n'avaient donc pas dû rester bien longtemps au château... Les correspondances des archives paroissiales nous indiquent aussi qu'entre 1883 et 1890, le sauvetage de l'école libre pour filles, fut coûteux en temps et sacrifices pour les différents prêtres ; notamment pour le Révérend Huissoud qui écrit en 1890 à l'évêque que « *Cette année j'ai dû faire des dépenses assez considérables pour [...] l'école libre, qui faute de fonds, était à la veille de tomber* ».

Cette maison d'école qui n'était plus adaptée à la population incluait un appartement pour l'instituteur, et les locaux de la mairie. Le conseil municipal dès ce moment, envisage à nouveau la construction d'une « maison d'école » neuve qui comprendrait deux classes, une pour chaque sexe, et donc deux logements pour les instituteurs. Le projet prend du temps à aboutir, notamment à cause des nouveaux décrets concernant l'éducation dans les communes qui voient le jour. En effet, en cours d'élaboration du projet, une loi paraît, imposant aux communes de moins de 401 habitants l'interdiction d'écoles spéciales pour filles, et donc l'obligation « d'école mixte avec classe enfantine ». La commune, comptant 387 habitants en 1896, tombe sous le coup de cette loi et se voit contrainte de remédier au problème et de fermer l'école libre pour filles dès que possible.

En attendant la construction, l'école est provisoirement transférée entre 1899 et 1900 dans un bâtiment du hameau de Mons, appartenant au maire Charmot. Toutefois celui-ci décède en 1900 en cours de mandat, et l'avenir du bâtiment est incertain car susceptible d'être vendu rapidement, en plus d'être au fil des délibérations du conseil, décrit comme de plus en plus insalubre. Insalubre au point que les pères de famille se plaignent, font des pétitions, et vont même jusqu'à taper du point sur la table du préfet de Saint-Julien, déclarant que leurs enfants sont toujours malades à cause de l'humidité qui y règne.

Ce projet de construction d'école divise le conseil municipal et sème le trouble entre le maire et son adjoint. Deux clans s'affrontent : ceux pour la construction à neuf, et ceux qui prônent la rénovation de l'ancien presbytère pour le transformer en "école et mairie" et pour ne pas sortir l'école du chef-lieu. Ce sont les premiers qui finirent par avoir gain de cause. En 1903 un terrain est acheté, et finalement, à partir de 1906, la nouvelle maison d'école de la commune subventionnée à 80% par l'état voit le jour, au barycentre géographique de la commune, soit à 2 km du chef-lieu sur les hauteurs du hameau de Mons. Elle comprenait deux ailes avec deux salles de classe, deux logements pour les instituteurs à l'étage, et en son centre les locaux de la mairie, qui se sont ajoutés au projet en cours de route à partir de 1900. Ce bâtiment est toujours actuellement la mairie. Les deux logements sont devenus logements sociaux afin que la commune se mette en règle avec la loi du 13 décembre 2000 ; les espaces de classes sont maintenant occupés par la mairie suite à la fermeture de l'école (qui n'avait plus qu'une classe unique d'environ douze élèves de la maternelle au CM2), annexée à celle de Chessenaz dans les années 2000.

⁶⁸ AD74 - 4 O 1348 - voir les multiples communications entre les préfet, sous-préfet, conseil municipal, conseil de fabrique... Le fond y est entièrement consacré.

⁶⁹ AD74 - Vanzy - Archives communales - 2 O 2219 pr

De sombres histoires de cloches... et de dettes

En 1884, c'est le curé François Chavanne qui officie sur la commune. Né en 1840 à Orcier, il est ordonné prêtre en 1863, et prend son office en 1883 dans la paroisse de Vanzy après avoir exercé à la Vernaz. Il fut transféré en 1887 à Saint-Sigismond. Les archives paroissiales conservées au diocèse⁷⁰ nous livrent un dossier complet sur ses « prouesses » lors de son court passage dans ce pays.

On apprend par un courrier du préfet de Haute-Savoie à l'intention de l'évêque du diocèse, que la quiétude de la communauté a été troublée lors de la fête civile patronale. En effet il semblerait que le 3 août, le curé Chavanne se soit violemment opposé au garde-champêtre qui venait sonner les cloches sur demande du maire, alors que cela était « *l'usage dans la commune de sonner les cloches pour la fête patronale, aussi bien pour la partie civile que pour la partie religieuse* ». Le curé se déclare être la « *police des clochers* », et prétend que le maire aurait menacé le garde-champêtre d'être renvoyé s'il n'allait pas carillonner ; le maire et le garde-champêtre nient toute menace de l'un sur l'autre, et déclarent qu'il a toujours été d'usage de sonner les cloches pour les deux célébrations, religieuse comme civile. Les deux protagonistes s'en plaignent à leurs supérieurs hiérarchiques, préfet et évêque, qui en viennent à s'opposer également sur la question. Le préfet a finalement gain de cause, ainsi que le maire et son droit de sonner les cloches pour la fête patronale civile.

Le curé Chavanne est décrit par son homologue de Frangy comme un homme « *violent par caractère, il a des surexcitations que l'on peut croire produites par l'intempérance, ce qui n'est pas toujours vrai* ». Celui-ci avait découvert par ailleurs que Chavanne était criblé de dettes, et que malgré les arrangements pris par sa famille pour régler sa situation, il avait poursuivi « *ses dépenses exagérées* » par la suite, s'enfonçant dans une situation d'endettement sérieuse, à force d'emprunter des sommes aux banques de Frangy, d'Annecy, et même à ses paroissiens... « Emprunt » parfois d'un peu trop longue durée, comme en témoigne un courrier de novembre 1887⁷¹ du trésorier de la Fabrique, Mr Laplace, à l'intention du vicaire général, le sommant de faire prévenir Chavanne que les 200 francs qu'il avait emprunté en 1886 et devait rendre alors sous 15 jours étaient toujours dus, et qu'il en attendait un prompt remboursement malgré son départ de la paroisse...

La cohabitation entre ce prêtre et la communauté de Vanzy fut électrique durant les cinq années de son office tant ses interactions avec le conseil municipal et les habitants étaient tendues, et ce même dans ses relations de voisinage⁷². Par exemple en 1886, la veuve de Joseph-Benoît Cadet informe par courrier l'évêque de son procès intenté contre Chavanne, puisqu'il a décidé de bloquer un an auparavant l'écoulement des eaux venant de sa maison et passant par la cour de la cure, de sorte qu'à la fin de l'hiver, les bâtiments Cadet se trouvent inondés par les eaux qui ne s'évacuent plus. L'escalade fut rapide. Dès 1884, la commune décida de ne plus accorder de subventions au conseil de Fabrique tant que Chavanne était là : faute de traitement, après presque deux ans de patience, le cleric démissionna le 2 janvier 1886, et aucun autre ne voulu prendre la suite et officier gratuitement. On trouve également des courriers du préfet défendant le maire auprès de l'évêque, alors que le maire s'oppose à l'attribution de fonds pour les réparations de l'église tant que Chavanne serait en fonction. D'autant que Vanzy n'était pas la première paroisse où son attitude sema le trouble, comme on l'apprend dans un nouveau courrier du préfet à l'évêque en mai 1887 : « *Mr l'Abbé Chavanne, cela est malheureusement trop certain, a échoué à Vanzy comme précédemment déjà à la Vernaz, où il s'était attiré également l'antipathie générale* ». Un dernier courrier de l'évêque au curé possède comme titre « *Curé Chavanne, exhorté à quitter le diocèse* », et lui signifie les choses en ces mots : « *Votre présence à Vanzy est donc nuisible à l'esprit de la religion et à la foi des gens de cette paroisse et des environs* ».

Ainsi fut fait, le dictionnaire de Rebord nous apprend que Chavanne fut muté à Saint-Sigismond pour dix-huit mois, avant d'être envoyé dans le diocèse de Nice. Malheureusement, il ne dû pas modifier ses comportements, puisqu'en 1897, il est dit « *frappé de suspense par l'évêque d'Annecy* ».

⁷⁰ Archives diocésaines - Archives paroissiales de Vanzy - 35 P 5

⁷¹ AD74 - Vanzy - Archives Communales - 2 O 2220 pr

⁷² Archives diocésaines - Archives paroissiales de Vanzy - 35 P 5

Encore des cloches... et de la politique

Après lui, le curé Bussat réussit a priori à gagner la sympathie du village « *en faisant preuve de patience et de bienveillance* ». Le curé Chavanne parti, le conseil municipal débloqua les fonds nécessaires pour le conseil de Fabrique, et les réparations tant attendues de la cure et surtout de l'église et de son clocher furent enfin entreprises.

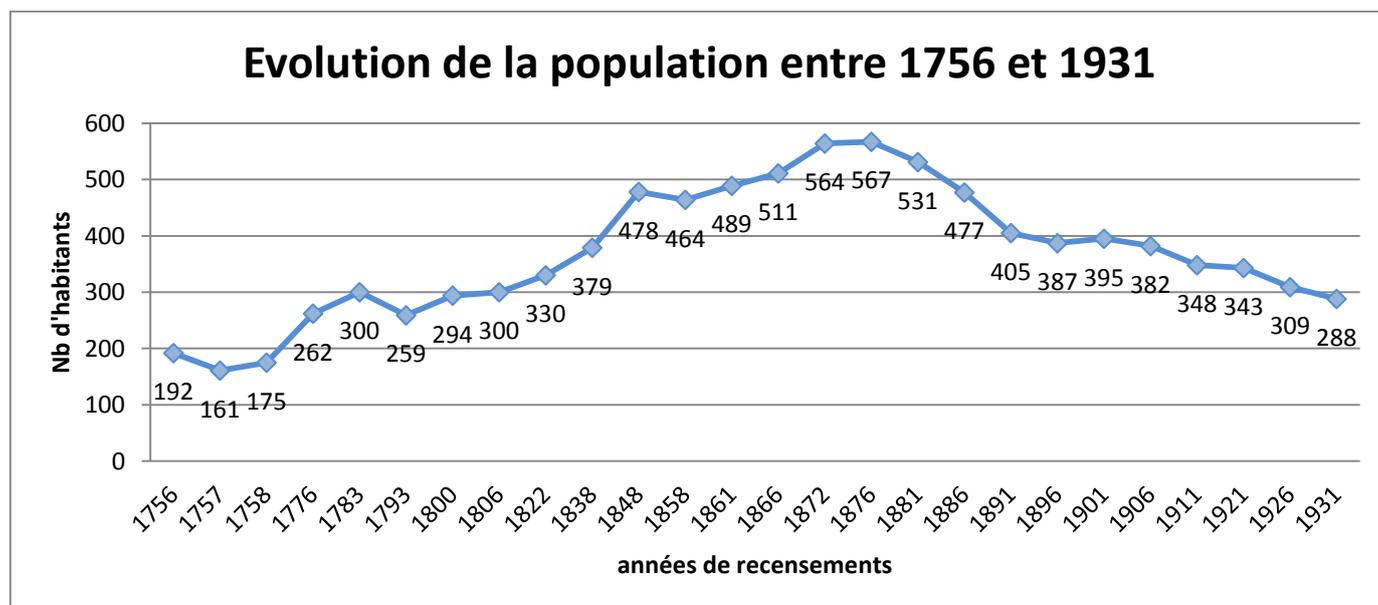
Mais après le décès rapide et certainement inattendu du révérend Bussat le 25 juillet 1888⁷³, alors âgé de seulement 40 ans, son successeur, l'abbé Berlioz, sembla plutôt suivre les traces de Chavanne et l'histoire se répète : de nouveau, l'usage des cloches par la municipalité pour les fêtes civiles du 14 juillet et du 3 août cause problème, de nouveau un curé agresse un garde-champêtre, mais cette fois-ci physiquement, puisque l'abbé Berlioz sera condamné à l'issue d'un procès pour « *voies de fait et violences légères* », à une amende de la valeur de deux journées de travail, soit trois francs. De nouveau, le préfet suggère à l'évêque qu'il pourrait être judicieux d'assigner l'abbé Berlioz en une autre résidence... Ou à défaut, de « *le rappeler au respect des lois et règlements* ».

L'abbé Huissoud, qui pris la suite, n'était pas en reste : d'après les courriers, il se mêlait un peu trop de la politique de la commune et de ses élections, attisait les rancœurs et oppositions, menant même à des rixes physiques et violentes entre villageois. En 1897, un comité d'habitants de Vanzy s'unit pour aller déposer plainte contre lui, l'accusant d'avoir divisé et manœuvré secrètement, attisant les colères et la haine entre les habitants, ne manquant pas d'utiliser sa chaire comme tribune politique. Ils écrivaient que l'abbé faisait montre de peu de respect à l'égard d'une grande partie des paroissiens n'étant pas de son avis politique, tout en proférant des insultes qui ne nécessitaient disaient-on, aucune mention nominative pour être tout de même comprises des intéressés. Le comité suppliait donc l'évêque d'intervenir, expliquant clairement qu'ils avaient déjà cessé d'aller à l'office paroissial, pour ne plus subir les insultes et la violence du prêtre et de ceux qui le soutiennent. La pétition est conclue de la sorte : « *Il ne faudrait pas pour un curé faire perdre la religion catholique et détourner de leurs devoirs religieux une bonne partie de cette paroisse, parce que tant que l'Abbé Huissoud restera à Vanzy, nous refusons de faire nos devoirs religieux, de fournir le pain bénit à l'église où nous ne voulons plus mettre les pieds* ». C'est sans équivoque !

⁷³ AD74 - Vanzy - 4 E 4106 - 1861-1919 - images 369-370

5) La population du village

Dans la transcription des visites pastorales de 1414 et 1607, il est dit que la paroisse de Vanz y est dotée respectivement de 50 puis de 30 feux. La baisse de plus d'un tiers de nombre des feux sur deux siècles de temps peut s'expliquer en partie par les multiples épidémies de peste ayant ravagé le pays à plusieurs reprises (1471, 1478, 1545, 1564, puis cinq fois entre 1567 et 1597). Nous possédons pour les années 1756, 1757 et 1758 des dénombrements des « majeurs de 5 ans »⁷⁴ ; pour l'année 1776, à la fois les majeurs de 5 ans et la population totale ; et à partir de 1783, des recensements de la population générale. Pour 1776, la différence n'est que de quatre individus : 258 personnes âgées de plus de 5 ans, contre 262 habitants au total...



Nombre d'habitants du village à chaque recensement

Contrairement à beaucoup de villages de France (comme Saint-Saturnin-les-Apt⁷⁵) et de Savoie où l'exode rural commença à vider les campagne dès avant 1836, on observe à Vanz y une évolution quasi constante de la population de 1758 à 1876, puis une baisse importante et durable de 1876 à 1931. Il est pertinent de noter que la baisse perdura jusqu'en 1980, où la commune est passée sous le seuil des 200 habitants. Une légère reprise semble avoir lieu depuis avec récupération d'une centaine d'habitants en presque 40 ans⁷⁶, certainement grâce à l'attractivité du bassin genevois.

En 1901, le maire explique la stagnation⁷⁷ de la population par le fait que celle-ci est "*majoritairement agricole, mais les jeunes gens quittent le pays*". Nous pouvons confirmer ce propos via l'étude des recensements⁷⁸.

Les recensements pour la commune sont disponibles en ligne de 1886 à 1911. Leur étude détaillée permet de tirer le tableau ci-après de la répartition des activités professionnelles dans la population active. En 1886, pour 477 habitants, on recense 202 actifs dont 133 cultivateurs, soit 66% de la population. En 1901 lors de l'explication du maire, ils n'étaient plus que 395 habitants, 166 actifs, dont 129 cultivateurs, soit 78% de la population du village. En 1886, on constate une forte présence douanière dans le village, nettement réduite par la suite.

⁷⁴ La population de la Savoie jusqu'en 1861 - Rousseau

⁷⁵ Voir mémoire d'Aurélié Peyron-Battu - "*Les Pons, une famille des Monts du Vaucluse*"

⁷⁶ Information moderne tirée de l'historique de l'évolution démographique de la population de Vanz y, disponible sur la page Wikipédia du village.

⁷⁷ AD74 - Vanz y - Archives Communales - 2 O 2219 pr

⁷⁸ AD74 - Vanz y - 6 M 396 - recensements de 1886 à 1911 disponibles pour la commune.

	1886	1891	1896	1901	1906	1911
Desservant	1	1	1	1	1	1
Cultivateur	133	147	120	129	122	113
Manœuvre	3	*	3	2	1	*
Ouvrier Agricole	*	*	5	*	*	*
Charpentier	5	5	4	2	3	3
Menuisier	*	*	1	*	*	*
Forgeron	1	2	1	3	2	5
Potier/tuilier	6	6	3	5	4	5
Maréchal	5	*	1	*	*	*
Maçon	1	1	*	2	1	*
Cantonnier	1	2	2	2	1	*
Garde-Champ	1	1	*	*	*	*
Charron	2	1	2	1	2	1
Meunier	*	1	1	1	1	*
Cuisinière	4	2	2	3	3	2
« Restaurant »	3	*	*	*	*	*
Cabaretier / Cafetier	*	*	2	2	*	*
Aubergiste	*	2	*	*	*	*
épicier	*	*	1	*	*	*
Boulangier	3	2	1	*	2	1
Fromager	*	2	2	*	3	*
Boucher	*	*	*	*	*	1
Marchand de vin	2	1	*	*	2	*
Fruiter	1	*	*	*	*	*
Fille de magasin	1	*	*	*	*	*
Modiste	1	*	1	*	*	*
Couturière	1	7	2	4	5	2
Tisseuse	1	*	*	*	*	*
Tailleur	3	*	*	*	1	*
Galochier/Cordonnier	1	*	*	*	*	1
Repasseuse	*	*	1	*	2	*
Chemisière	*	*	*	*	1	*
Marchand de chiffons	*	*	2	*	*	*
Instituteur/trice	3	4	3	4	2	2
« Propriétaire »/rentier	4	1	1	*	1	*
Employé des douanes	12	*	1	2	1	*
Négociant	1	1	*	1	1	3
Etudiant	1	*	*	*	*	*
Servante/domestique	1	1	2	*	*	*
Employé	*	*	1	*	*	*
Cocher / voiturier	*	1	1	*	*	2
Peintre	*	2	*	*	*	*
Tonnelier	*	*	*	1	*	*
Facteur	*	*	*	1	1	1
Camionneur	*	*	*	*	1	*
Court. En détail	*	*	*	*	1	*
Berger	*	*	*	*	*	3

Tableau de relevé des activités exercées dans la commune de 1886 à 1911

On n'observe donc que tardivement à Vanz y le déclin démographique habituellement observé dans les zones rurales au XIX^{ème}. Au contraire, jusqu'en 1876, le village semble être une réelle zone d'attractivité. Est-ce la vigne ? Les poteries/tuileries, installées dès 1772 pour lutter contre l'émigration des habitants⁷⁹ ? La proximité des frontières Françaises et Suisses, et a minima Italiennes ? Le dynamisme d'un village situé depuis l'antiquité au carrefour de grandes routes commerciales terrestres comme fluviales sillonnant la Savoie ? On note dans les registres NMD l'arrivée de nombreux "étrangers" au village, venus s'y installer pour travailler, puis qui s'y marient et restent. Mais entre 1876 et 1881 le déclin s'amorce finalement...

⁷⁹ AD74 - Intendance du Genevois - C 7 pièce 24 - voir plus loin paragraphe sur la migration

Le détail du recensement nous permet de repérer une entreprise qui fonctionne bien et emploie du monde : les poteries. Leur présence est attestée depuis au moins 1810, l'idée de leur installation remonte en 1772, mais l'activité potière sur la commune pourrait remonter à l'antiquité au vu des trouvailles archéologiques de certaines fouilles. Au XIX^{ème} siècle, on dénombre pas moins de sept poteries sur la commune. Parmi les deux plus importantes, celles de Gojon et celle des Brunet, seule celle des Brunet a survécu, la poterie Gojon s'étant éparpillée dans un partage de succession peu judicieux entre plusieurs frères.

De nos jours il subsiste toujours une poterie au chef-lieu, et les vestiges des anciennes dans la toponymie des hameaux, toujours nommés "*la tuilière/la tuilerie*" en souvenir de l'activité intense qui s'y déroulait depuis au moins deux siècles.

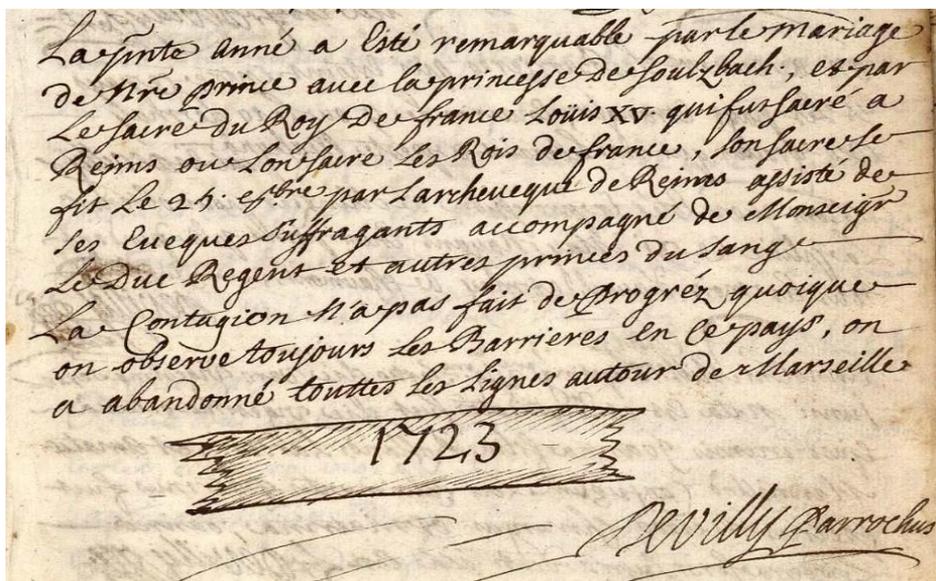
Les domestiques indiqués comme "*servante*" ou "*domestique*" dans le recensement sont ceux qui n'avaient pas d'autres désignations d'activité ajoutée, au contraire des divers domestiques "ouvriers agricoles", "cuisinières", ou "manœuvre".

J'ai sorti les "*ménagères*" du relevé, celles-ci disparaissant naturellement dès le recensement de 1901.

De manière objective, on assiste à la conjonction de plusieurs éléments pouvant expliquer ceci : le phylloxera commence ses ravages dès 1877, détruisant une grandes parties des vignobles de la région. L'arrivée du chemin de fer du côté de Seyssel entre 1870 et 1880⁸⁰ amène la concurrence de grandes manufactures tuilières industrielles du sud de la France, entraînant le déclin et la fermeture des petites poteries/tuileries artisanales du village. Une seule survécut, car elle s'adapta en orientant sa production dans le domaine du tourisme et de l'artistique⁸¹.

La démographie au travers des actes BMS/NMD

Une étude générale des registres disponibles pour la paroisse/commune de 1733 à 1919⁸² permet d'obtenir des informations précieuses sur l'évolution de la population sur deux siècles. La lacune d'actes avant 1733 nous empêche malheureusement d'observer l'influence des évènements de la fin du Moyen Âge et du début de l'Ancien Régime, avec les guerres européennes et invasions françaises en Savoie, les grandes épidémies de pestes, dont la dernière a eu lieu en 1723, et le paroxysme du petit âge glaciaire entre 1570 et 1730 ayant potentiellement eu un impact majeur dans le territoire vu le climat montagnard, notamment lors des décennies 1680-1690, mentionnées comme ayant été marquées par un climat désastreux dans le livre de Gérard Détraz⁸³... Cela ne nous permet pas également d'obtenir la moindre information sur le nombre de victimes et les dégâts occasionnés pour le village par *le Grand Hyver* de 1709, pourtant meurtrier dans bien des villages. Si le curé de Villy n'avait pas encore commencé ses récits en 1709, nous trouvons par contre quelques lignes consacrées à la peste de 1723 et la météo du printemps de cette même année dans ses registres⁸⁴...

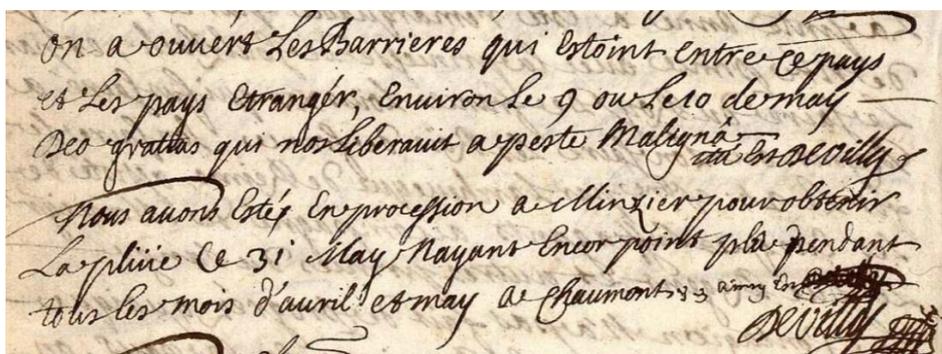


La présente année a esté remarquable par le mariage de n(ô)tre prince avec la princesse de Souzbach, et par le sacre du Roy de France Louis XV qui fut sacré à Reims où l'on sacre les Rois de France. Son sacre se fit le 25 (Oct)bre par l'archevêque de Reims assisté de ses évêques suffrageants accompagné de Monseign(neur) le Duc Régent et autres princes de sang.

La Contagion n'a pas fait de progrèz quoique on observe toujours les barrières en ce pays, on a abandonné toutes les lignes autour de Marseille.

1723

de Villy Parrochus



On a ouvers les barrières qui estoient entre ce pays et les pays étranger, environ le 9 ou le 10 de may Deo gratias qui nos liberavit a peste maligna.

ita est, de Villy

Nous avons esté en procession à Minzier pour obtenir la pluie ce 31 may N'ayant encor point plu pendant tous les mois d'avril et may de chaumont. ainsi est,

de Villy

⁸⁰ Le développement du chemin de fer en Haute-Savoie au tournant des XIXe -XXe siècles - Informations complémentaires AD74 - 4 S 95

⁸¹ Monographies "Vanzy-Vanchy" et "Les Gojon", fournies par la Mairie de Vanzy, sur l'histoire des tuileries du lieu

⁸² AD74 - Vanzy - Registres BMS de 1733 à 1919 - voir cotes exactes de l'intégralité des registres consultés en annexes

⁸³ Sevrier des origines à la Seconde Guerre mondiale, Six mille ans d'histoire rurale – Gérard Détraz - page 72

⁸⁴ AD74 - Chaumont - E Dépôt 65/GG4 - 1704-1776

⁸⁵ Au sujet des barrières : À partir de 1721, le roi Amédée II décide l'établissement d'un cordon sanitaire aux frontières du Royaume et de faire participer le clergé à sa subvention, endiguant largement la propagation de l'épidémie, sans pour autant la stopper totalement.

La natalité pour le village semble plutôt stable de 1733 à 1794. La baisse notée entre 1794 et 1796 est possiblement imputable à une lacune d'actes dans les registres, ceux de décès étant lacunaires pour les années 1795 à 1797. Après la Révolution, dès 1798, on observe une nette augmentation du nombre de naissances enregistrées, alors que la population ne reviendra à son niveau prérévolutionnaire qu'à partir de 1806. À partir de là, les naissances, qui de 1733 à 1793 oscillaient entre quatre et quinze par an, passent à entre neuf et vingt-huit par an jusqu'en 1879, soit une augmentation d'environ le double, assez proportionnelle à l'augmentation de la population enregistrée sur la même période. Dès 1876, la courbe des naissances redescend lentement mais sûrement pour se stabiliser autour d'une moyenne de dix naissances par an jusqu'à la première guerre mondiale.

Alors que depuis 1733, le nombre de décès oscillaient entre quatre et quinze par an, en 1747, on en dénombre le double, avec un record de trente actes de décès enregistrés. La moitié d'entre eux sont survenus entre septembre et décembre, et les décès se répartissent assez équitablement entre enfants en bas-âge (12) et adultes (14). Seuls les jeunes entre 3 et 20 ans semblent épargnés (seulement quatre décès enregistrés pour l'année). En l'absence de données épidémiologiques sur une quelconque infection sévissant dans la région et pouvant expliquer cette augmentation des décès, on peut supposer que c'est la famine régnant sur une bonne partie de l'Europe, la France et du royaume de Savoie qui fut en partie responsable de ce pic de mortalité : la crise frumentaire qui secoue la France et l'Europe depuis 1737 touche également la Savoie, à partir de 1740.

En avril 1747, la situation est dramatique dans toute la Savoie, avec un nombre considérable de paysans réduits à la mendicité et à l'indigence faute de récoltes convenables⁸⁶. L'occupation espagnole de 1742 à 1749 et sa capitation, absorbant une bonne partie des richesses du pays, y sont également certainement pour quelque chose... On repère à peu près le même pic de décès l'année précédente sur la paroisse de Sevrier, avec vingt-six décès sur l'année en 1746, année que Gérard Détraz qualifie dans son livre⁸⁷ "*d'année noire*" (comme celles de 1733 à 1735, et de l'année 1754 commentée ci-dessous), sans pour autant pouvoir expliquer les raisons de cette augmentation du nombre de décès.

Sur Vanzy, on retrouve un autre pic de mortalité trois ans plus tard, en 1750, avec vingt-et-un décès sur l'année. Là aussi, je n'ai pas pu trouver de données épidémiologiques ou climatiques expliquant cette augmentation, peu d'études ayant été menées semblerait-il sur la Savoie à ce sujet⁸⁸. Les registres de Sépultures de Sevrier⁸⁹ nous renseignent par contre sur une épidémie de petite vérole ayant frappé le village entre août et novembre 1754 et décimé 12 enfants sur la période. Peut-on imaginer que l'épidémie n'était pas circonscrite à un seul village et ait pu faire des ravages dans d'autres paroisses avant ou après ?

Malgré ces pics de décès et baisses de population, Gérard Détraz au vu des informations qu'il avait collectées sur la paroisse de Sevrier, estime que l'on peut parler de reprise démographique à partir du début 1700 quand la population retrouve son niveau d'avant les crises du XVI^{ème} siècle. Est-ce que la même analyse pourrait être tirée pour le village de Vanzy ? Il faudrait se pencher sur les dénombrements de feux du Moyen Âge et du début de l'Ancien Régime, appliquer la méthode pour l'estimation du nombre d'habitants à partir du nombre de feux expliquée par Devos⁹⁰, et analyser les résultats ainsi obtenus.

À partir de 1776, nous pouvons calculer le taux de renouvellement de la commune, en corrélation avec les taux de natalité et mortalité. Celui-ci passe dans le négatif seulement six fois entre 1776 et 1911, mais les pics sont importants, notamment en 1787 et 1791 : la commune enregistre à nouveau un grand nombre de décès (mais toujours moins que le nombre de 1747, qui reste l'année record, même après que la population a doublé). En 1787, le taux de renouvellement passe brusquement du positif à -49%, et 1791, le taux plonge à -63%. Sur cette fourchette de temps, entre les recensements de 1783 et 1793, on note une baisse de 13.7% de la population, alors que depuis 1758 et jusqu'en 1848, elle enregistre une hausse constante. Je n'ai pas réussi à trouver de potentielles causes épidémiques, par contre au niveau climatique, ces années sont décrites comme ayant été caniculaires, au détriment des récoltes. Est-ce la raison de l'augmentation du nombre de décès ? Décès dénombrés à vingt-deux en 1787 (dont huit d'enfants de moins de 3 ans, et treize d'adultes) et vingt-sept en 1791 (dont dix d'enfants de moins de 3 ans, et douze d'adultes).

⁸⁶ La Savoie au XVIII^{ème} siècle, Noblesse et Bourgeoisie - Jean Nicolas

⁸⁷ Sevrier des origines à la Seconde Guerre mondiale, Six mille ans d'histoire rurale – Gérard Détraz - page 72

⁸⁸ Voir courbes et tableaux en annexe

⁸⁹ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - images 180-181

⁹⁰ Sources et méthodes de l'histoire de la Savoie, T II, la pratique des documents anciens, Roger Devos, 1978

La mortalité infantile en détail : le cas des enfants placés

En dénombrant les décès survenus sur la commune depuis 1733, on découvre à partir de 1820 et jusqu'en 1918, un nombre considérable de décès d'enfants de la Charité de Lyon placés en nourrice sur la commune. Ce ne sont pas moins de 214 nourrissons ou jeunes enfants qui décéderont à Vanzy sur cette période, soit en moyenne 2.2 par an. Il pourrait être intéressant de calculer le taux de mortalité des enfants placés dans la commune. Pour cela, il faudrait explorer les registres des enfants placés de la Charité de Lyon afin de recenser l'intégralité des enfants placés dans le village. En comparant ce nombre au nombre de décès trouvés, on aurait une idée de ceux qui, passés la phase de *nourrissage*, sont repartis en placement ailleurs, ou ont été repris par leurs parents. Vu les taux de mortalité global des enfants placés annoncés dans la plupart des études et documentations sur le sujet, il serait illusoire de penser que beaucoup d'entre eux ont survécu. Dans l'étude citée par Jean-Marcel Bourgeat⁹¹ dans son mémoire *l'abandon des enfants à Lyon* et leur placement en nourrice dans l'Ain, on annonce un chiffre de 65% de mortalité pour les enfants de la Charité de Lyon placés dans le village de Druillat (Ain).

La Charité de Lyon envoyait au départ les enfants dans le lyonnais. Au fil des années et de la montée en puissance du besoin de nourrices chez les citadins lyonnais, l'hospice a dû élargir de plus en plus son champ de recrutement de familles nourricières, celles de l'agglomération étant prioritairement recrutées pour les enfants légitimes et non-abandonnés. Progressivement, ce furent l'Ain et le Beaujolais, la Loire et l'Ardèche, puis la Savoie qui servirent de terrain de recrutement. Une autre raison pour les placements si lointains était d'éviter qu'un enfant abandonné soit placé en nourrice chez sa mère biologique, qui aurait été alors rémunérée pour s'occuper de son propre enfant. Dans certains cas, les enfants placés par l'assistance l'étaient dans les familles de la mère ou du père, quand celles-ci étaient connues. On ne sait pas pour le moment si dans ce cas la pension était également attribuée, mais ce fut par exemple le cas pour Sonia Maria Waldeck, fille illégitime née de père non dénommé mais connu, en 1932. Elle fut placée par l'assistance chez la belle-sœur de ce père qui accepta la garde, moyennant pension tout de même⁹².

Vers 1770, Jean-Marcel Bourgeat estime à 1.2% les enfants placés par la Charité de Lyon dans les territoires savoyards. Je n'ai pas réussi à trouver de chiffres pour la période nous intéressant, à partir de 1820.

Notons tout de même que la Charité de Lyon n'est pas le seul hospice à envoyer dans le village ses enfants abandonnés. Sur la période 1820-1919, on retrouve les décès de :

- 3 enfants placés par l'hospice de la Charité d'Annecy,
- 1 enfant placé par l'hospice de Trévoux (Ain),
- 1 enfant placé par un hospice de la Loire,
- 1 enfant placé par l'hospice de Saint-Rambert (Ain),

C'est tout de même très peu, et presque anecdotique, au regard des 208 enfants restants venant de Lyon.

L'importance du nombre d'enfants placés en nourrice en presque cent ans sur un si petit village laisse à penser que l'activité nourricière était un complément de revenu non-négligeable pour les familles du lieu. Jean-Marcel Bourgeat reprend des chiffres donnés par Françoise Bayard⁹³ qui avance la somme de "30 livres par an pour un enfant de moins de 7 ans", en expliquant que "la quasi-totalité des familles nourricières sont des travailleurs de la terre [...] et de surcroît des familles nombreuses".

Il existe du côté de Vanzy une lacune documentaire sur le sujet. Je n'ai pas encore réussi à trouver d'information sur le recrutement des nourrices en Savoie, et leur contrôle. Après l'annexion toutefois, les choses se simplifient pour la recherche, notamment grâce à l'adoption de la loi Roussel⁹⁴, en date du 23 décembre 1874, relative à la protection des enfants du premier âge. À partir de ce moment, on retrouve dans les archives municipales des "registres des nourrices"⁹⁵ consignants dans un premier cadre :

⁹¹ L'abandon des enfants à Lyon - Société des études historiques, révolutionnaires et impériales - Jean Michel Bourgat - page 41

⁹² Voir mémoire de Sandrine Freppel : "de Jean à Lynn"

⁹³ Vivre à Lyon sous l'ancien régime, Françoise Bayard, 1997

⁹⁴ http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Loi_du_7_decembre_1874.pdf

⁹⁵ AD74 - Registres des nourrices - archives de Vanzy - Caisse N°7 (non classée)

- L'état civil de la nourrice,
- Son statut marital ainsi que l'identité et la profession de son époux le cas échéant,
- L'adresse du logement, ainsi que les possibles modifications d'adresse en cas de déménagement,
- Le nombre d'enfants de la nourrice et la date de naissance de son dernier enfant,
- La date de délivrance de son certificat de nourrice,
- La date et le nom du médecin ayant rempli le certificat médical d'aptitude au nourrissage (parfois, ledit certificat médical est joint à la page).

Et dans un deuxième cadre :

- L'identité du nourrisson, ainsi que sa date et son lieu de naissance,
- L'identité, la profession et l'adresse de ses parents légitimes,
- Les informations relatives au salaire et diverses conditions du placement,
- Le mode de nourrissage de l'enfant (sein ou biberon),
- L'agrément de la nourrice : si et par qui elle est autorisée à élever plusieurs enfants à la fois, et dans ce cas combien,
- Les noms et adresses du bureau de recrutement de nourrices ayant consenti au placement
- La date de retrait de l'enfant, et la date de sa notification de retrait à la mairie où la naissance de l'enfant avait été déclarée.
- La date de décès de l'enfant le cas échéant, et la date de notification du décès à la mairie où la naissance de l'enfant avait été déclarée.

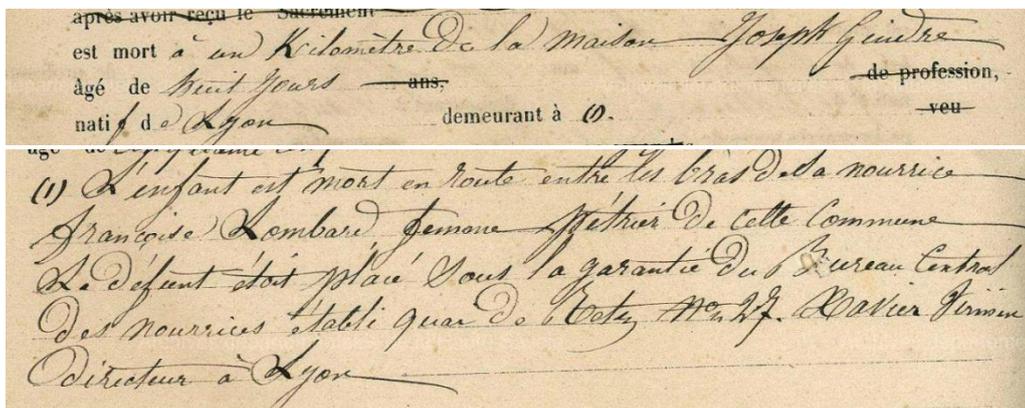
En complément, en vertu de l'article 7 de cette même loi Roussel, "*Toute personne qui place un enfant en nourrice, en sevrage ou en garde, moyennant salaire, est tenue, sous les peines portées par l'article 346 du Code pénal, d'en faire la déclaration à la mairie de la commune où a été faite la déclaration de la naissance de l'enfant, ou à la mairie de la résidence actuelle du déclarant, en indiquant, dans ce cas, le lieu de la naissance de l'enfant, et de remettre à la nourrice ou à la gardeuse un bulletin contenant un extrait de l'acte de naissance de l'enfant qui lui est confié*". C'est pourquoi, toujours dans les archives municipales, sont disponibles également dès 1874, des "registres des parents ou ayants-droit"⁹⁶, dans lesquels on trouvera à chaque ligne :

- La date de la déclaration,
- L'identité de l'enfant, son sexe,
- Sa date et son lieu de naissance,
- La religion des parents ainsi que la date et le lieu du baptême,
- L'identité des parents,
- Leur profession et leur adresse,
- L'identité du déclarant et sa signature,
- Les noms et prénoms de la nourrice, son statut marital et son adresse,
- Le "*mode d'élevage*" (sein ou biberon), et les conditions de placement (salaire notamment),
- Les numéro, date et lieu de délivrance du carnet de suivi de la nourrice,
- La date des déclarations de notification au maire de la commune d'habitation de la nourrice,
- Les dates et objets des notifications transmises par le maire de la commune d'habitation de la nourrice, concernant les changements de domicile de celle-ci, le retrait ou le décès de l'enfant placé.

Ces registres sont donc extrêmement riches d'informations, tant sur les familles nourricières que sur celles des enfants placés et sur les conditions du placement. Il existait donc des bureaux de placement/bureau des nourrices, où les nourrices étaient inscrites, et venaient chercher les enfants qu'on leur attribuait. Ainsi, en 1857, Françoise Lombard épouse Pétrier, nourrice à Vanzy inscrite au bureau Central des nourrices de Lyon, est partie en personne à la ville chercher un nouveau-né qui lui a été confié. Malheureusement, ce placement s'achève prématurément, ainsi qu'on le découvre dans les registres de décès de la commune⁹⁷ :

⁹⁶ AD74 - Registres des parents ou ayants-droit - archives de Vanzy - Caisse N°7 (non classée)

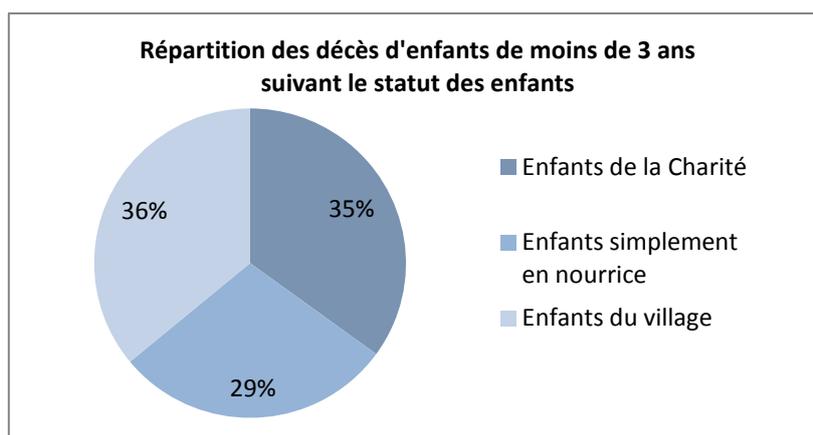
⁹⁷ AD74 - Vanzy - E Dépôt 291/1 E 14 - 1852-1860 - image 57



est mort à un kilomètre de la maison Joseph Gindre
 âgé de huit jours
 natif de Lyon

L'enfant est mort en route entre les bras de sa nourrice
 Françoise Lombard, femme Pétrier de cette commune
 Le défunt était placé sous la garantie du Bureau Central
 des nourrices établi quai de R... N°27, Xavier Firmin
 Directeur à Lyon

Après étude approfondie des registres de décès de façon à relever, par année, la liste de tous les enfants décédés en nourrice, leur âge, leur famille nourricière et leur provenance, qu'ils soient enfants placés de la Charité de Lyon ou juste enfants placés en nourrice par leurs parents, il est donc possible de comparer pour le village, le taux de mortalité infantile avec et sans ces enfants "étrangers" compris dedans. De 1821 à 1919, on relève 606 décès d'enfants de moins de 3 ans⁹⁸, dont 388 enfants dits placés en nourrice, soit 64% des décès. Parmi ces 388, nous trouvons nos 208 placés par la charité de Lyon et les 6 placés par d'autres hospices, soit 55% des décès d'enfants en nourrices recensés, et 35% des décès totaux d'enfants de moins de 3 ans sur la commune. Les enfants du village décédant avant l'âge de 3 ans ne représentent finalement qu'un tiers des décès enregistrés : la mortalité infantile du village, qui semble au premier abord élevée, est donc à relativiser.



Cependant, on se rend également compte en séparant les enfants de la Charité des autres placements nourriciers, que les taux sont très similaires, quelque soit le groupe considéré. Evitons le biais statistique qui voudrait que l'on en conclut qu'il meure autant d'enfants du village que d'enfants abandonnés : si l'on connaît le nombre total de naissance sur la commune de Vanzy et qu'il est assez aisé de calculer le taux de mortalité infantile⁹⁹ pour obtenir un taux de survie, il n'en va pas de même pour les enfants de la Charité, puisqu'il faudrait, comme déjà évoqué, prendre le temps de compulser pour cette période l'intégralité des registres de placement conservés aux Archives de Lyon afin de déterminer le nombre total de nourrissons placés à Vanzy pour en déterminer le taux de survie. Quant aux enfants simplement placés en nourrices, les registres des nourrices de la commune nous permettraient de le faire à partir de 1877 seulement.

⁹⁸ Voir tableau en annexe.

⁹⁹ Voir graphique en annexe

Les mariages : endogamie, exogamie, nuptialité

Les registres de mariage de la paroisse sont disponibles dès 1733. Il est possible de calculer un taux de nuptialité¹⁰⁰, à partir de 1776, date des premiers recensements de population estimés fiables. Ce taux est assez variable et subit une alternance de pics négatifs et positifs, mais une moyenne mobile sur 5 ans permet de constater un taux général subissant une décroissance progressive dès 1866.

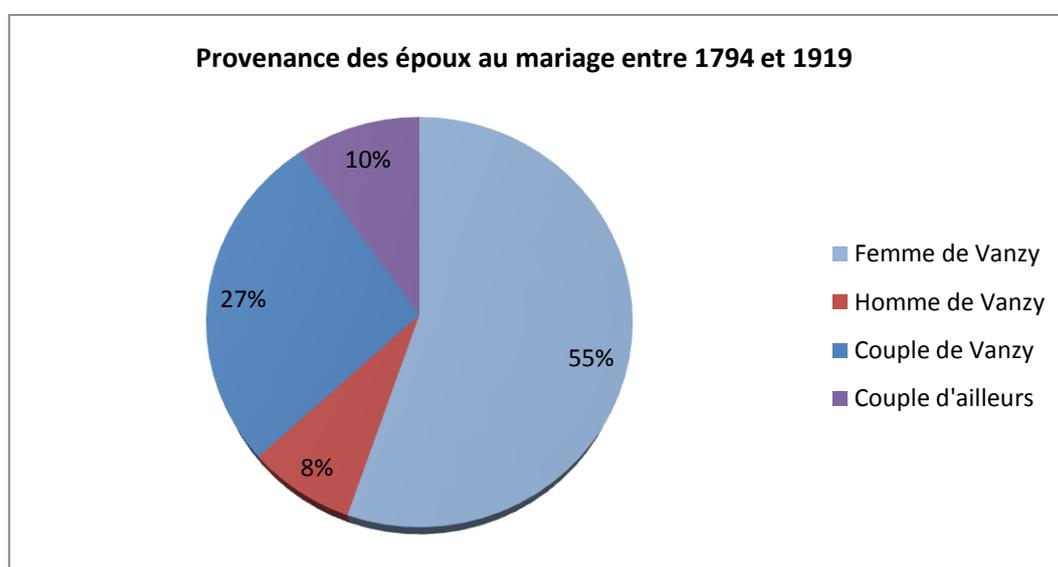
L'âge au mariage, ou du moins l'année de naissance des époux n'ont commencé à être indiqué qu'avec l'avènement de l'état civil, en 1794. Jusqu'en 1814, ils sont inscrits correctement, puis, la Savoie récupérant son indépendance, les prêtres ont recommencé à tenir les registres de la paroisse, et de 1814 à 1837, la mention d'âge ou de date de naissance disparaît. On ne la retrouve qu'à partir de 1838. Aussi l'étude des mariages ne portera que sur la période de 1794 à 1919, avec une lacune entre 1814 et 1837.

Lorsque l'on regarde les résultats et courbes obtenues après dépouillement des actes, on constate que pour le village :

- Il n'est arrivé qu'une seule fois d'avoir une moyenne d'âge inférieure à 20 ans pour les hommes.
- Cela est arrivé quatre fois pour les femmes,
- La moyenne mobile sur 5 ans tend à montrer que les hommes se marient plutôt tardivement, après 30 ans,
- La même moyenne mobile sur 5 ans montre une tendance des femmes à se marier plutôt entre 20 et 30 ans,
- Les hommes se marient fréquemment plus âgés que les femmes, et parfois vraiment beaucoup plus âgés,
- On retrouve à plusieurs occurrences (onze fois pour être exacte) des moyennes d'âge au mariage plus élevées chez les femmes que chez les hommes.

Notons que de 1792 à 1803 (an XII), les hommes comme les femmes devaient bénéficier du consentement de leur parents jusqu'à l'âge de 21 ans. À partir de 1804, le code Napoléon a établi la majorité nuptiale masculine à 25 ans, laissant celle des femmes à 21 ans. Les couples de Vanzy se marient donc en moyenne le plus souvent en étant "majeurs", et pouvaient légalement se passer du consentement parental. Si le temps le permettait, il serait intéressant de mettre en parallèle ces chiffres avec ceux qui seraient trouvables pour le reste de la Savoie, et ceux de la France...

Dans la même période, les origines géographiques sont également fournies, ce qui permet de calculer le taux d'endogamie pour la commune. Il est dommage que ces informations ne soient facilement disponibles qu'à partir de la Révolution, moment où les voies de circulation commencent à se développer de plus en plus et le plateau de la Semine à sortir de son isolement géographique. Il serait intéressant de poursuivre l'analyse pour la période 1733-1794 en cherchant pour chaque époux son lieu de naissance, puis de comparer les résultats obtenus avec la période post-révolutionnaire. Faute de temps, nous ne le réaliserons pas pour cette étude. L'analyse des données collectées dans les registres de mariage nous permet d'obtenir les résultats suivants :



¹⁰⁰ Voir tableau et graphique en annexe

On constate qu'un quart seulement des mariages sont le fruit d'une union endogame (les deux époux nés dans la commune). 10% des mariages concernent des couples dont les deux parties sont nés ailleurs et dont l'un au moins réside depuis plus de 6 mois dans la commune. En effet, l'article 74 du code Napoléon précise que le mariage devra être célébré dans la commune où l'un des deux époux a son domicile, et ce domicile pour le mariage s'établit par six mois d'habitation continue dans ladite commune.

Dans 8% des cas seulement, le mariage a lieu dans la commune de naissance de l'homme alors que sa promise est originaire d'ailleurs. À l'inverse, ce sont 55% des mariages, soit plus de la moitié, qui ont lieu à Vanzy alors que seule l'épousée est originaire du village. Le taux d'endogamie pour le village est donc relativement faible. Et la tradition qui perdure encore voulant que l'on se marie traditionnellement dans le village de naissance/résidence de la femme semblait déjà bien ancrée. Si l'on étudie la provenance des époux, dans les 209 occurrences où l'homme vient d'ailleurs, on dénombre :

- 81 hommes venant de villages à moins de 5 km, appartenant au plateau de la Semine ou environs
- 42 qui viennent de villages situés à environ 5 à 10 km de Vanzy, sur le plateau de la Semine ou environs
- 43 savoyards originaires d'autres provinces de Savoie.
- 14 hommes venant de villages de l'Ain : 12 de villages très proches de la Frontière le long du Rhône, 2 de villages beaucoup plus éloignés, au cœur du Bugey et du Pays de Gex.
- 14 originaires de France, dont 7 du Rhône (6 de Lyon, 1 de Grigny), 2 de la Drôme, et les autres du Jura, Isère, Ardèche, Hautes-Alpes, Hérault.
- 4 Suisses
- 3 Italiens
- 1 dont l'origine n'est pas indiquée.

Cette analyse de la provenance des époux non natifs du village relativise notre conclusion d'endogamie « faible », et nous conforte sur la notion de système géographique (évoquée dans la partie consacrée à l'histoire de la Semine) puisque l'on constate qu'une grande majorité des époux, s'ils ne sont pas de Vanzy, proviennent à 59% de villages sis à moins de 10 km, et majoritairement sur le plateau de la Semine.

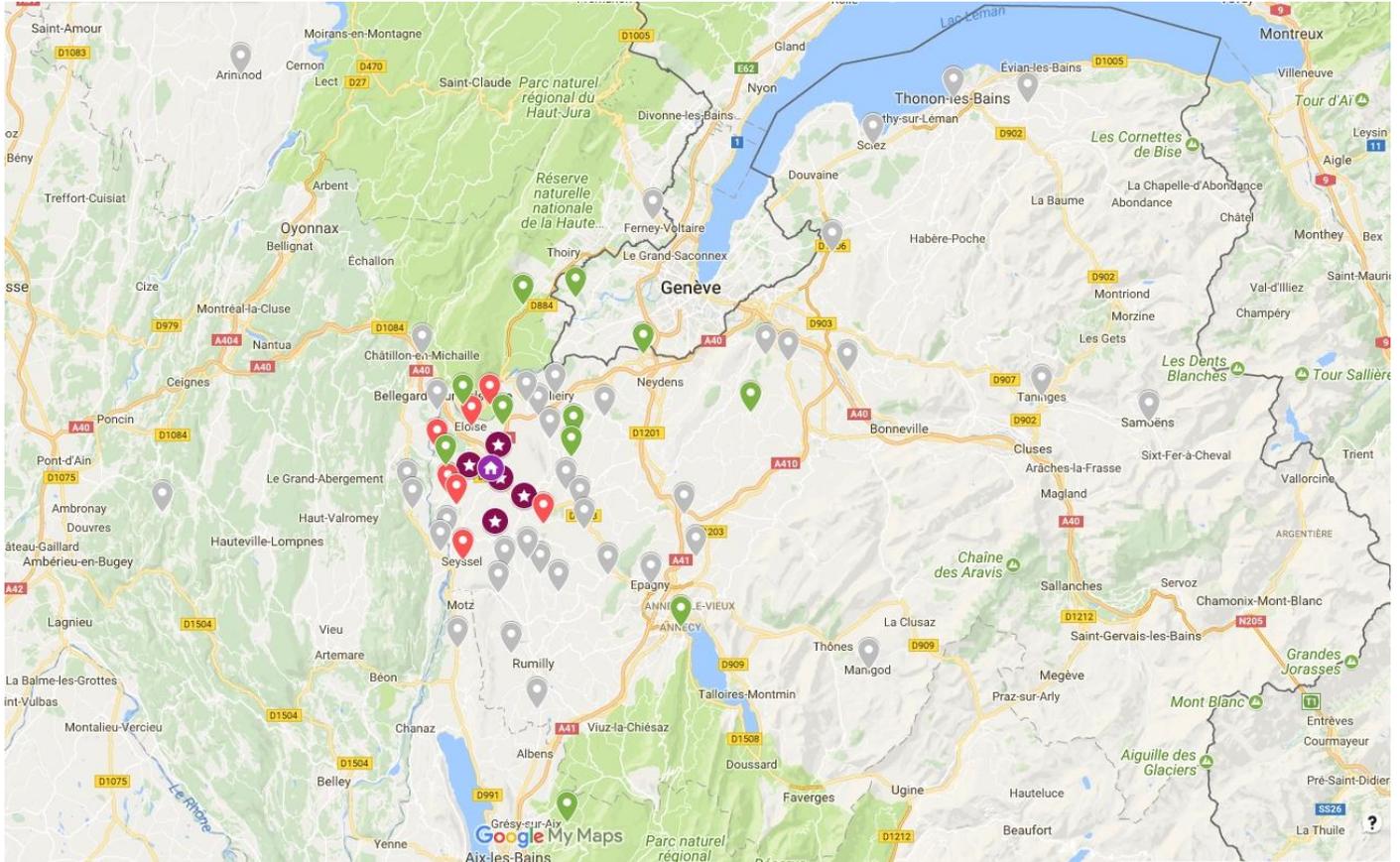
L'origine des épouses non natives de Vanzy est quelque peu plus rassemblée. On compte seulement 3 françaises (au début du ^{xx}^{ème} siècle, 2 sœurs originaires de Gray, en Haute-Saône, et habitant le village, ainsi qu'une femme originaire de Thoiry, dans le pays de Gex), et 2 Suisses, sur les 31 femmes non-originares de Vanzy. Toutes les autres sont savoyardes, et 15 d'entre elles sont originaires de villages situés à moins de 10 km de Vanzy, soulignant de nouveau la réalité de la notion de système géographique pour désigner les mouvements généalogiques entre villages proches.

Nous dénombrons donc 35 couples restants, dans lesquels aucun des époux n'est originaire de la commune. Pour ceux-là, on effectue le même constat : sur les 35 hommes, 23 sont originaires d'un village à moins de 10 km de Vanzy, soit 65,7% d'entre eux. Et du côté féminin, ce sont 21 d'entre elles qui sont natives de ce périmètre, soit 60%. Parmi les 12 hommes restants, on dénombre :

- 1 homme originaire de Lyon
- 1 de Colmar (ne figurant pas sur la carte pour garder de la lisibilité)
- 2 de l'Ain (dont 1 plutôt éloigné, l'autre proche de la frontière)
- Les autres de Savoie (2) et de Haute-Savoie

Les 14 femmes n'étant pas originaires du système de village autour de Vanzy sont toutes originaires de Savoie ou Haute-Savoie, à l'exception d'une Suisse.

Carte de l'origine géographique des hommes non-natifs de Vanzy s'y étant mariés



étoiles violettes : + de 10 hommes originaires

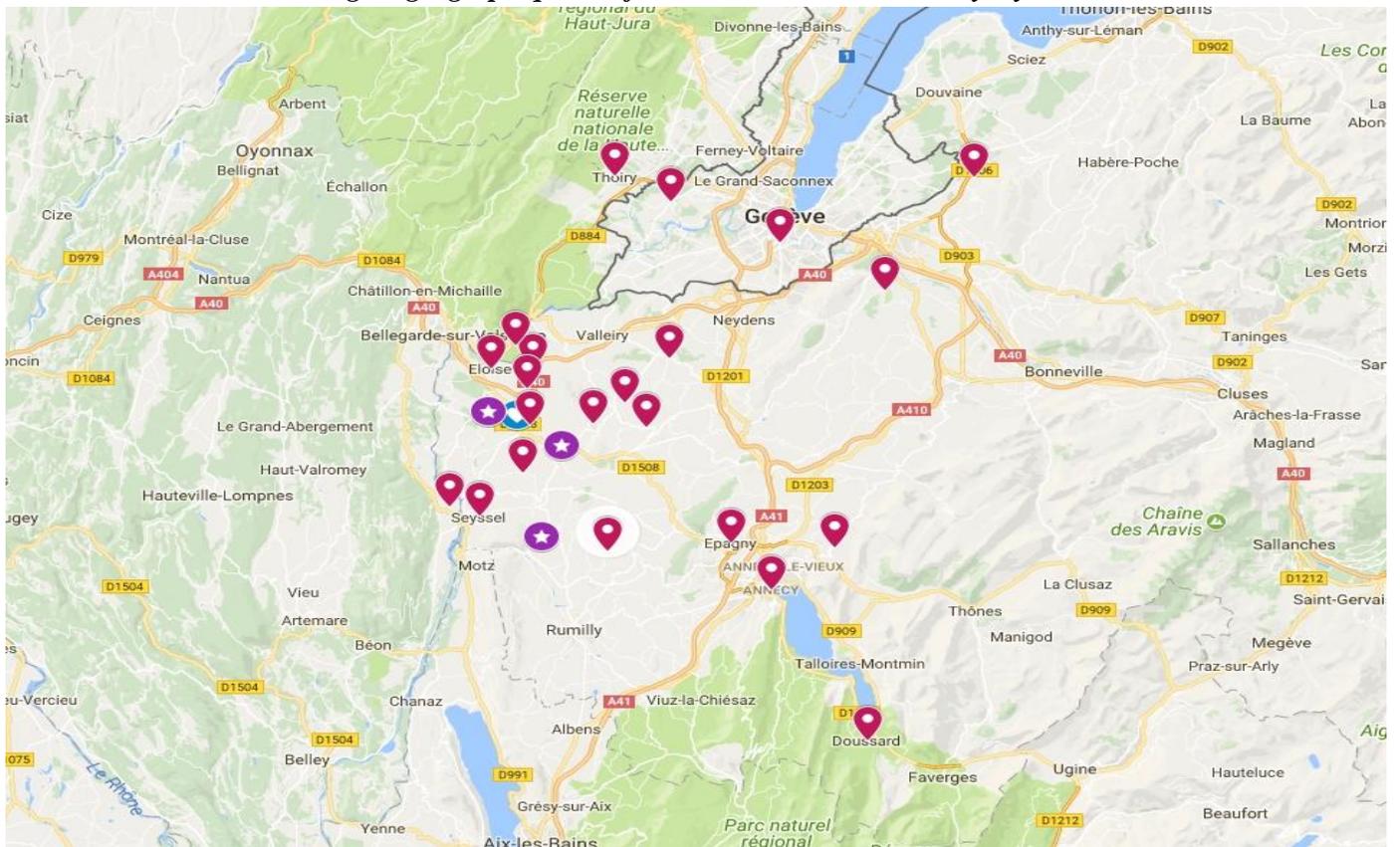
Points roses : entre 5 et 9 hommes originaires

Points verts : 2 à 4 hommes originaires

Points gris : 1 seule occurrence d'origine

Les origines les plus éloignées comme le Rhône, l'Ardèche, l'Hérault, la Drôme et les Hautes-Alpes n'ont pas été représentés par souci de lisibilité de la carte.

Carte de l'origine géographique des femmes non-natives de Vanzy s'y étant mariées



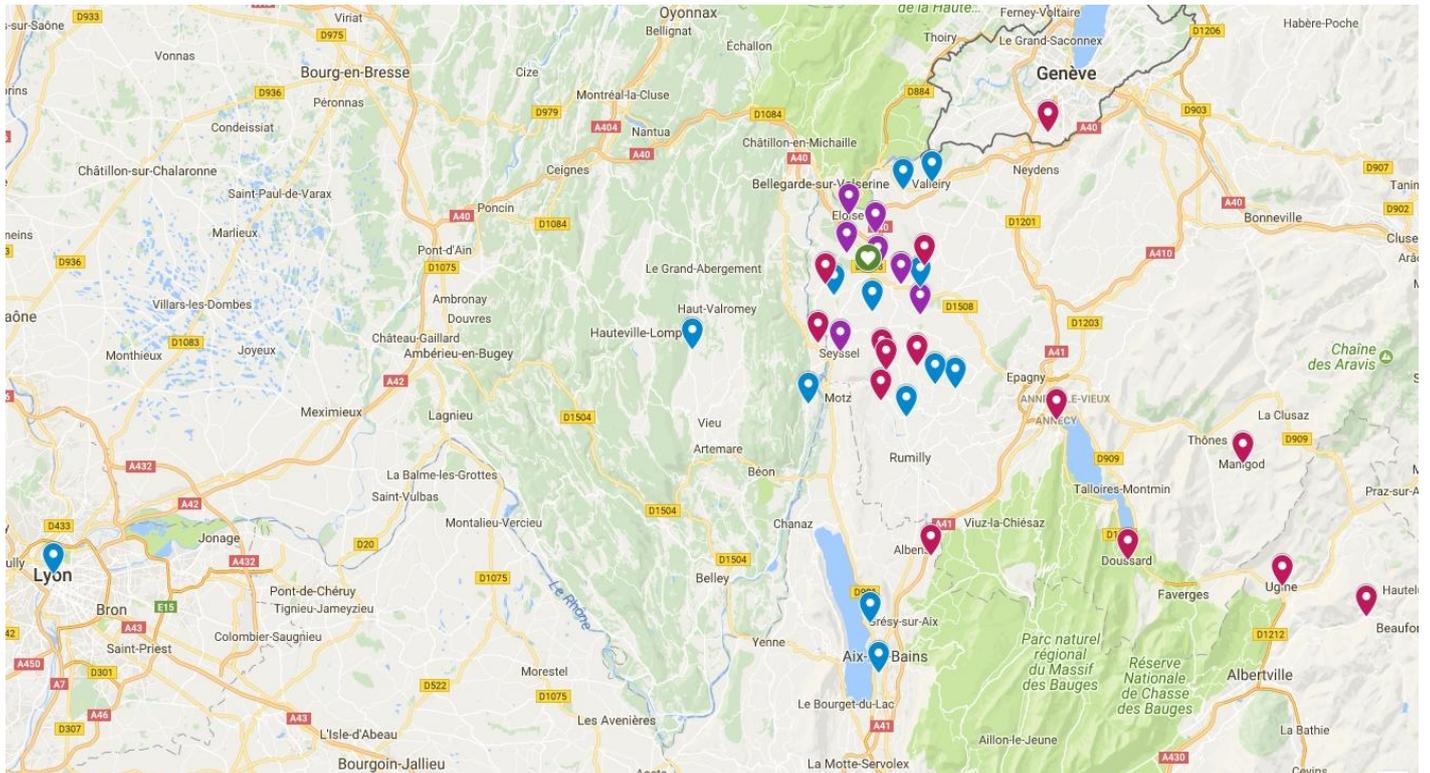
Point bleu : Vanzy

Etoiles violettes : de 2 à 5 femmes originaires

Points Roses : 1 femme originaire.

Les sœurs de Gray n'ont pas été indiquées pour préserver la lisibilité de la carte

Carte de l'origine géographique des couples non-natifs de Vanzy s'y étant mariés



La Savoie, terre de migration ?

Lorsque l'on regarde le dénombrement des naissances et décès entre 1800 et 1838 en les comparant à l'évolution de la population, on se rend compte que l'on dénombre 215 naissances de plus que de décès sur la période, alors que pour autant, la population n'augmente que de 85 personnes. Ce différentiel est certainement expliqué par de nombreux départs du village soit pour un autre village de Haute-Savoie, soit carrément pour la France...

Nous avons déjà vu que les départs pour aller se marier ailleurs peuvent être fréquents, et la migration "hors les murs du village" pour un village voisin du système géographique à des fins de déplacement "généalogique" ne peut pas tellement être considérée comme une réelle migration tant ces déplacements sont nombreux. Ces villages-réseaux généalogiques font office de vases communicants en quelques sortes, au fil des mariages. Il faudrait entendre la migration au sens plus large, hors du système géographique.

L'émigration savoyarde est un sujet déjà fortement étudié, et très présent dans l'imagerie populaire, notamment à cause de l'image d'Épinal du petit ramoneur savoyard, ou des montreurs de marmottes... Pourtant, les écrits des historiens nous livrent la certitude d'une émigration savoyarde importante et assez régulière depuis au moins le haut Moyen Âge, que ce soit des émigrations définitives ou temporaires/saisonnnières, et riche d'une énorme diversité d'activités professionnelles. On oublie par exemple trop souvent les institutrices savoyardes parties massivement vers la Russie francophile de la fin du XIX^{ème} siècle. Gilbert Maistre¹⁰¹ cite un rapport de l'Abbé Rendu datant de 1838, portant sur l'analyse des professions exercées par les émigrés savoyards via les passeports : le résultat obtenu montre que les ramoneurs représentent moins de 2% du total recensé. On y apprend également que dix ans plus tard, le nombre d'émigrés savoyards représentait 7.5% de la population du Duché.

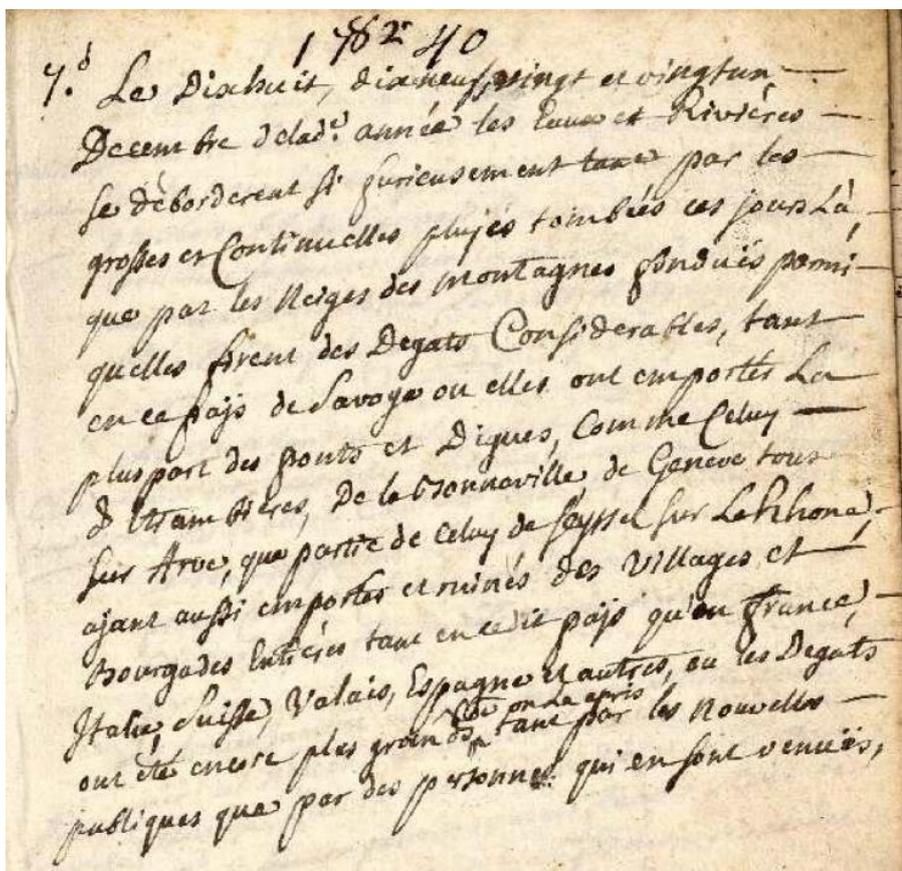
Les causes les plus souvent avancées à cette émigration massive, déjà lors des analyses au XIX^{ème} siècle sont le poids des servs et la misère des habitants. Raoul Blanchard¹⁰² évoque lui, un phénomène de "transhumance humaine"

¹⁰¹ Les anciennes migrations savoyardes, Gilbert Maistre, page 2

¹⁰² Le Haut-Dauphiné à la fin du XVII^{ème} siècle - Raoul Blanchard, page 401

liée à la géographie et au climat des régions de montagnes : l'agriculture étant impossible quatre à sept mois dans l'année, les paysans savoyards quittaient le pays pour gagner leur pain dans des contrées moins soumises aux frimas hivernaux. Pour autant cette émigration de masse ne concerne pas toute la Savoie, et les régions de haute montagne comme la Tarentaise, la Maurienne, le Chablais, sont bien plus touchées que les régions de plaine, dans lesquelles finalement, on émigre moins, car on peut plus facilement trouver une autre activité pour subsister durant les longs mois d'hiver.

Parmi les causes secondaires d'émigration, il ne faut pas oublier ce que nous avons vu dans la partie introductive sur l'histoire générale de la Savoie : Passée la longue occupation française du XVI^{ème} siècle, la Savoie est encore en état de guerre et occupée par des armées étrangères de 1690 à 1697, de 1703 à 1713, puis de 1742 à 1749. Ces périodes d'occupation, comme évoqué précédemment au sujet de la capitation espagnole, ont contribué à ruiner un peu plus l'économie du pays, déjà fortement ébranlée par la météo peu clémente du XVII^{ème} siècle (croissance des glaciers, inondations fréquentes, hivers très longs et rudes...), et les aléas climatiques du début du XVIII^{ème}. Claude Joseph Cullaz nous décrit par exemple les dégâts liés aux pluies et inondations en l'an 1740¹⁰³ :



82è
 1740

7° Le dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un décembre de la d(ite) année, les eaux et rivières se débordèrent si furieusement tant par les grosses et continuelles pluies tombées ces jours-là que par les neiges des montagnes fondues parmi lesquelles firent des dégâts considérables, tant en ce pays de Savoye où elles ont emportés la plus part des ponts et digues, comme celui d'Etrambières, de la Bonneville, de Genève tous sur Arve, que partie de celui de Seyssel sur le Rhône, ayant aussi emportés et ruinés des villages et bourgades entières tant en cedit pays qu'en France, Italie, Suisse, Valais, Espagne et autres, où les dégâts ont été encore plus grands[c(om)me on la apris] tant par les nouvelles publiques que par des personnes qui en sont venuës.

La Semine semble être également touchée par ce phénomène migratoire, a minima certes face aux chiffres trouvés concernant les provinces d'altitude, mais suffisamment pour avoir fait l'objet d'un courrier de l'intendant du Genevois adressé au Roi de Savoie en 1772¹⁰⁴. Il y était proposé d'installer des tuileries sur le plateau, dans le but de fournir une activité alternative à l'agriculture, et ainsi permettre aux habitants de survivre aux mois d'arrêt de l'activité terrienne, tout en faisant venir grand nombre d'ouvriers pour repeupler le plateau et palier au "défaut de la culture des terres". Le but avoué était d'endiguer l'émigration des Seminiens, en diminuant la pauvreté, cause ouvertement nommée de leur exode. Abel Châtelain¹⁰⁵ mentionne l'avant-pays savoyard comme un des premiers fournisseur d'émigrants savoyards à Lyon depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle, notamment des filles partant travailler dans les soieries, et cite les exemples de deux villages de la région de la Semine, comptant le plus grand nombre d'absentes recensées : Frangy, avec 21 migrantes, et Saint-Germain-sur-Rhône, avec 27.

¹⁰³ AD74 - Chaumont - E Dépôt 65/GG 4 - 1704-1776 - image 163
¹⁰⁴ AD74 - Intendance du Genevois - C 7 pièce 24
¹⁰⁵ La formation de la population lyonnaise, apports savoyards du XVIII^{ème} siècle, Abel Châtelain

On retrouve confirmation de ce fait dans un "mémoire au sujet des filles de la province du Genevois et du baillage de Ternier qui s'expatrient et vont pour la plupart à Lyon"¹⁰⁶ : les communes de la Semine semblent particulièrement touchées, avec 9 absentes à Vanzy, 9 à Clarafond, 2 à Chessenaz, 8 à Franclens, 10 à Chaumont, 3 à Chêne-en-Semine. Au total, ce sont quelques 677 jeunes filles du Genevois qui sont données absentes et émigrées à Lyon dans les fabriques de Soye en 1767. Il est fait mention des garçons en précisant que "l'expatriation des filles n'est rien en comparaison de celle des garçons dont l'on croit avec probabilité qu'environ le quart va dans les pays étrangers, principalement en France et à Rome, au point que dans plusieurs com(m)unautés il est impossible de faire les remplacements ordonnés de tems en tems pour le régiment du Chablais faute de jeunes hommes propre au service militaire". On y apprend que le 9 décembre de l'année précédente, le Sénat de Savoie en est arrivé à faire interdire l'expatriation aux familles savoyardes, leur prohibant la sortie du territoire. Mais la mesure est vaine pour arrêter les jeunes gens voyageant seuls et non les familles...

Cette émigration savoyarde en territoire lyonnais va nous intéresser particulièrement pour la suite de l'étude sur la généalogie familiale : un certain nombre des filles de la famille va faire partie de cette vague d'émigration féminine.

Ainsi, fréquemment, les savoyards quittaient le pays l'hiver, et se regroupaient le plus souvent en communautés spécialisées dans un négoce, dans les pays de plaine, grandes villes de France, de Suisse, des pays Alémaniques, ou même pour les plus aventureux ayant tenté l'émigration définitive, en Argentine, au Brésil, ou en Afrique. Pour autant, beaucoup d'ouvriers spécialisés suivaient un rythme de migration inversé¹⁰⁷ et rentraient précisément l'hiver en Savoie.

Tous ces migrants temporaires rapportaient le fruit de leur labeur pour faire vivre la famille restée dans le village natal. La situation ressemble fort aux autres vagues d'émigrations étrangères que connut la France contemporaine lors du XX^{ème} siècle. Et comme lors de ces vagues de migration, les émigrés savoyards ne reçurent pas forcément un accueil chaleureux. Le terme "savoyard" dans les dictionnaires du XIX^{ème} siècle¹⁰⁸ était utilisé comme une insulte, renvoyant à un personnage rustre, grossier, sale, sans éducation. Le racisme avait court également à l'encontre des savoyards, atteignant son paroxysme au détour de 1848, lors de la seconde révolution française. Des placardages d'affiches anti-savoyards eurent lieu, des caricatures furent publiées dans les journaux, et le gouvernement va tenter une incitation pour le retour au pays, à base de passeport gratuits et "indemnité" de retour, appelé "secours de route"... Pour autant, on apprend dans un article de Léon Faucher¹⁰⁹ que les savoyards sont plutôt bien vus et bien reçus : "Les Savoyards dégagent une image d'honnêteté, de serviabilité et de facilité d'adaptation. Ils jouissent d'une image favorable au sein de la police et ne sont pas sujets à déviances sociales comme peuvent l'être d'autres catégories populaires. Étrangers au regard de la loi, ils sont considérés comme "[...] les plus français des provinciaux immigrés et se dépouillent assez vite de leur écorce la plus grossière...Le progrès du langage, qui correspond à celui des mœurs et, qui en est l'indice, témoigne de leur supériorité. Ils parlent aisément notre langue, et sans trop d'étrangeté" ".

Cette tendance migratoire constatée pour Vanzy entre 1800 et 1838 ne semble pas durer, au niveau global, puisque dans la période "d'explosion" démographique du village, de 1838 à 1876, on note seulement 115 naissances de plus que de décès, pour une augmentation de population de plus de 248 habitants... Donc forcément liée, à l'inverse, à une migration massive de l'extérieur à destination de Vanzy. Lors de la phase de décroissance de la population de 1876 à 1919, le village perd 224 habitants pour la période, et le différentiel naissance/décès est de nouveau stabilisé avec une différence de seulement 46 faits, en faveur des décès.

¹⁰⁶ AD74 - Intendance du Genevois - I C IV 48

¹⁰⁷ Les anciennes migrations savoyardes, Gilbert Maistre

¹⁰⁸ Dictionnaire universel, 1834 ; Dictionnaire des dictionnaires, 1837 ; le Dictionnaire de la langue française Paul Robert, 1989 cite encore cette acception comme étant en vigueur au XIX^{ème} siècle, mais dans le Nouveau Petit Robert de la langue Française édité en 1995, l'acception du terme avait disparu.

¹⁰⁹ "La colonie des savoyards à Paris", Léon Faucher, la Revue des 2 mondes, 1834

Schéma de la cellule familiale

En étudiant les recensements de manière attentive, on constate plusieurs faits intéressants sur le mode de vie des habitants de Vanzy. Déjà, plusieurs ménages se partagent souvent la même maison. De plus, ces différents ménages sont fréquemment apparentés, comme possiblement deux frères, leurs épouses et progénitures respectives. À de nombreuses occurrences, on observe des foyers composés de "*familles souches*", où plusieurs générations vivent sous le même toit : les fils se marient et leurs épouses viennent vivre dans la famille, ou à l'inverse, ce que l'on nomme "*famille en bouc*"¹¹⁰ ou "*en gendre*" en Savoie : la fille se marie, et c'est l'homme qui vient s'installer chez son épouse et les parents de celle-ci. Lorsque le beau-père n'a pas/plus de fils, c'est alors en général l'époux qui récupère la succession.

À Vanzy, entre 1886 et 1911, on dénombre en moyenne une trentaine de ce que je nommerai « famille particulière » pour résumer, à chaque recensement. Ce sont des frères vivant ensemble, des parents vivant avec leurs enfants et petits-enfants, des cousins mêmes, se partageant une habitation et vivant ensemble. Parfois des oncles et tantes ayant récupéré leurs neveux après décès des parents, idem pour des grands-parents. Le plus fréquent est de trouver un couple avec ses enfants, et le ou les parents de l'un des deux membres du couple, voire des deux, ainsi qu'un frère ou une sœur célibataire d'un des membres du couple. On trouve même en 1911, une famille à 4 générations, composée d'un homme, vivant avec sa mère, sa grand-mère et sa fille... Ces rassemblements familiaux devaient exister traditionnellement depuis des siècles, et ils perdurent au moins jusqu'à la première guerre mondiale. Il est dommage de ne pas avoir accès aux recensements antérieurs à 1886, car il serait intéressant de comparer l'évolution de ces maisons et familles particulières.

Sur la centaine de ménages dénombrée sur le village durant cette période à cheval entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème}, une dizaine seulement emploie des domestiques. Ceux-ci sont aussi bien "*aide*" (pour l'institutrice), que cuisinière (pour le curé), ouvrier agricole ou journalier, notamment chez les potiers. Ces domestiques, tout comme les deux à quatre ouvriers et apprentis n'étant pas nommés "*domestiques*" dans le document, étaient logés chez les familles et comptaient dans le ménage lors du recensement.

	Nb maisons	Nb ménages	Familles particulières	Nb domestiques	Nb ouvriers/apprentis
1886	110	120	31	11	3
1891	84	107	33	7	4
1896	77	109	25	7	2
1901	70	110	29	11	3
1906	74	101	33	10	2
1911	76	94	33	11	3

Une des familles particulières retrouvée dans les recensements de 1896 à 1911 nous intéressera tout particulièrement puisqu'il s'agit d'un des membres de la famille qui sera présentée ci-après. Elle a ceci de remarquable qu'on trouve dans la même maison : Charles et sa sœur Josephte, leur cousine germaine Thérèse, la femme de Charles, Joséphine, et la mère de celle-ci, ainsi que son neveu, partageant l'habitation avec le petit-cousin de Charles, Josephte et Thérèse : Auguste Delétraz, vivant lui aussi avec sa mère, Jeanne Ginod, sa femme, Rosalie, et deux de ses enfants.

Allons voir tout ceci plus en détails dès à présent en ouvrant le chapitre consacré à la généalogie et l'histoire de la famille Delétraz, ainsi que sa vie dans les villages de Sevrier initialement, puis Vanzy...

¹¹⁰ Sevrier des origines à la Seconde Guerre mondiale. Six mille ans d'histoire rurale – Gérard Détraz

IV - Les Delétraz dans la Savoie

L'histoire de la famille telle que demandée m'a occasionné une longue réflexion quant à la présentation à adopter afin de présenter les différentes générations, couple par couple. Commencer par le couple phare, puis l'ascendance et la descendance (ou inversement) ? Partir du plus récent pour aboutir au plus ancien ? Ou inversement ? Dans l'ordre des découvertes ? Dans l'ordre d'une méthodologie de recherche ? Il m'a semblé bien plus cohérent et logique vu que l'on parle « d'histoire » dans tous les sens du terme, de partir chronologiquement, comme le reste de ce mémoire, du plus ancien, pour aboutir au plus récent. Ce choix de généalogie descendante permet également de s'appuyer sur une photo objective de chaque génération dans l'histoire sociale, en n'omettant point les éventuels membres sans enfants (stérile, clergé, décès prématuré), ni les éventuelles migrations des membres mobiles, évitant ainsi le biais de recrutement qui voudrait qu'on ne voit que les personnages étant présents dans le village en omettant ceux qui ont pu en partir¹¹¹. Ainsi, voici leur histoire telle que développée au niveau de la recherche à l'heure actuelle.

Les Delétraz sont d'après Gérard Détraz¹¹², une très ancienne lignée de paysans Sévriolains : issus du village de Sevrier, ils font partie du paysage local depuis peut-être avant les débuts de l'anthroponymie médiévale. D'ailleurs, il se trouve dans le village de Sevrier, un hameau nommé Létraz, où les Delétraz avaient semblerait-il pignon sur rue. Le patronyme a pu s'orthographier, au fil des siècles et des scribeurs, Létraz/Lestraz, de Létraz, Delétraz/Delestraz, avec ou sans le [z] final, parfois remplacé par un [s] ou un [t] et de temps en temps un [l], avec ou sans le « de », avec ou sans le [s], avec un ou deux [t], suivant l'accentuation. Ce sont, finalement, toujours les mêmes. Quelle que soit son orthographe, il est à noter que le [z] final ne se prononce normalement pas. Et aucun savoyard ne le prononcera.

Le dictionnaire des noms de famille de Haute-Savoie¹¹³ décrit que : "*Ces noms à valeur topographique procèdent du latin strata > franco-provençal estrà, ayant désigné en Savoie toute bonne route, et en particulier les chemins du Moyen Âge empruntant les anciennes voies romaines pavées ; il semble toutefois qu'à cette étymologie se soit quelque fois superposé le franco-provençal étrà (ancien français estre, du latin extera), terme féminin désignant l'extérieur d'une habitation, la cour, ou l'aire à battre le blé, parfois le grenier à foin. Les formes anciennes Delestra et Delestraz subsistent en Rhône-Alpes hors Savoie, mais Delétraz, formé au XVII^{ème} siècle, est surtout représenté en 74 (et à Genève). De Létraz subsistait dans ce département au siècle dernier.*"

Effectivement, ce hameau nommé Létraz à Sevrier, est situé sur l'ancienne voie romaine longeant le lac et allant de Genève à Moûtiers, évoquée dans l'introduction sur l'antiquité en Savoie. L'origine du nom saurait difficilement être plus évidente...

Dans les registres de Sevrier, on trouve une trace très nette de l'évolution orthographique : celle-ci s'est faite au fil des changements de curés. On peut constater que de 1607 à 1649 environ, le patronyme est orthographié "Delestraz", et parfois "de Lestraz", par les curés Damiot et Paget qui se succèdent. À partir de 1649, le curé Mauris omet fréquemment le [z] final au fil des actes, et laisse planer l'incertitude quant à la ligature entre le "de" et "Lestraz": c'est régulièrement que, malgré son écriture très ronde, fine, et régulière, on a l'impression qu'il écrit "DeLestraz", tout attaché, mais avec une majuscule centrale.

Par moment, son [s] se coiffe d'une espèce de tilde le reliant au [t]. Est-ce ceci qui sema la confusion dans l'esprit du curé suivant ? Dès 1676, celui-ci, nommé Salomon, se met à écrire "Delettraz", transformant ce [s] tildé en [t]. Cette orthographe perdure près de 20 ans, jusqu'à ce qu'en 1695, le curé Lentillon qui reprit la cure après lui, introduise l'orthographe actuelle, "Deletraz", d'abord sans, puis avec ajout d'un signe diacritique, pour se conformer à la prononciation orale.

Notons effectivement que phonologiquement, les graphèmes [-est], [-ett] se prononcent bien [é] (ou [è] suivant les régions). De manière générale, au fil de l'évolution de la graphie du français, le [-est] s'est progressivement

¹¹¹ L'enquête des 3000 familles - Annales de démographies historiques - Jacques du pâquier

¹¹² Sevrier des origines à la Seconde Guerre mondiale. Six mille ans d'histoire rurale – Gérard Détraz - pages 76 et 80-81

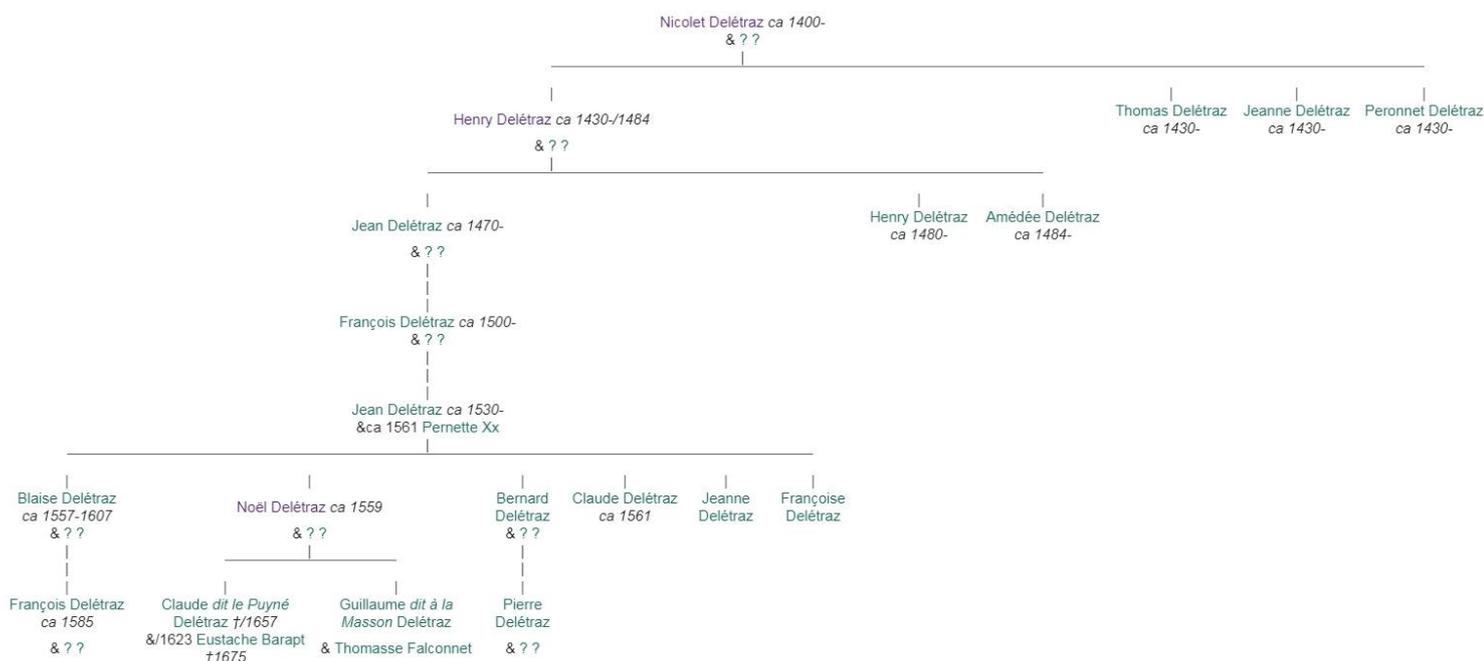
¹¹³ Dictionnaire des noms de famille de Haute-Savoie - Robert Gabion

transformé en [-êt], le [s] qui était muet et réminiscence d'une étymologie latine devenant accent circonflexe. C'est la même évolution linguistique que l'on trouve dans ce patronyme, à la nuance près du type d'accent.

1) L'ascendance

L'ascendance de la branche que nous étudions est encore incertaine avant 1600, mais de sérieuses pistes d'hypothèses existent. Le livre de Gérard Détraz sur Sevrier nous livre des bribes de généalogie de cette famille. Les documents qu'il cite (gabelle du sel de 1561, cottets de taille, actes notariés comme des partages de succession, listes d'indigents, visites pastorales, etc...), permettraient en effet d'établir une probable (mais très lacunaire !) généalogie agnatique jusqu'aux environs de 1400, avec une présence vérifiable sur la paroisse de Sevrier depuis environ 1300. Ces documents étant conservés en partie aux archives de Chambéry, et cette ascendance probable n'étant pas le sujet premier, j'ai fait le choix de ne pas vérifier et étudier dans l'immédiat les documents cités. Une ascendance certaine jusqu'aux environs de 1600 étant déjà beaucoup !

Descendance probable du plus ancien Delétraz retrouvé



Le plus ancien nom trouvé correspond à un Nicolet Delétraz : Il y a un Henry Delétraz, décédé en ou avant 1484, sujet d'un partage de succession cette année-là, dit fils de Nicolet, et dont les 3 fils Jean, Henry et Amédée doivent se partager les biens. La descendance de Jean est incertaine, au vu de certains trous documentaires, mais la plus probable. On retrouve a priori en 1561¹¹⁴, Jean fils de François, époux de Pernette et père de 5 enfants dans la Gabelle du sel de Létraz. Parmi ces 5 enfants, au moins 4 fils. Dont 3 auraient vécu et donné descendance. Noël, un de ses fils, aurait eu plusieurs enfants, dont au moins deux Claude, distingués entre eux par les qualificatifs "*l'aîné*", "*le puyné*", etc.

Nous concernant, le plus ancien ancêtre trouvé pour la lignée étudiée pour ce mémoire, se prénomme également Claude, mais est dit *Barthélémy* et est un contemporain des enfants de Noël Delestraz et de ses frères :

¹¹⁴ Information obtenue via les recherches d'un autre généalogiste amateur, à vérifier, je n'ai pas eu le temps de me pencher sur la Gabelle de Sevrier.

- La première hypothèse serait que notre Claude soit potentiellement le *Claude l'aîné* qu'il manque à l'arbre hypothétique de la descendance de Noël, vu que l'on n'a trouvé qu'un *Puyné*.
- La seconde hypothèse est que comme il est nommé Claude Delestraz *dit Barthélémy*, il descendrait d'une autre branche, mais très certainement descendante de ce Nicolet, dont l'un des membres "fondateurs" se serait appelé Barthélémy, et que ce sobriquet ait servi à différencier comme il est d'usage en Savoie, les différentes branches homonymes vivant de manière contemporaine.

On retrouve par ailleurs un contemporain de notre Claude, nommé Barthélémy, dit fils de feu Jacques dans le cadastre/terrier de 1621¹¹⁵, résidant au hameau "*le Crest*". Il semble de la même tranche d'âge puisqu'on commence à lui trouver des enfants en 1631, soit 8 ans après la naissance du premier enfant de Claude. Serait-ce un frère, qui porterait le nom de l'ancêtre fondateur de la branche ? D'autant que juste avant lui dans ce cadastre est mentionné un Claude Delestraz dit "*fils de feu Jacques*" également. Est-ce le nôtre ? Pour espérer le découvrir, il faudra prendre le temps d'explorer plus précisément toute la documentation de la série G, qui pourrait combler la lacune documentaire sur toute la période courant jusqu'en 1607 au niveau BMS et 1610 au niveau de l'insinuation notariale.

Toujours est-il que l'on retrouve des liens réguliers entre la descendance de ce Barthélémy Delétraz, et la descendance étudiée issue de Claude Delestraz *dit Barthélémy* : Barthélémy est parrain de la fille aînée de Claude en 1624, et leurs descendants respectifs continuent de se choisir mutuellement comme parrain/marraine, à plusieurs reprises.¹¹⁶

Descendance retrouvée de Barthélémy Delestraz, fils de Jacques

Barthélémy Delestraz dit Maître Jacques, décédé le 11 février 1659, Sevrier, (filleule : Bartholomière Delestraz 1624)

Marié avec **Anthoinaz Xx**, née vers 1608, décédée le 17 février 1678, Sevrier, *dont* :

- **Claudine Delestraz**, née le 28 septembre 1631, Sevrier.
Mariée le 1er novembre 1650, Sevrier, avec **Aymé Faure**, né à Doussard, Haute-Savoie.
- **Bernard Delestraz**, né le 20 décembre 1633, Sevrier, décédé le 12 avril 1684, Sevrier.
Marié le 8 février 1660, Sevrier, avec **Gaspard Domeniod**, née vers 1638, décédée le 13 février 1678, Sevrier *dont* :
 - **Jeanne Delestraz**, née le 19 septembre 1662, Sevrier, décédée le 15 octobre 1662, Sevrier.
 - **Clauda Françoise Delestraz**, née le 30 décembre 1663, Sevrier.
 - **Pierre Delestraz**, né le 28 octobre 1666, Sevrier (marraine : Michelle Delestraz 1629-1671).
 - **Bartholoméa Delestraz**, née le 15 octobre 1669, Sevrier, décédée le 19 janvier 1670, Sevrier (parrain: Barthélémy Delestraz 1654-1720).
 - **Michère Delestraz**, née le 14 avril 1673, Sevrier, décédée (parrain et marraine : François Delestraz 1647- Michelle Burnier 1650-1712).
- **Jeanne Delestraz**, née le 7 avril 1637, Sevrier.
- **Claude Delestraz**, né le 13 avril 1639, Sevrier.
- **Perrine Delestraz**, née le 6 décembre 1641, Sevrier, décédée le 30 juillet 1656, Sevrier.
- **Donat Delestraz**, né le 9 novembre 1645, Sevrier.
- **François Delestraz**, né le 8 février 1647, Sevrier, (filleule : Michère Delestraz 1673-)

¹¹⁵ AD74 - Sevrier - 1621 - 73 J 643

¹¹⁶ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG6 - 1607-1704 (Baptêmes) , E dépôt 267/GG5 - 1649-1793 (Sépultures), E dépôt 267/GG4 - 1650-1793 (Mariages)

Claude Delestraz dit Barthélémy, le Sevriolain

De Claude *dit Barthélémy*, on ne sait pour ainsi dire pas grand-chose, si ce n'est qu'il s'était marié avec Aymaz Deaclard, certainement avant 1623 vu que leur premier enfant retrouvé, né en janvier 1623, est légitime. Les Deaclard sont également une famille implantée de long terme sur la région entre Saint-Jorioz et Sevrier. Le dictionnaire des patronymes Savoyard¹¹⁷ nous confirme effectivement l'origine locale du patronyme et donc de la famille puisqu'il y est écrit que Deaclard est un "*topo-patronyme*" signifiant "*originaire (ou résidant) d'Aclard, lieu-dit de la commune de saint-Jorioz*", dont Dacla serait "*une forme apocopée déjà mentionnée en 1561*". Toujours selon ce dictionnaire, la forme "Deaclard" se serait "*éteint[e] en 74 au siècle dernier*".

Aymaz est certainement née avant 1607 puisqu'on ne trouve pas d'acte de baptême à ce nom-là dans les registres disponibles. Elle est décédée à Sevrier, le 24 mai 1656¹¹⁸. Claude lui, né probablement avant 1607 également, est décédé le 5 janvier 1657¹¹⁹ au même lieu.

Les registres de baptême et décès de la paroisse sont extrêmement lapidaires. Le prêtre allait directement à l'essentiel, qui se résume au prénom du baptisé, nom du père et des parrains/marraines pour les actes de baptêmes ; et aux noms et prénoms du décédé, et éventuellement parfois, le prénom du père pour les actes de sépultures. Il n'y a pas de mention d'une quelconque profession ou d'autres détails permettant d'en savoir plus sur les personnes via les registres paroissiaux, hormis lorsque la personne est un religieux, ou un notable. Il nous resterait donc les actes notariés à explorer pour en savoir plus sur ce couple : comme évoqué dans la chronologie de l'Ancien Régime en Savoie, le tabellion n'a été initié au XVII^{ème} siècle qu'entre 1610 et 1623. Ensuite, l'obligation d'insinuation a été levée, jusqu'en 1697. Le Tabellion d'Annecy¹²⁰ ne nous sera donc d'aucun secours pour éventuellement compléter les informations sur la vie de Claude et Aymaz.

Il pourra être possible d'explorer les premières insinuations de 1610 à 1623, dans l'espoir d'y trouver un contrat de Mariage, avant 1623. De même, on pourrait espérer y trouver un testament, inventaire après décès ou partage de succession mentionnant Claude *dit Barthélémy* comme fils et héritier, ce qui permettrait de reconstituer une fratrie et une filiation à minima pour lui et d'éventuellement le rattacher à une des branches citées en introduction. Ces insinuations ne sont pour le moment pas en ligne. Par manque de temps à consacrer aux visites physiques dans les locaux des archives départementales, il n'a pas été possible d'envisager cette recherche pour ce mémoire.

Pour combler la lacune d'insinuation entre 1623 et 1697, il faudrait recenser les notaires ayant exercé à Sevrier, et éventuellement autour, puis explorer leurs registres à la recherche de possibles actes, comme un testament de Claude, ou des acquisitions/ventes immobilières, baux ou acensements qui pourraient le concerner... Mais les registres pour cette période n'ont pas forcément été tous conservés, sont possiblement lacunaires, et cela demande également énormément de temps pour parcourir tous les registres de tous les notaires de Sevrier, et même d'Annecy ou Saint-Jorioz, vu la proximité des paroisses et les mouvements de population entre elles : ce n'était pas réalisable pour le moment. Ces deux projets de recherche notariée seront donc explorés pour la poursuite de ce travail, hors champ du mémoire.

En explorant les registres de baptême de Sevrier, on recense sept enfants pour ce couple¹²¹. Avant 1623, le curé de la paroisse n'indiquait que le nom du père, et éventuellement, parfois, le prénom de la mère, dans l'acte de baptême. Le premier enfant pour lequel sont mentionnés de manière sûre Claude et Aymaz comme parents, naît en 1623. Avant cela, nous trouvons cependant deux autres enfants légitimes nés d'un Claude Delestraz sans mention de la mère, ni d'ailleurs du sobriquet, ce qui aurait évité le doute :

- François, né le 14 mars 1620¹²²
- Jehan, né le 22 juillet 1620¹²³

¹¹⁷ Dictionnaire des noms de famille de Haute-Savoie - Robert Gabion

¹¹⁸ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 14

¹¹⁹ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 15

¹²⁰ AD74 - Tabellion d'Annecy - Répertoires aux cotes 6 C 635 à 647, de 1697 à l'an VI

¹²¹ Naissances : AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 98, 108, 120, 134, 144, 175, 188

¹²² AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 83

Le premier est fort probablement, au vu des ratures dans l'acte, le fils de Claude *le Puyné* Delestraz, fils de Noël (évoqué en introduction), et de son épouse Eustache Barapt, également mariés avant 1623 car de même parents d'un enfant à l'été 1623.

Le second est très certainement le fils aîné de Claude *dit Barthélémy* et Aymaz. Le parrain de l'enfant est dit Jehan fils de Pierre Dacla *dit Liatto* : Dacla et Deaclard étant le même patronyme dont l'un est la forme apocopé de l'autre d'après l'étymologie anthroponymique évoquée vu plus haut, il se pourrait que Jehan et son père Pierre soient des parents plus ou moins proche d'Aymaz. Frère et père ? Cousin et oncle ?

Pour les autres enfants, c'est beaucoup plus simple, puisque que dans l'acte de naissance de François en 1623¹²⁴, il est pour une fois indiquée l'identité complète de la mère. Les actes des frères et sœurs suivants mentionnent systématiquement au moins "Aymaz", et parfois son identité complète.

Malheureusement, pas une seule fois il ne sera dit "Aymaz Deaclard, fille de..." comme avait fait de temps en temps le curé à cette époque.

Les enfants de Claude dit Barthélémy Delestraz et Aymaz Deaclard

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoint	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ François Delestraz	12/01/1623	Sevrier	♀ Michelle Delestraz	Avant 1650	Sevrier ?	6	?	?	
2.	♀ Bartholomie Delestraz	19/10/1624	Sevrier					?	?	
3.	♀ Pierrette Delestraz	31/07/1626	Sevrier					?	?	
4.	♂ Jean Delestraz	13/03/1628	Sevrier	Célibataire	X	X	X	26/05/1652	Sevrier	24 ans
5.	♀ Françoise Delestraz	28/02/1630	Sevrier					Après 1654	?	
6.	♂ Eustache Delestraz	13/04/1635	Sevrier					?	?	
7.	♀ Perrine Delestraz	05/03/1637	Sevrier	♂ Aymé Dechosal	16/05/1655	Sevrier	5	?	?	

Nous trouvons un seul acte de mariage concernant cette fratrie : celui de Perrine, le 16 mai 1655¹²⁵. Elle épouse Aymé Dechosal, lui aussi de Sevrier, et ensemble, ils auront au moins cinq enfants nés à Sevrier, entre 1662 et 1673¹²⁶. On constate aisément que sept années se sont écoulées entre leur mariage et la naissance de leur première fille: il faudrait envisager qu'ils aient pu partir quelques mois/années ailleurs (Annecy ?) avant de revenir sur Sevrier, et éventuellement rechercher d'autres enfants ailleurs durant cette période. Idem entre 1665 et 1670, puis entre 1673 et 1679. Il resterait également à chercher les décès de ceux déjà connus.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance
1.	♀ Françoise Dechosal	01/10/1662	Sevrier
2.	♀ Perrine Dechosal	16/02/1665	Sevrier
3.	♀ Jeanne Dechosal	24/02/1670	Sevrier

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance
4.	♀ Pernelle Dechosal	19/11/1672	Sevrier
5.	♂ Pierre Dechosal	17/11/1673	Sevrier
6.	♂ François Dechosal	02/02/1679	Sevrier

Concernant les sept enfants de Claude et Aymaz, seul un décès est retrouvé : celui de Jean, qui s'éteint à 24 ans seulement, le 26 mai 1652¹²⁷, quelques années avant ses parents. Bartholomie, Pierrette, et leur frère Eustache sont certainement décédés avant 1649¹²⁸ (ou partis ailleurs également ? l'hypothèse est toujours à envisager), puisqu'on ne trouve ni mariage ni décès, ni mention quelle qu'elle soit dans les registres BMS de Sevrier.

¹²³ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 86

¹²⁴ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 98

¹²⁵ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 9

¹²⁶ Naissances : AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 316, 326, 347, 360, 367, 388

¹²⁷ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 12

¹²⁸ Les registres de décès pour Sevrier ne sont disponibles qu'à partir de 1649 : AD74 - E dépôt 267/GG5 - 1649-1793

Il est fait mention de Françoise dans l'acte de baptême de son neveu, Barthélémy, en 1654¹²⁹ : la marraine est Françoise Delestraz, sœur du père. Mais pour le moment, je n'ai pas retrouvé d'acte de décès de manière certaine. On trouve trois actes de décès pour des dénommées Françoise Delestraz entre 1649 et 1740 :

- Françoise Delestraz, femme d'Anthoine Dechosal, décède le 20 septembre 1690¹³⁰, dite âgée de 90 ans : c'est 30 ans trop âgé, ce serait une très grosse erreur d'approximation du curé...
- Françoise Delestraz décède le 30 mai 1699¹³¹, dite âgée de 44 ans : c'est 20 ans trop jeune...
- Françoise Delestraz femme de Claude Hérisson décède le 3 mai 1700¹³² sans mention d'âge. Le couple s'est marié le 4 septembre 1689¹³³ à Sevrier, mais l'acte n'est pas filiatif... C'est potentiellement notre meilleure option. À explorer plus tard, si l'on peut retrouver un contrat de mariage...

François Delestraz dit Bartholomé, l'inconnu

Il est l'aîné connu de sa fratrie, mais aurait donc eu un frère avant lui. On ne sait pas quelle activité professionnelle il exerçait. Né dans les premiers jours de janvier 1623, il a pour parrain et marraine François Gurret et une dénommée Antoine Delestraz : cette affinité spirituelle serait-elle un indice de parenté ? Serait-elle une sœur de Claude, donc tante de son filleul ? Rien ne permet de le confirmer à l'heure actuelle. Mais ces liens spirituels créés sur les fonds baptismaux peuvent donner des indices précieux et orienter la réflexion.

En effet, dans l'acte de naissance et baptême d'une petite Barthélemie Gurret en 1627¹³⁴, on nous indique que François Gurret est mariée avec une dénommée Antoine son épouse légitime... Serait-elle la même que la marraine de notre **François** ? Autre élément intéressant, on y apprend que le parrain de Barthélemie Gurret n'est autre que Barthélémy Delestraz, évoqué dans notre introduction. Il serait donc tentant d'imaginer que Barthélémy et Antoine sont les frère et sœur de Claude *dit Barthélémy*, et oncle et tante de François *dit Bartholomé*...

Ce-dernier épouse avant 1650¹³⁵ Michelle Delestraz : leur acte de mariage n'est pas dans le registre de mariage de Sevrier, mais leur première fille naît le 26 décembre de cette année-là et est dite légitime. Michelle est née le 30 décembre 1629¹³⁶, du légitime mariage entre François Delestraz et Nicolarde Huguet¹³⁷. Ceux-ci ont eu au moins deux enfants avant elle, puisqu'on leur retrouve 2 fils nés en 1623 et 1626¹³⁸ sur Sevrier : Pierre, né le 10 mars 1623 et Henry, né le 23 mars 1626. Aucun décès les concernant n'a été retrouvé à partir de 1649, et il n'y a pas non plus d'enfants qui seraient nés d'un Pierre ou d'un Henry Delestraz dans les 20 à 50 ans suivant leur naissance. Sont-ils décédés en bas-âge ? Ont-ils émigré ?

Il pourrait y avoir présomption de parenté (et donc d'implexes dans l'ascendance) entre François *dit Bartholomé* et son épouse Michelle, puisque la quasi-totalité des Delétraz de Sevrier sont parents. Difficile de prouver quoi que ce soit, et à quel degré de parenté, en l'absence de registres paroissiaux ou notariés. Un acte de mariage, grâce aux mentions de dispenses de consanguinité, nous aurait permis de savoir si éventuellement, la parenté serait au 2^{ème}, 3^{ème}, ou 4^{ème} degré. Sans mention, c'est qu'elle serait bien plus lointaine. Sans acte, tout n'est que suppositions.

On retrouve six enfants entre 1650 et 1665¹³⁹ pour le couple François *dit Bartholomé* et Michelle Delestraz :

¹²⁹ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 282

¹³⁰ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 41

¹³¹ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 55

¹³² AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 56

¹³³ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 28

¹³⁴ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 128

¹³⁵ Les registres de mariage pour Sevrier ne sont disponibles qu'à partir de 1650 : AD74 - E dépôt 267/GG4 - 1650-1793

¹³⁶ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 142

¹³⁷ Gérard Détraz dans son livre, page 75 et 76, explique que les Huguet de Sevrier descendraient d'un dénommé Pierre Delestraz dit Huguet, natif de Marignier, province de Faucigny, qui serait venu s'installer à Sevrier peut de temps avant 1484. Au fil des générations, pour le distinguer des Delestraz du lieu certainement, ses descendants n'ont gardé que le "Huguet". Il cite une source : AD74 - 7 G 331 - feuillet 29, qu'il sera intéressant d'aller consulter pour la suite de la recherche.

¹³⁸ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 101 & 117

¹³⁹ Naissances : AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 272, 282, 297, 305, 316, 327

Les enfants de François dit Bartholomé et Michelle

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Jeanne Delestraz	26/12/1650	Sevrier	X	X	X	X	04/12/1659	Sevrier	8 ans
2.	♂ Barthélémy Delestraz	18/03/1654	Sevrier	♀ Michèle Burnier	28/04/1669	Sevrier	7	06/02/1720	Sevrier	65 ans
3.	♀ Françoise Delestraz	17/12/1657	Sevrier	♂ André Dechosal	25/01/1680	Sevrier	8	?	?	?
4.	♂ Jacques Delestraz	02/11/1659	Sevrier	♀ Bernardine Novel	04/06/1679	Sevrier	6	avant 1700	?	?
5.	♂ Antoine Delestraz	30/11/1662	Sevrier	X	X	X	X	21/09/1676	Sevrier	14 ans
6.	♀ Jeanne Delestraz	27/09/1665	Sevrier	♂ Nicolas Domeniod	06/02/1698	Sevrier	2	?	?	?

Après la naissance de Jeanne, leur fille aînée, Michelle et François seront parrain et marraine le 18 novembre 1651¹⁴⁰ de François Chevalier, fils d'Etienne et Françoise Domeniod, puis à nouveau le 23 mars 1659¹⁴¹ pour Françoise Domeniod dit Sachet, fille de François et de son épouse Pernelle Bartay.

François sera lui parrain à trois reprises supplémentaires :

- Il portera sur les fonds baptismaux Jeanne Françoise Lyonnaz le 7 mars 1658¹⁴², fille de Michel et Humberte-Perrine Hyvert, elle-même fille du notaire et bourgeois d'Annecy Humbert Hyvert.
- Il fera de même pour François Burnier, né le 13 mars 1672¹⁴³, fils de Jean et Jacquemine Riotton.
- Il réitérera 2 ans plus tard en devenant parrain de François Gurret, né et baptisé le 14 janvier 1674¹⁴⁴, fils de Louis Gurret *dit Hugonet*, et de son épouse Claudine Domeniod. Louis est le fils de François Gurret et Antoine Delestraz qui furent parrains et marraines de notre François...

On remarque à nouveau un lien avec la famille Gurret, et la présence de liens persistants avec les Domeniod qui deviendront Domeniouz puis Domenjod avec les siècles sous l'effet de la plume des desservants.

François *dit Bartholomé* semblait également avoir des liens forts avec ses voisins du village, ses parents et alliés, car en plus de tous ces parrainages, il fut également témoin lors d'au moins deux mariages, en 1669 et 1672¹⁴⁵.

Après la naissance de leur ultime enfant, Michelle, elle, apparaîtra une dernière fois dans les registres de baptêmes, le 28 octobre 1666¹⁴⁶, en tant que marraine de Pierre Delestraz, petit-fils de Barthélémy, évoqué en introduction. Elle décède le 27 avril 1671¹⁴⁷ à Sevrier, âgée de 41 ans, alors que sa dernière fille, la petite Jeanne, n'a que 6 ans.

Le décès de François *dit Bartholomé* semble aussi difficile à établir que la filiation de son éventuel frère aîné. Dans les registres de décès, on recense :

- François Delestraz décédé le 5 janvier 1679¹⁴⁸, âgé d'environ 50 ans
- François Delestraz décédé le 17 février 1683¹⁴⁹, âgé d'environ 70 ans

Evidemment sans filiation ni mention de sobriquet, de l'épouse, ou de témoins. Il ne se trouve rien qui permette de trancher, au-delà de la maigre approximation de l'âge : le plus proche de la date de naissance exacte serait le premier, mais ce n'est pas clairement suffisant pour pouvoir attester que c'est bien notre François *dit Bartholomé*.

¹⁴⁰ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 274

¹⁴¹ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 302

¹⁴² AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 298

¹⁴³ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 358

¹⁴⁴ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 368

¹⁴⁵ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - images 17 et 19

¹⁴⁶ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 332

¹⁴⁷ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 23

¹⁴⁸ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 30

¹⁴⁹ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 34

Des six enfants de notre couple, deux seulement, Jeanne et Antoine, décèdent avant l'âge adulte, âgés de 8 et 14 ans¹⁵⁰. Il est intéressant de noter cette fratrie sans décès de nourrisson ou d'enfant en bas-âge, fait potentiellement rare pour l'époque. Quatre des enfants vont donc vivre, se marier et avoir une descendance, parfois nombreuse :

- ✓ Françoise et son époux André Dechosal *dit Chritin*, maître charpentier à Sevrier, mariés en 1680¹⁵¹, ont eu neuf enfants retrouvés entre 1681 et 1701¹⁵². De la même façon que pour sa tante et homonyme, il n'a été trouvé aucun décès pouvant correspondre à celui de Françoise dans le registre des décès de Sevrier. Chose intéressante : son parrain est M^c François Puthod, notaire et bourgeois d'Annecy.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance
1.	♂ Pierre Dechosal	18/03/1681	Sevrier
2.	♀ Françoise Dechosal	04/09/1682	Sevrier
3.	♂ Eustache Dechosal	04/10/1684	Sevrier
4.	♀ Suzanne Dechosal	20/03/1687	Sevrier
5.	♀ Claudine Dechosal	28/03/1690	Sevrier

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance
6.	♀ Perrine Dechosal	17/03/1692	Sevrier
7.	♂ Jean Chritin	12/07/1695	Sevrier
8.	♂ Gaspard Dechosal	29/04/1697	Sevrier
9.	♂ Claude Dechosal	07/08/1701	Sevrier

- ✓ Jacques a épousé Bernardine Novel en 1679¹⁵³, un an avant le mariage de sa sœur aînée Françoise, en présence de **Barthélémy**, son frère aîné. Ensemble, ils eurent cinq enfants¹⁵⁴ :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès
1.	♀ Anne Delétraz	01/11/1680	Sevrier	X	X	X	X	29/01/1681 ¹⁵⁵	Sevrier
2.	♂ François Delétraz	11/04/1682	Sevrier	♀ Andriane Pery	28/04/1700 ¹⁵⁶	Sevrier	4	?	?
3.	♂ Claude François Delétraz	08/01/1685	Sevrier	X	X	X	X	04/11/1685 ¹⁵⁷	Sevrier
4.	♀ Nicolarde Delétraz	27/??/1686	Sevrier	♂ Claude Domeniou	10/02/1707	Sevrier	?	?	?
5.	♂ Claude François Delétraz	02/02/1690	Sevrier					?	?

La page du registre concernant le baptême de Nicolarde est déchirée, empêchant de lire le mois de l'acte en tête de page, et le curé un peu trop pressé a oublié d'inscrire le mois dans l'acte précédent le sien. La page précédente se termine sur un acte en date du 10 août. Deux actes plus haut, il est indiqué "le dernier jour de ce mois" qui pourrait correspondre à août ou septembre, et l'acte après le sien est en date du 6 novembre, on peut raisonnablement déduire que Nicolarde est née soit en septembre, soit en octobre 1686.

- ✓ Enfin, la benjamine de la fratrie, Jeanne, se marie assez tardivement, en 1698¹⁵⁸, avec *honnête* Nicolas Domeniou, et n'a pour le moment que deux enfants qui ont été retrouvés¹⁵⁹.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance
1.	♂ Pierre Domeniouz	20/10/1699	Sevrier
2.	♀ Jeanne Domeniou	12/12/1702	Sevrier

¹⁵⁰ Décès : AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - images 17, 28, 80

¹⁵¹ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 23

¹⁵² Naissances : AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 396, 400, 407, 416, 429, 433, 441, 452, 477

¹⁵³ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 23

¹⁵⁴ Naissances : AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 394, 399, 407, 414, 428

¹⁵⁵ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 33

¹⁵⁶ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 38

¹⁵⁷ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 37

¹⁵⁸ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 34

¹⁵⁹ Naissances : AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 465, 484

Ces deux générations représentées par Claude *dit Barthélémy*, François *dit Bartholomé* et leurs enfants respectifs, sont a priori restées majoritairement sur le village de Sevrier, comme les générations avant eux certainement. Pour le moment, seuls les registres BMS permettent d'étudier leur histoire, mais comme évoqué plus haut, les registres notariés de cette période pré-tabellionage savoyard pourront être explorés de manière approfondie pour tenter d'habiller un peu plus cette trame de leur généalogie.

Barthélémy Delétraz, le père

On ne connaît pas non plus l'activité professionnelle de Barthélémy, nulle part indiquée dans les registres BMS, mais il ne sera peut-être pas faux de supposer qu'il était certainement cultivateur. Il est né en 1654 à Sevrier, du légitime mariage de ses parents. Sa sœur aînée Jeanne décède alors qu'il n'est âgé que de 5 ans. Il connaîtra a minima ses grands-parents paternels, puisqu'Aymaz et Claude décèdent alors qu'il est âgé de respectivement de 3 puis 4 ans.

Son épouse :

Il épouse Michelle (ou Michère suivant les actes) Burnier le 28 avril 1669¹⁶⁰ à Sevrier. Celle-ci est née sur la paroisse le 30 août 1650¹⁶¹, et est fille de François Burnier et Françoise Falconnet. Autant la présence des Falconnet est attestée à Sevrier depuis avant 1400¹⁶² et semble aussi ancienne que celle des Delétraz, autant pour les Burnier (métathèse de Brunier), Gérard Détraz n'indique la présence du patronyme dans les registres que depuis 1600. Robert Gabion¹⁶³ précise que ce nom est majoritairement trouvé en Savoie du Nord, du côté de Bonneville, la Roche, Morzine...

Michelle Burnier est la seconde d'une fratrie de 9 enfants nés à Sevrier¹⁶⁴, et décédés également majoritairement sur le village¹⁶⁵ pour ceux dont la sépulture est trouvable (il y a fort à parier que Perrine et Jean sont probablement décédés avant 1649). François Burnier décède âgé de 77 ans le 17 novembre 1677¹⁶⁶ alors que Michelle est déjà mariée depuis 8 ans et mère de deux enfants. Sa mère s'éteint onze ans plus tard, le 11 juin 1689¹⁶⁷.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Date de décès	Lieu de décès
1.	♀ Perrine Burnier	23/05/1638	Sevrier	?	?	?	?	?
2.	♀ Marguerite Burnier	29/09/1641	Sevrier	♂ René Falconnet	18/06/1665	Sevrier	23/01/1679	Sevrier
3.	♂ Jean Burnier	17/04/1644	Sevrier	?	?	?	?	?
4.	♂ François Burnier	20/02/1647	Sevrier	X	X	X	26/07/1654	Sevrier
5.	♀ Michelle Burnier	30/08/1650	Sevrier	♂ Barthélémy Delétraz	28/04/1669	Sevrier	08/01/1712	Sevrier
6.	♂ Jacques François Burnier	01/12/1653	Sevrier	♀ Philiberte Falconnet ♀ Jeanne Rey	29/07/1669 23/01/1676	Sevrier Sevrier	23/10/1693	Sevrier
7.	♂ Jean Burnier	09/02/1657	Sevrier	X	X	X	4/04/1657	Sevrier
8.	♀ Françoise Burnier	09/02/1657	Sevrier	♂ René Rey	23/01/1676	Sevrier	14/10/1699	Sevrier
9.	♀ Jeanne Burnier	06/03/1660	Sevrier	X	X	X	12/10/1663	Sevrier

Coïncidence ou fait exprès, il est intéressant de remarquer que Françoise Delestraz, sœur de Barthélémy, et Jacques François Burnier, frère de Michelle, ont tous deux le même parrain, Maître François Puthod, notaire.

¹⁶⁰ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 17

¹⁶¹ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 272

¹⁶² Sevrier des origines à la Seconde Guerre mondiale. Six mille ans d'histoire rurale – Gérard Détraz - pages 71 et 77

¹⁶³ Dictionnaire des noms de famille de Haute-Savoie - Robert Gabion

¹⁶⁴ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 196, 217, 233, 257, 272, 281, 292, 307

¹⁶⁵ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - images 14,15, 19, 30, 46, 55

¹⁶⁶ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 29

¹⁶⁷ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 39

Leurs enfants :

Ensemble, Barthélémy et Michelle eurent une descendance à l'image de la fratrie de Barthélémy, avec seulement un décès en bas-âge à recenser : parmi leur sept enfants¹⁶⁸, cinq vivent, se marient, et ont une descendance qui, au contraire de celles de leurs ancêtres, majoritairement concentrée sur Sevrier, s'essaime à divers endroits de la Haute-Savoie, voire de la France, au fil des générations...

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Claudine Marie Delétraz	26/03/1673	Sevrier	X	X	X	X	16/08/1674	Sevrier	16 mois
2.	♂ Antoine Delétraz	27/07/1675	Sevrier	♀ Martine Critin	07/07/1694	Sevrier	3	avant 1757	Sevrier	?
3.	♀ Eustachaz Delétraz	04/05/1679	Sevrier	♂ Joseph Bublens	?	?	4	19/04/1746	Sevrier	66 ans
4.	♂ Michel Delétraz	31/07/1682	Sevrier	♀ Marie Delétraz ♀ Martine Domeniod	26/04/1703 07/04/1709	Sevrier Pringy	? 3	? ?	? ?	? ?
5.	♀ Donade Delétraz	??/08/1685	Sevrier	X	X	X	X	22/01/1709	Pringy	23 ans
6.	♀ Jeanne Delétraz	??/??/1689	Sevrier	♂ Claude Caboux	14/11/1715	Pringy	5	23/02/1728	Pringy	39 ans
7.	♂ Pierre Delétraz	20/09/1692	Sevrier	♀ Françoise Cadet	avant 1734	Vanzy	7	09/05/1762	Vanzy	69 ans

- ✓ Antoine est le premier des fils à se marier, en 1694 à Sevrier, alors que son dernier frère, **Pierre**, n'a que 2 ans. Je ne lui ai retrouvé que trois enfants pour le moment : l'aîné né à Sevrier en 1704¹⁶⁹, les deux suivants dès 1707, à Pringy¹⁷⁰. Il semble être à l'origine du mouvement de migration familiale repéré à cette génération. Et il est fort probable que d'autres enfants de lui soient nés entre 1694 et 1704, dans d'autres villages autour d'Annecy. Notons que son parrain est Antoine Puthod, frère de François, notaire, déjà évoqué.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès
1.	♂ Michel Delétraz	26/01/1704	Sevrier	♀ Jeanne Forestier ♀ Péronne Paris	? 02/08/1757	? Annecy	7 0	15/08/1771	Meythet
2.	♂ Claude François Delétraz	30/01/1707	Pringy	?	?	?	?	?	?
3.	♂ Jacques Delétraz	29/07/1710	Pringy	?	?	?	?	?	?

Michel et Jeanne, ses frères et sœurs, vont être les parrains de son fils aîné Michel en 1704. Antoine décède avant 1757 puisqu'il est dit "feu" lors du second mariage de son fils Michel. Mais son décès n'est pas trouvé sur la paroisse de Sevrier, ni sur celle de Pringy. Se pourrait-il qu'il soit parti vivre à Meythet avec son fils Michel et qu'il décède là ?

- ✓ Eustachaz épouse Joseph Bublens, venu de Seynod, avant 1701, puisqu'on leur trouve un premier enfant cette année-là, né dans la paroisse de Loverchy, voisine d'Annecy. D'autres enfants sont possiblement nés entre Annecy, Loverchy et Seynod entre 1701 et 1710. En cherchant les mariages et enfants de ses frères et sœurs sur Pringy, j'ai trouvé par hasard la naissance d'un troisième enfant, Martine, en 1715¹⁷¹ à Pringy, dont le parrain est **Pierre** Delestraz, le benjamin de la fratrie. Un quatrième enfant est retrouvé au fil des registres de mariage de Sevrier, grâce à ses deux épousailles, en 1742 et 1759¹⁷². Eustachaz décède à Sevrier en 1746¹⁷³, âgée de 66 ans, et déjà veuve de Joseph. Il est intéressant de noter pour le clin d'œil, que le généalogiste Gérard Panisset descend justement de ce couple.

¹⁶⁸ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - images 363, 375, 390, 400, 410, 423, 436

¹⁶⁹ AD74 - Sevrier - E Dépôt 267/GG 6 - 1607-1704 - image 492

¹⁷⁰ AD74 - Pringy - E dépôt 217/GG 1 - 1662-1721 - images 104, 115

¹⁷¹ AD74 - Pringy - E dépôt 217/GG 1 - 1662-1721 - images 132-133

¹⁷² AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - images 76 et 97

¹⁷³ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 5 - 1649-1793 - image 139

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ Barthélémy Bublens	02/04/1701	Loverchy	X	X	X	24/08/1705	Sevrier	4 ans
2.	♀ Martine Bublens	~04/1707	?	X	X	X	24/10/1708	Sevrier	~18 mois
3.	♀ Marie Françoise Bublens	01/01/1710	Sévrier	?	?	?	?	?	?
4.	♀ Martine Bublens	03/05/1715	Pringy	X	X	X	23/09/1716	Sevrier	16 mois
5.	♀ Jeanne Bublens	?	?	♂ Jacques Déaclard ♂ Jacques François Lacombe	05/02/1742 28/02/1759	Sevrier Sevrier	?	?	?

- ✓ Michel, troisième enfant de la fratrie à avoir survécu se marie deux fois : en 1703¹⁷⁴ à Sevrier, et en 1709¹⁷⁵ à Pringy. Les naissances s'interrompant en 1704 sur les registres en ligne de Sevrier, il est pour le moment difficile de lui trouver une descendance avec sa première épouse, Marie, et on ne trouve pas d'acte de sépulture à Sevrier qui concerneraient des enfants d'un Michel Delestraz. De même, aucun acte de décès d'une Marie Delestraz n'est trouvable sur Sevrier entre 1703 et 1709 : le couple serait-il parti vivre ailleurs ? Auquel cas, les enfants seraient-ils nés ailleurs ? Cela expliquerait pourquoi il se remarie avec une femme originaire de Sevrier elle aussi, mais à Pringy... Cependant aucun enfant du couple n'est trouvable non plus entre 1703 et 1709 sur Pringy. De sa seconde épouse, il aura au moins trois filles, toutes nées à Sevrier¹⁷⁶. Son décès n'est pas trouvable non plus.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès
1.	♀ Françoise Delétraz	29/01/1711	Sevrier		
2.	♀ Jeanne Delétraz	23/09/1713	Sevrier	12/09/1716	Sevrier
3.	♀ Perrine Françoise Delétraz	01/02/1718	Sevrier		

- ✓ L'acte de naissance de Donade est endommagé : la date et la moitié du prénom sont manquants. Par contre la filiation est établie. Dans son acte de naissance, on pourrait deviner éventuellement "...nade" comme fin du prénom, ce qui pourrait être Donade. Nous ne trouvons pas de décès à Sevrier, mais éventuellement un à Pringy qui pourrait correspondre : une dénommée Donade Delétraz, originaire de Sevrier, décède le 22 janvier 1709¹⁷⁷, âgée de 22 ans.
- ✓ La chronologie des déplacements pourrait nous laisser imaginer que Jeanne a suivi ses frères et sœurs à Pringy, puisqu'elle s'y marie en 1715¹⁷⁸ avec Claude Caboux. Tous leurs enfants naîtront dans ce village, et sa descendance va s'y installer durablement. Jeanne décède en 1728¹⁷⁹ à Pringy, soit peu de temps après la probable naissance de son dernier enfant. Décès des suites de couches ?

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Date de décès	Lieu de décès
1.	♀ Michelle Caboux	02/10/1716	Pringy	X	X	X	23/10/1719	Pringy
2.	♂ André Caboux	03/09/1721	Pringy				?	?
3.	♀ Pierrette Caboux	13/06/1724	Pringy				?	?
4.	♀ Jeanne Caboux	20/06/1727	Pringy				?	?
5.	♂ Pierre Caboux	vers 1728	Pringy	♀ Jeanne Burnet	03/05/1751	Pringy	?	?

Barthélémy et Michelle ont donc eu au minimum vingt-deux petits-enfants (en comptant les enfants de Pierre que nous verront à la section suivante). Michelle n'en aura connu que douze avant son décès le 8 janvier 1712¹⁸⁰. Sur

¹⁷⁴ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 40

¹⁷⁵ AD74 - Pringy - E dépôt 217/GG 1 - 1662-1721 - image 227

¹⁷⁶ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG1 - 1704-1762 - non disponible sur internet.

¹⁷⁷ AD74 - Pringy - E dépôt 217/GG 1 - 1662-1721 - image 304

¹⁷⁸ AD74 - Pringy - E dépôt 217/GG 1 - 1662-1721 - image 227

¹⁷⁹ AD74 - Pringy - E dépôt 217/GG 4 - 1650-1793 - image 13

¹⁸⁰ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 70

cet acte de sépulture, le curé la dénomme "*Michelle Rippez femme de Bartholomé Deletraz*" et non Burnier. Mais il n'y a aucune Michelle Rippez sur la paroisse, le seul autre Barthélémy était le probable frère de Claude, grand-père du présent, qui est décédé en 1659, et aucun décès sous le nom de Michelle Burnier n'est trouvable. Étant donné qu'elle est dite "*feüe*" dans l'acte de mariage de sa fille Jeanne en 1715, il est presque certain qu'il s'agisse effectivement du décès de Michelle Burnier.

Barthélémy/Bartholomé s'éteindra lui le 6 février 1720¹⁸¹ dans sa paroisse de naissance, à l'âge de 65 ans, veuf depuis huit ans, deux de ses enfants déjà décédés, et les 4 autres vivants entre Sevrier, Pringy, Meythet, Annecy et Vanzy...

Pierre Delétraz, celui qui fait souche ailleurs

Il est le dernier enfant de la fratrie, né 19 ans après sa sœur aînée, le 20 septembre 1692, à Sevrier, en territoire savoyard occupé par les armées françaises et passera ses 6 premières années de vie à grandir dans un climat de guerre. Sa mère décède alors qu'il atteint l'âge de 20 ans. Il a peut-être suivi ses frères et sœurs à Pringy, puisqu'on le retrouve mentionné comme parrain de sa nièce Martine Bublens en 1715. Ensuite la trace se perd dans les registres paroissiaux, jusqu'à le retrouver marié légitimement avec Françoise Bovagne dit Caddet, à Vanzy où il est dit "*Honorable*" Maître Cordonnier, et déjà père d'au moins trois enfants en 1733. *Honorable* dans nos contrées désigne un bon artisan, ou gros marchand, quelqu'un ayant des moyens.

Comment est-il arrivé à Vanzy ? Pourquoi là-bas ? La crise climatique qui secoue Sevrier et la Savoie dans les deux décennies entourant l'année de sa naissance a-t-elle impacté si fortement le territoire pour que toute sa fratrie y compris lui, décide de migrer en d'autres villages plus éloignés ? Les périodes de guerre et d'occupations françaises jusqu'à 1697, et de 1703 à 1713 influencent-elles si drastiquement la vie locale et quotidienne que le déplacement de la famille semble si inévitable ? Toute cette période serait à approfondir en explorant attentivement le tabellion d'Annecy entre 1697 et 1715, afin de trouver des indices sur la vie de la famille dans cette période. D'autres indices pourraient se trouver dans la consigne des mâles de 1713 de Sevrier...

Grâce à l'étude approfondie des registres BMS de Sevrier, on peut éventuellement envisager une piste : on a déjà repéré qu'à la fois sa tante paternelle (Françoise Delestraz) et son oncle maternel (Jacques François Burnier) sont filleuls de M^e François Puthod, notaire de Sevrier et bourgeois d'Annecy. Celui-ci est marié avec Pétronille Hyvert, également fille du notaire Humbert Hyvert, et sœur de Humberte-Perrine Hyvert épouse Lyonnaz qui avait eu une fille, dont François dit *Bartholomé* fut parrain en 1658. Nous avons donc mis au jour trois liens existants entre les Puthod/Hyvert, et les Delétraz... Mais cela ne s'arrête pas là.

François Puthod eut une fille, Françoise, née vers 1670, qui se maria, à Sevrier, le 4 novembre 1703¹⁸², avec M^e François Cadet dit *Bovagne*, notaire collégié originaire de Vanzy, fils d'honorable Claude Cadet dit *Bovagne*. Cette même famille Cadet dit *Bovagne*, (ou *Bovagne dit Cadet*, ou *Caddet/Cadet*) que nous avons évoqué dans la partie sur l'histoire du village, en tant qu'albergataires et châtelains pour le compte du Comte de Vanzy. Les notaires Cadet et Puthod se sont-ils rencontrés à Annecy ? Françoise Puthod part sur le plateau de la Semine s'installer chez son notaire de mari, et aura là-bas au moins 8 enfants entre 1705 et 1721, nés à Clarafond où le couple semblait vivre.

Les liens entre les Puthod et les Delestraz étaient-ils suffisamment forts pour que Pierre finisse par suivre ce couple et s'installer là-bas ? Toujours est-il qu'il épouse Françoise, très certainement nièce¹⁸³ du notaire François Cadet. Le mariage n'est pas trouvable du fait de la lacune d'actes BMS avant 1733 sur Vanzy. La consultation des consignes de mâles de Sevrier en 1726¹⁸⁴ nous indique que Pierre n'était plus à Sevrier, ni aucun de ses frères cette

¹⁸¹ AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 80

¹⁸² AD74 - Sevrier - E dépôt 267/GG 4 - 1650-1793 - image 40

¹⁸³ Les actes pour Vanzy sont lacunaires avant 1733, rendant difficile la construction de l'ascendance exacte de cette famille. On suppose que Baptiste, père de Françoise était probablement le frère de François Cadet notaire suscité, car fils d'un "Claude" comme François, et fréquemment cités ensemble dans les actes de partage, tout comme leur descendance.

¹⁸⁴ AD74 - Archives de l'intendance du Genevois - Paroisse de "Cevrier aussi Sevrier" - V C 14

année-là. Etait-il à Pringy avec ses frères et sœurs, voire déjà parti pour Vanzy (avec les Cadet ?). S'est-il installé chez les parents de son épouse, "en bouc" comme il est d'usage de dire en Savoie ?

Son épouse :

La femme de Pierre, Françoise Caddet *dit Bovagne*, serait née vers 1695 dans la paroisse de Vanzy, si l'on en croit l'âge mentionné dans son acte de décès (72 ans en 1767). Elle est fille de Jean-Baptiste Caddet, et de Louise Rey, qui décède le 1^{er} décembre 1733¹⁸⁵ à Vanzy, en étant dite "veuve de feu Jean-Batiste Caddet". Son oncle est très probablement le notaire François Cadet qui épousa Françoise Puthod à Sevrier en 1703. Si la parenté était confirmée, alors elle serait l'arrière-petite-nièce de François Cadet, père de Joseph, Marin et Jean-Baptiste cités comme albergataires du Comte Deloche de Vanzy, qui eux sont les cousins germains de son supposé grand-père Claude.

On ne lui trouve pour le moment qu'un seul frère à cause de la lacune d'acte, l'acte de mariage de celui-ci faisant foi pour la filiation. Nommé François, il épouse le 13 mars 1735¹⁸⁶ à Vanzy Françoise Fumaz *dit Benoît*, et il est mentionné qu'il leur a fallu une dispense que consanguinité au 4^{ème} degré. Les dispenses en Savoie ne sont pas conservées comme en France. L'évêché consigne dans un énorme registre pour tout le diocèse une simple ligne par dispense qui évoque de manière aussi lapidaire que dans l'acte de mariage l'attribution d'une dispense à telle date, pour tel motif, sans plus détailler que cela. Le détail du motif était sur l'acte de demande de dispense remis par les requérants, et éventuellement sur celui de l'accord fourni par l'évêché. Dans les 2 cas, ces actes n'étaient pas conservés : les demandes étaient détruites, et les accords de dispense gardés par les requérants ou remis au curé officiant la cérémonie du mariage. Si bien que quasiment aucune dispense ne nous est parvenue, sauf certainement rares exceptions. François Cadet et Françoise Fumaz auront au moins deux enfants, Françoise et Pierre, nés en 1735 et 1739¹⁸⁷.

Leurs enfants :

La première trace réelle de l'arrivée de Pierre Delétraz à Vanzy se trouve en octobre 1734¹⁸⁸, avec la naissance de sa fille Christine, qui décède un mois plus tard. Dans le même temps, il apparaît nommément pour la première fois comme communier de Vanzy dans un acte d'élection de regrettier¹⁸⁹. On lui trouve ensuite trois autres enfants jusqu'en 1743¹⁹⁰. Les deux derniers, Etienne et Joseph sont donc nés, comme leur père, en temps de guerre, et la fratrie a grandi sous l'occupation espagnole. Dans les actes de naissances de ses enfants, Pierre est toujours dit originaire "de Sevrier/Cyvrier".

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ François Delétraz	vers 1724	Vanzy	♀ Georgine Chennaz	?	?	3	29/07/1764	Clarafond	~ 40 ans
2.	♂ Marie Delétraz	vers 1728	Vanzy	♀ Antoinette Baudet ♀ Anne David ♀ Etienne Cadet	X 28/07/1761 19/01/1768	X Vanzy Vanzy	1 3 7	27/09/1793	Chambéry	~ 65 ans
3.	♂ Jean Antoine Delétraz	?	Vanzy	♀ Marie David	14/02/1763	Clarafond	9	avant 1796	Clarafond ?	?
4.	♀ Christine Delétraz	22/10/1734	Vanzy	X	X	X	X	18/11/1734	Vanzy	27 jours
5.	♀ Jeanne Françoise Delétraz	31/01/1736	Vanzy	♂ J-Fçois Buchicher	24/05/1795	Lyon	0	26/06/1808	Lyon	72 ans
6.	♂ Etienne Delétraz	26/02/1740	Vanzy	X	X	X	X	18/05/1764	Vanzy	24 ans
7.	♂ Joseph Delétraz	12/07/1743	Vanzy	?	?	?	?	?	?	?

¹⁸⁵ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG1 - 1733-1760 - image 167

¹⁸⁶ AD74 - Vanzy - E dépôt - 291/ GG 1- 1733-1760 - image 115

¹⁸⁷ AD74 - Vanzy - E dépôt - 291/ GG 1- 1733-1760 - images 7 & 20

¹⁸⁸ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760 - images 5 & 170

¹⁸⁹ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 697 - 1761-1735 - image 4 - Regrettier : celui qui était en charge d'aller chercher le sel au Port du Regonfle et de le redistribuer à la communauté. Son traitement était également voté au moment de l'élection.

¹⁹⁰ Naissances : AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG1 - 1733-1760 - images 9, 23, 35-36,

Grâce à l'exploration des registres de mariage, on retrouve un autre fils, prénommé **Marie**, que nous étudierons dans la section suivante. La curiosité nous ayant mené sur Clarafond à cause du couple Cadet/Puthod, nous y avons retrouvé également le mariage d'un quatrième fils, et le décès d'un cinquième. Ces trois fils ont de fait dû naître avant 1733 sur la paroisse de Vanzay, et leurs dates de naissance sont donc pour le moment introuvables, tant que les registres BMS d'avant 1733 ne referont pas surface.

- ✓ L'aîné semble donc être François, qui au vu de son âge approximatif lors de son décès le 29 juillet 1764¹⁹¹ à Clarafond, serait né à partir de 1724. Il a épousé Georgine Chennaz, née en 1734¹⁹², originaire d'Arcine (village maintenant fusionné avec Clarafond) et décédée le 4 janvier 1760¹⁹³, presque un an après la naissance de son dernier enfant. On leur trouve au moins 3 enfants¹⁹⁴, dont potentiellement seul l'aîné aurait survécu jusqu'au moins après 1767 puisqu'il est le seul mentionné dans le testament de sa grand-mère, Françoise Caddet, et placé sous la tutelle de ses grands-parents. Le parrain des deux derniers enfants, dont l'acte de naissance est trouvé, est (Jean-)Antoine Delétraz, frère de François.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ Jean Delétraz	Avant 1758 ?	?	Après 1767	?	?
2.	♀ Madeleine Delétraz	13/03/1758	Clarafond	15/03/1758	Clarafond	2 jours
3.	♂ Antoine Delétraz	30/01/1759	Clarafond	?	?	?

- ✓ Jean-Antoine justement, épouse à Clarafond le 14 février 1763¹⁹⁵ Marie David, née à Vanzay le 4 mars 1742¹⁹⁶. Ils bénéficient d'une dispense de la troisième proclamation de bans, et d'une dispense d'empêchement d'honnêteté publique, accordée par l'évêché d'Annecy, quinze jours plus tôt, le 29 janvier 1763. Étaient-ils concubins notoires ? Jean Antoine Delétraz ou Marie David ont-ils été fiancés avant à un membre de la fratrie de l'autre ?

En cherchant d'éventuels indices dans les actes BMS, on se rend compte que **Marie**, frère aîné de Jean-Antoine, épouse deux ans auparavant Anne David, sœur aînée de Marie David. **Marie** ♂ et Marie ♀ auraient-ils été fiancés avant ? Ou Jean-Antoine et Anne ? On découvre aussi que Christine Lombard, mère des deux filles David, est marraine de Christine Delétraz en 1734, défunte sœur cadette de Jean-Antoine.

Jean-Antoine et Marie auront 9 enfants entre 1763 et 1782¹⁹⁷, sur trois paroisses différentes du plateau.

En 1796 lors du mariage de son fils aîné Jean-Claude¹⁹⁸, Jean-Antoine est dit "*feu*", sans pour autant que son décès ne soit trouvable dans aucun des trois villages de naissance de ses enfants, ni dans la commune de mariage de ce fils, Eloise. Marie David décède deux semaines après ce fils aîné, à Eloise, le 24 juin 1809¹⁹⁹.

¹⁹¹ AD74 - Clarafond - E dépôt 77/GG 2 - 1764-1772 - image 25

¹⁹² AD74 - Arcine - E dépôt 17/GG 4 - 1689-1739 - image 38

¹⁹³ AD74 - Clarafond - E dépôt 77/GG 2 - 1764-1772 - image 260

¹⁹⁴ Naissances : AD74 - Clarafond - E dépôt 77/GG 2 - 1764-1772 - images 129 & 131 ; Décès : AD74 - Clarafond - E dépôt 77/GG 2 - 1764-1772 - image 256

¹⁹⁵ AD74 - Clarafond - E dépôt 77/GG 2 - 1764-1772 - image 185

¹⁹⁶ AD74 - Vanzay - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760 - images 30-31

¹⁹⁷ AD74 - Vanzay - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760 - images 89 ; AD74 - Clarafond - E dépôt 77/GG 6 - 1762-1793 - images 10, 14, 16, 20, 25, 32, 44 ; AD74 - Arcine - E dépôt 17/GG 2 - 1757-1799 - image 39

¹⁹⁸ AD74 - Eloise - 4 E 820 - 1795-1814 - image 66

¹⁹⁹ Décès Jean Claude Delétraz et Marie David : AD74 - Eloise - 4 E 820 - 1795-1814 - image 294

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès
1.	♂ Jean-Claude Delétraz	24/06/1763	Vanzy	♀ Jeanne Marie Julliard	24 Germinal IV	Eloise	3	10/06/1809	Eloise
2.	♂ Gaspard Delétraz	22/01/1765	Clarafond	?	?	?	?	?	?
3.	♀ Etiennaz Delétraz	21/12/1766	Clarafond	X	X	X	X	04/01/1767	Clarafond
4.	♂ François Delétraz	14/02/1768	Clarafond	X	X	X	X	14/01/1772	Clarafond
5.	♀ Françoise Delétraz	30/04/1770	Clarafond	?	?	?	?	?	?
6.	♂ Joseph Delétraz	20/12/1772	Clarafond	?	?	?	?	?	?
7.	♂ Jean-Pierre Delétraz	19/05/1775	Clarafond	♀ Vincente Gallaby	20 Pluviose X	Eloise	7	18/02/1823	Eloise
8.	♀ Jeanne Delétraz	09/11/1778	Clarafond	♂ Jacques Bechevet	?	?	?	09/10/1808	Eloise
9.	♂ Jean Delétraz	09/12/1782	Arcine	?	?	?	?	?	?

Le 27 juillet 1761²⁰⁰, par un acte notarié insinué au tabellion de Chaumont, on apprend que Jean(-Antoine) passe un contrat de microît "suivant les usages et coutumes du pays" pour l'obtention de deux taureaux âgés d'environ deux ans et demi, qu'il devra entretenir et nourrir pendant une durée de trois ans, moyennant la somme payée de 37 livres monnaie de Savoye. Cet acte est particulièrement intéressant puisqu'on nous y confirme sa filiation ainsi que le fait qu'il est natif de Vanzy, mais nous apprend en prime qu'en 1761, il est résidant de Clarafond. Dans aucun des actes retrouvés il n'est fait mention de sa profession, même si l'on peut facilement supposer qu'il était cultivateur...

- ✓ Etienne, le sixième enfant et quatrième fils de Pierre Deletraz et Françoise Caddet, est témoin au mariage de son frère aîné **Marie**, en 1761, mais décède rapidement en étant célibataire, le 18 mai 1764²⁰¹, âgé de seulement 24 ans. On ne sait également pas quelle profession il exerçait. L'année de sa naissance est une année riche en événements sur la scène politique et religieuse internationale, dont le curé Cullaz à Chaumont nous livre un récit riche et long de sept pages²⁰² : entre le décès du Pape Clément XII dix jours avant sa naissance, et le conclave qui à l'époque était désigné comme le plus long ayant jamais eu lieu (6 mois), l'élection de son successeur Benoît XIV, le décès de l'empereur Charles VI d'Autriche sans héritier mâle qui entraînerait, suppose Cullaz, le non-respect de la *Pragmatique Sanction* rédigée par ledit empereur par les princes prétendant avoir des droits sur les terres de l'Empire, provoquant ainsi une guerre générale ; puis quinze jours après ce décès, celui de "sa bonne amie et fidelle alliée", l'impératrice de Russie, veuve et sans enfants, nommant pour son héritier son petit-neveu âgé de trois mois alors.

Etienne naît aussi l'année d'un hiver terrible marquant les prémices d'une longue période de famine évoquée dans la partie consacrée : "*Quoique le froid aye un peu diminué au mois d'avril, la quantité de neige tombée et restée partout à empêché de pouvoir labourer, ny rien paturer le bétail avant la moitié de may, ce qui en a beaucoup fait perir faute de nourriture, n'ayant point pu le sortir déjà depuis plus de huit jours avant la Toussains de 1739 qu'il commença à neger et geler très vivement, et en fit de même le premier second troisième quatrième cinquième sixième septième et huitième may 1740, ce qui mit tout le monde dans une allarme et consternation générale d'une famine et misère prochaine, qui toutefois n'a pas été si grande qu'on le craignoit alors, les gelées et froids de may n'ayant pas fait tant de mal qu'on pensoit ny aux raisins, ny aux noyers ni aux blés, qui en quelques endroits n'en souffrirent point du tout et furent néanmoins entièrement perdus en d'autres, surtout dans les hauteurs. Et après tous ces malheurs il neigea et gela encore par surcroit si fortement le douze, treize, quatorze, quinze, et seize octobre, qu'on n'avoit encore point vendangé, que dans tout le pays et autres du même climat, les raisins, surtout les rouges qui avoient échappés aux malheurs précédens furent entièrement peris, exceptés en quelques petits coins où l'on en a eu encore passablement, mais dans la plus part, on n'en a point vendangé du tout, ce qui faisoit penser que le vin seroit d'un prix excessif.*"

Les cas des deux derniers enfants, Jeanne-Françoise et Joseph, m'ont longuement posé problème : leurs actes de naissances sont aisément trouvables dans les registres. Mais aucun mariage, et aucun décès n'est apparu sur la paroisse de Vanzy, ni sur celles environnantes du système géographique, explorées par acquis de conscience vu la mobilité constatée dans cette génération. Ils ne pouvaient pas avoir disparu ! Restait l'hypothèse d'une possible émigration en d'autres territoires, mais comment être sûr ?

²⁰⁰ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 718 (1761) - image 357

²⁰¹ AD74 - Vanzy - E Dépôt 291/GG 2 - 1760-1794 - image 8-9

²⁰² Voir images et transcription en annexe

C'est en recherchant dans le tabellion un possible testament pour leur mère, Françoise Caddet, que finalement, la confirmation est arrivée. Françoise, malade et alitée, teste le 29 octobre 1767²⁰³ auprès du notaire Donzier, en présence de sept témoins, sans pour autant signer elle-même, étant illettrée. Elle décède deux jours plus tard, le 1^{er} novembre 1767²⁰⁴, en son domicile de Vanzy. Dans ce document, on apprend que :

- Joseph, à qui elle lègue "30 livres monnaie de Savoye" qui devront lui être payées 6 ans après son décès, est "absent du pays", sans autre renseignement. Mais donc il est bel et bien vivant en 1767. A-t-il émigré lui aussi comme tant d'autres mentionnés dans notre section sur la migration savoyarde ?
- Jeanne (Françoise), à qui elle lègue "20 livres monnaie de Savoye, 2 cottillons de cotton, sept de ses meilleurs chemises, deux mouchoirs d'indienne, une chemisette de drap de païs", et quelques autres effets qui devront lui être livrés à la première réquisition de sa part dans les 2 ans après son décès, réside à Lyon. A-t-elle fait partie des 9 Vanziennes, et de ces centaines de filles parties travailler dans les soieries lyonnaises dès le milieu du XVIII^{ème} siècle mentionnées dans le mémoire sur l'émigration des filles du Genevois en 1767²⁰⁵ ? C'est fort probable... Il faudra donc poursuivre la recherche la concernant sur les registres lyonnais, un peu à l'aveugle, tout en sachant que la plus grosse communauté savoyarde à Lyon était sur la colline de la Croix-Rousse, et qu'elle vivait toujours après 1767... Est-elle partie avec son frère Joseph ? Finalement Filae nous livre l'information d'un mariage en 1795 avec Jean-François Buchicher, sans postérité trouvable, et de son décès toujours à Lyon quelques années plus tard en 1808.
- Elle lègue à Jean fils de feu François, son petit-fils dont elle a la tutelle, 30 livres monnaie de Savoye.
- Elle institue Marie et Jean (Antoine), "ses autres enfants" comme ses héritiers universels, leur léguant en tout et à chacun ses biens et droits dont elle n'a pas fait mention avant (et qu'elle ne mentionne d'ailleurs pas du tout), les chargeant de payer ses dettes, legs et frais funéraires à parts égales.

Deux pages plus loin, on retrouve dans le tabellion de Chaumont, un acte d'obligation en date du 10 décembre 1767²⁰⁶, passé par Marie pour son neveu Jean, qualifié de *discret*, concernant le remboursement d'une créance qu'il avait envers lui, de 146 livres 5 sols, prêtés par Françoise Caddet de son vivant, en sa qualité de tutrice dudit Jean.

Le tabellion nous livre également une autre information concernant la vie de Pierre dans le village, qui laisse également place à quelques interrogations. Lors de ma recherche, un de mes premiers réflexes après les registres BMS, fut d'explorer la table des N° suivis du cadastre, pour chercher si Pierre n'était pas déjà propriétaire de parcelles sur le village lors de la création de la mappe sarde. Malheureusement, que ce soit pour Vanzy, Clarafond ou Eloise, il ne possédait aucun bien enregistré sur ces paroisses en 1738. De même, aucune trace de lui dans le registre des transports, indiquant qu'il aurait pu devenir propriétaire dans les décennies qui suivirent. Pour autant, en compulsant les registres du tabellion, j'ai fini par trouvé un acte de vente en date du 28 février 1746²⁰⁷, dans lequel Pierre (appelé Letral dans ce document) cède à Bernard Cadet fils de feu François "*Bouvaigne dit Cadet*" une pièce de vigne, dite inscrite au cadastre sous le N°1163, moyennant 32 livres 4 sols. (On y apprend également que Pierre était illettré et ne savait signer).

Retour au cadastre donc : aucune indication de cette acquisition dans la colonne du livre des transports²⁰⁸ pour Bernard Cadet. Après minutieuse vérification page par page, toujours aucune colonne au nom de Pierre Delétraz ou une autre orthographe. Et après inspection du livre journalier, on ne trouve également aucune indication d'entrée ou de sortie de cette parcelle, que ce soit pour Pierre ou pour Bernard Cadet. Pierre en acquérant (ou héritant ?) ce terrain entre 1739 et 1746 aurait-il omis de le déclarer ? De même, la vente en 1746 aurait-elle été oubliée ? Le notaire se serait-il trompé sur le N° de parcelle ? Le secrétaire du cadastre aurait-il négligé l'inscription ? Le journalier pourrait témoigner de la difficulté d'installation de ce cadastre évoquée dans notre première partie : les quelques premières pages semblent extrêmement lacunaires, passant de 1739 à 1743, puis de 1745 à 1754 en moins de deux pages...

²⁰³ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 724 - 1767 - image 580

²⁰⁴ AD74 - Vanzy - E Dépôt 291/GG 2 - 1760-1794 - image 15-16

²⁰⁵ AD74 - Intendance du Genevois - I C IV 48

²⁰⁶ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 724 - 1767 - image 582

²⁰⁷ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 704 - 1746-1747 - image 216

²⁰⁸ AD74 - Tabelle Alphabétique de la Mappe Sarde, Registre Journalier et Livre des Transports - Vanzy - E dépôt, caisse non-classée.

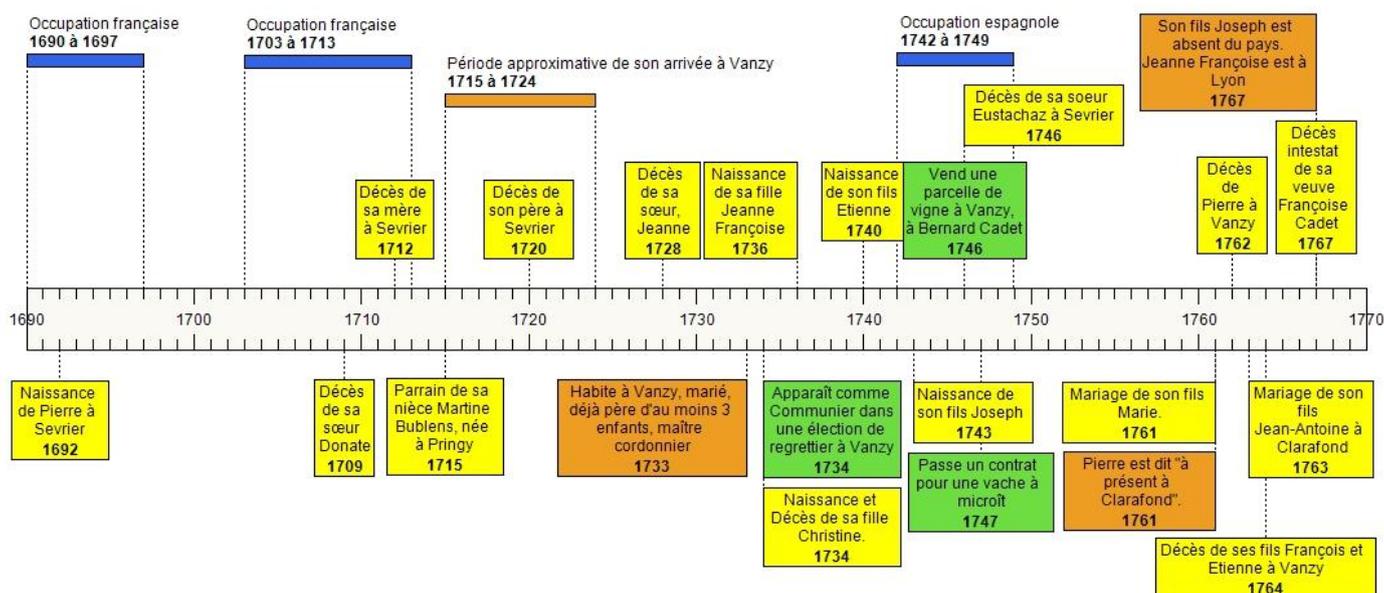
Dans la table des numéros suivis, cette parcelle est inscrite comme propriété de Benoît Desay, en indivis avec Eustache Benoît : Il ne reste plus qu'à essayer de suivre la parcelle...

Fort de cette information de propriété, retour dans les registres des transports et journaliers, à la colonne de Benoît Desay... Pour lequel cette parcelle n'est pas mentionnée, et aucun transport n'est effectué la concernant, jusqu'en 1776 : elle apparaît à ce moment-là dans la colonne de son fils, *Joseph à feu Benoît* avec l'intégralité des autres parcelles dont il hérite dans la succession de son père.

Il nous reste plus de questions que de réponses après cette recherche, et quelques hypothèses : Le notaire s'est-il trompé en inscrivant le numéro de parcelle dans l'acte d'acquisition de ce terrain ? Entre 1739 et 1776, la parcelle a-t-elle fait de multiples trajets, tous lacunaires dans les registres, entre Benoît Desay, Bernard Cadet et Pierre Delétraz ? L'acquisition ne serait-elle pas une acquisition réelle, mais une sorte de "location", Benoît Desay en restant toujours le plein et entier propriétaire ? Mystère...

Un dernier acte notarié apparaît pour **Pierre** en date du 28 février 1747²⁰⁹ : il nous indique qu'en plus de son activité de cordonnier, Pierre devait certainement avoir une seconde activité en tant que cultivateur, puisqu'il y passe commande d'une vache à microît âgée de 4 ans, estimée à 40 livres monnaie de Savoie.

Quelques quinze ans plus tard, Pierre décède abintestat le 9 mai 1762²¹⁰, âgé de 69 ans. Il n'est trouvé aucun inventaire après décès ou partage de succession dans les années qui suivent son décès...



²⁰⁹ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 704 - 1746-1747 - image 799

²¹⁰ AD74 - Vanz y - E Dépôt 291/GG 2 - 1760-1794 - image 6

Marie Delétraz, le charpentier malchanceux

Marie est bien un homme, malgré son prénom connoté féminin et l'absence de tout autre prénom associé quels que soient les actes. Il est né avant 1733, et est dit natif de Vanzy dans la plupart des actes le concernant. Il est dit Maître Charpentier ou bien cultivateur, suivant les actes, et qualifié d'"*honnête*", qui dans le lexique savoyard désigne un homme de la classe populaire peu fortuné mais honorablement connu.

Dans le tabellion de Chaumont, on trouve en date du 23 mars 1755²¹¹ un acte de sous-acensement dans lequel Pierre François Fontanel, Fermier des revenus dépendants du château de la Fléchère, sous-acense aux 3 *honora*bles frères Delétraz de manière solidaire (Marie, François, habitant Vanzy, et Jean, résidant à Chaumont), un grangeage "*rière la paroisse de Clarafond*", pour une durée de 5 ans. Effectivement, 5 ans plus tard, en 1760²¹², on trouve le renouvellement de ce sous-acensement cette fois pour une durée de 9 ans, auprès de François (résidant alors Clarafond) et Jean (toujours à Chaumont), dont Marie est cette fois seulement caution solidaire. Ce contrat de 1755, les enjoint à gérer l'exploitation des fermes (maison, jardin, grange), bouviers, chenevriers, prés, terres et paquéages "*en bons pères de famille* ", et nécessite de leur part qu'ils se rendent une fois par an avec un chariot à 4 bœufs jusqu'à Genève de manière à vendre le fruit de leur labeur pour le compte de Mr Fontanel.

En cherchant l'ascendance de l'épouse de son fils Claude dans le village de Chêne-en-Semine, j'ai découvert par hasard un acte le concernant : on apprend qu'il aurait eu une première fille illégitime appelée Jeanne Delétraz, le 9 février 1758²¹³, née d'une liaison avec une dénommée Antoine Baudet. Si la Savoie était en France, on aurait éventuellement pu en apprendre plus sur les circonstances de la conception de Jeanne et l'état des relations entre Marie et cette demoiselle Antoine Baudet. Malheureusement, les déclarations de grossesse telles qu'on les trouve dans les séries "B" françaises n'étaient a priori pas monnaie courante en nos contrées, et la série B aux AD74 est réduite à peu de chagrin. Il reste la possibilité que ces déclarations aient tout de même existé, mais soient toujours conservées soit à Turin, soit à Chambéry, voire éventuellement aux Archives d'Etat de Genève, puisque tous les documents relatifs à l'ancien régime "Sarde" n'ont pas forcément été rapatriés.

Les registres BMS de Chêne-en-Semine sont lacunaires, on ne trouve aucun décès pour cette Jeanne dans les années qui suivent, ni pour sa mère.

Sa première épouse :

Marie et Antoine ne semblent pas s'unir par la suite, puisque le 28 juillet 1761²¹⁴, on trouve sur la paroisse de Vanzy, son mariage avec Anne David, née en 1738²¹⁵ à Clarafond, fille de François David et Christine Lombard (couple déjà évoqué dans la partie précédente, puisque leur fille cadette épouse le frère cadet de **Marie** en 1763). Au total, François David et Christine Lombard ont 6 enfants²¹⁶, nés entre Clarafond et Vanzy. De ce que l'on en sait pour le moment, seules les deux sœurs Anne et Marie survécurent et donnèrent une descendance.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Date de décès	Lieu de décès
1.	♂ Claude François David	24/05/1736	Clarafond	X	X	"Obiit"	Clarafond ?
2.	♀ Anne David	05/05/1738	Clarafond	♂ Marie Delétraz	28/07/1761	05/07/1767	Vanzy
3.	♀ Marie David	04/03/1742	Vanzy	♂ Jean Antoine Delétraz	14/02/1763	24/06/1809	Eloise
4.	♀ Jeanne David	19/06/1744	Vanzy	X	X	8/05/1751	Vanzy
5.	♂ Nicolas David	19/04/1747	Vanzy	X	X	5/09/1747	Vanzy
6.	♂ Jean Claude David	19/02/1749	Vanzy	?	?	?	?

²¹¹ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 711 - 1754-1755 - image 126

²¹² AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 717 - 1760-1760 - image 210

²¹³ AD74 - Chêne-en-Semine - 4 E 218 - 1693-1776 - image 111

²¹⁴ AD74 - Vanzy - E dépôt 217/GG 1 - 1733-1760 - image 136

²¹⁵ AD74 - Clarafond - E dépôt 77/GG 3 - 1722-1772 - image 71

²¹⁶ Naissances : AD74 - Vanzy - E dépôt 217/GG 1 - 1733-1760 - images 30, 41, 49, 55 & Clarafond - E dépôt 77/GG 3 - 1722-1772 - image 63
Décès : AD74 - Vanzy - E dépôt 217/GG 1 - 1733-1760 - images 209, 224

L'acte de naissance de l'aîné Claude François, indique un "Obiit" dans la marge, comme fréquemment lorsque les nourrissons décédaient en bas-âge, mais pour autant, aucun acte de décès n'est trouvable pour le moment, ni à Clarafond, ni à Vanzy.

Leurs enfants :

Marie et son épouse Anne eurent seulement 3 filles, toutes nées à Vanzy²¹⁷ :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Louise Delétraz	12/03/1762	Vanzy	♂ Jean Has	30/01/1798	Vulbens	1	13/04/1832	Clarafond	70 ans
2.	♀ Anne Delétraz	29/08/1763	Vanzy	♂ Bernard Mivellaz	23/11/1791	Feigères	5	?	Feigères ?	?
3.	♀ Péronne Delétraz	21/03/1766	Vanzy	X	X	X	X	19/10/1769	Vanzy	3 ans

- ✓ Sa dernière fille, Péronne décède à l'âge de 3 ans²¹⁸.
- ✓ Anne épouse Bernard Mivellaz en 1791 à Feigères²¹⁹, où elle était domestique, et aura de lui au moins cinq enfants dans cette paroisse, entre 1792 et 1806. Son décès n'a pour le moment pas été retrouvé. Seuls les décès de deux de ses enfants sont trouvables sur Feigères. On retrouve également la naissance de deux de ses petits-enfants, pour le seul fils pour lequel une postérité a été trouvée.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Marion Mivellaz	06/03/1792	Feigères	?	?	?	?	?	?	?
2.	♂ Etienne Mivellaz	4 Nivose 3	Feigères	♀ Marie Besson	?	?	2	18/08/1882	Feigères	87 ans
3.	♂ Claude Mivellaz	3 Frimaire 9	Feigères	?	?	?	?	?	?	?
4.	♂ François Mivellaz	20 Floréal 11	Feigères	?	?	?	?	?	?	?
5.	♂ Jean Marie Mivellaz	12/03/1806	Feigères	X	X	X	X	21/09/1806	Feigères	6 mois

- ✓ Louise épouse en 1798²²⁰, alors âgée de 36 ans, Jean Has, émigré allemand de dix ans son cadet, né à Staphne dans le canton de Fribourg-en-Briscoz, fils d'autre Jean, graveur, et de Mariane Rekmak. Il était dit maçon depuis près de deux ans, dans la paroisse de Vulbens où elle était manouvrière. Le couple s'installe par la suite à Clarafond-Arcine où naît leur seul enfant retrouvé, en 1800²²¹ (l'âge déjà avancé de Louise lors de cette unique grossesse y était certainement pour quelque chose). Celui-ci, nommé Jean comme son père sera à l'origine d'une descendance courant jusqu'à nos jours, principalement restée dans la région, mais aussi exportée sur Lyon.

Anne David, leur mère, décède le 5 juillet 1767²²² à Vanzy, âgée de seulement 29 ans, 17 mois après la naissance de sa dernière fille, laissant Marie veuf, avec trois petites filles de 5, 4 et 1 an 1/2 à charge.

Sa seconde épouse :

Si on peut supposer que la mère de Marie a pu l'aider dans sa tâche de père célibataire, cela n'a certainement pas duré longtemps, puisque celle-ci décède comme nous l'avons vu quelques quatre mois plus tard. Marie épouse finalement Etiennaz (ou Etiennette) Cadet dit Bovagne le 19 janvier 1768²²³, le lendemain de l'établissement de leur

²¹⁷ AD74 - Vanzy - E dépôt 217/GG 1 - 1733-1760 - images 86, 91, 98

²¹⁸ AD74 - Vanzy - E dépôt 217/GG 2 - 1760-1794 - image 18

²¹⁹ AD74 - Feigères - 4 E 241 - 1624-1792 - image 453

²²⁰ AD74 - Vulbens - 4 E 1934 - 1794-1807 - document non numérisé pour l'heure

²²¹ AD74 - Arcine - 1 J 3271 - 1793-1803 - image 17

²²² AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG 2 - 1760-1794 - image 15

²²³ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760 - image 145

contrat de mariage²²⁴ chez maître Donzier. La dot d'Etiennaz semble relativement conséquente, puisqu'elle apporte au ménage 80 livres monnaie de Savoie, une garde-robe en noyer garnie de ses ferrures et clefs, une vache et une brebis, deux habits neufs complets, et tout un tas d'autres items d'habillement et linge de maison décrits par le menu.

Celle-ci porte le même patronyme, et le même sobriquet que la mère de **Marie** : la parenté est comme nous l'avons vu plus haut, plus que probable, mais du fait de la lacune d'actes BMS, n'est pas encore tout à fait établie (mon exploration du tabellion s'est interrompue pour le moment en 1709, faute de temps : l'ascendance Cadet n'étant pas prioritaire pour ce mémoire). Si le lien entre Jean-Baptiste Cadet *dit Bovagne* père de Françoise, et les trois frères Joseph, Marin et Jean-Baptiste Cadet, Albergataires et Châtelains de Vanzay est encore à confirmer pour démontrer qu'il est bien le petit-neveu de leur père, celui entre le père d'Etiennaz et ces mêmes frères Cadet est tout à fait certain, puisque Joseph est le grand-père d'Etiennaz, avec une filiation aisément traçable via les BMS et les actes aux tabellions.

Joseph Cadet, Châtelain de Vanzay et époux de Louise Laloy, est donc père de François Cadet époux de Marie Lombard, qui sont les parents d'Etiennaz Cadet ici épousée par Marie Delétraz. Nous ne pouvons de la même façon pas établir de lien certain entre cette Marie Lombard, et Christine Lombard épouse David déjà plusieurs fois évoquée, également du fait de la lacune d'acte. Cependant la parenté est également plus que probable du fait du peu de Lombard recensés sur le village, même s'il est certain qu'elles ne sont pas sœurs. Les Lombard seraient-ils, à l'instar des Delétraz, issus d'un homme qui aurait migré et fait souche dans le village ? Nous savons qu'en mai 1678²²⁵ dans le village, Jacques et Jean-Jacques, fils de feu Etienne Lombard vendaient 2 pièces de vignes et une de terre au Révérend Sylvestre, comme mentionné dans la section traitant des biens de la paroisse. Sont-ils les premiers natifs du lieu ? Sont-ils les ancêtres de Christine et Marie ? Seules la réapparition des registres BMS d'avant 1733 et/ou la plongée dans les registres notariés non-insinués d'avant 1697 pourraient permettre de le déterminer. Le patronyme Lombard est d'après Robert Gabion, un nom "ethnique" qui désignait dès le Moyen Âge les émigrés italiens, et devint par la suite un surnom attribué aux marchands.

Etiennaz Cadet, aînée de sa fratrie, naît le 9 décembre 1738²²⁶ à Vanzay, presque deux ans après le légitime mariage de ses parents, en date du 19 février 1737²²⁷ au même lieu. On lui connaît au moins cinq frères et sœurs, dont deux seulement décèdent en bas-âge. Les trois autres se marient et ont une postérité, relativement importante puisque courant jusqu'à nos jours et toujours installée sur le village. Jean-Pierre Cadet, seul fils à survivre, sera le parrain de Jean-Pierre Delétraz, aîné des enfants d'Etiennaz et **Marie**, né et décédé en 1769²²⁸.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès
1.	♀ Etiennette Cadet	09/12/1738	Vanzay	♂ Marie Delétraz	19/01/1768	Vanzay	7	29/GE/XII	Vanzay
2.	♂ Pierre Cadet	30/01/1742	Vanzay	X	X	X	X	24/02/1743	Vanzay
3.	♀ Marie Cadet	29/01/1744	Vanzay	X	X	X	X	04/02/1744	Vanzay
4.	♂ Jean Pierre Cadet	13/02/1745	Vanzay	♀ Marie Borget	14/02/1776	Chêne	+3	Avant 1810	Vanzay ?
5.	♀ Urbine Cadet	20/06/1749	Vanzay	♂ Anthide Francisod	07/02/1775	Vanzay	6	25/07/1813	Vanzay
6.	♀ Péronne Cadet	09/06/1754	Vanzay	♂ Pierre Moëne	20/06/1780	Vanzay	5	30/04/1818	Usinens

En cherchant un éventuel testament pour Etiennette, on découvre que Jean-Pierre en a de son côté laissé un, en date du 14 fructidor an 10 (14 septembre 1802) auprès du notaire Chaumontet²²⁹, désignant son épouse et son fils François comme héritiers.

²²⁴ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 725 - 1768-1768 - image 117

²²⁵ Archives Diocésaines d'Annecy - fond paroissial de Vanzay - 35 P 3

²²⁶ AD74 - Vanzay - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760 - image18

²²⁷ AD74 - Vanzay - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760 - image 116

²²⁸ AD74 - Vanzay - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760 - image 105

²²⁹ AD74 - Table des Testaments Enregistrés - Bureau de l'enregistrement de Frangy - An III-1815 - 3 Q 5597

Leurs enfants :

Un an après leur mariage, et 10 jours après la naissance de leur premier fils, la petite Péronne, issue du premier lit, décède, âgée de seulement 3 ans. En une décennie, de 1760 à 1770, **Marie** perd ainsi ses deux parents, deux de ses frères, sa première épouse, certainement sa première fille (illégitime), une des filles de son premier lit, et l'aîné de son deuxième lit. Etiennaz et Marie eurent ensemble sept enfants²³⁰, parmi lesquels seuls deux survivront : la première paire de jumeaux à naître, en 1774.

La mortalité maternelle lors de la naissance de jumeaux est beaucoup plus importante²³¹, la surmortalité des nourrissons en cas de naissance gémellaire l'est aussi, du fait de leur fragilité et des éventuelles complications liées à ces grossesses : on estime aujourd'hui d'après des études effectuées entre 1970 et 2006 sur les populations gémellaires, que les jumeaux ont deux à cinq fois plus de risque de décéder prématurément, entre leur naissance et leur premier anniversaire²³²... Qu'en était-il sous l'ancien régime, lorsque le suivi des grossesses "à risque" était pour ainsi dire inexistant, tout comme le soin des nourrissons fragiles ou prématurés, et la césarienne interdite sur femme vivante ?

Ainsi, ici, la survie tant de la mère que des deux enfants, et ce jusqu'à l'âge adulte, relèverait presque d'un petit miracle. Petit détail qui ajoute encore un peu de curiosité et de particularité à ce couple gémellaire : les deux enfants ne sont pas nés le même jour ! Marie est née vers 20 heures le 30 mars, et **Claude** à 2 heures du matin le 31.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ Jean Pierre Delétraz	09/10/1769	Vanzy	X	X	X	X	12/12/1769	Vanzy	2 mois
2.	♀ Marie Françoise Delétraz	03/05/1771	Vanzy	X	X	X	X	1772*	Vanzy	un an
3.	♀ Péronne Delétraz	15/02/1773	Vanzy	X	X	X	X	03/1773*	Vanzy	un mois
4.	♀ Marie Delétraz	30/03/1774	Vanzy	♂ Jean-Claude Bauquis	?	?	5	27/12/1817	Vanzy	43 ans
5.	♂ Claude Delétraz	31/03/1774	Vanzy	♀ Thérèse Baudet	17/02/1806	Chêne	10	13/07/1844	Vanzy	70 ans
6.	♂ François Delétraz	12/04/1777	Vanzy	X	X	X	X	24/08/1778	Vanzy	16 mois
7.	♀ Jeanne Delétraz	12/04/1777	Vanzy	X	X	X	X	29/11/1778	Vanzy	19 mois

* Les décès de Marie-Françoise et Péronne sont indiqués sous forme "d'Obiit" en mention marginale de leur acte de naissance, et difficilement lisible.

- ✓ L'acte de mariage de (Jean-)Claude Bauquis (ou Beauquis) et Marie Delétraz est pour le moment introuvable : ni dans les registres de Vanzy, ni dans ceux de Clarafond et Arcine, où l'on trouve beaucoup de Bauquis. Au vu de la période concernée par leur mariage, j'ai tout de même vérifié si le mariage n'avait pas eu lieu à Frangy, chef-lieu de canton, mais peine perdue, ils ne se sont pas unis là-bas non plus. De même, les registres de mariage de la paroisse de naissance de Jean Claude Bauquis, Chavanod, ont également été vérifiés. Il existe une lacune d'acte entre 1798 et 1801, et aucun mariage Bauquis & Delétraz n'apparaît avant ou après. Il en va de même au niveau des actes d'état civil de naissance et décès des enfants Bauquis²³³ : un acte de naissance manque à l'appel, et la plupart des décès sont introuvables. La recherche menée sur les sites tels que généabank, et cercles tels que le CGS et les Marmottes de Savoie, afin de voir si éventuellement le mariage, ainsi que la naissance et les décès non trouvés n'auraient pas pu avoir lieu ailleurs, est infructueuse... La descendance des enfants Bauquis restera très proche de ses cousins Delétraz, comme nous le verrons par la suite. Marie décède deux jours après la Noël de l'an 1817²³⁴, deux ans après la récupération de l'indépendance de la Savoie, qui entre dans ce que l'on appelle la "période sarde". Son époux Jean-Claude Bauquis, lui survivra presque trente ans, et décède à son tour le 12 décembre 1845, à près de 81 ans.

²³⁰ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG 1 - 1733-1760 - image 112 & AD74 - Vanzy - E dépôt 291/GG 2 - 1760-1794 - images 61, 63, 73

²³¹ La mortalité maternelle en France au XVIII^{ème} siècle, *Population*, 1983 - Hector Gutierrez & Jacques Houdaille - page 984

²³² La mortalité aux âges jeunes des jumeaux, *Institut National d'Etudes Démographiques*, 2007 - Nadège Couvert

²³³ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 1 (religieux) - images 14, 17, 25, 35 ou AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 2 (civil) - images 93, 110, 137

²³⁴ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 11, image 9-10

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Claudine Bauquis	23/09/1804	Vanzy	X	X	X	X	6/10/1804	Vanzy	13 jours
2.	♂ Claude Bauquis	07/09/1805	Vanzy	♀ Françoise Francisod	23/01/1834	Vanzy	6	12/07/1861	Vanzy	56 ans
3.	♂ Joseph Bauquis	26/01/1808	Vanzy	♀ Péronne Monod	13/04/1842	Frangy	8	14/10/1872	Vanzy	64 ans
4.	♂ François Bauquis	?	?	♀ Pierrette Coulin	?	?	2	?	?	?
5.	♂ Maurice Bauquis	08/03/1811	Vanzy	♀ Angélique Janin	25/04/1837	Copponex	8	?	?	?

Les acquisitions :

En date du 5 décembre 1763²³⁵, deux ans après son premier mariage, par-devant maître Vollerin, par acte passé, comme tant d'autres, dans le château de la Fléchère, **Marie** acquière "une pièce de vigne et de terre jointe ensemble", qui à l'instar transactions terriennes de son père, n'apparaît pas au cadastre. Souffrait-il d'un manque de liquidité ? En lieu et place des 260 livres monnaie de Savoie qui étaient attendues en guise de paiement, Pierre Borget accepte la promesse de Marie, qui s'engage à remettre en état sa maison et dépendances : "C'est-à-dire qu'il fera le couvert à paille partout à neuf sauf sur la moitié sur le poêle, et de l'épaisseur de six pouces sur la cuisine et le poêle et de cinq pouces sur la grange et la bouvée, en fournissant les clafs, les petits liens, les grosses et petites lattes, et tout le bois qui sera nécessaire, tant en chevrons, pones, qu'autres". Mais cela ne s'arrête pas là. Il est aussi conclut que Marie devra également retaper "la muraille de la grange et la bouvée tout à neuf du côté du levant [...] de la même épaisseur qu'elle est actuellement et d'une hauteur suffisante pour supporter les poutre de la bouvée, en fournissant aussi la chaux et sable nécessaires". Et ceci bien entendu, dans les six mois venant suite à signature de cet acte.

La première apparition d'un Delétraz au cadastre sarde de Vanzy est enfin trouvable le 12 mai 1778, dans le registre des transports, avec l'inscription sous la cote de **Marie** des parcelles N° 2099 et 2100, acquises de Pierre Brunet, sans que pour autant il puisse être trouvé le moindre acte au tabellion. D'après le registre des transports, il revendra les terrains à Louis Caddet le 28 mai 1790, mais là de même, aucun acte trouvable au tabellion...

En cherchant cette acquisition de 1778, nous trouvons deux autres mentions de **Marie** dans le tabellion : le 24 décembre 1777²³⁶, alors que ses derniers jumeaux ont tout juste 8 mois, il passe "commande" d'une vache de 8 ans "au poil joli", estimée 20 livres. Contrat est passé auprès du notaire Fontanel pour qu'il s'en occupe "en bon père de famille" jusqu'au 10 septembre 1778, en s'acquittant de la cense ordinaire : 4 livres et 4 sols tant qu'elle est "vêlière", moitié moins quand "tarisse", et rien quand il devra nourrir les veaux, dont le prix de vente sera partagé.

Neuf mois plus tard, le 7 septembre 1778²³⁷, il passe contrat pour une "Vente à Réachat" avec François fils de feu Claude Caddet : les parcelles 1717 et 1737 dont il est supposément propriétaire sont vendues révocablement pendant trois ans, et irrévocablement passé le terme des trois années. Supposément car parcelles non-inscrites sous sa cote au cadastre. La parcelle N°1737 appartenait en 1739 à Marin David, et la N°1717 à "François Cadet et sa sœur" : s'agit-il de la mère de **Marie** et son frère ? Serait-il entré en propriété des terrains via l'héritage de sa mère ?

L'année 1778 est riche en mouvements notariés, puisqu'on trouve également mention de **Marie** dans le registre des transports de Clarafond : le 27 avril 1778, la cote de Marie est chargée des parcelles 1236, 1242, 1261, 1263 et 1264, récupérées de François et François Joseph Cadet.

Plus tard, le registre des transports d'Eloise nous apprend qu'il acquière là-bas de François et Bernard Cadet, les parcelles N°737, 738, 739, 761, 762, 763, et 90 toises du N° 687 3/4, portées à sa cote le 17 juillet 1787.

²³⁵ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 720 - 1763-1763 - image 419-420

²³⁶ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 735 - 1778-1778 - image 94

²³⁷ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 735 - 1778-1778 - image 724



Parcelles de bois, teppes et champs possédées sur la commune d'Eloise

Le 18 mai 1790²³⁸, le journalier du cadastre nous indique que grâce à un acte de partage qui confirme une bonne partie de l'ascendance Cadet, par le biais des qualités héréditaires de sa mère, **Marie** entre en possession de plusieurs morceaux de parcelles sises à Clarafond : "le quart du levant de la parcelle N°1242, une portion part de bise des N°1263 et 1264, et la cinquième part indivis du N°1265", parcelles qu'il possédait déjà, mais ressorties et partagées entre tous ces cousins. En prime, après accord avec Claude Joseph Chaumontet, il récupère également une portion de bois dans le village d'Eloise, enregistrée sous le N°687, dans laquelle il possède déjà des portions.

Le 24 juin 1790²³⁹ à Clarafond, il se présente à nouveau devant Philibert Chaumontet, notaire secrétaire en charge de la tenue des registres cadastraux, afin de faire porter à sa cote les parcelles N°3, 4, 1195, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261 et la moitié du N°15, qui dit posséder "tant par lui que par ses auteurs, dès un tems immémorial".

²³⁸ AD74 - Tabellion de Chaumont - 6 C 748 - 1790-1790 - image 608-609 & Registre Journalier de la mappe Sarde de Clarafond - non classé - folio 130 verso

²³⁹ Registre Journalier de la mappe Sarde de Clarafond - non classé - folio 131



Parcelles de champs, prés et teppes possédées sur la commune de Clarafond

La période révolutionnaire et la fin tragique de Marie :

Lorsque la Révolution éclate en France en 1789, la Savoie n'est d'abord pas trop touchée. Il faut dire que le Roi a commencé à abolir les droits féodaux quelques vingt ans auparavant. Pour autant les savoyards émigrés, notamment à Paris, se réunissent en club, se nomment les "allobroges", et adhèrent aux idées révolutionnaires. Ils sont présents dans les rangs de l'armée du général Montesquiou, qui envahit sans guerre vu la défection immédiate des armées savoyardes, la ville de Chambéry en septembre 1792. S'ensuivra une accélération de la vente des biens féodaux, et surtout des biens cléricaux, déjà évoquée dans notre partie sur l'histoire de la paroisse.

Est-ce que cette période d'instabilité politique et de changements profonds au niveau économique et sociaux a causé des désordres concrets sur le plateau ? On observe une baisse de la population vanzienne au recensement de 1793, ainsi qu'un pic de mortalité important en 1791, avec des taux de renouvellements négatifs sur les années avant et après 1793. La pauvreté qui avait déjà court sur le plateau dès 1767 au point de causer l'émigration massive de centaines de jeunes gens a-t-elle perduré jusque là malgré l'installation des tuileries pour relancer l'économie ?

Il est certain que la famille Delétraz fut touchée de plein fouet. La découverte de la transcription de l'acte de décès de Marie en 1793 dans les registres de Vanzy a ouvert de nouvelles perspectives de compréhension de l'histoire de la famille durant cette période. Celui-ci est décédé en 1793 à Chambéry, en prison, avant jugement. Mais pourquoi ?

Le dossier de son arrestation²⁴⁰ est riche de détails. Nous y trouvons déjà une description physique qui permet de se faire une idée de son apparence, alors qu'il est dit âgé de 65 ans : "*Taille de 4 pieds et quelques pouces, cheveux*

²⁴⁰ AD73 - Archives Révolutionnaires - Dossiers du tribunal de Chambéry - 1 L 98

et sourcils noirs, visage plat et grevé de petite vérole, né aplati, menton allongé, bouche moyenne". Vanzy a donc pu être touchée également par une épidémie de Vérole comme la paroisse de Sevrier en 1754, et Marie y aurait survécu, en gardant à jamais les stigmates. De même, alors âgé de 65 ans, il n'avait pas encore grisonné, ou point trop pour toujours être décrit avec les cheveux noirs, et ne souffrait pas de cette calvitie souvent propre aux hommes de son âge. Il était toujours dit illettré, charpentier de profession, mais ne semblait guère pouvoir en vivre au vu de la suite des événements mentionnés dans les interrogatoires.

Lors de la semaine sainte de l'année 1793, Jean et Gaspard Michard, meuniers au moulin de Saint-Pierre à Chessenaz, auraient commandé à **Marie** la coupe de 500 échalas de bois, puis une fois ce travail effectué, auraient refusé de prendre le bois et de le payer, au prétexte qu'ils n'avaient pas assez d'ouvriers pour les faire récupérer. Les échalas sont restés au lieu où ils ont été coupés, et ont été progressivement volés, réduisant encore et encore le prix que Marie aurait pu en tirer si Michard acceptait de le payer enfin et d'assurer les moyens de sa maigre subsistance. Faute d'argent, il raconte qu'il n'a pas eu un morceau de pain chez lui de plus de six semaines autre que celui son épouse, Etiennaz recevait en mendiant, décrivant le dénuement dans lequel ils se trouvent plongés et la misère où ils étaient réduits. Il leur en tient fortement rigueur, les accusant d'être la cause à sa misère, et cherche "*quelques moyens de s'en tirer à leur préjudice plutôt qu'à celui de tout autre*".

Le 21 juin 1793, François Gros-Filliet, fils du domestique du curé d'Eloise, est mandaté par ledit curé pour porter au moulin de Chessenaz "*quinze quarts de froment* (mesure de Chaumont qui a cours à cette époque sur le plateau) *en deux sacs*", et de n'en revenir qu'avec le grain réduit en farine. Il constate qu'en même temps, Michard, seul ouvrier du moulin, devait également traiter la commande du maire de Chêne-en-Semine, qui avait fait poser au moulin un sac, de la contenance "*d'une coupe de farine*". La nuit du 22 au 23 juin, François Gros-Filliet ferme bien la porte du moulin, et s'en va dormir dans un moulin voisin.

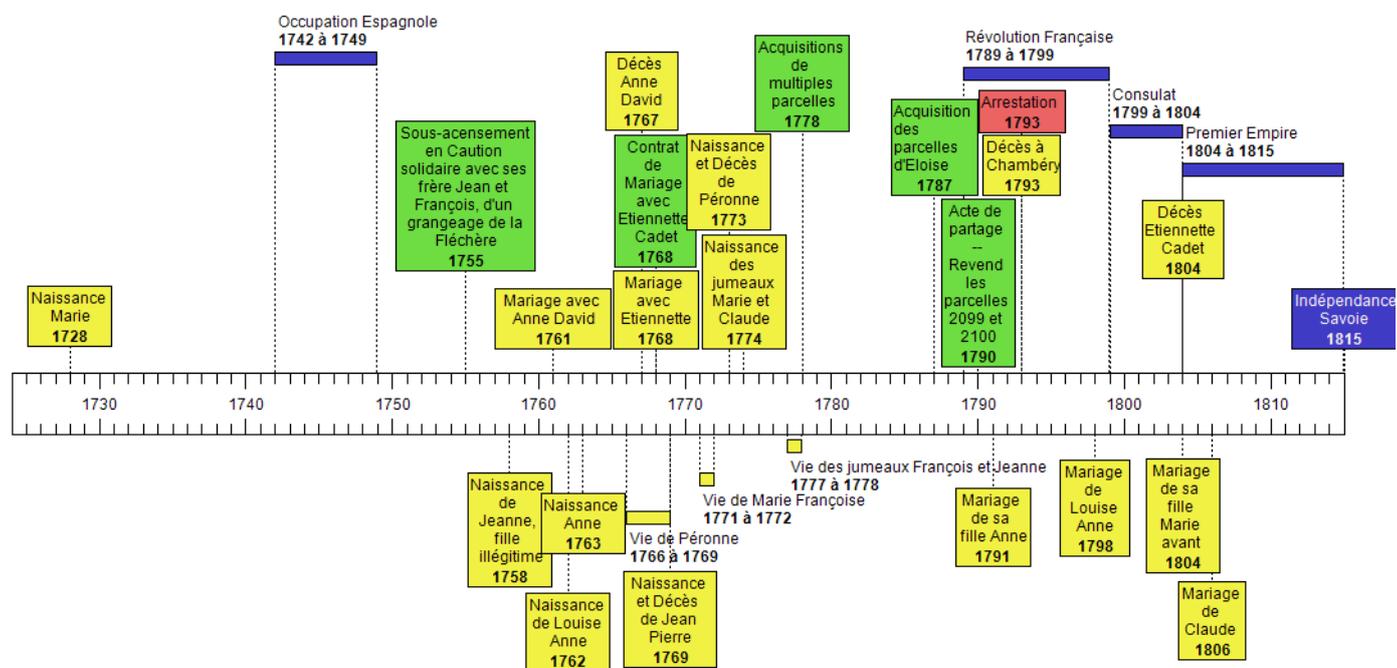
Vers les deux heures du matin, **Marie**, connaissant les lieux et sachant qu'une grande brèche existe sous le toit, côté du couchant, permettant aisément de s'introduire au moyen d'une échelle de 6 ou 7 pas ou d'un trépied, se rend sous le couvert de la nuit sur les lieux, et dérobe les trois sacs de blés et farine, qu'il rapporte chez lui en plusieurs fois, si bien qu'une demi-heure avant l'aube, il était chez lui, avec le fruit de son larcin. Il ne devait pour autant pas être rompu à l'exercice puisqu'il aurait oublié dans le moulin une sacoche, aisément reconnaissable comme lui appartenant. Ceci, en plus des soupçons évidents des frères Michard à cause de leur querelle qui durait depuis plusieurs mois, rend l'enquête fort rapide, et sur les cinq heures du matin, les frères Michard, François Gros-Filliet, accompagnés de Joseph Brunet, maire de Vanzy, et de Philibert Gorjux, officier municipal, se présentent à la porte du domicile de Marie, à la recherche desdits sacs de farine. Les ayant trouvés, ils font prévenir François Félicé, juge de paix et officier de police du canton de Frangy, qui se présente également quelques temps plus tard afin d'interroger notre suspect peu récalcitrant qui avoue tout sans se faire prier.

Suite à ces aveux, deux cavaliers du 5^{ème} Régiment, en détachement à Frangy (chef-lieu du canton), le firent conduire en la maison de la judicature, où les sacs furent mis sous scellés comme preuve, jusqu'au procès définitif. Après rédaction de son mandat d'arrêt, François Félicé mandate à nouveau les cavaliers du 5^{ème} régiment pour transporter Marie le 24 juin à 6 heures du matin, en la maison d'arrêt de Carouge (chef-lieu du district), "*à défaut de gens d'armes*". On apprend à cet égard, qu'il est requis pour les gendarmes de faire "*etapes chaque fois qu'ils vacquent plus de huit heures pour la même expédition*", et que le trajet aller-retour de Frangy à Carouge avec dépôt du prisonnier ne peut se faire en moins de douze heures ; aussi, Félicé requièrent pour ces deux dragons que "*l'étape de cavalerie leur soit fournie en conformité de la loi*".

Le 25 juin, **Marie** est traduit pour interrogatoire devant Louis-François Picus, directeur du juré, et juge au tribunal de Carouge. Le 26 juillet, Picus convoque Jean Michard et François Gros-Filliet à venir témoigner en personne le 1^{er} août devant le juré d'accusation lors de l'audition qui devra se tenir. Le 24 juillet, Il avait été procédé au tirage au sort des membres dudit juré, qui en furent notifiés et priés de se présenter à Carouge à la même date, "*le jeudi 1^{er} août à 9h précise*". Leur absence les condamneraient à 30 livres d'amende, et d'être "*privé du droit d'éligibilité et de suffrage pendant deux ans*". Aussi, le 1^{er} août à 10 heures, tout ce monde était assemblé, excepté Jean Michard, qui n'a pas jugé bon de se déplacer. Une fois le témoin Gros-Filliet entendu, les pièces du dossier transmises au juré, le

juge s'est retiré afin de les laisser délibérer. Et quelques temps plus tard dans la même journée, la réponse du juré est arrivée : "oui, il y a lieu". Aussitôt Picus indique donc que le délit de Marie "étoit de nature à mériter peine afflictive et infamante", et rédige un mandat pour le transférer immédiatement en la maison de justice criminelle de Chambéry.

On l'y retrouve le 18 août, lors d'un interrogatoire, où il exprime qu'il ignore pourquoi on l'a fait transféré à Chambéry. Et effectivement, cette décision n'est nulle part expliquée dans le dossier. Son procès est alors censé se tenir en ce lieu. Mais malheureusement (ou heureusement ?), Marie décède ab-intestat le 27 septembre 1793²⁴¹, toujours en attente de procès, dans les geôles de la maison de justice de Chambéry.



Claude Delétraz, l'investisseur

Onze ans après le décès de son père, c'est sa mère, Etienne Cadet, qui décède ab-intestat²⁴², le 29 Germinal an 12, soit 19 avril 1804²⁴³ "vieux style", comme il était coutume d'écrire parfois à cette époque. L'annexion et la Révolution ayant été ce qu'elles étaient, la recherche administrative est complexe, et les réformes que la France a imposées ont peut-être eu du mal à passer, ou bien la conservation des documents fut-elle négligée ? Dans tous les cas, on ne trouve de Tables de Successions et Absences (TSA) et Mutation Par Décès (MPD) pour le Genevois qu'à partir de 1806 : trop tard pour y trouver quoique ce soit la concernant...

Quelle a pu être l'enfance de Claude et sa sœur jumelle Marie à la veille de la Révolution et d'un changement politique, économique et social majeur, sur un plateau qui semble ne pas pouvoir se sortir de la misère qui le plombe et qui se dépeuple régulièrement pour ce qu'ils pensent certainement être de plus vertes contrées ? Cela semble difficile à imaginer... Il devait certainement aider son père sur l'exploitation, et l'a reprise après son arrestation : en effet Claude est toute sa vie qualifié de cultivateur dans les actes. On a la chance pour le village de Vanzay, de trouver la table de la conscription militaire du village de 1792 à 1798²⁴⁴ dans les registres d'état civil. Pour autant Claude n'y figure pas, alors qu'il eut 20 ans en 1794. Il est à supposer que la raison de cette absence est qu'il était alors fils unique de veuve, et que l'officier d'état civil n'a même pas pris la peine de le noter. C'est quelque part dommage, puisque cette

²⁴¹ AD74 - Vanzay - E dépôt 291/GG1 1771-1793 image 123-124

²⁴² AD74 - Table des Testaments Enregistrés - Bureau de l'enregistrement de Frangy - An III-1815 - 3 Q 5597

²⁴³ AD74 - Vanzay - E dépôt 291/1 E 10 image 51

²⁴⁴ AD74 - Vanzay 6 E dépôt 291/1 E 10 - 1798-1814 - images 1 à 4

liste permet d'obtenir des bribes d'informations physiques, médicales et familiales sur la plupart des jeunes hommes indiqués, comme leur taille ou la raison d'une exemption.

Suite à son décès, la cote cadastrale de **Marie**, dans les trois villages où il possédait des biens, n'est pas immédiatement transférée au nom de Claude, alors âgé de 19 ans, et les acquisitions de ce dernier continueront à être notées au nom de Marie pendant une à trois décennies suivant les communes. Claude semble très actif sur le plan des investissements terriens. Il est compliqué de suivre tous les mouvements, les registres notariés correspondant au cadastre pour cette période française puis la période sarde qui suivit n'étant pas numérisés. Mais par chance, de nombreux documents notariés dès l'an 6 de la République Française ont été conservés et transmis de génération en génération dans la famille.

Dès le 16 Floréal an 4 (soit 5 mai 1796), il achète aux frères François et Jean Borget de Chêne-en-Semine, les parcelles N° 1808 à 1812²⁴⁵ sises à Vanzy. Ces parcelles ressortiront le 11 Pluviose an 9 (31 janvier 1801), pour retourner à la famille Borget par le biais de Louis, fils de François.

Le 30 octobre 1796, puis 1^{er} Pluviose an 6 (20 janvier 1798), il vend par portions à Jean-Pierre Gaillard les parcelles de Clarafond N°1242, 1263 et 1264 qui étaient arrivées via le partage à son père. De même il se défait des N°3 et 4 au profit de François Marie Gorjux le 11 Ventose an 8 (2 mars 1800), et du N°1195 le 12 Thermidor an 10 (31 juillet 1802), racheté par François Vionnet.

Avait-il besoin d'argent pour se débarrasser de la sorte des terrains reçus de l'héritage de son père ? Devait-il peut-être essayer quelques dettes laissées par celui-ci du fait de la misère dans laquelle il s'était trouvé réduit ? Ou cherchait-il à obtenir des liquidités pour pouvoir réinvestir plus facilement par la suite ? C'est peut-être la dernière hypothèse qui serait la bonne, puisque dès le 14 Ventose an 6 (4 mars 1798), il investit et rachète des terres à Clarafond et Vanzy : par acte passé devant maître Philibert Chaumontet, Notaire à Frangy, et conservé dans les sources familiales, Claude achète une grange et une écurie sur la commune de Vanzy, à François Marie Lombard, pour la somme de 360 francs, avec paiement de 168 francs sous 15 jours, et le reste dans les trois ans, moyennant intérêts à chaque année écoulée.

De même par acte du 6 Brumaire an 13 (28 octobre 1804) passé devant le notaire Henri Fontanel, il achète à son cousin germain Jean Delétraz, fils de Jean-Antoine, une pièce de champ au lieu du Raffour, inscrite au N°8 sur la mappe de Clarafond, moyennant 40 francs. Par le biais du même acte, Jean libère Claude de la somme de 45 livres 5 sols, que **Marie** devait à son frère Jean-Antoine, par acte du 21 novembre 1770 passé devant le Notaire Brunet, mais qui n'a pour le moment pas été retrouvé dans le tabellion²⁴⁶.

Le 24 Prairial an 13 (13 juin 1805), il procède à un échange avec Jean Collet, concernant des parcelles qu'ils possèdent tous deux à Clarafond.

Le 23 août 1807²⁴⁷, il augmente encore un peu plus les possessions de la famille sur les trois villages, en récupérant par partage la moitié des parcelles d'Eloise qui étaient a priori parties à Joseph Brunet suite au décès de son père ; en faisant inscrire sous sa cote la parcelle N°1238 achetée à Clarafond ; puis en inscrivant à Vanzy "*tant par héritage que par adjudications*" la parcelle N° 1611, anciennement possédée par "*François Cadet et sa sœur*" (dont nous soupçonnons que ce puisse être sa grand-mère et son grand-oncle), la parcelle N°1702 initialement possédée par Louis Cadet, et les parcelles N°1633, 1634 et la moitié de la 1632, appartenant à Marin David. Cette date serait à marquer d'une pierre blanche, puisque ce fut la date qui marqua l'acquisition de la maison familiale, sise sur ces trois dernières parcelles, dans laquelle vécurent toute leur vie (ou au moins partie) toutes les générations qui suivirent, et encore aujourd'hui.

²⁴⁵ Registre Journalier de la mappe Sarde de Vanzy - non classé - folios 96 & 117

²⁴⁶ Il devrait se trouver dans le registre 6 C 727 du tabellion de Chaumont, mais la compulsation du registre n'a rien donné. Cet acte n'aurait-il pas été insinué ?

²⁴⁷ Registre Journalier de la mappe Sarde de Vanzy - non classé - folio 146

On constate beaucoup moins de mouvements par la suite pendant presque huit ans, puis en septembre 1815, il se déleste de la moitié du N°15 au profit d'un François Cadet, et en novembre 1815, il vend le quart de cinq parcelles qu'il possède à Clarafond (N°1257 à 1261) à son beau-frère Jean-Claude Bauquis.

Dans les actes familiaux, nous retrouvons deux actes notariés pour l'acquisition de nouvelles parcelles sur Clarafond : deux le 29 janvier 1817 de Louis Faboux, puis une le 26 mars 1819 de Jeanne Collet. Ces trois parcelles ne seront pour autant inscrites à sa cote au Cadastre que le 30 mars 1819. Et cette frénésie d'investissement continue avec l'achat de la parcelle N°1659 le 9 mars 1824²⁴⁸ à Vanzy, puis le 10 juin 1824 l'achat des parcelles N° 765 et 766 à Eloise.

Derniers mouvements cadastraux notables pour Claude, il achète à Michelle Pellissier, épouse du cousin de sa grand-mère Françoise, le 3 mars 1836 1/5 des 3/4 du N°1934 à Vanzy, et récupère à Eloise en 1830 1/8 des 3/4 du N°687, puis le 10 juin 1839 les N° 737, 738 et 739 qui avaient été partagés avec Joseph Brunet.



Parcelles bâties et champs possédées au chef-lieu de Vanzy, en rouge celles de Claude, en bleu celles de son cousin germain également prénommé (Jean-)Claude Delétraz, fils de Jean-Antoine. Le tout petit cercle rouge central, est la maison a priori habitée par la famille avant l'achat de la maison actuelle, sise de l'autre côté de la route, cercle rouge entourant les 3 parcelles concernées.

Son héritage :

La dévolution successorale de **Marie** et Etienne Cadet serait à approfondir, en tentant d'explorer un peu plus avant la série L, ainsi que les registres notariés conservés aux archives à partir de 1793. Toutefois dans les documents conservés et obtenus de source familiale, on trouve deux actes notariés de partage des hoiries du couple, entre Claude et ses sœurs : le 1^{er} juin 1807, par-devant maître Bastian, notaire à Frangy, Claude et Marie sa jumelle, se partagent des biens, et l'on sait que Marie récupère un quart du lot dont il est question, soit un champ d'une contenance de 19 ares et la somme de 96 francs.

Dans un second acte insinué au bureau de Saint-Julien-en-Genevois le 2 janvier 1822 et contracté auprès du notaire Etienne Sicollet, Anne, veuve Mivellaz, sœur consanguine de Claude, lui cède "la généralité de tous les biens, noms, droits, titres et actions, qui peuvent lui revenir dans la succession de ses père et mère, sans aucune réserve", moyennant la somme de 140 Livres neuves que Claude lui verse aussitôt. La succession de Marie et Etienne Cadet a-t-elle enfin été réglée près de 30 ans après le décès de Marie et 15 ans après celui d'Etienne ?

²⁴⁸ Registre Journalier de la mappe Sarde de Vanzy - non classé - folio185

Son épouse :

Claude épouse deux ans après le décès de sa mère et sans contrat de mariage, Thérèse Baudet *dit Servagnin* à Chêne-en-Semine le 27 Février 1806²⁴⁹. Elle est née audit lieu le 3 Novembre 1784²⁵⁰ du légitime mariage entre Claude Baudet *dit Servagnin* et Nicolaz Lévrier, dont l'acte est pour autant introuvable, que ce soit à Chêne-en-Semine (lacunaire entre 1777 et 1782), village d'origine du père ou à Saint-Germain-sur-Rhône (pas dans les mariages entre 1779 et 1782) d'où est native la mère. Thérèse a pour le moment un seul frère connu : Jean-Louis, né 2 ans avant elle, à Chêne-en-Semine²⁵¹. Celui-ci sera parrain des enfants de Thérèse à deux reprises : pour Jeanne en 1807, et pour Jean-Louis en 1815. L'ascendance paternelle de Thérèse est pour le moment quasiment impossible à remonter via les BMS, mais celle de sa mère est facilement trouvable à la fois sur sa paroisse de naissance et sur Vanzy, dont sa grand-mère était originaire : on retrouve ici encore la preuve de nos multiples mouvements généalogiques entre les différents villages du système géographique de la Semine.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ Jean-Louis Baudet	18/11/1782	Chêne-en-Semine	♀ Péronne Duchene	27/02/1810	Franclens	?	?	?	?
2.	♀ Thérèse Baudet	03/11/1784	Chêne-en-Semine	♂ Claude Delétraz	17/02/1806	Chêne-en-Semine	10	30/09/1834	Vanzy	49 ans

Leurs enfants :

Claude et Thérèse auront au moins neuf enfants en 21 ans, tous nés à Vanzy²⁵². Quatre à cinq d'entre eux ne dépasseront pas l'âge de deux ans²⁵³, et un seul des quatre (à cinq) garçons de la fratrie survivra. Les registres laissent cependant planer quelques doutes et incohérences, concernant Péronne, ♂ Marie et Joseph. Pour Péronne, il est trouvé 3 actes de naissances, dans deux registres différents. Deux sont en date du 18 août 1808²⁵⁴ : acte de naissance (civil) et acte de baptême (religieux), où elle est dite "*née et baptisée*" de ce jour. Et un troisième en date du 14 décembre 1808²⁵⁵, dite née et baptisée également de ce jour, également fille de notre couple. Mais l'acte est incomplet, il manque toute la fin qui devrait se trouver sur la page suivante, sans pour autant qu'il ne manque de page. Est-ce une erreur ?

De même il n'est trouvé aucun acte de naissance pour ♂ Marie, qui est dit décédé âgé d'environ trois ans, et aucun acte de décès pour Joseph, qui pourtant ne semble pas avoir vécu. Seraient-ils une seule et même personne avec deux prénoms différents utilisés, comme il arrive parfois ? C'est l'hypothèse vers laquelle je m'oriente.

La description de cette famille ne serait pas complète si l'on omettait ces actes : via les registres de décès explorés pour la réalisation de l'étude démographique du village, furent retrouvés deux actes de décès d'enfants abandonnés²⁵⁶ placés en nourrice chez **Claude** et Thérèse par l'hôpital de la Charité de Lyon :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de placement	Date de décès	Lieu de décès
1.	♂ Gabriel Pourret	1/03/1822	Lyon	3/03/1822	22/02/1823	Vanzy
2.	♂ Mathieu Joseph Bouier	26/12/1829	Lyon	30/12/1829	6/01/1830	Vanzy

- ✓ Le premier, Gabriel Pourret, est né le 1er mars 1822 à la maternité de l'hôpital de la Charité. Son dossier dans le registre de Réception²⁵⁷ nous apprend qu'il est fils illégitime de Sophie Pourret, mère célibataire âgée de 25 ans, native de Pélussin dans la Loire, et à ce moment-là exerçant le métier de "*dévideuse*" dans le quartier des

²⁴⁹ AD74 - Chêne-en-Semine - E dépôt 68/1 E 7 - 1793-1815 - image 47

²⁵⁰ AD74 - Chêne-en-Semine - 5 Mi 415 - 1763-1837 - Registres consultés en mairie avant versement aux AD

²⁵¹ AD74 - Chêne-en-Semine - 5 Mi 415 - 1763-1837 - Registres consultés en mairie avant versement aux AD

²⁵² AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 2 - 1798-1815 - images 104-105, 109, 113, 133 & E dépôt 291/1 E 1 - 1789-1831 - images 42-43, 48, 55, 62, 70, 84

²⁵³ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 10 - 1798-1814 - image 72 & E dépôt 291/1 E 2 - 1798-1815 - image 169 & E dépôt 291/1 E 11 - 1814-1837 - images 9, 27

²⁵⁴ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 2 - 1798-1815 - image 113 et E dépôt 291/1 E 1 - 1789-1831 - image 26

²⁵⁵ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 2 - 1798-1815 - image 109

²⁵⁶ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 11 - 1814-1837 - images 27 & 48

²⁵⁷ Archives Municipales de Lyon - Registres des enfants abandonnés des hospices civils de Lyon - CH 4 Q 038 - image 20

Brotteaux. Le registre des Placements²⁵⁸ nous indique lui, que l'enfant fut placé dès le 3 mars alors qu'il était âgé de 2 jours, chez les Delétraz. Est-ce Thérèse ou son époux qui ont fait le déplacement jusqu'à Lyon ? Ou bien un transporteur qui le leur a "livré" ? Comment avaient-ils été recruté en tant que famille nourricière ? Les registres des nourrices n'étant disponibles pour Vanzy qu'à partir de 1874, ce sont autant de questions qui restent en suspend à l'heure actuelle... Peut-être les réponses se trouvent-elle dans d'éventuelles archives des bureaux de recrutement de Lyon, qui seraient conservées aux AD du Rhône ? Son registre de placement nous informe de la participation aux frais "d'élevage" qui fut versée à la famille, tant pour les "*frais de voyage*", que pour le nourrissage. Il s'y trouve malheureusement 3 colonnes, sans aucun en-tête explicatif d'un bout à l'autre du registre. On pourrait penser que seules les 2 dernières correspondent aux sommes payées, mais dans le doute, nous ne tirerons pas de conclusion sur la somme rapportée par cette activité nourricière à la famille Delétraz. On apprend également qu'il fut doté d'un trousseau "*layette*" dès son placement, d'un nouveau corset de toile fin octobre 1822, et de son premier habit de petit garçon en janvier 1823, alors qu'il avait 10 mois. Gabriel arrive alors que Christophe est âgé de 14 mois. Ce nourrissage ne semble donc pas être l'objet d'un nourrisson de "remplacement" comme il se produisait parfois, après le décès d'un enfant. Les deux enfants grandirent donc plusieurs mois ensemble, en tant que frères de lait certainement, jusqu'au décès de Gabriel le 22 février 1823 à l'âge de 12 mois et 12 jours. Christophe décède également deux mois plus tard, alors que Thérèse est enceinte de Pierre, qui naît au mois de juillet 1823.

- ✓ Le second enfant, prénommé Mathieu Joseph Bouier, fut trouvé exposé dans la tour de l'hôpital de la Charité le 26 décembre 1829²⁵⁹, certainement jour de sa naissance. Son dossier dans le registre de Réception nous indique qu'il a été trouvé "*ayant pour layette un bonnet d'indienne fond lilas à fleurs blanches, deux mouchoirs: un en soie rose, un en mousseline rouge, une chemise, deux drapeaux, un lange gris et une bande de toile*". Il était également joint au panier de l'enfant un billet succinct mentionnant "*Lyon le 26 décembre 1829 à 9 heures du soir a été déposé Mathieu Joseph Bouier, enfant légitime baptisé aujourd'hui, a été baptisé dans cet hôpital et enregistré à la mairie de cette ville*". Les parents étaient-ils si miséreux qu'ils furent contraints d'abandonner leur fils ? Mue par la curiosité, j'ai alors tenté de trouver son acte de naissance pour en savoir un peu plus sur l'identité des parents. Peine perdue, l'acte d'enregistrement est effectué par ledit hôpital à la mairie unique de Lyon, au nom de Mathieu Joseph Boniet²⁶⁰. Le petit resta trois jours à l'hospice de la Charité, avant d'être placé le 30 décembre 1829²⁶¹ chez Claude et Thérèse, dont la dernière fille était âgée alors de 15 mois. Il décède très rapidement, âgé de seulement 11 jours, le 6 janvier 1830. Après lui, il n'y eu plus d'enfants placés dans la famille.

Trois des filles de la fratrie émigrent précocement à Lyon pour devenir domestiques et ouvrières dans la soie, à l'instar de leur grand-tante Jeanne-Françoise près de 40 ans avant elles. La quatrième fini par faire de même après son veuvage et décède là-bas également. La Savoie n'étant pas encore Française lors des migrations de cette fratrie, elles ont normalement dû se faire délivrer des passeports pour pouvoir passer la frontière. Autant la demande de passeport de leur frère Pierre a été conservée dans les documents familiaux, autant pour les filles, il n'est pour le moment pas possible d'en retrouver, les archives n'ayant conservé qu'un seul répertoire des délivrances de passeport²⁶² où ces trois jeunes filles n'apparaissent pas. Il faudrait peut-être prendre le temps d'explorer les registres complets²⁶³, dont les dates sont différentes de celles du répertoire, mais postérieures à l'arrivée de la fratrie à Lyon.

²⁵⁸ Archives Municipales de Lyon - Registres des enfants abandonnés des hospices civils de Lyon - CH 4 Q 259 - image 277

²⁵⁹ Archives Municipales de Lyon - Registres des enfants abandonnés des hospices civils de Lyon - CH 4 Q 088 - image 37

²⁶⁰ Archives Municipales de Lyon - Lyon Mairie Unique - 2 E 247 - image 337

²⁶¹ Archives Municipales de Lyon - Registres des enfants abandonnés des hospices civils de Lyon - CH 4 Q 264 - image 419

²⁶² AD74 - 4 FS 403

²⁶³ AD74 - 8 FS 400 - 401 - 402

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Jeanne Delétraz	14/02/1807	Vanzy	♂ François Bouvier	15/09/1836	Vanzy	5	28/10/1883	Lyon 3	76 ans
2.	♀ Péronne Delétraz	18/08/1808	Vanzy	X	X	X	X	28/09/1809	Vanzy	13 mois
3.	♀ Marie Delétraz	16/10/1810	Vanzy	♂ Louis Pommier	28/10/1845	Caluire	2	01/02/1880	Caluire	69 ans
4.	♂ Marie Delétraz	~1812	Vanzy	X	X	X	X	15/01/1815	Vanzy	~3 ans
5.	♂ Joseph Delétraz	28/09/1813	Vanzy	X	X	X	X	?	?	?
6.	♂ Jean-Louis Delétraz	13/10/1815	Vanzy	X	X	X	X	04/07/1817	Vanzy	20 mois
7.	♀ Josephite Delétraz	18/07/1818	Vanzy	♂ Vincent Poyard	21/04/1849	Lyon	3	25/09/1887	Lyon 2	69 ans
8.	♂ Christophe Delétraz	10/11/1820	Vanzy	X	X	X	X	07/04/1823	Vanzy	2 ans
9.	♂ Pierre Delétraz	26/07/1823	Vanzy	♀ Jeanne Ginod	19/02/1846	Injoux	4	23/04/1889	Vanzy	65 ans
10.	♀ Françoise Delétraz	01/08/1828	Vanzy	♂ homme inconnu			1	09/03/1892	Lyon 5	63 ans
				♂ Joseph Christolhomme	28/06/1851	Lyon	4			

✓ Jeanne, l'aînée, épouse à l'âge de 29 ans un dénommé François Bouvier de 5 ans son cadet, originaire de Seyssel. Ils se marient à Vanzy le 15 septembre 1836²⁶⁴, puis le couple part s'installer à Seyssel, où naissent leurs cinq enfants²⁶⁵. L'un des deux a-t-il vécu à Lyon avant la noce ? Dans l'acte de mariage, il est fait mention de la publication de trois bans en Savoie sans autre précision du lieu (Seyssel ou Vanzy ?), et d'un à Lyon, avec dispense des deux autres. Jeanne était-elle partie travailler là-bas elle aussi durant ses jeunes années ? On constate que Jeanne ne sait pas signer, sur son acte de mariage. Le couple n'aura que deux garçons, qui décèdent tous deux avant l'âge de 3 ans. Leurs trois filles se marient, et deux d'entre elles ont une postérité. Leur fille aînée, Marie Françoise, épouse en 1873²⁶⁶ à Seyssel son petit-cousin Christophe Bauquis, petit-fils de la sœur jumelle de son grand-père (et fils de Claude Bauquis et Françoise Francisod).

Les implexes ne s'arrêtent pas là, puisque la fille aînée de Marie Françoise et Christophe, Angèle Eugénie Bauquis épouse en 1906²⁶⁷ à Vanzy François Alexis Francisod, petit-neveu de la Françoise suscitée. Ce dernier est enrôlé dans le 297^e Régiment d'Infanterie pendant la première guerre mondiale, et décède à l'âge de 37 ans dans le Haut-Rhin en 1915²⁶⁸, laissant sa veuve avec quatre jeunes enfants.

Pierrette, la troisième fille de Jeanne Delétraz et François Bouvier, part travailler à Lyon, comme tant d'autres, et épouse neuf ans après l'annexion de la Savoie à la France, Joseph Genin, à Caluire-et-Cuire, banlieue de Lyon, derrière la colline de la Croix-Rousse. Il ne leur a pour le moment pas été trouvé d'enfants.

Après le décès de son époux en mai 1872²⁶⁹, Jeanne semble quitter Seyssel pour rejoindre ses sœurs, et sa fille Pierrette à Lyon 3^{ème}, chez qui elle décèdera le 23 octobre 1883²⁷⁰.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Marie Françoise Bouvier	30/05/1838	Seyssel	♂ Christophe Bauquis	29/04/1873	Seyssel	4	31/12/1890	Seyssel	52 ans
2.	♀ Mariette Bouvier	08/03/1841	Seyssel	♂ François Marie Veillet	13/08/1863	Seyssel	11	?	?	?
3.	♂ Pierre Bouvier	11/05/1843	Seyssel	X	X	X	X	09/11/1843	Seyssel	5 mois
4.	♀ Pierrette Bouvier	18/11/1844	Seyssel	♂ Joseph Genin	30/12/1869	Caluire	0	26/04/1887	Lyon 3	42 ans
5.	♂ François Bouvier	07/11/1849	Seyssel	X	X	X	X	21/12/1851	Seyssel	2 ans

²⁶⁴ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 8 - 1814-1837- image 43-44

²⁶⁵ AD74 - Seyssel - 4 E 1682 - 1814-1839 - image 15 & 4 E 1683 - 1840-1844 - images 38, 146, 210 & 4 E 1685 - 1849-1852 image 39

²⁶⁶ AD74 - Seyssel - 4 E 2344 image 220

²⁶⁷ AD74 - Vanzy- 4 E 4104 - image 456-457-458

²⁶⁸ Mémoire des hommes - Livre d'or des Morts pour la France - Vanzy - page 3

²⁶⁹ AD74 - Seyssel - 4 E 2345 - image 313

²⁷⁰ Archives Municipales de Lyon - Lyon 3 - 2 E 960 - image 253

- ✓ Marie, la seconde fille de **Claude** et Thérèse, part précocement à Lyon, où elle sera ouvrière en soie jusqu'à son mariage, à l'âge de 35 ans, le 28 octobre 1845²⁷¹ à Caluire, avec Louis Pommier, tout juste veuf et père de cinq jeunes enfants. Marie semble être à minima lettrée puisqu'elle signe son acte de mariage. Elle cesse le travail de la soie, et devient cultivatrice sur l'exploitation de son époux, dont elle devient également propriétaire à Caluire, 48 chemin de la Croix-Rousse. Ils ont ensemble deux enfants de plus qu'ils élèvent avec les enfants du premier lit de Louis. Sur le deuxième lit, seul leur fils Jean-Baptiste survit, la petite Jacqueline décédant à l'âge de seulement un mois. Jean-Baptiste se marie à deux reprises, et devient père de trois enfants. Marie est la première de sa fratrie à décéder, puisqu'elle s'éteint à Caluire avec la naissance du mois de février 1880²⁷², à l'âge de 69 ans alors qu'elle était veuve depuis déjà douze ans. On trouve pour elle une succession, en date de juillet 1880²⁷³, désignant son fils Jean-Baptiste comme seul héritier. Il est intéressant de noter que sa nièce, Pierrette Bouvier, avait comme adresse avant son mariage le 60 chemin de la Croix-Rousse, soit, en tout cas à l'heure actuelle, une adresse séparée par moins de 80 mètres de celle de sa tante. Pierrette était-elle partie rejoindre sa tante pour travailler avec elle ?

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ Jean-Baptiste Pommier	23/08/1846	Caluire	♀ Marie Louise Vondière ♀ Marie Claudine Bataillard	31/10/1871 18/11/1875	Caluire St-Genis-Laval	1 2	10/01/1908	Caluire	61 ans
2.	♀ Jacqueline Pommier	10/06/1849	Caluire	X	X	X	X	20/07/1849	Caluire	un mois

- ✓ La troisième fille de la fratrie, Josephthe (ou Joséphine), émigre également à Lyon, pour travailler comme domestique. Elle est domiciliée 9 rue du pas étroit (devenue rue du Bât d'Argent depuis) à Lyon, jusqu'à son mariage : elle épouse en 1849²⁷⁴ à l'âge de 31 ans Vincent Poyard, matelassier de la ville, et s'installe chez lui, au 23 rue Sainte-Hélène. Ils ont ensemble trois enfants, et les deux filles aînées décèdent en 1865 et 1867 en pleine adolescence. Le 2 février 1874²⁷⁵, à seulement 65 ans, Vincent Poyard décède, laissant son épouse et leur fils dans une situation qui semble financièrement complexe. En effet, on apprend dans un courrier en date du 28 décembre 1879 issu des correspondances familiales précieusement conservées, que le 20 décembre 1879, Josephthe ouvre un hôtel au 14 rue Tupin à Lyon 2^{ème}, après de longues démarches, et sa nièce Françoise Delétraz qui informe ses parents (**Pierre** et Jeanne Ginod) de ce fait, écrit : "*Si j'ai tant tardé de vous écrire, j'attendais toujours que ma tante ait ouvert son hôtel pour savoir si elle pourrait faire venir ma mère. Elle a ouvert le 20 de ce mois. Je ne puis pas vous dire si elle travaille beaucoup car son hôtel n'est pas encore connu, mais j'espère qu'une fois qu'elle sera bien connue qu'elle travaillera car ce serait un grand bonheur pour nous tous, il ne serait pas trop tôt qu'elle sorte de la misère dans laquelle elle est plongée depuis si longtemps*". Dans cette lettre, Josephthe est décrite comme "*bonne et généreuse, et lors même qu'elle ne le peut pas*". Elle décède à Lyon 2^{ème} le 25 septembre 1887²⁷⁶, âgée de 69 ans, en étant dite habitante au 26 rue Sainte-Hélène et matelassière, sur la déclaration de son neveu Vincent Christolhomme. Son hôtel a-t-il connu une fin prématurée ? La suite à donner pour en apprendre plus sur cet hôtel, serait de pouvoir se rendre aux archives de Lyon afin d'explorer les registres du commerce et en savoir plus sur cet établissement et sa créatrice... On trouve pour elle une mention dans la Table des Successions et Absences²⁷⁷, enregistrée en date du 30 octobre 1888, mais sans mention d'un quelconque héritier, ni de case au répertoire général, alors que son fils vivait encore jusqu'en 1908. N'avait-elle pas pu sortir de sa misère finalement, et ne possédait donc aucun bien à transmettre ?

²⁷¹ AD69 - Caluire-et-Cuire - 4 E 487 - 1845 - image 31-32-33

²⁷² AD69 - Caluire-et-Cuire - 4 E 7142 - image 5

²⁷³ AD69 - Tables de l'enregistrement - 3 Q 42/600 - page 64 - Vol 9 - Case 221.

²⁷⁴ Archives Municipales de Lyon - Lyon Mairie Unique - 2 E 441 - image 204

²⁷⁵ Archives Municipales de Lyon - Lyon 2 - 2 E 752 - image 42

²⁷⁶ Archives Municipales de Lyon - Lyon 2 - 2 E 823 - image 315

²⁷⁷ AD69 - Tables de l'enregistrement - 3 Q 32/2194 - page 111

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Marie Poyard	16/01/1850	Lyon	X	X	X	X	11/09/1867	Lyon 2	17 ans
2.	♀ Claudine Poyard	16/04/1851	Lyon	X	X	X	X	26/12/1865	Lyon 2	14 ans
3.	♂ Antoine Poyard	02/10/1855	Lyon 2	♀ Marie Joséphine Parisot ♀ Jeanne Marie Touchemoulin	19/05/1890 02/06/1894	Lyon 5 Lyon 2	0 0	04/06/1908	Lyon 3	52 ans

- ✓ Enfin, Françoise, la petite dernière, est mentionnée à Lyon comme fabricante d'étoffe au 47 montée du Gourguillon, sur la colline de Fourvière où elle réside déjà en 1850. On trouve en effet cette année-là, le 25 février, l'acte de naissance²⁷⁸ d'une petite Stéphanie Delétraz, fille illégitime de Françoise, née la veille avec l'aide d'une accoucheuse au domicile de sa mère. Les deux témoins sont deux hommes, Jean-Marie Ville, 39 ans, menuisier, et François-Marc Curia, 31 ans, aussi fabricant d'étoffe. L'un des deux était-il le père de l'enfant ? Ni décès ni mariage n'ont pour le moment été retrouvés pour cette enfant dont on suppose qu'elle n'a pas vécu. Il n'y a également aucun dossier au nom de Stéphanie dans le registre des enfants abandonnés de l'hôpital de la Charité, vérifié par acquis de conscience, faute d'acte de décès trouvable à Lyon. L'année suivante, le 28 juin 1851²⁷⁹, Françoise épouse Joseph Christolhomme, ouvrier menuisier devenu tisseur par la suite, natif de Merlas en Isère, demeurant Lyon au 16 de la rue de Trion, à 10 minutes à pied du domicile de Françoise. Le couple s'installe quelques maisons plus loin au 23 de la même rue, où vont naître leurs deux premiers enfants²⁸⁰. Pour la naissance de François, le couple habite au 43, et pour la naissance du dernier, au 64 de cette même rue. Il est fort probable que leur dernier fils, Mathieu, soit décédé avant l'âge de 20 ans puisqu'on ne lui trouve aucune fiche matricule dans les répertoires des bureaux lyonnais. Il est de même fort probable que l'avant-dernier fils, François n'ait pas eu d'enfant, puisqu'en 1906, soit 8 ans après son mariage, il apparaît toujours dans les recensements lyonnais seulement avec son épouse et un domestique. Ce dernier était directeur de la société des Tentures et Apprêts de Lyon, et résidait cours Vitton, à Lyon 6^{ème} en 1906. On ne trouve aucune mention de son décès dans les tables décennales du 6^{ème} entre 1906 et 1962. Joseph Christolhomme décède le 12 septembre 1878²⁸¹, et Françoise lui survit encore pendant quatorze ans avant de s'éteindre le 9 mars 1892²⁸², âgée de 63 ans. Sa ligne dans les Tables de Succession et Absences²⁸³ nous indiquent que "*ses enfants*" sans autre précision sont héritiers de ses biens.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ Xx Christolhomme	27/07/1854	Lyon 5	X	X	X	X	27/07/1854	Lyon 5	0
2.	♂ Vincent Christolhomme	14/09/1856	Lyon 5	♀ Anne Cretu	26/06/1885	Lyon 2	3	26/10/1900	Lyon 2	44 ans
3.	♂ François Christolhomme	29/05/1861	Lyon 5	♀ Marie-Emilie Schwab	03/02/1898	Lyon 1	0?	Après 1906	?	?
4.	♂ Matthieu Philippe Christolhomme	06/03/1865	Lyon 5	?	?	?	?	?	?	?

Les quatre filles de **Claude** réalisèrent donc une migration définitive en territoire de France, s'installant durablement sur Lyon de la même façon que celle décrite dans le mémoire sur la migration des filles savoyardes en 1767²⁸⁴. Elles étaient toujours très liées, les époux des unes et des autres étant parrains des enfants, les neveux ou cousins témoins ou déclarants lors des mariages, naissances et décès.

²⁷⁸ Archives Municipales de Lyon - Lyon Maire Unique - 2 E 445 - image 128

²⁷⁹ Archives Municipales de Lyon - Lyon Maire Unique - 2 E 453 - image 412

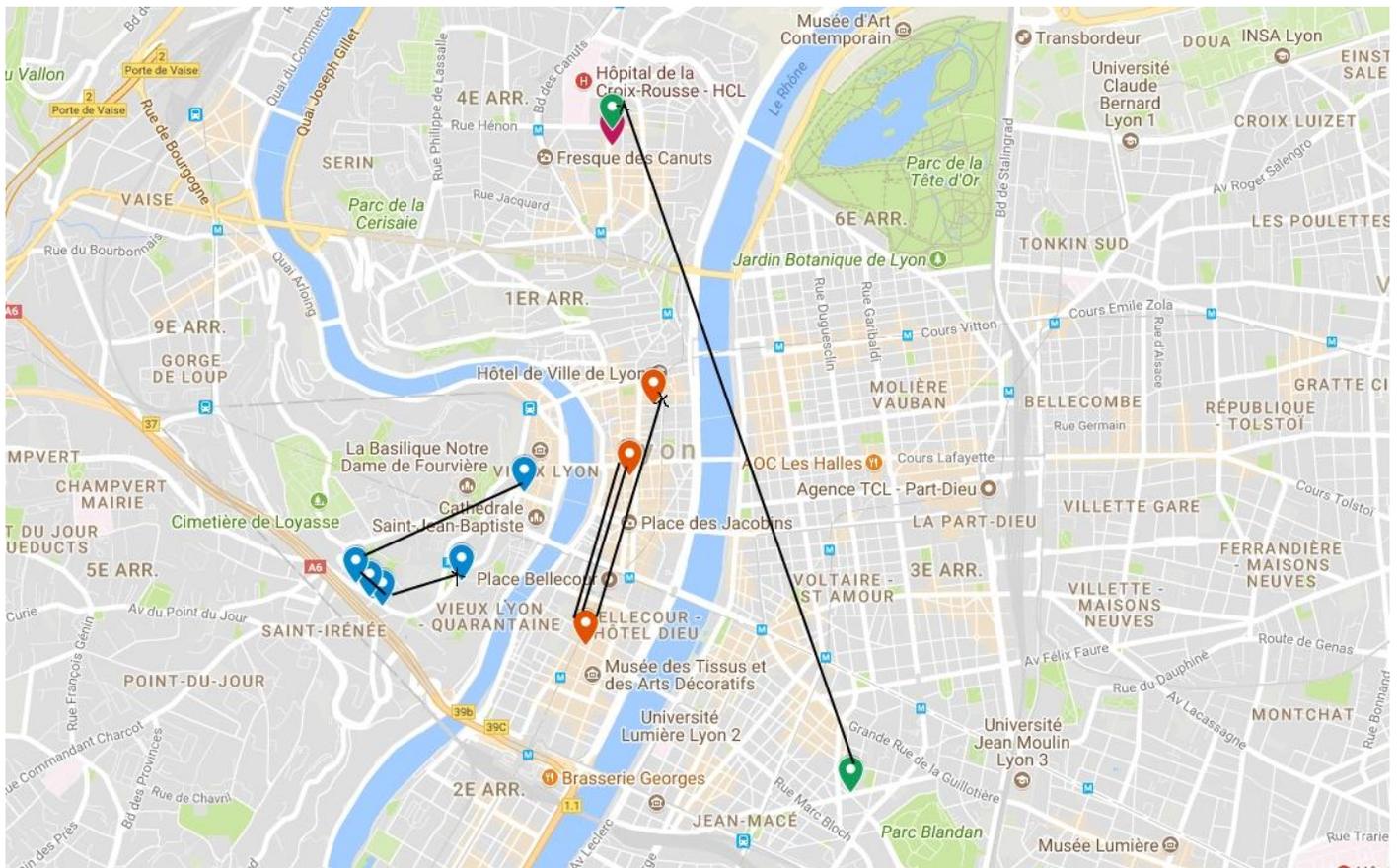
²⁸⁰ Archives Municipales de Lyon - Lyon 5 - 2 E 1140 - image 100, 2 E 1144 - image 141, 2 E 1159 - image 105, 2 E 1174 - image 51

²⁸¹ Archives Municipales de Lyon - Lyon Maire Unique - 2 E 1218 - image 183

²⁸² Archives Municipales de Lyon - Lyon Maire Unique - 2 E 1263 - image 68

²⁸³ AD69 - Tables de l'enregistrement - 3 Q 33/804 - page 52

²⁸⁴ AD74 - Intendance du Genevois - I C IV 48



Carte des habitations des filles étudiées à cette génération. Les petites croix indiquent le premier domicile connu et donc le sens de déplacement.
 Rose : Marie ; Vert : Jeanne et sa fille Pierrette Bouvier ; Orange : Josephine ; Bleu : Françoise.

Une des raisons pouvant expliquer cette migration totale des filles de la famille est, au-delà de la misère, le décès prématuré de Thérèse, le 1^{er} octobre 1834²⁸⁵, alors qu'elle n'a que 49 ans. À son décès, si Jeanne et Marie sont déjà adultes (27 et 24 ans) et peut-être déjà parties pour Lyon, Josephine n'est alors qu'adolescente (16 ans), et Pierre et Françoise sont encore enfants (11 et 6 ans). **Claude** a-t-il préféré placer ses filles à Lyon pour qu'elles gagnent leur vie, ou était-ce un choix de leur part de migrer vers l'étranger et la grande ville ?

Thérèse décède de maladie, et sentant sa fin proche, rédige un codicille trois jours avant son décès, le 27 septembre 1834²⁸⁶ auprès de Maître Mermier, notaire à Clarafond. Elle lègue à son époux "les revenus et usufruits de tous les biens qu'elle délaissera, même ceux des legs faits ci-après à ses filles pour en jouir sans compte rendre". On apprend que Jeanne a par le passé, apporté au foyer 800 livres neuves : Thérèse voudrait que la moitié lui soit remboursée sur les biens qu'elle laissera, en stipulant que ces 400 livres seront à prélever avant "ses droits de légitime ou de dot congrue dans le délaissé", et précise que les 400 autres livres neuves seront à prélever sur les avoirs de **Claude** mais seulement après le décès de celui-ci. Elle lègue également à Marie la somme de 100 livres "pour reconnaître ses soins et son bon service", avec la même condition concernant ses droits. On trouve pour elle une ligne dans les Tables Alphabétiques des Successions de la période Sarde enregistrées à Seyssel²⁸⁷ qui confirme ces dispositions testamentaires, tout en mentionnant en note dans la dernière case que "Il résulte d'un certificat du syndic de Vanzy que les revenus du salaire de Thérèse Baudet suffisent à peine pour nourrir ses enfants"... D'où vient donc l'argent qu'elle décide de leur léguer ? La famille était-elle dans une telle détresse financière ? La suite va malheureusement nous le confirmer.

²⁸⁵ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 11 - 1814-1837 - image 27

²⁸⁶ AD74 - Minutier des Notaire de Haute-Savoie - Maître Claude-Louis Mermier - 2 E 19152 - 1834 - folio 239

²⁸⁷ AD74 - Tables Alphabétiques des Successions - Bureau de Seyssel - 8 FS 3 496

Les dernières années :

Autant de 1804 à 1820, **Claude** apparaît fréquemment comme parrain ou témoin lors des actes de la vie civile ou religieuse de ses voisins et amis, il semblait bien intégré dans la communauté, autant après le décès de sa femme, ses apparitions sont beaucoup plus négatives et compliquées avec ses concitoyens, qui vont jusqu'à l'assigner au tribunal à plusieurs reprises lors des trois dernières années de sa vie. Souffrait-il de si graves problèmes financiers qu'il créait des dettes et ne s'acquittait pas de ses créances ?

Dans une expédition d'audience en date du 17 août 1841²⁸⁸, on apprend que Françoise n'était pas encore partie pour Lyon et résidait encore avec son père. Le 20 juillet précédent, Henry Cadet a porté plainte contre lui, du fait que Françoise est venue illégalement faire paître deux chevreaux dans son champ déjà récolté : Claude est condamné à payer 2 Livres de dommages et intérêts dans les 10 jours après signification de la sentence, effectuée le 9 avril 1842. Il ne paiera pas. Ledit Cadet devra attendre le 4 février 1849 pour se voir payé, par Claude Bauquis, neveu du prévenu, qui lui verse 21 Francs et 15 sous pour "*capital et intérêts*".

Entre temps, le 31 janvier 1842²⁸⁹, Marie Gendre, cultivateur à Usinens, dépose plainte contre lui et Joseph Borcier, caution solidaire : le 9 novembre précédent, le sieur Gendre leur a livré comme convenu une vache, moyennant 105 livres payables en deux termes, dont le premier, de 40 livres est échu sans pour autant qu'il ait vu la couleur de l'argent. Malgré la citation à comparaître, Claude et Joseph Borcier ne se présentent pas à l'audience. Ils sont condamnés à payer dans les 10 jours après signification de la sentence par le sergent royal le 22 février 1842. Claude ne paiera pas.

Le second terme pose les mêmes problèmes, Marie Gendre réassigne le 12 avril 1842²⁹⁰ les deux protagonistes, qui sont à nouveau condamnés. Cette fois-ci Claude est présent à l'audience, et se défend en arguant que le second terme de 65 livres n'était échu qu'aux fêtes de Pentecôtes. Le plaignant assure que non, c'était aux fêtes de Pâques, soit le 27 mars 1842. Comme ce dernier prête serment de sa bonne foi sur la Bible, ceci constitue une preuve suffisante pour le juge de paix du canton, qui condamne à nouveau les deux accusés à payer dans les 10 jours après notification, faite le 27 mai 1842. Claude ne paiera toujours pas. Finalement, Joseph Borcier, en sa qualité de caution solidaire, règle l'intégralité de la facture "*capital et dépens*" à Marie Gendre, le 14 août de la même année. Et c'est Marie épouse Pommier, la fille de Claude, qui remboursera ledit Borcier des 105 livres dues par son père le 9 mars 1843. Celle-ci avait déjà fait réaliser une inscription hypothécaire le 21 mai 1841²⁹¹, suite à un acte obligatoire passé le 19 mars précédent, concernant la somme de 100 livres léguée par sa mère.

On apprend via un document de source familiale que le 9 février 1842, Claude emprunte 200 francs à Joseph Garçon par acte passé chez maître Mermier. Qu'a-t-il fait de cet argent vu qu'il ne payait aucune de ses dettes depuis quelques temps ?

Toujours la même année, le 23 mai 1842²⁹² soit 4 jours avant la notification de la précédente sentence, c'est Josette Cadet qui porte plainte contre Claude, lui réclamant la somme de 24 livres neuves plus les intérêts, qu'elle lui aurait prêté quatre ans auparavant sans en avoir revu la couleur depuis. À nouveau Claude est condamné à payer dans les 30 jours après notification. À nouveau, il fait la sourde oreille. Et encore une fois, c'est son neveu Claude Bauquis, qui réglera sa dette auprès de Henri Cadet, frère de la dite Josette, en lui versant 45 francs et 50 sous le 23 décembre 1849.

Le 24 avril 1843²⁹³, c'est cette fois François Gojon, qui réclame à Claude 58 livres neuves du Piémont, en vertu d'un compte arrêté dans le courant dudit mois. Claude n'a encore une fois pas jugé bon de se présenter à l'audience, et ne paiera de toute façon pas suite à la notification en date du 26 mai 1843. Là encore, c'est Claude Bauquis qui règle audit Gojon le capital et les intérêts (81.25 livres neuves en supplément !) les 19 février et 5 août 1845.

²⁸⁸ AD74 - Bureau d'enregistrement de Seyssel - Volume 7, Case 928, Folio 187

²⁸⁹ AD74 - Bureau d'enregistrement de Seyssel - Volume 8, Case 124, Folio 23

²⁹⁰ AD74 - Bureau d'enregistrement de Seyssel - Volume 8, Case 186, Folio 38

²⁹¹ Document tenu de source familiale

²⁹² AD74 - Bureau d'enregistrement de Seyssel - Volume 8, Case 217, Folio 44

²⁹³ AD74 - Bureau d'enregistrement de Seyssel - Volume 8, Case 598, Folio 118

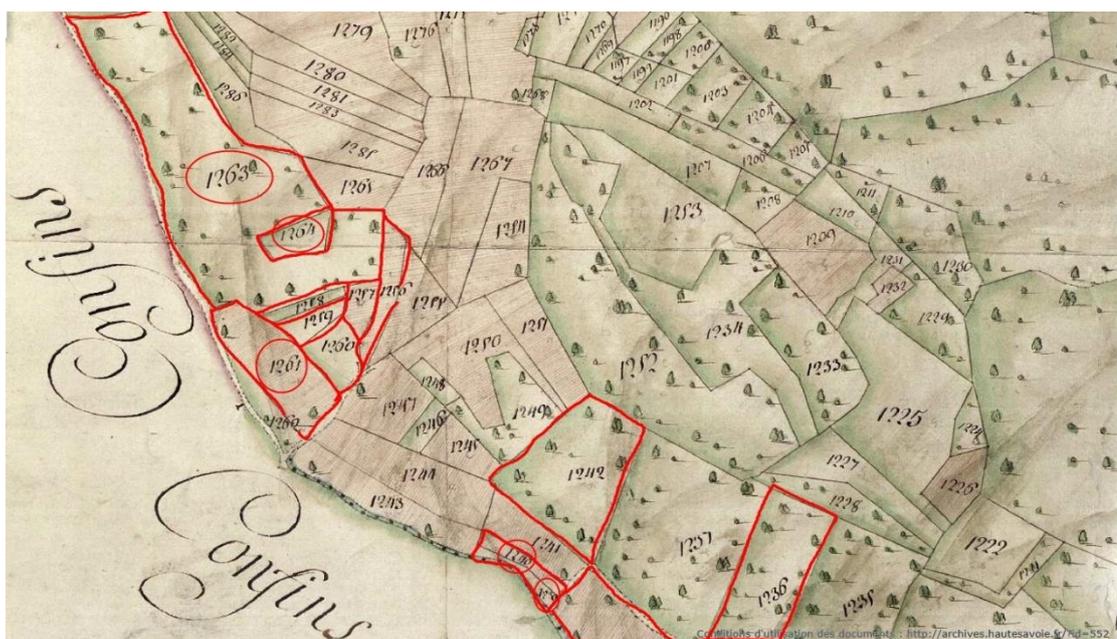
Finalement, cloué au lit pour cause de maladie qui devait durer depuis quelques temps, Claude sent sa fin arriver et teste le 2 juillet 1844²⁹⁴, toujours auprès de maître Mermier :

- il reconnaît devoir à sa fille Marie la somme de 1400 livres neuves, qu'il lui lègue par préciput. Il inclut dans cette somme celle de 560 livres qu'il a reconnu devoir à Jeanne, par acte du 18 avril 1837 chez le même notaire, que Jeanne a finalement cédé à sa sœur.
- Il lègue alors à ses quatre filles la somme de 100 livres neuves.
- Sa fille Jeanne reçoit également un "*pot-à-feu*" (aussi appelée marmitte, ou gueuse), et une gerle de bois de sapin.
- Péronne Vuillerme, qui s'est occupée longuement de lui pendant sa maladie, reçoit la récolte de pommes de terre cultivées sur la pièce de terre du Pré-Novel.
- **Pierre**, son fils unique, est institué héritier universel, et chargé de régler les dettes et legs.

Claude décède onze jours plus tard, le 13 juillet 1844²⁹⁵, et sera inhumé à Vanzay comme ses aïeux le lendemain, jour du 55^{ème} anniversaire de la prise de la Bastille.

Malgré l'institution de **Pierre** comme héritier en charge de la succession, c'est Claude Bauquis qui continue à régler les dettes de son oncle, puisque le 15 novembre 1846, il débourse 40 francs, représentant 4 ans d'intérêts sur le capital que Joseph Garçon avait prêté ; ainsi que 40 livres neuves pour Jeanne, en paiement de deux ans d'intérêts sur le capital de 400 livres du leg à elle fait par sa mère qui aurait dû être payé au décès de son père. Il renouvelle encore ces paiements d'intérêts à deux voire trois reprises jusqu'en 1850 pour Joseph Garçon et 1856 pour sa cousine Jeanne. Puis finalement, il rembourse la somme de 200 francs le 7 juillet 1861 aux trois fils de Joseph Garçon. Les actes pour le moment ne disent pas si Jeanne a pu obtenir l'intégralité de la somme léguée par sa mère comme remboursement de son prêt à la famille.

Cependant, on découvre dans un acte d'hypothèque en date du 5 septembre 1861²⁹⁶, que Jeanne le 19 mars 1841, par-devant maître Crozet, notaire à Seyssel, avait cédé tous ses droits sur cette somme et tous les biens de Claude (hypothéqués pour sûreté de la somme le 23 août 1837²⁹⁷), à sa sœur Marie. Celle-ci en demande donc le renouvellement pour sûreté des 560 francs qu'il lui doit, en plus des 675 francs représentant 24 ans d'intérêts... L'hypothèque porte sur sa pièce de champ dite "*au pré-Novel*" à Clarafond et représentée par les N°1256 à 1261 du Cadastre Sarde. Affaire à suivre...



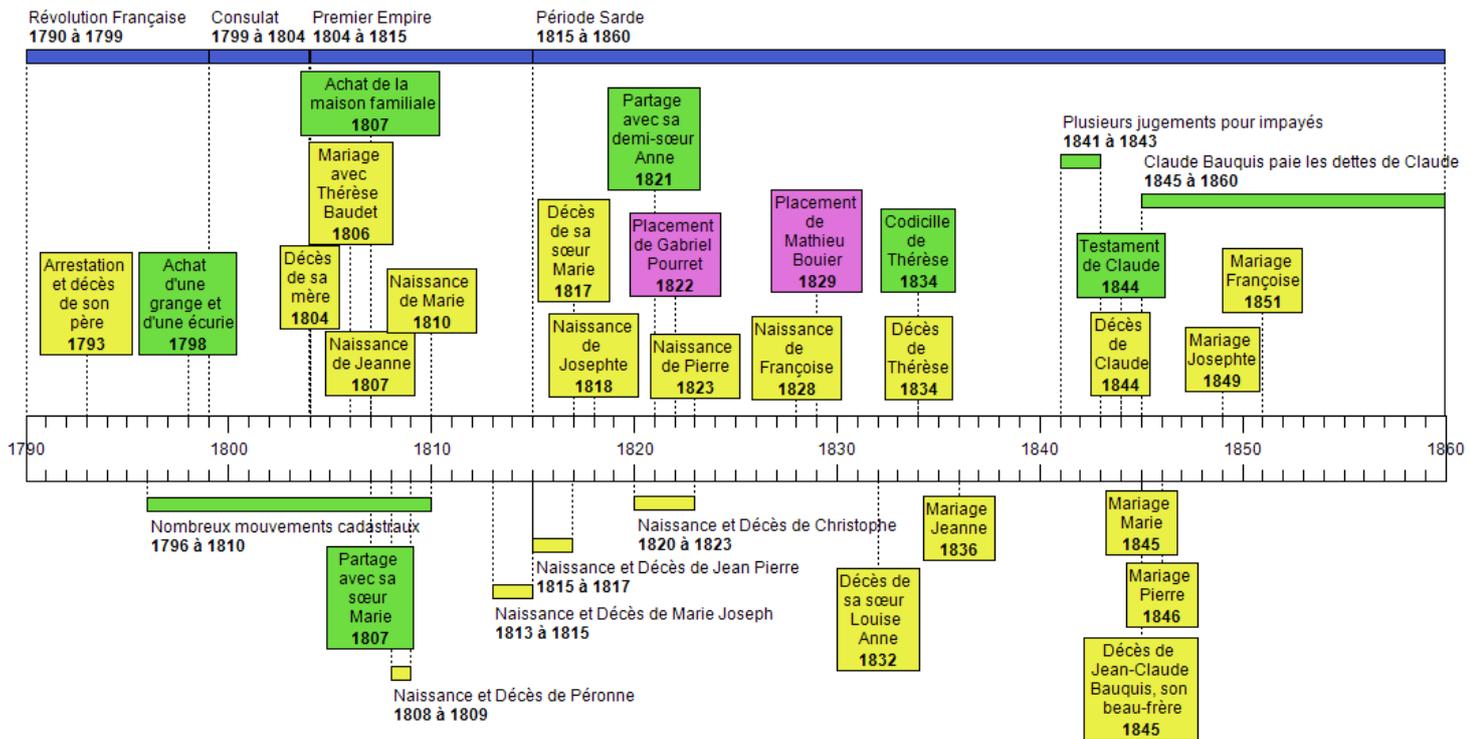
La pièce de champ en question est représentée par les parcelles enchâssées sur la gauche de la portion de mappe.

²⁹⁴ Document tenu de source familiale - trouvable dans les registres de l'insinuation de Seyssel, Volume 3, Folio 187, N° d'ordre 542

²⁹⁵ AD74 - Vanzay - E dépôt 291/1 E 13 - 1842-1851 - image 56

²⁹⁶ AD74 - Hypothèques de Saint-Julien - 1861 - Registre des Formalités - Volume 262 - Article 439

²⁹⁷ AD74 - Hypothèques de Saint-Julien - 1837 - Volume 94 - Article 71



2) Pierre Delétraz, celui par qui ce mémoire a commencé, et sa descendance

Né dans une Savoie redevenue sarde depuis seulement 6 ans, Pierre est donc le seul garçon de la fratrie à avoir survécu. Âgé de 11 ans quand sa mère décède, il en a 21 à la mort de son père. Il ne semble pas être parti travailler à Lyon avec ses sœurs. Il devait plus certainement aider son père à la gestion de l'exploitation. D'ailleurs en 1843, lors de sa conscription militaire sur la "*Lista d'estrazione del Mandamento di Seyssel - Classe dell'anno 1823*"²⁹⁸, il est dit "*placé en fin de liste*" car "*fiils unique d'un veuf*". Ce registre matricule nous indique également que Pierre était laboureur, et résidant Vanzy avec son père.

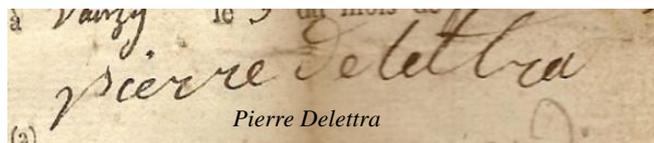
Trois jours après le décès de leur père, il passe un acte d'obligation pour sa sœur Marie, déclarant lui devoir 35 livres neuves, à 5% d'intérêts annuels. Est-ce un reste des dettes de leurs pères ?

On trouve dans la documentation familiale deux pièces datant de 1845 indiquant toutes deux que Pierre est devenu ouvrier tuilier et réside depuis un an à Injoux dans l'Ain, de l'autre côté de la frontière, à 15 km environ de son village natal par la route de Saint-Germain-sur-Rhône :

- Un certificat de bonne conduite daté du 4 février 1845 de la part de Jacques Chrétien, Maître tuilier d'Injoux qui précise que Pierre, ouvrier tuilier, s'est toujours bien comporté durant le temps de son activité chez lui pendant la dernière année.
- Un certificat de demande de passeport en date de la veille, 3 février 1845, précisant qu'il est domicilié à Vanzy, mais réside depuis un an au village d'Injoux, en France.

Cette demande de passeport reprend son inscription militaire, et nous livre en sus une description physique précise : Mesurant 41 onces 1/2 (mesure de poids, utilisée ici pour la taille ??), il a des cheveux plus clair que son aïeul, puisqu'on lui donne des cheveux châtons foncés et non plus noirs. Il a les yeux gris-roux, les sourcils noirs, le visage oval, le front relevé, le menton rond, le nez gros, la bouche moyenne, la barbe naissante, et le teint coloré (par les travaux des champs au grand air ?). On apprend via ce passeport qu'en 1845 Pierre est lettré et capable de signer de son nom complet, malgré une légère erreur orthographique, qui ne se répétera pour autant pas dans les actes liés à sa vie civile et religieuse :

²⁹⁸ AD74 - Affaires Militaires Sardes - 9 FS 123 - image 177



Dans ce même mois de février 1845²⁹⁹, en date du 22, il est trouvable dans les documents familiaux, une expédition d'acte passé "à l'étranger", dans les locaux du consulat général de Sardaigne à Lyon par-devant le chancelier : acte dans lequel Pierre cède à sa sœur Marie l'intégralité de tous les biens meubles et immeubles qui lui échoient dans la succession de leur mère, moyennant la somme de 600 francs.

Alors qu'il travaille et vit à la Tuilière, hameau d'Injoux, il rencontre Jeanne Ginod, de cinq ans sa cadette, issue comme lui d'une grande fratrie de dix enfants. Celle-ci est par contre illettrée et aura recours fréquemment à son époux ou ses filles pour lui servir de scribe.

Son épouse :

Le père de Jeanne, Pierre Ginod (que l'on trouve aussi écrit Ginaud), est cultivateur au hameau de la Tuilière, sur la commune d'Injoux, mais natif du village de Craz-en-Michaille, 12 km plus au Nord. Tous ces villages étaient à l'origine dans le Duché de Savoie, mais les différents traités ont fait perdre ces territoires au Royaume depuis déjà plus de deux siècles.

Sa mère, Claudine Faulquier (ou Focquet dans sa forme savoyardisée), est née à Annecy, fille de Nicolas Cyr Faulquier, qui comme le laisse entendre la sonorité de son patronyme, n'est pas originaire du lieu. Né à Nevers, dans la Nièvre, il épouse on ne sait encore ni où ni quand Jeanne Beaulieu, native de Dommartin dans le Doubs, avec laquelle il se déplace pour finalement arriver à Annecy avant 1792, où ils auront deux enfants : Claudine et son frère Paul Marie. Nicolas Cyr fuyait-il la Révolution et a-t-il tenté de trouver refuge en terre Savoyarde, répondant à l'invitation du Roi de Piémont-Sardaigne qui avait décidé d'ouvrir ses frontières à tous les opposants au Régime Révolutionnaire ? Difficile à dire pour le moment... Initialement ouvrier Faïencier audit lieu d'Annecy, il a par la suite déménagé à Craz-en-Michaille pour devenir "Potier en Terre", et est finalement décédé à Injoux le 28 février 1812³⁰⁰, âgé de 67 ans.

Le couple Pierre Ginod et Claudine Faulquier s'est certainement rencontré à Craz-en-Michaille, ou peut-être à Injoux, où a lieu leur mariage le 8 février 1814³⁰¹. Parmi leurs dix enfants³⁰², au moins trois décèdent³⁰³ entre l'enfance et l'adolescence. L'aînée aura un enfant illégitime avant de se marier ; le seul fils qui survit à l'enfance se marie sur le tard et on ne sait pas s'il a eu une descendance pour le moment, ni sa date et son lieu de décès, faute de temps pour la recherche. Les décès de deux autres des filles n'ont pas encore été trouvés, ni leurs éventuels mariages si elles ont vécu. Une seule des filles, Pierrette, reste dans l'Ain, et deux d'entre elles, Pauline et Claudine, partent à Lyon à l'instar des filles Delétraz.

Claudine semble assez proche de sa sœur Jeanne, et de ses neveux Auguste et Françoise, au vu de la correspondance familiale : c'est fréquemment que Jeanne, en allant voir ses enfants à Lyon, passe du temps chez sa sœur avec ses neveux et nièces, donnant de leur nouvelles dans les courriers adressés à son époux resté au pays.

²⁹⁹ Il est indiqué sur l'acte qu'il a été insinué au bureau de Saint-Julien, Volume 10, N°383, folio 323 => il faudra aller le chercher pour comprendre la raison de cette cession.

³⁰⁰ AD Ain - Injoux-Génissiat - Lot 45161 - 1811-1812 - image 8

³⁰¹ AD Ain - Injoux-Génissiat - Lot 45164 - 1811-1815 - image 19

³⁰² AD Ain - Injoux-Génissiat - Lot 45167 - 1811-1816 - images 25, 38 ; Lot 45179 - 1821-1825 - images 5, 33 ; Lot 45187 - 1823-1830 - image 21 ; Lot 45191 - 1831-1836 - image 17 ; Craz-en-Michaille - Lot 32378 - 1821-1825 - image 17

³⁰³ AD Ain - Injoux-Génissiat - Lot 45189 - 1831-1835 - image 15 ; Lot 45210 - 1846-1850 - image 28 ; Archives Municipales de Lyon - 2 E 407 - image 138

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Marie Ginod	01/12/1814	Injoux	♂ inconnu inconnu ♂ François Evrard	22/06/1847	Injoux	1 ?	21/11/1854	Injoux	39 ans
2.	♀ Louise Ginod	30/10/1816	Injoux	?	?	?	?	?	?	?
3.	♀ Marie-Louise Ginod	24/09/1819	Injoux	?	?	?	?	?	?	?
4.	♀ Pierrette Ginod	21/06/1821	Injoux	♂ Claude Marie Gaillard	22/02/1843	Injoux	4	28/09/1882	Rignat	61 ans
5.	♂ Claude Joseph Ginod	03/03/1823	Craz	♀ Françoise Pillet	03/03/1857	Craz	?	?	?	?
6.	♀ Pauline Ginod	16/04/1825	Injoux	X	X	X	X	13/03/1843	Lyon	17 ans
7.	♀ Jeanne Ginod	19/02/1827	Injoux	♂ Pierre Delétraz	19/02/1846	Injoux	4	17/07/1902	Vanzy	75 ans
8.	♂ Jacques Ginod	02/01/1829	Injoux	X	X	X	X	06/04/1833	Injoux	4 ans
9.	♂ Jean Ginod	vers 1831	Injoux ?	X	X	X	X	09/03/1850	Injoux	~19ans
10.	♀ Claudine Ginod	28/04/1833	Injoux	♂ Jean Rousseau	18/08/1855	Lyon 2	3	01/02/1911	Lyon 6	77 ans

Les mouvements géographiques :

Jeanne se marie très jeune et sans contrat avec Pierre Delétraz, le 19 février 1846³⁰⁴, jour anniversaire de ses 19 ans³⁰⁵, alors qu'elle est déjà enceinte de 6 mois et accouche trois mois plus tard, le 12 mai 1846, de leur première fille, Françoise, qui de fait est légitime malgré sa conception hors mariage... Le couple va avoir quatre enfants en onze ans³⁰⁶ : deux filles et deux garçons, tous nés à Injoux, et qui vont tous vivre, avec des parcours de vie parfois tragiques et complexes, que nous allons voir ci-après.

le 30 octobre 1852, soit dix mois après la naissance de son 3^{ème} enfant, nous trouvons dans les documents familiaux un second certificat de bonne conduite, délivré par Alexis Seigne-Martin, maître tuilier de Saint-Germain-de-Joux, village situé à 17 km d'Injoux où résidait Pierre et sa famille. La durée de son office sous la houlette de ce maître n'est pas indiquée, mais on y apprend une dénomination plus précise de la fonction de Pierre, qui y était indiqué comme "*ouvrier mouleur de tuiles en tout genre*". Il semble peu probable que la famille ait quitté Injoux pendant le temps qu'à duré cet emploi. Pierre a dû certainement partir seul pour Saint-Germain-de-Joux, pendant plusieurs semaines ou mois. À moins qu'à l'époque, 3h de marche matin et soir pour aller travailler, ou 17 km à cheval n'ait pas été quelque chose de réellement contraignant.

Après avoir quitté cet emploi, il est à supposer que Pierre a pu se faire embaucher directement dans les tuilières de son lieu de vie, puisque nous trouvons dans le même dossier, un troisième certificat de bonne conduite, daté du 10 avril 1854 soit 18 mois plus tard, rédigé de la main d'un maître tuilier d'Injoux, qui indique qu'il "*n'a qu'à le louer de son travail et sa moralité*". Pierre était donc un homme sérieux et travailleur !

Tenter de retracer le parcours de la famille avant leur retour à Vanzy lève encore quelques interrogations : En 1854, le registre des transports de la mappe Sarde de Clarafond nous indique que Pierre vend un quart de chacune des parcelles 1257 à 1261 héritées de son père (et hypothéquées depuis 1837 par ledit père au profit de ses filles Jeanne et Marie), à son cousin Jean Has. Mais l'acte notarié relatif à cette vente (ou ce partage ?) entre Pierre et Jean Has n'a pas encore été trouvé, ne permettant pas de savoir où se trouvait Pierre cette année-là. Cependant, en 1857, son dernier fils voit le jour à Injoux où il est dit domicilié.

En 1860, dans une quittance manuscrite de solde de tout compte non-insinuée, conservée là également dans les documents familiaux, Pierre est dit "*de Corbonod*", village situé à 13 km au sud d'Injoux. Avait-il trouvé un emploi là-bas ? Sa femme et ses enfants l'y ont-ils suivis ou sont-ils restés à Injoux, voire déjà repartis pour Vanzy dans la maison familiale ?

³⁰⁴ AD Ain - Injoux-Génissiat - Lot 45211 - 1846-1850 - image 1

³⁰⁵ AD Ain - Injoux-Génissiat - Lot 45187 - 1823-1830 - image 8

³⁰⁶ AD Ain - Injoux-Génissiat - Lot 45212 - 1846-1850 - images 2, 25 ; Lot 45215 - 1851-1855 - image 7 ; Lot 45222 - 1856-1860 - image 10

Les recensements de population ne sont malheureusement pas en ligne pour Injoux et Vanzy avant 1896. Restaient les recensements de Corbonod, qui eux, par chance sont disponibles dès 1841. Et effectivement, en 1861³⁰⁷ au chef-lieu même de Corbonod, nous retrouvons Pierre, présenté comme cultivateur, Jeanne son épouse, les trois enfants Auguste, Rose et Désiré âgés de 13, 10 et 5 ans, et au sein du même foyer, deux domestiques, Jules Laracine et Jean Léger, âgés respectivement de 30 et 18 ans. En 1866, ils y sont toujours, Pierre est cette fois dit "*journalier*" et ils n'ont plus de domestique. Le recensement de 1872 ne les mentionne plus, ce qui corrobore l'information apportée par la fiche matricule³⁰⁸ de son fils Auguste, qui est dit résidant à Vanzy avec ses père et mère en 1868.

Entre temps, le 17 août 1863, Joseph Christolhomme, époux lettré de Françoise, la sœur cadette de Pierre, lui passe quittance de la somme de 150 francs, pour le règlement de la succession de Claude et Thérèse. Le même jour, Vincent Poyard, époux de Joseph, fait de même pour la même somme. Et en 1864, Pierre se défait encore d'une pièce de terre, cette fois sise à Vanzy, en vendant à Christophe Borcier, la parcelle N°1611 achetée par son père en 1807.

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Françoise Delétraz	12/05/1846	Injoux	X	X	X	X	16/12/1930	Lyon 7	84 ans
2.	♂ Jean-François, Auguste Delétraz	17/12/1848	Injoux	♀ Adèle, Rosalie Gorjux	30/10/1872	Vanzy	6	23/02/1938	Vanzy	89 ans
3.	♀ Rose Céline Delétraz	22/12/1851	Injoux	♂ Désiré de Jonkheere	28/09/1876	Paris 18	8	avant 1904	Paris 19	?
4.	♂ Joseph, Désiré Delétraz	09/02/1857	Injoux	♀ Marie-Magdeleine Félicité Tournoud	04/11/1882	Grenoble	3	24/09/1898	Grenoble	41 ans

- ✓ Françoise, l'aînée, est donc conçue avant le légitime mariage de ses parents, et voit le jour au printemps 1846. En 1861, alors âgée de 15 ans, elle n'est déjà plus présente dans le foyer. A-t-elle, comme ses tantes et arrière-grand-tante, fait le choix (imposé ?) de partir travailler à Lyon ? Il faudrait accomplir la tâche titanesque d'exploration des recensements lyonnais dès 1861 pour en être sûr pour cette période. Cependant, à partir de 1877, les choses se confirment : dans un courrier à ses parents, Désiré écrit qu'il est toujours à travailler chez Mr Crozet, et que Françoise est toujours avec lui chez Mme Crozet. De même, en 1879, comme nous l'avons déjà évoqué, Françoise est à Lyon où elle voit fréquemment ses tantes, et raconte à ses parents que la tante Joseph a ouvert un hôtel. En 1881, elle sera marraine de sa nièce Elisa. Il faudra attendre 1888 pour retrouver une adresse sur l'enveloppe, mentionnant *24 rue de la République*. Les recensements de 1891 nous confirment qu'elle était effectivement domestique, plus précisément cuisinière à cette adresse, chez Xavier et Julie Folletête. En 1886 elle n'y était pas encore, et en 1896, elle n'y était plus. Les registres lyonnais ne donnent point d'information supplémentaire, hormis son décès, le 16 décembre 1930³⁰⁹, au 7 de la rue Parmentier à Lyon 7^{ème}, alors qu'elle était domiciliée 11 rue des Augustins, dans le 1^{er} arrondissement. Elle décède à l'âge de 84 ans, célibataire et sans enfant, et sans aucun bien³¹⁰ à transmettre. La correspondance familiale n'a conservé que les lettres écrites de sa main à ses parents et non leurs réponses. Au vu de ses écrits, elle semblait plutôt correctement lettrée, intégrée pleinement dans le cercle familial constitué des diverses générations de femmes émigrées en terres Lyonnaises, responsable et sérieuse dans les réflexions et conseils qu'elle apportait tant à ses parents qu'à sa filleule Elisa...
- ✓ La destinée de Rose fut beaucoup plus complexe à découvrir. Absolument pas mentionnée dans les courriers de sa sœur, absente des décès d'Injoux, Vanzy, Corbonod, même Lyon... C'est seulement en étudiant l'acte de Mutation par Décès³¹¹ de son père que trace fut retrouvée de cette jeune fille. On y apprend qu'en 1889, elle

³⁰⁷ AD Ain - Corbonod - L1837 - 1861 - image 22 ; L1838 - 1866 - image 3

³⁰⁸ AD74 - Registres Matricules - Arrondissement de Saint-Julien - Liste des Tirages au Sort de 1868 - 1 R 390

³⁰⁹ Archives Municipales de Lyon - 2 E 2605 - 1930 - image 145

³¹⁰ AD69 - Tables de l'enregistrement - 3 Q 31/1815 - page 34

³¹¹ AD74 - Mutations Par Décès - 3 Q 5809

est mariée à Désiré Déjonquet, marchand ambulant à Paris, où elle réside, 13 rue Tanger. Une fois cette piste saisie, il fut aisé de découvrir qu'elle est arrivée à Paris avant 1874, année où elle met au monde à Paris 9^{ème} sa première fille, Adèle Emélie Irma³¹², initialement enregistrée sous le patronyme de Délétrás, car illégitime. Née le 24 septembre 1874, l'enfant ne sera pas reconnue par sa mère avant le 15 décembre³¹³. Rose est dite passementière³¹⁴ dans ces deux actes. Au vu de notre étude précédente, qui dit enfant illégitime dit possiblement enfant abandonné ou placé, et effectivement, ce fut le cas : dans le répertoire d'admission des enfants assistés de la Seine³¹⁵, nous trouvons l'admission d'Adèle au mois de décembre 1875, sous le N° matricule 55662. L'inventaire des dossiers individuels mis en ligne également, permet de retrouver assez facilement la cote du registre contenant son dossier d'admission³¹⁶, et Jean-Michel Ambrosini, camarade parisien, eut la bienveillance d'aller le prendre en photo directement aux archives. Ce dossier nous apprend qu'au cours de l'année 1875, Rose avait placé sa fille en nourrice chez la famille Damiens, à Pommier, commune du Pas-de-Calais à 164 km de Paris et 18 km d'Arras. Elle devait leur verser une pension chaque mois pour subvenir aux besoins de son enfant. Mais quelques temps avant août 1875, Rose cesse tout paiement. Les époux Damiens protestent, et Rose qui alors était embauchée chez Mr Gallois, cité de l'Est, 11 boulevard de la Chapelle, promet de leur verser rapidement un acompte, puis de les délivrer de la charge de son enfant. Cependant, il semblerait qu'elle n'en ai rien fait : les documents indiquent qu'elle ne serait restée que trois semaines chez ce Mr Gallois, avant de disparaître corps et biens sans laisser d'adresse. Qu'est-elle devenue pendant ce temps ? Les Damiens, bien embêtés, et certainement pas bien riches, ne pouvaient assurer la subsistance de cette enfant et ont sommé le préfet de faire quelque chose, laissant l'enfant en état d'abandon chez eux. Ordre est donné de retrouver Rose, sans succès. Adèle est alors déposée provisoirement à l'hospice d'Arras où elle reste d'octobre à décembre 1875 avant d'être admise au Service des Enfants Assistés de la Seine de Béthune le 3 décembre. Elle dû être ensuite placée dans une nouvelle famille nourricière par le Service, car on retrouve grâce à Filae, son acte de décès à peine un mois plus tard, le 3 janvier 1876³¹⁷, à Roquetoire, village à 28 km au Nord de Béthune, où elle était placée chez Siméon Gouget. Son histoire ne s'arrête pour autant pas là, puisque Rose réapparaît dans les registres de Paris le 28 septembre 1876³¹⁸, pour contracter mariage avec Désiré de Jonckheere émigré belge présenté comme journalier, et ensemble, ils reconnaissent comme leur fille et souhaitent légitimer la petite Adèle. Aucune mention n'est faite de son décès... Etaient-ils seulement au courant ?

Suite à ce mariage, Rose et son époux ont sept garçons, dont les trois premiers décèdent chez eux, en bas-âge. La recherche Filae pour le décès d'Adèle avait permis de repérer également le décès d'un de ses frères, également placé en nourrice, et décédé à 15 jours de vie, dans l'Aisne.

La famille habite 7 rue Tanger dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, de leur mariage en 1876 à la naissance des jumeaux en 1877. Pour la naissance de François en 1878, ils sont dit habitants du 33 rue du Château Landon, à Paris 10^{ème}. On les retrouve à nouveau au 7 de la rue Tanger pour les naissances de Désiré, Clovis et François Dominique entre 1880 et 1885. Eugène Victor, lui, naît quatre numéros plus loin, au 13 de la rue Tanger, nouveau domicile de ses parents.

Seuls Désiré et François Dominique sortent de l'enfance, mais François décède finalement à l'âge de 18 ans, le 24 janvier 1904³¹⁹, en étant dit "*tailleur de pierre*". Dans cet acte de décès, Rose est annoncée comme décédée, mais son acte de décès est introuvable dans les tables décennales parisiennes entre 1892 naissance de son dernier enfant et 1904. Son époux s'éteint, veuf, le 14 septembre 1908³²⁰. Le décès de leur fils Désiré est trouvable en mention marginale de son acte de naissance, et la mairie de Gagny fut assez prompte pour expédier l'acte. On y apprend qu'il est décédé célibataire et sans enfant, à l'âge de 87 ans, retraité, sans mention de sa profession passée.

³¹² Etat-Civil de Paris - V4 E 3507 - 25/09/1874-5/10/1874 - image 2

³¹³ Etat-Civil de Paris - V4 E 3508 - 28/11/1874-19/12/1874 - image 26

³¹⁴ Métier consistant en la fabrication d'ornements textiles tissés ou tressés, destinés à la décoration ou à l'habillement.

³¹⁵ Etat-Civil de Paris - D3X4 35 - D à E - image 3

³¹⁶ Etat-Civil de Paris - D5X4 385

³¹⁷ AD59 - Roquetoire - An II-1894 - 5 MIR 721/4 - image 1508

³¹⁸ Etat-Civil de Paris - V4 E 4951 - 21/09/1876-7/10/1876 - image 17

³¹⁹ Etat-Civil de Paris - 19 D 146 - 20/01/1904-9/02/1904 - image 30

³²⁰ Etat-Civil de Paris - 19 D 167 - 10/09/1908-6/10/1908 - image 30

Reste le dernier de leurs enfants, Eugène Victor, certainement décédé en bas-âge puisque absent des listes de recrutement militaire de tous les bureaux parisiens pour les années 1911, 1912 et 1913, vérifiées par acquis de conscience, mais également complètement absent des tables décennales de tous les arrondissements parisiens. Filae en dernier recours, reste également muet à son sujet. Il est difficile à l'heure actuelle d'en savoir plus, étant dans l'impossibilité de consulter les TSA parisiennes en ligne.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Adèle Emélie Irma de Jonckheere	24/09/1874	Paris 9	03/01/1876	Roquetoire, Pas-de-Calais	15 mois
2.	♂ Auguste de Jonckheere	04/10/1877	Paris 19	21/10/1877	Paris 19	17 jours
3.	♂ Henri François de Jonckheere	04/10/1877	Paris 19	19/10/1877	Paris 19	15 jours
4.	♂ François de Jonckheere	23/12/1878	Paris 10	31/12/1879	Paris 10	1 an
5.	♂ Désiré de Jonckheere	16/10/1880	Paris 19	06/03/1968	Gagny, Seine-Saint-Denis	87 ans
6.	♂ Clovis Alexandre de Jonckheere	31/03/1884	Paris 19	15/04/1884	Chassemy, Aisne	15 jours
7.	♂ François Dominique de Jonckheere	10/05/1885	Paris 19	24/01/1904	Paris 19	18 ans
8.	♂ Eugène Victor de Jonckheere	28/09/1892	Paris 19	?	?	?

- ✓ Joseph Désiré, dernier enfant de Pierre et Jeanne, avait pour nom d'usage seulement "Désiré". On sait donc grâce aux courriers familiaux, qu'en 1877, il était a priori employé à Lyon, chez un Mr Crozet, probablement avec sa sœur Françoise, et qu'il compte y rester jusqu'au tirage au sort pour le recrutement militaire. Justement en 1877, sa fiche matricule³²¹ nous livre pour commencer la confirmation du maintien de la résidence familiale à Vanzy, puis une description physique sommaire et somme toute banale : 1 mètre 71, châtain, les yeux bruns, visage ovale, front ordinaire et menton rond, bouche et nez moyens... Rien qui ne permettrait d'établir un portrait robot probant... Contrairement à son père et son grand-père, il sera lui déclaré bon pour le service actif, et envoyé au 2^{ème} Régiment d'Artillerie Territoriale. Dans la case dédiée à son adresse pour la suite de sa carrière, il est toujours mentionné comme résidant à Grenoble, mais à cinq adresses différentes au fil des années. Il est également dit "*Marchand de légumes*". Voici un résumé synthétique de la chronologie de sa carrière militaire, en croisant les informations obtenues grâce à sa fiche matricule et aux courriers familiaux :

Date	Evènements militaires
12/11/1878	Arrivée au corps 2ème régiment d'artillerie
1879	Serait passé brigadier d'après ses écrits à son père et sa sœur
1880	Se dit brigadier dans un courrier à son père.
1881	Ecrit à son père qu'il a " <i>prolongé sa perm et écopé de 6 jours de violon</i> "
17/09/1881	Partent " <i>aux grandes manœuvres</i> " pour 20 jours
1/07/1883	Réserve de l'armée active
8/08/1884	Dispensé de la première période d'exercice
?	107ème Régiment territorial d'infanterie
?	2ème période : dispensé au titre de soutien de famille
9 - 21/04/1888	1ère période d'exercice au 14ème Régiment territorial d'Infanterie
?	Certificat de bonne conduite refusé
1889 à 1896	Mentions de condamnations
1/11/1897	Passé dans la réserve de l'armée territoriale

Il semblerait au vu de tous ces éléments, que Désiré avait le don de se mettre dans des situations embarrassantes, ou en tout cas de faire des choix peu judicieux. Par exemple, en 1879, il écrit à ses parents qu'il a trouvé une affaire en or, un café-débit de boisson, avec appartement attenant, pour 1500 francs payables seulement 6 mois plus tard, cave de vins et liqueurs comprise. N'ayant pas les finances pour, il tente alors de convaincre ses parents via cette lettre, de vendre l'exploitation de Vanzy "*récoltes, champs, bêtes et maisons*" pour financer son projet, et le rejoindre à Grenoble, suggérant que sa mère pourrait faire la cuisine et son père tenir le bar. L'argumentaire vire au chantage affectif, puisqu'il termine sa lettre en ces mots pour son père : "*Si tu me fais manquer cette affaire, tu t'exposerais de ne jamais plus me revoir parce j'en mourrait de*

³²¹ AD74 - Registres Militaires - 1 R 586 - N°399

chagrin". Son père n'obtempéra manifestement pas, et quelques temps plus tard, dans un autre courrier, Désiré lui réclame de l'argent pour "*arroser ces galons*" au prétexte qu'il passera peut-être brigadier 15 jours plus tard et que "*tout le monde le fait*". Un courrier concomitant de sa sœur nous apprend qu'il aurait réclamé de l'argent également à toute sa fratrie, alors que Françoise s'évertue à envoyer régulièrement de l'argent en Savoie pour aider ses parents à vivre un peu mieux vu le dénuement dans lequel ils semblent se trouver. En 1880, un autre courrier de sa part pourrait prêter à sourire au vue de la teneur du discours : Désiré pensait pouvoir obtenir une permission, mais son capitaine, qui serait un "*original*" d'après ses mots, change d'avis et la lui refuse pour le moment. Notre jeune homme ne se laisse pas démonter, et envoie une longue lettre à son père, lui fournissant modèle précis à recopier de la lettre qu'il lui demande d'envoyer à son capitaine, pour se faire passer pour un père éploré et dans le besoin, auquel son cher fils manque terriblement faute de ne pas l'avoir vu depuis si longtemps, et suppliant le capitaine de bien vouloir lui donner une permission le plus rapidement possible. Il précise avec insistance à son père de recopier mot pour mot ce modèle, afin de ne surtout pas inclure quoi que ce soit qui pourrait laisser entendre que c'est lui qui aurait écrit la lettre ou du moins suggéré l'idée... Une habile tentative de manipulation !

Les courriers s'interrompent par la suite pendant plusieurs années. Durant cette période, Désiré se marie, le 4 novembre 1882³²² à Grenoble, avec Marie-Magdeleine, Félicité Tournoud (dite le plus souvent Félicité), jeune iséroise de 24 ans. L'année suivante, elle accouche d'une petite fille, Hortense³²³. Viennent ensuite Désiré Célestin et Marie-Angèle, en 1885 et 1889³²⁴.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Hortense Delétraz	17/10/1883	Grenoble	X	X	X	X	?	?	?
2.	♂ Désiré Célestin Delétraz	21/02/1885	Grenoble	♀ Joséphine Philomène Séaume	10/03/1913	Montchaboud	1	05/12/1966	La Tronche	81 ans
3.	♀ Marie Angèle Delétraz	06/03/1889	Grenoble	♂ Eugène Amoudru	?	?	1	16/10/1969	La Tronche	80 ans

La vie ne semble pas des plus simples, puisqu'après une longue interruption dans la correspondance, on retrouve finalement en date du 20 avril 1888, une lettre de Félicité à ses beaux-parents, qui explique à minima la lacune documentaire entre 1881 et 1888, au-delà de la possible non-conservation d'autres missives entre temps. On y apprend en introduction que Félicité n'est pas lettrée, mais que son époux l'est : "*si je savais écrire je vous écrirais plus souvent, car si je n'avais recours qu'à Désiré pour vous écrire, je crois que vous n'auriez jamais de nos nouvelles*". Elle tente de les rassurer sur le fait que Désiré ne les oublie pas, en leur précisant que "*tout de même quoique il soit abruti à la boisson comme il est, je vois tout de même qu'il pense à ses parents*". La pauvre Félicité semble bien ennuyée du comportement de son mari et l'on perçoit son désarroi dans ses mots : "*et pour vous prouvez que je n'aurais jamais le bonheur de le voir changer de ses mauvais défauts qu'il a au sujet de la boisson, car pour treize jours que je n'ai pas pu lui éviter de faire, vu sa mauvaise conduite persistante, il a trouvé le moyen de faire quinze jours de prison qu'il a fait après le départ des autres. Cher beau-père et belle-mère, vous pouvez croire dans quelle situation je me trouve*".

De fait, il est permis de se demander si elle supporta les frasques de son époux bien longtemps : on trouve dans un journal juridique bihebdomadaire³²⁵ en date du 25 février 1891, l'annonce d'une séparation de corps prononcée à Vienne, concernant F. Tournoud et I. Delétraz. S'agit-il de notre couple ? Une vérification s'imposera lors d'une prochaine visite aux AD de l'Isère...

Ces quinze jours de prison évoqués par Félicité ne furent donc ni les premiers (6 jours pour avoir "prolongé" sa permission en 1881) ni les derniers, au vu des inscriptions sur son dossier matricule. Les dates des condamnations indiquées dans sa fiche militaire ont permis de récupérer les dossiers de jugement³²⁶ du tribunal de Grenoble et de la Cour d'Appel, aux AD de l'Isère, et ainsi de compléter le parcours de vie de Désiré.

³²² AD 38 - Grenoble - 1882 - 9 NUM/5 E 186/24/293 - image 142

³²³ AD 38 - Grenoble - 1885 - 9NUM/5E186/24/295 - image 173

³²⁴ AD 38 - Grenoble - 1885 - 9NUM/5E186/24/301 - image 36 & 1889 - 9NUM/5E186/24/313 - image 44

³²⁵ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1269728k/f2.image.r=deletraz%20vienne%20l'annonciateur%20grenoblois>

³²⁶ AD 38 - 6 U 2009 ; 6 U 2010 ; 2 U 511

Le registre du tribunal de Première Instance de Grenoble nous livre un compte-rendu en date du 31 août 1889, nous permettant de constater que ce n'est pas sa première condamnation, d'après le portrait qui est dressé de lui. Présenté comme marchand de légumes, il comparait aux côtés d'un dénommé Louis Vial son complice, lui aussi déjà condamné au préalable, au motif d'avoir "*soustrait frauduleusement une barrique de 220 Litres de vin au Sieur Seigle, entrepreneur de camionnage*". En conséquence, ils sont condamnés à un mois de prison et 16 francs d'amende, en sus du paiement des frais de procédure.

Le 12 avril 1890, Désiré reparait dans le registre, décrit comme "*commissionnaire, repris de justice détenu*", cette fois accusé d'avoir le mois précédent "*détourné et dissipé au préjudice des époux Jossierand un sommier et un lit en bois qui lui avaient été remis à titre de mandat*" : le meuble lui avait été confié pour être porté et vendu en salle des ventes, Désiré l'a bien vendu, mais est parti consommer l'argent de son côté. Pour ce motif, il est condamné pour vol et abus de confiance à trois mois de prison et 25 francs d'amende et les mêmes frais inhérents à la procédure.

Les registres matricules mentionnent une troisième condamnation à trois mois de prison en date du 2 janvier 1895, également pour abus de confiance, mais non retrouvée dans le registre. Par contre, on retrouve bien sa condamnation par la cour d'appel le 30 juillet 1896, en appel d'un jugement rendu le 24 juin précédent pour le même motif d'abus de confiance : un dénommé Commérot avait acheté cinq futs vides, qu'il a demandé à Désiré de transporter en un lieu précis, mais celui-ci les a vendus pour son propre compte avant d'en dissiper l'argent à son profit. Compte tenu de la récidive, il est cette fois-ci condamné à six mois de prison.

Dans ce dernier jugement, Désiré est dit veuf et père de deux enfants : Hortense est donc décédée avant 1896 ? Mais son acte de décès n'est pas trouvable dans les registres de Grenoble que ce soit sur le site des AD ou des archives municipales... Généabank comme Filae ne donnent également aucun résultat. Encore une future recherche à prévoir !

Le décès de Félicité n'était pas connu avant la lecture de cet acte. Cela a donc permis de circonscrire son décès entre 1892 (absente des tables décennales disponibles jusqu'en 1892 sur le site des AD 38), et 1896. Le site des archives municipales de Grenoble propose une période plus large d'actes pour la ville, et a donc permis de retrouver son acte de décès, en date du 30 novembre 1893³²⁷. Elle est dite décédée à l'hospice, "*sans adresse connue*", et Désiré y est présenté comme maçon. Lui-même décède deux ans après sa dernière condamnation, dans le même hospice, à seulement 41 ans, le 24 septembre 1898³²⁸. La question se posait donc du devenir des deux enfants. Ils n'ont pas été placés auprès de leurs grands-parents paternels en Savoie, c'est un fait. Sont-ils partis dans la famille de leur mère ? Ou chez un tuteur étranger ? Un début de réponse apparaît dans la fiche matricule³²⁹ du fils, Désiré Célestin. Il est précisé qu'il réside en 1905 à Saint-Martin-le Vinoux, en Isère, chez Mr Roulet (qui après vérification n'est aucunement lié à la famille de sa mère) mais que son tuteur est Mr Charles Joseph Jacquin, domicilié 7 rue de la Paix à Grenoble (également non lié à la famille après recherche). Qu'en est-il de sa sœur ? Encore une future recherche à mener. Cette fiche est riche en informations, car Célestin aura une carrière militaire et une vie à l'opposé de celle de son père : lors de la première guerre mondiale, il obtient la croix de guerre étoile d'argent, et une citation à l'ordre de la 48^{ème} division le 17 août 1919, pour avoir "*fait preuve d'un courage et d'un calme extraordinaire aux combats des 18 et 19 juillet, a donné à tout son équipage l'exemple du plus grand sang-froid en réparant rapidement des mitrailleuses enrayées*" alors qu'il était chef de char d'assaut. Il poursuit sa carrière comme douanier à Valenciennes puis en Savoie, avant d'être libéré du service militaire le 15 octobre 1934. Il se marie un an avant la première guerre mondiale, le 10 mars 1913 à Montchaboud³³⁰, Isère, mais n'aura qu'une seule fille, Odette Delétraz née douze ans plus tard, le 29 septembre 1925³³¹, à Saint-Michel-de-Maurienne en Savoie. Celle-ci reste célibataire et sans enfants, à l'instar de son cousin Émile Eugène Joseph Amoudru, fils unique de Marie-Angèle et son époux Eugène, né en 1908 et décédé prématurément en 1966³³².

³²⁷ Archives municipales de Grenoble - 3 E 101 - novembre-décembre - image 2

³²⁸ Archives municipales de Grenoble - 3 E 106 - août-septembre - image 18

³²⁹ AD 38 - Registres Matricules - Classe 1905 - 1 R 1425_01 - image 97

³³⁰ Mention marginale de son acte de naissance

³³¹ Information contemporaine fournie par le Cabinet Guénifey de Nice, après avoir réglé sa succession en 2013.

³³² Informations fournies par la même source que ci-dessus.

Les dernières années de Pierre et Jeanne :

Il serait présomptueux d'avancer des hypothèses quant à l'état des relations de Pierre et Jeanne avec leurs enfants Désiré et Rose. Toujours est-il que factuellement, les courriers récupérés dans leurs biens et conservés depuis maintenant 150 ans ne sont majoritairement écrits que par Françoise et Auguste. Le dernier courrier de Désiré date de 1881, avec un suivant de sa femme en 1887, et il n'y en a absolument aucun de Rose, qui n'est jamais mentionnée dans les correspondances de ses frères et sœurs. D'où la difficulté pour la retrouver jusqu'à la découverte de la Mutation par Décès de son père d'ailleurs.

Après leur retour à Vanzy, Pierre semble reprendre la ferme de son père et vivre de l'exploitation agricole des propriétés Vanziennes de la famille. La vigne périclité suite aux ravages du phylloxera, mais les champs et bestiaux donnent toujours quelques peu malgré les aléas météorologiques. On apprend, toujours via la documentation familiale, que par acte du 1^{er} septembre 1875, Pierre passe contrat pour la location d'une cave sise à Vanzy, auprès des frères Pierre et Marie Gojon, pour un an, moyennant 10 francs qu'il ne paiera qu'en décembre 1876, soit quatre mois après le terme du contrat. Qu'avait-il besoin de stocker pour ressentir la nécessité de louer cette cave malgré les dépendances attenantes à la maison ? Et avait-il lui aussi des difficultés financières ?

Les échanges de courrier avec ses enfants Françoise et Auguste au cours de l'année 1880 semblent confirmer à demi-mots cette supposition : en mars 1880, sa fille Françoise lui écrit de ne point se "*tourmenter pour ce qu'[il] doit, ils ne peuvent pas [le] mettre à la porte comme ça*". Elle rajoute de plus qu'il aurait certainement moins de soucis s'il avait toujours été aussi économe que maintenant : Rosalie, sa belle-sœur, lui ayant rapporté en revenant de voyage à Vanzy, "*qu'elle ne [l]'a jamais vu aller au cabaret ni faire aucune dispute*" de tout son séjour. Sa mère lui aurait également rapporté que Pierre n'était plus allé au cabaret depuis plus de deux ans. Pierre comme son fils Désiré, a-t-il eu une inclinaison coupable pour la bouteille dont il a par contre raisonnablement réussi à se tirer, peut-être faute de moyens ?

Les affaires financières sont de nouveau évoquées dans un courrier d'Auguste en septembre de la même année, où ce dernier invite son père à venir à Lyon pour la Toussaint, afin qu'ils travaillent à régler leurs "*affaires qui [les] tourmentent depuis longtemps*" avec un certain Jean, et requiert de son père qu'il se renseigne sur "*la manière qui nous en coûtera le moins*". Une exploration approfondie des registres de notaires pour la période nous apprendrait peut-être de quoi il retourne et ce qui tourmente à ce point Pierre et son fils. Le 20 novembre, Pierre est à Lyon, et écrit à sa femme, restée en Savoie, pour lui signifier de ne pas s'inquiéter, que sa jambe va mieux grâce à une pommade que "*Guste*" lui a trouvé. Il a amené tous ses papiers, et ils vont donc pouvoir enfin régler cette affaire...

En la fin de cette même année 1880, le dix décembre, on trouve une nouvelle hypothèque, initialement passée à Lyon et transcrite à Saint-Julien, relative à une vente de Pierre pour son fils Auguste³³³, d'une parcelle de champ à Vanzy, et une autre au Pré-Novel à Clarafond pour un montant de 1300 francs... Auguste en règle 400 directement à son père, et "*quant aux neuf cents francs de surplus, Mr Delétraz (Pierre) délègue expressément pour être payés en son acquit par l'acquéreur à Mr Pommier ci-après intervenant créancier hypothécaire*". C'est donc Jean-Baptiste Pommier, neveu de Pierre car fils de sa sœur Marie, qui se fait récipiendaire de la somme de 900 francs, comptant pour solde définitif des 1500 francs encore dus jusqu'à ce jour à sa mère, décédée comme vu précédemment le 1^{er} février 1880. Ainsi, était-ce lui, le Jean, responsable de l'affaire qui les tourmentait tant toute cette année-là ? L'affaire était-elle le règlement définitif de cette succession qui courrait depuis 1834 et fut précipitée par la succession enchâssée de Marie suite à son décès ? Pierre en tant qu'héritier universel désigné pour régler les legs et dettes de son père semble s'être retrouvé, faute de moyens, piégé dans ces histoires d'argent, débiteur pour son père envers sa sœur, et la solution trouvée fut a priori de négocier la somme à la baisse, et de la faire régler par Auguste au moyen d'un habile montage foncier...

Lors de l'année 1883, Pierre semble tomber gravement malade. On retrouve dans les documents familiaux des ordonnances de pharmacies de Lyon et de Seyssel, avec notamment prescription de digitale, ce qui laisserait penser à

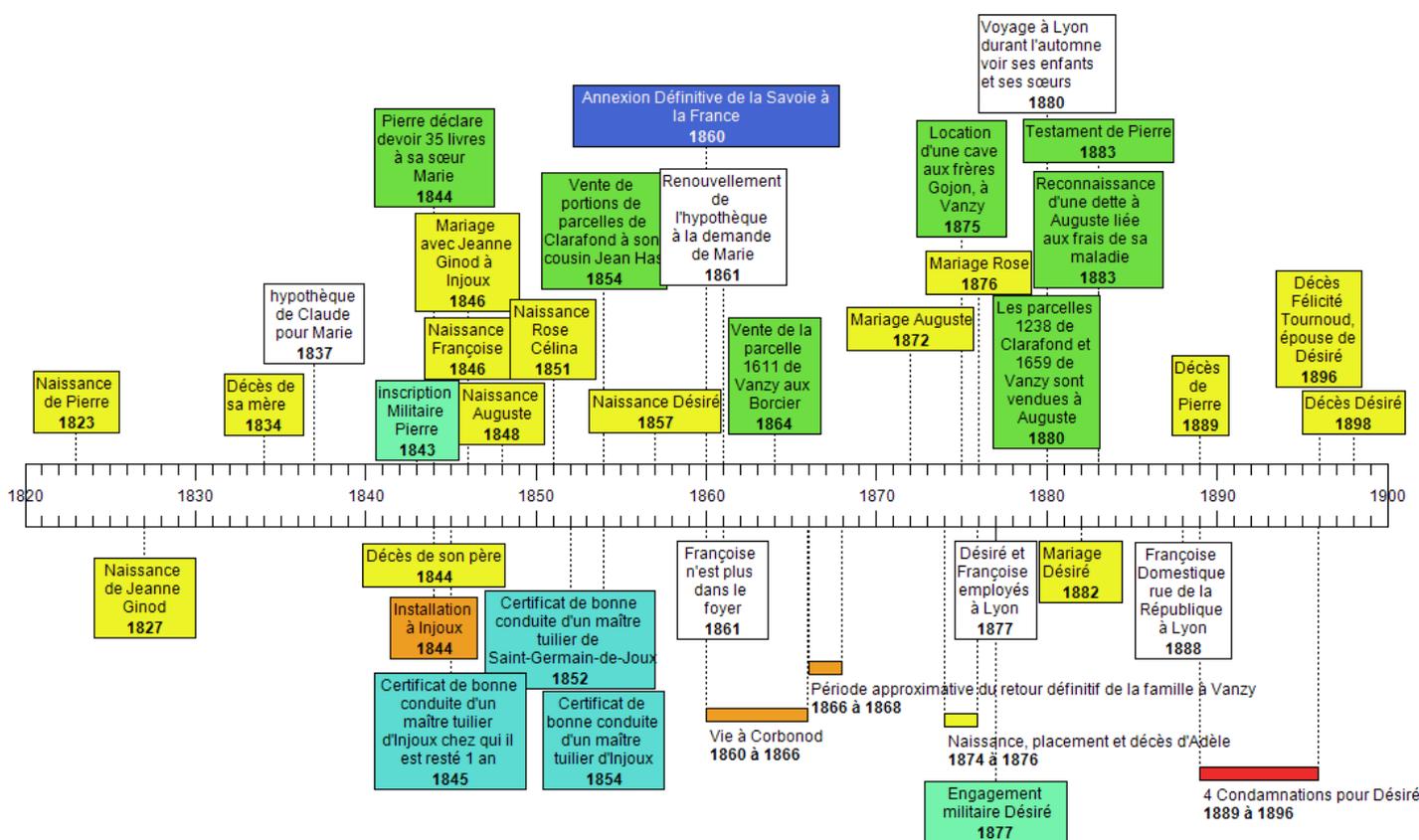
³³³ AD 74 - hypothèques - 4 Q 6963 - Volume 179 - Article 19

des problèmes cardiaques. Pierre pensa peut-être que sa fin était proche car il teste le 10 mai 1883³³⁴ auprès de maître Mottaz, dans sa chambre orientée Est et située au rez-de-chaussée de la maison dont il est propriétaire, selon ces dispositions :

- Il reconnaît devoir à son fils Auguste la somme de 400 francs que celui-ci lui aurait prêté par morceaux en diverses occasions
- De même il doit 100 francs à Françoise, sa fille, cuisinière à Lyon, et il entend qu'à compter de son décès, ces sommes leur soit remboursées, moyennant 5% d'intérêts annuels.
- Et enfin il lègue à son épouse Jeanne, l'usufruit de la moitié de tous les biens qui composeront sa succession au jour de son décès.

Pour autant son heure n'avait pas encore sonnée puisqu'il survécut à cette affection, moyennant des soins suffisamment longs et coûteux pour qu'il passe devant le même notaire le 7 juillet 1883³³⁵ afin de reconnaître officiellement devoir à son fils Auguste, la somme de 450 francs par lui avancée pour paiement des frais liés à sa maladie. Pour garantir la sûreté de la somme, il hypothèque l'intégralité de ses biens à Vanzy, Eloise et Clarafond, consistant en maisons, champs, vignes et bois, au profit d'Auguste. Et nous retrouvons au bureau des hypothèques de Saint-Julien l'inscription en date du 23 juillet 1883³³⁶.

Toujours présent avec son épouse à Vanzy sur les recensements de 1886³³⁷, il décèdera finalement trois ans plus tard, le 23 avril 1889³³⁸, à l'âge de 65 ans. C'est sa ligne dans la table de Successions et Absences³³⁹ qui nous avait mené à sa fiche de Mutation par Décès³⁴⁰ (et sa case au Répertoire Général³⁴¹), et ainsi permis de retrouver sa fille Rose Céline, et de découvrir la mention concernant son testament.



³³⁴ AD74 - Registres Notariés - 2 E 10551 - 1883

³³⁵ AD74 - Registres Notariés - 2 E 10551 - 1883

³³⁶ AD74 - hypothèques - 4 Q 6574 - Volume 374 - N° d'article 64

³³⁷ AD74 - Recensements Vanzy - 6 M 396 - 1886

³³⁸ AD74 - Vanzy - 4 E 4106 - image 381

³³⁹ AD74 - Tables des Successions et Absences - 3 Q 5637 - 13/08/1889

³⁴⁰ AD74 - Mutations Par Décès - 3 Q 5809

³⁴¹ AD74 - Répertoire Général - Volume 15 - case 438

Auguste Delétraz, le doyen

Le deuxième enfant et premier fils de Pierre et Jeanne est Jean-François, Auguste Delétraz, appelé Auguste de son prénom d'usage, ou juste *Guste*, par sa famille dans les courriers le mentionnant. Né en 1848³⁴² à Injoux, il a donc passé son enfance dans l'Ain, entre Injoux et Corbonod, à 15 km du village ayant accueilli son ascendance paternelle depuis plus de 120 ans. La famille rentre à Vanzy entre 1866 et 1868, année du tirage au sort le concernant pour le service militaire³⁴³. Service dont il est exempté pour cause de goitre. Le goitre est lié à une hypertrophie de la glande thyroïde, générée possiblement par un déficit en iode, la consommation de tabac, ou une maladie thyroïdienne comme les syndromes d'Ashimoto ou de Basedow pour les plus connus. Tout comme le crétinisme goitreux endémique, c'est dans les Alpes majoritairement que l'on retrouve le plus souvent la carence en iode qui provoquait ce genre de troubles physiologiques. À titre d'exemple, l'article de Marie-Thérèse Hermann³⁴⁴ cite 4.18% d'exemptés pour cause de goitre sur le canton d'Annecy-Nord, 5.03% pour Annecy-Sud, et 6.43% pour le canton de Rumilly, voisin du canton de Frangy (non-étudié pour son étude).

Quatre ans plus tard, le 30 octobre 1872³⁴⁵, il épouse à Vanzy sans contrat de mariage et sous le régime de la communauté des biens³⁴⁶, Adèle, Rosalie Gorjux, appelée simplement de son prénom d'usage Rosalie, ou son diminutif *Rose*.

Son épouse :

Les Gorjux sont présents sur Vanzy et environs depuis bien avant 1700. Le dictionnaire d'anthroponymie savoyarde de Robert Gabion donne une étymologie ancienne et très localisée pour Gorjux/Gorjuz/Gorjut/Gorju suivant les variantes : "*Anciens noms du Petit-Bugey (73) et de la Semine (74), surnoms dérivés du patois gorjhe, gourjhe (du latin gurgus : tourbillon) désignant à la fois le gosier et la "gouille" ou gouffre d'eau. Il s'agit donc d'appellatifs ayant désigné des personnes à forte gorge ou à la voix ample et sonore, ou habitant à proximité d'une gorge*".



Rosalie Gorjux, seul portrait existant

Rosalie est la benjamine des quatre enfants³⁴⁷ de François Gorjux et Françoise Fontanel. La lacune d'actes avant 1733 ne nous permet pas de relier avec précision l'ascendance de Rosalie Gorjux, avec l'officier municipal Philibert Gorjux, qui était venu arrêter l'arrière-grand-père d'Auguste en 1793. Ils sont très certainement de la même famille, mais l'hypothèse actuelle serait que leur ancêtre commun serait décédé entre 1680 et 1700. Deux Jean Gorjux ont coexisté à Vanzy et eu des fonctions importantes sur le plan social après Philibert : l'un d'eux, son fils, fut également adjoint-officier de l'état civil ; le second, grand-père de Rosalie, était clerc de l'église de Vanzy, tout comme François, père de Rosalie.

L'aînée des enfants de François et Françoise Fontanel, Marie Virginie Gorjux, se marie la même année³⁴⁸ que sa sœur, avec Charles Cadet *dit Lombard*, cousin au 4^{ème} degré canonique d'Auguste (arrière-petit-fils de Jean-Pierre Cadet, frère d'Etienne, que nous avons mentionné dans la partie consacrée). Ils auront six enfants, et les trois garçons fourniront une descendance toujours présente dans le village aujourd'hui.

La seconde fille, Victorine Philomène, eut un fils illégitime, François Emile, en 1867³⁴⁹. Les recherches sur la famille Delétraz à Lyon ont permis de trouver par hasard l'acte de mariage de ce fils en 1894 à Lyon 3⁵⁰, et donc

³⁴² AD Ain - Injoux-Géniissiat - Lot 45212 - 1846-1850 - image 25

³⁴³ AD74 - Registres Matricules - Arrondissement de Saint-Julien - Liste des Tirages au Sort de 1868 - 1 R 390

³⁴⁴ L'état de Santé des conscrits de l'arrondissement d'Annecy (1875-1895), Marie Thérèse Hermann - Soldats et armées en Savoie, Actes du XXVIIIème congrès des sociétés savantes en Savoie

³⁴⁵ AD74 - Vanzy - 4 E 4104 - 1861-1919 - image 133-134

³⁴⁶ AD74 - Mutations Par Décès - 3 Q 5841 - 1924 - Volume N°48

³⁴⁷ AD74 - Vanzy - E dépôt 291/1 E 4 - 1838-1841 - image 46 ; E dépôt 291/1 E 5 - 1842-1851 - image 13,128, 168

³⁴⁸ AD74 - Vanzy - 4 E 4104 - 1861-1919 - image 126-127

³⁴⁹ AD74 - Vanzy - 4 E 2396 - 1861-1890 - image 114-115

d'apprendre que sa mère était partie vivre à Saint-Honoré-les-Bains, dans la Nièvre, où elle aurait épousé Mr Jean Martin en janvier 1874, d'après des publications de bans trouvées sur Filae.

Le seul fils de la fratrie, Christophe, épouse en 1881³⁵¹ Marie Costaz, fille aînée d'un tuilier de Frangy installé à Vanzy, qui eut encore 16 enfants de son épouse après elle. Christophe et Marie ont eu trois garçons, Louis Joseph, Louis, et Emile Alexis. Seul Louis survit et est encore présent sur les recensements de 1906 au village de Vanzy³⁵².

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Marie, Virginie Gorjux	11/06/1840	Vanzy	♂ Charles Cadet	31/01/1872	Vanzy	6	Après 1906	Vulbens?	?
2.	♀ Victorine, Philomène Gorjux	29/03/1842	Vanzy	♂ Relation ?? ♂ Jean Martin	1867 01/1874	St-Honoré-les-Bains	1 ?	Après 1911	St-H-les-bains, Nièvre	?
3.	♂ Christophe Gorjux	06/07/1847	Vanzy	♀ Marie Costaz	29/12/1881	Vanzy	3	26/05/1911	Vanzy	63 ans
4.	♀ Adèle, Rosalie Gorjux	27/05/1849	Vanzy	♂ Auguste Delétraz	30/10/1872	Vanzy	6	31/03/1924	Vanzy	74 ans

Les courriers familiaux nous apprennent qu'au moins une fois, les parents d'Auguste sont venus à Lyon en compagnie de la mère de Rosalie, et que nos mariés lyonnais leur suggéraient de faire le voyage ensemble pour se tenir compagnie. Ces mêmes courriers nous informent que Françoise Fontanel n'était pas lettrée, au contraire de son époux et de sa fille.

Leur vie et leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfant	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Marie-Virginie Delétraz	23/09/1873	Vanzy	X	X	X	X	26/02/1876	Vanzy	2 ans
2.	♂ Jean-Marie Delétraz	07/02/1875	Vanzy	X	X	X	X	22/03/1875	Vanzy	un mois
3.	♀ Marie-Eugénie Delétraz	25/04/1876	Vanzy	X	X	X	X	10/05/1876	Vanzy	15 jours
4.	♀ Jeanne Delétraz	09/07/1877	Saint-Martin-en-Coailleux	♂ Bernard, Louis Costaz	25/11/1905	Vanzy	1	1960	Bourgoin-Jaillieu	83 ans
5.	♀ Elisa, Marie Delétraz	26/11/1881	Lyon 5	♂ Nicolas Antoine Platret	02/02/1907	Lyon 1	1	17/01/1967	Tullins	85 ans
6.	♂ Marius, Auguste Delétraz	15/01/1892	Vanzy	♀ Franceline Veuillet	16/02/1924	La Chapelle-St-Martin	2	17/04/1960	Tassin-la-Demi-Lune	68 ans

Moins d'un an après leur mariage, Rosalie met au monde à Vanzy une petite fille, Marie Virginie³⁵³. Dix-huit mois plus tard, en février 1875³⁵⁴, Jean-Marie naît à son tour, mais décèdera six semaines après. Et alors que Rosalie attend son troisième enfant, vers sept mois de grossesse, en février 1876, la petite Marie Virginie décède, âgée de seulement deux ans. Rosalie accouche deux mois plus tard de Marie Eugénie³⁵⁵ qui ne survivra que quinze jours, jusqu'à la mi-mai 1876.

Sont-ce ces trois deuils d'enfants en moins d'un an combiné à l'action du phylloxera qui entreprend son action de destruction systématique des vignes du plateau ? Ou l'arrivée de la concurrence des tuileries du Sud qui fait perdre pied aux tuileries de Vanzy ? La déliquescence combinée des deux activités principales de la famille a-t-elle poussé Auguste à chercher un emploi ailleurs ? Entre mai 1876 et juillet 1877 on sait qu'il part travailler dans la Loire, dans la banlieue proche de Saint-Chamond, au petit village de Saint-Martin-en-Coailleux, qui sera plus tard annexé à la ville et en deviendra un quartier.

³⁵⁰ Archives Municipales de Lyon - 2 E 1702 - image 300

³⁵¹ AD74 - Vanzy - 4 E 4104 - 1861-1919 - image 209

³⁵² AD74 - Vanzy - 6 M 396 - 1906

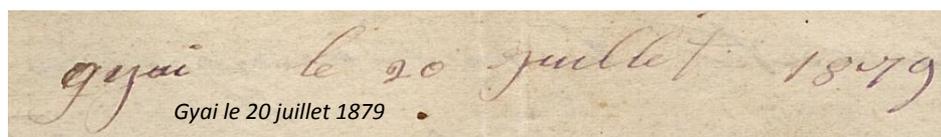
³⁵³ AD74 - Vanzy - 4 E 2396 - 1861-1890 - image 204 ; 4 E 4106 - 1861-1919 - image 229

³⁵⁴ AD74 - Vanzy - 4 E 2396 - 1861-1890 - image 231 ; 4 E 4106 - 1861-1919 - image 216

³⁵⁵ AD74 - Vanzy - 4 E 2396 - 1861-1890 - image 252-253 ; 4 E 4106 - 1861-1919 - image 230

C'est là que naît Jeanne, le 27 juillet 1877³⁵⁶. La famille est dite domiciliée « *Maison Reymond* » au hameau appelé *le Coin*. Elle aura d'ailleurs pour parrain et marraine Jeanne Reymond et son époux, dudit Saint-Martin-en-Coailleux. Le 3 octobre 1877, la mairie de Saint-Martin-en-Coailleux délivre à Auguste un livret d'ouvrier Tuilier, précisant qu'il était employé chez Mr Piquet, tuilier à Croix-Raisin, autre quartier limitrophe de Saint-Chamond. Ce livret nous permet également d'obtenir une description physique sommaire d'Auguste : plus grand que son frère, puisqu'il mesure 1m73, il a également les cheveux et sourcils châtain, mais peut-être plus clairs que ceux de Désiré, puisqu'il n'est pas précisé "*foncé*" comme pour lui. Par contre sa barbe est bien noire, et son teint "*brun*". Si son frère et son père étaient décrits avec les yeux bruns ou noirs, lui les a gris. Il est dépeint comme ayant le visage et le front ronds, le menton relevé, le nez arqué et la bouche moyenne.

Par le biais d'une correspondance familiale également conservée, on apprend que deux ans plus tard, Rosalie et sa fille Jeanne sont à Vanzy, alors qu'Auguste semble avoir obtenu un nouvel emploi dans un village dont l'orthographe extrêmement déformée et la graphie maladroite dans l'en-tête de son courrier rendent l'interprétation complexe.



Ainsi, il est pour le moment difficilement possible de savoir avec certitude où il s'était rendu. Il commence son courrier en écrivant "*je t'écri encor cette foi bien éloigné de toi mais je jure que ce sera la dernière*". Cette phrase exclue certainement l'hypothèse de villages tels que Giez en Savoie. Et aurait-il eu d'autres emplois ailleurs entre temps qui les auraient de même séparés, comme sous-entendu par ce "*encore une fois*" ? Depuis combien de temps le couple est-il séparé ? La famille est complètement absente des recensements de Saint-Chamond de 1876 (puisque'ils étaient encore à Vanzy) et logiquement absente de ceux de 1881. Comment savoir où était envoyé Auguste ?

Le corps de la lettre évoque le fait qu'Auguste ne pense pas demeurer très longtemps encore à ce poste, il écrit "*je pense que dans le couran du mois d'Aout, je pourrais antré au gaze de Lyon. Si je ni peu pas rantré, jirai voir à St-Etienne, mais coment j'ai parlé à Lyon, on ma promi des premier plase, jyrai voir dans la quinzene*". Cela laisserait entendre qu'il n'est pas très éloigné de Lyon. Aussi ce potentiel "Gyai" en en-tête de sa lettre pourrait-il être en fait Gier, devenu par la suite Rive-de-Gier, situé à 34 km de Lyon, 22 km de Saint-Etienne, et 10 km de Saint-Chamond où il travaillait encore 2 ans plus tôt ? C'est fort possible, mais aucun élément probant ne vient pour le moment confirmer cette hypothèse.

Puisqu'on le retrouve domicilié au 8 rue des Tuileries à Vaise, déjà dès le début de l'année 1880 (lors de ses fréquentes correspondances avec son père pour résoudre l'affaire qui les tracasse), en tant que Chauffeur de four à l'usine à gaz de Vaise, on peut décentement imaginer qu'il a en effet pu obtenir le poste convoité, potentiellement à la date annoncée ou peu après, et donc émettre l'hypothèse qu'il réside à Lyon depuis une date comprise entre la fin de l'été 1879 et le début de l'année 1880.

Lors de son arrivée à Lyon avec femme et enfant, Auguste ne se retrouva pas seul, puisqu'il y avait sa sœur aînée Françoise, ses quatre tantes paternelles (Françoise, Josephte, Marie et Jeanne plus tardivement), sa tante maternelle Claudine Ginod, sa cousine Pierrette Bouvier, et ses autres cousins, enfants des tantes suscitées, en plus de tous les éventuels voisins et parents qui auraient eux aussi émigrés, et comme on l'a vu, ils furent nombreux.

Les uns et les autres étaient certainement toujours liés au vu des différents courriers et nouvelles régulières qu'Auguste et sa sœur envoyaient à leurs parents en Savoie. Il semble qu'ils se voyaient régulièrement, quand des événements extérieurs à leur volonté ne venaient pas contrarier leurs plans, comme le 9 janvier 1880, hiver particulièrement froid où Françoise écrit à ses parents qu'elle aurait bien aimé aller voir Auguste, Rosalie et sa nièce, mais l'hiver est rude et le trafic des bateaux mouches est complètement suspendu sur la Saône, qui charrie de gros glaçons. Elle ne peut donc pas traverser pour rallier le quartier de Vaise.

³⁵⁶ AD42 - Saint-Martin-en-Coailleux - 3 NUMEC 2/3 E 259_10 - 1873-1880 - image 87

Rosalie accouche le 26 novembre 1881³⁵⁷, toujours au 8 rue des Tuileries, d'une cinquième enfant, prénommée Elisa, dont la marraine sera Françoise, sœur aînée d'Auguste. La famille reste certainement à Lyon jusqu'à au moins 1886 vu qu'il est absent des recensements de Vanzoy. Pour autant il n'est pas non plus dans celui de la rue des Tuileries de Vaise en 1886³⁵⁸. Ont-ils changé de domicile sur Lyon entre temps ? Il faudrait explorer les recensements lyonnais pour tenter de le découvrir.

La documentation familiale a conservé une photo de groupe de ses collègues et lui, à l'usine à gaz de Vaise, datée de 1888, alors qu'il avait 40 ans. C'est donc qu'il était encore sur Lyon cette année-là...



Usine à gaz de Vaise en 1888. Auguste est au premier rang, 4^{ème} homme en partant de la gauche.

L'hypothèse serait qu'il ne soit retourné vivre à Vanzoy qu'après le décès de son père en 1889, ce qui est confirmé d'abord par la Mutation par décès de son père datée du 13 août 1889 qui le donne déjà comme "*cultivateur à Vanzoy*", puis par sa présence avec son épouse et ses deux filles Jeanne et Elisa, mais sans sa mère, dans les recensements de 1891 à Vanzoy³⁵⁹. Cette localisation est confirmée par un acte du 25 octobre 1889 dans lequel Désiré cède à Auguste tous ses droits dans la succession de leur père moyennant 100 francs.

Avec la naissance de l'année 1892³⁶⁰ naquit Marius, seul fils et petit dernier de la fratrie. Son bien-être et sa scolarité importait certainement beaucoup pour Auguste, qui entre au conseil municipal³⁶¹ vers 1895 avant l'élection du maire "réactionnaire" René Gustave Charmot, pour s'impliquer fortement dans le dossier Éducation. Il fut notamment parti prenante lors du mouvement des "*pères de famille*" de la commune, pour rédiger un courrier à l'inspecteur d'académie, afin de lui exposer leur mécontentement et demander des mesures : en effet, l'école provisoire est décrite dans un état d'insalubrité tel que le chauffage n'y fonctionnerait pas, et l'humidité aurait rendu malades bonne partie des 27 garçons fréquentant la classe.

Sur leur demande insistante, le maire a accepté de faire venir un médecin pour expertiser la chose, et le Dr Serullaz, de Seyssel, a en effet constaté par écrit l'état de santé altéré des enfants, et l'humidité du bâtiment. Ce rapport envoyé "*à l'inspecteur primaire de l'arrondissement*" resta sans résultat, les pères de famille décident donc d'interpeller le sommet de la hiérarchie éducative. Un courrier du sous-préfet de Saint-Julien en date du 18 mars 1902

³⁵⁷ Archives Municipales de Lyon - 2 E 1225 - image 197

³⁵⁸ AD69 - Recensements Lyon - 6 M 354

³⁵⁹ AD74 - Recensements Vanzoy - 6 M 396 - 1891

³⁶⁰ AD74 - Vanzoy - 4 E 3902 - 1891-1919 - image 12

³⁶¹ AD74 - Archives communales - Vanzoy - 2 O 2219 pr

nous informe qu'en plus de la lettre, Auguste serait allé jusqu'à leur rendre visite en personne : "Un nommé Delétraz Auguste de Vanzy s'est présenté hier dans mes bureaux au nom de plusieurs pères de famille en vue de connaître la suite donnée à un rapport médical sur l'état d'insalubrité des locaux scolaires actuels".

L'inspecteur d'académie recevant ce rapport médical et le courrier du sous-préfet, envoie aussitôt un courrier au préfet pour lui signifier qu'il estime que c'est à la municipalité de se débrouiller pour faire les travaux qui permettrait d'assainir l'école provisoire pendant les quelques mois/années que prendra la construction de la nouvelle école. Il lui joint le courrier de l'inspecteur primaire, très mécontent de l'attitude d'Auguste en particulier :

"Elle démontre suffisamment que nous sommes en présence d'une nouvelle machination des mécontents du chef-lieu de Vanzy. Ce Mr Delétraz, conseiller municipal, qui s'est rendu à la sous-préfecture de Saint-Julien lundi dernier, s'est également présenté en mon absence - j'étais en tournée - chez moi : il s'est montré presque grossier, refusant de croire que j'étais absent".

Le dossier ne contient pas la conclusion de l'affaire, si ce n'est que cinq ans plus tard, la nouvelle maison-école qui hébergeait également la mairie était mise en service, et que le petit Marius et ses camarades de classe purent donc être scolarisés sans craindre d'attraper ni rhumes ni rhumatismes... À partir de 1906-7 on ne trouve plus mention d'Auguste dans les délibérations du conseil municipal, il a donc dû quitter cette fonction après la construction de l'école.

Date	Syndic	Officier Municipal
1794	Joseph Brunet	Philibert Gorjux
1801	Jean-Claude Janin	?
av 08/1807	Joseph Brunet	?
ap 08/1807	Jacques Caddet	Jean Gorjux
1814	Barrut	Truchet
1816	Marie-Christin Cadet	?
?	?	?

Les syndics et officiers municipaux de la première période française retrouvés via les registres d'état-civil.

Les maires et adjoints de Vanzy à partir de l'annexion³⁶² =>

Annexion	Maire	Adjoint
1860-1865	François Bastian	François Gojon
1866-1878	Marie-Christin Caddet	Pierre Burdin
1878-1884	Pierre Burdin	Jean-Pierre, Marie Gojon
1884-1888	Maurice, Christin Gojon	Nicolas Brunet
1888-1892	Alexis, Célestin Francisod	Maurice, Christin Gojon
1892-1896	Maurice Christin Gojon	Henri Cadet
1896-1900	René Gustave Charmot	Alexis, Célestin Francisod
1900-1925	Maurice Charvaz	Louis Brunet
1925-1937	Auguste Curtenaz	?
1937-1944	Félix Albert Charvaz	?
1953-1983	Lucien Michaud	?
1983-2014	Roger Vionnet	?

Si en 1891 comme nous l'avons évoqué, Auguste et Rosalie ne sont que quatre chez eux, avec leurs deux filles Jeanne et Elisa, le recensement suivant laisse une toute autre image de la cellule familiale. En effet, à cette date-là, Jeanne n'est plus là, seuls restent Elisa et le petit Marius. Mais le foyer a gagné un nouveau membre en la personne de Jeanne Ginod, mère d'Auguste. Cependant dans la même maison vivent aussi plusieurs autres personnes, à savoir Charles Bauquis et sa femme Joséphine Perron, ainsi qu'un neveu de Joséphine, plus encore Josephthe Bauquis, sœur de Charles, et Thérèse Bauquis, leur cousine germaine. Charles, Josephthe et Thérèse étant les petits-enfants de Marie Delétraz épouse Jean-Claude Bauquis, et donc les petits-cousins d'Auguste.

Si en 1901 rien n'a bougé si ce n'est que le neveu Perron semble être reparti, en 1906 on constate l'absence de Jeanne Ginod (décédée en 1902) et de Thérèse (suite à son décès en 1905), puis on note l'arrivée de la mère de Joséphine Perron, Péronne Gave, ainsi que d'un petit-neveu illégitime de Charles, Jules Bauquis, né en 1899 à Seyssel. Les mêmes sont retrouvés en 1911 sans Josephthe, que l'on retrouve via sa déclaration de Mutation par Décès, dite décédée à Chambéry le 9 janvier 1917. La déclaration est faite par sa fille naturelle, Marie Bauquis.

Ainsi, pendant près de 15 ans si ce n'est pas plus, les deux familles cohabiteront, à la manière des anciennes familles souches de Savoie et du Sud de la France.

Sa mère, Jeanne Ginod, décède donc le 17 juillet 1902³⁶³ dans la maison qu'elle partageait depuis avant 1896 avec Auguste. On trouve pour elle une mention dans les TSA³⁶⁴ indiquant l'établissement d'un certificat le 19 février 1903 stipulant que la défunte n'avait aucun actif. Auguste est indiqué seul comme héritier.

³⁶² Dictionnaire des maires et élus de Haute-Savoie, de l'annexion à nos jours, Jean Excoffier

³⁶³ AD74 - Vanzy - 4 E 4106 - 1861-1919 - image 527-528

³⁶⁴ AD74 - Tables de Successions et Absences - 3 Q 5637

- ✓ Sa fille aînée, Jeanne, se marie le 25 novembre 1905³⁶⁵, à l'âge de 28 ans, avec Bernard Costaz, cultivateur de 11 ans son aîné, frère cadet de Marie Costaz, la belle-sœur de Rosalie. Qu'a-t-elle fait entre 1896 et 1905 ? Elle n'apparaît pas dans les recensements de Vanzy en 1896 et 1901. Était-elle repartie travailler à Lyon ? Ailleurs ? Bernard et Jeanne n'auront qu'un seul fils, Nicolas Antonin, né à Vanzy le 28 septembre 1906, qui deviendra adjudant de gendarmerie. En 1911, les recensements de Vanzy nous indiquent qu'ils accueillent chez eux comme pensionnaire Denis Pierre Platret, dernier frère du mari d'Elisa dont nous parlerons ci-après. Suite au décès de son époux en 1934, Jeanne quitte Vanzy et part vivre avec son fils et l'épouse de celui-ci au sein de sa caserne, d'abord à Roussillon, puis à Bourgoin-Jallieu, où elle s'éteindra en 1960.



Jeanne au mariage de son
fils Nicolas en 1936

- ✓ Elisa, après quelques années passées à Vanzy, repartit avant 1901 travailler sur Lyon en tant que domestique et cuisinière. On la retrouve au N°8 de la rue Lanterne dans le premier arrondissement, comme cuisinière pour la famille Platret dont le père est négociant. Le 4 décembre 1904³⁶⁶, elle met au monde une petite fille, Marie Joséphine, enregistrée sous son nom, et dite illégitime. Mais le père ne devait pas être bien secret, puisque le 8 janvier 1906³⁶⁷, Nicolas Antoine Platret, fils de la famille qui aura 20 ans durant l'été 1906 se rend à la mairie du 1^{er} pour établir un acte de reconnaissance de paternité pour sa fille Marie Joséphine, conçue avec Elisa. Quelques mois plus tard, Nicolas et Elisa sont nommés parrains et marraines de leur neveu Nicolas Costaz. Et cinq mois après, le 2 février 1907³⁶⁸, à l'aube de ses 21 ans, Nicolas épouse Elisa et légitime leur fille par ce biais. Nicolas Platret est recruté pour le service militaire en 1909³⁶⁹, en tant que soldat de 2^{ème} classe et musicien au 157^e Régiment d'Infanterie, puis participe à la campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 16 mars 1916, date où il est réformé définitivement pour "*dégénérescence mentale*" : les traumatismes des combats et horreurs de la guerre l'auraient-elles irrémédiablement atteint ? Après sa réforme, il devient voyageur de commerce et horloger, dans la petite ville de Tullins, en Isère, où la famille s'installe et reste jusqu'à leur décès à tous les trois³⁷⁰ : leur fille, célibataire, directrice de l'usine Val-Isère, suite à un cancer en 1946 ; Nicolas, de chagrin noyé dans trop de boisson en 1949 ; et Elisa, qui leur survivra malgré tout encore plusieurs années, pour s'éteindre finalement en 1967.

Rosalie décède le 30 mars 1924³⁷¹, dans la maison familiale de Vanzy. La mention de TSA³⁷² permet de trouver sa déclaration de Mutation par Décès³⁷³ qui nous apprend que sa sœur Victorine veuve Martin lui a vendu tous ses droits dans la succession de leurs parents par acte du 20 octobre 1911 : il sera intéressant d'aller le rechercher par la suite.

³⁶⁵ AD74 - Vanzy - 4 E 4104 - 1861-1919 - image 446-447

³⁶⁶ Archives Municipales de Lyon - 1904 - 2 E 1963 - image 97

³⁶⁷ Archives Municipales de Lyon - 1906 - 2 E 2019 - image 3

³⁶⁸ Archives Municipales de Lyon - 1907 - 2 E 2053 - image 24

³⁶⁹ AD69 - 1 RP 1098 - image 408

³⁷⁰ Mentions marginales des actes, et actes envoyés par la mairie de Tullins sur demande.

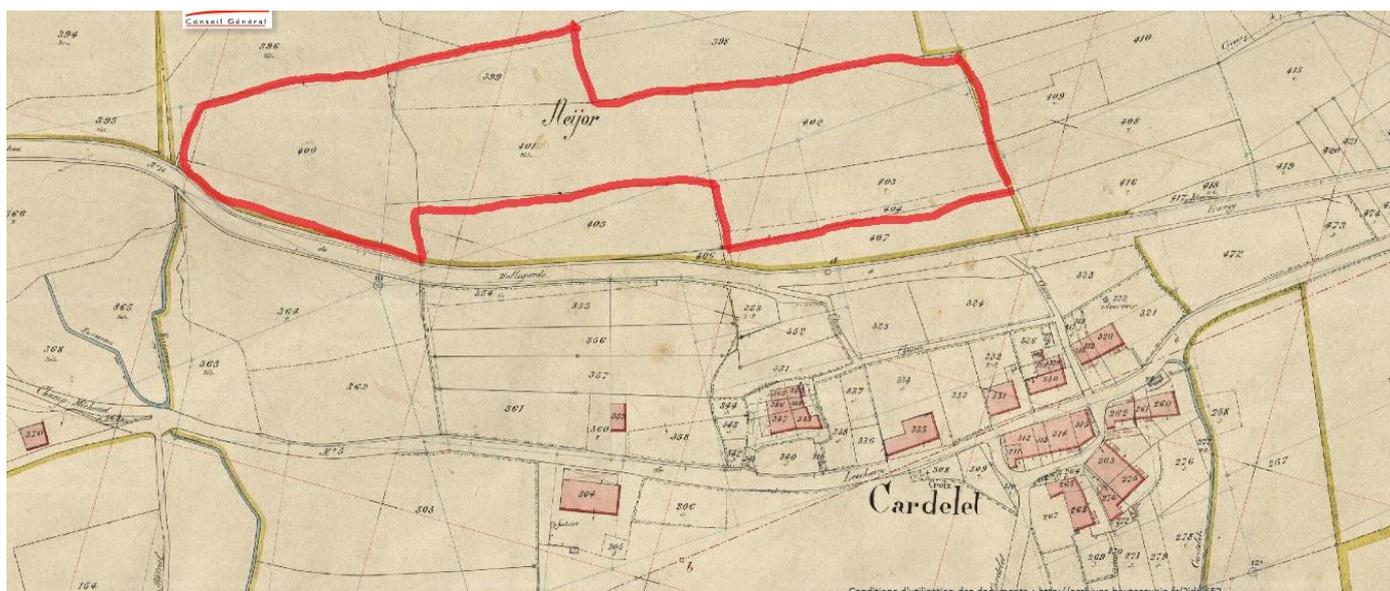
³⁷¹ Registres NMD - Mairie de Vanzy

³⁷² Rosalie : AD74 - TSA - 3 Q 5638 & Auguste : AD74 - TSA - 3 Q 5639

³⁷³ AD74 - Mutations Par Décès - 3 Q 5841 - 1924 - Volume N°48

Du fait des deux rachats de parts successorales après leur mariage (celui d'Auguste à Désiré en 1889, et celui-ci), les biens récupérés dans les deux cas sont tombés dans l'actif de la communauté maritale. Cet actif, représentant un total de 4500 francs, est composé :

- De mobilier divers (assurés contre l'incendie à la Compagnie « la Mondiale », agence de Genève, dont les certificats et factures ont été conservés dans les documents familiaux),
- De six parcelles de terres et vignes à Vanzy (parcelles N°399 à 404), au lieu de Neijor quelques dizaines de mètres au-dessus du hameau, et d'une parcelle de pré appelé la Rouloude à côté du château de la Fléchère (parcelle N°776 du cadastre rénové)³⁷⁴
- Et à Clarafond, d'une terre appelée la Grande Combe, sur la section B, enregistrée sous le numéro parcellaire 1044³⁷⁵



Cadastral Français, Plan parcellaire du hameau du Cardelet où vit la famille (2ème rectangle rose en partant de la droite), représentant les parcelles 399 à 404 issue de la succession de Rosalie, en rouge.

La dévolution successorale de Rosalie accordée à Auguste, alors âgé de 75 ans, l'usufruit d'un quart de tous les biens qu'elle possède, comprenant un émolument de la communauté estimé à 2250 francs, ainsi que 5 parcelles (N°696, 697, 698, 712, 716) de terres sises à Vanzy au lieu de Burdet³⁷⁶ confins de Chessenaz, issues de ses biens propres, estimées pour 750 francs.



Plan parcellaire de la section sous la Fléchère, représentant les parcelles 696, 697, 698, 712, 716 appartenant en propre à Rosalie

³⁷⁴ AD74 - Vanzy - Cadastre Français - 3 P 3/8972 - Feuille N°3 - Parcelles N°478 à 916bis

³⁷⁵ AD74 - Clarafond - Cadastre Français - 3 P 3/3627 - Feuille N°6 - Parcelles N°1017 à 1098

³⁷⁶ AD74 - Vanzy - Cadastre Français - 3 P 3/8972 - Feuille N°3 - Parcelles N°478 à 916bis

Les plus anciens du village ont connu Auguste, alors déjà veuf et âgé. L'épouse de Roger Vionnet, ancien maire sortant de la commune en 2013, nous a raconté qu'elle le côtoyait alors qu'elle était enfant, et qu'une de ses petites routines l'avait marqué : il aurait a priori gardé de ses années de travail de nuit à l'usine à gaz de Vaise une tradition qu'il avait avec ses collègues, à savoir boire un petit bol d'eau de vie vers minuit avant d'aller dormir. C'était censé disait-il "*conserver la santé*". Peut-être cela était-il vrai, puisqu'il est resté jusqu'au décès de sa belle-fille Franceline en 1994, le doyen de cette famille, en décédant à 89 ans et 2 mois le 22 février 1938³⁷⁷.



Auguste à la fin de sa vie, devant la maison de Vanzy, achetée par son grand-père en 1807

Sa case au Répertoire Général³⁷⁸ nous informe de trois transactions immobilières qui n'avaient pas encore été trouvées, notamment une « *dissimulation* » en date de 1890 : il sera intéressant pour la suite de la recherche de retrouver cet acte pour comprendre ce dont il s'agit.

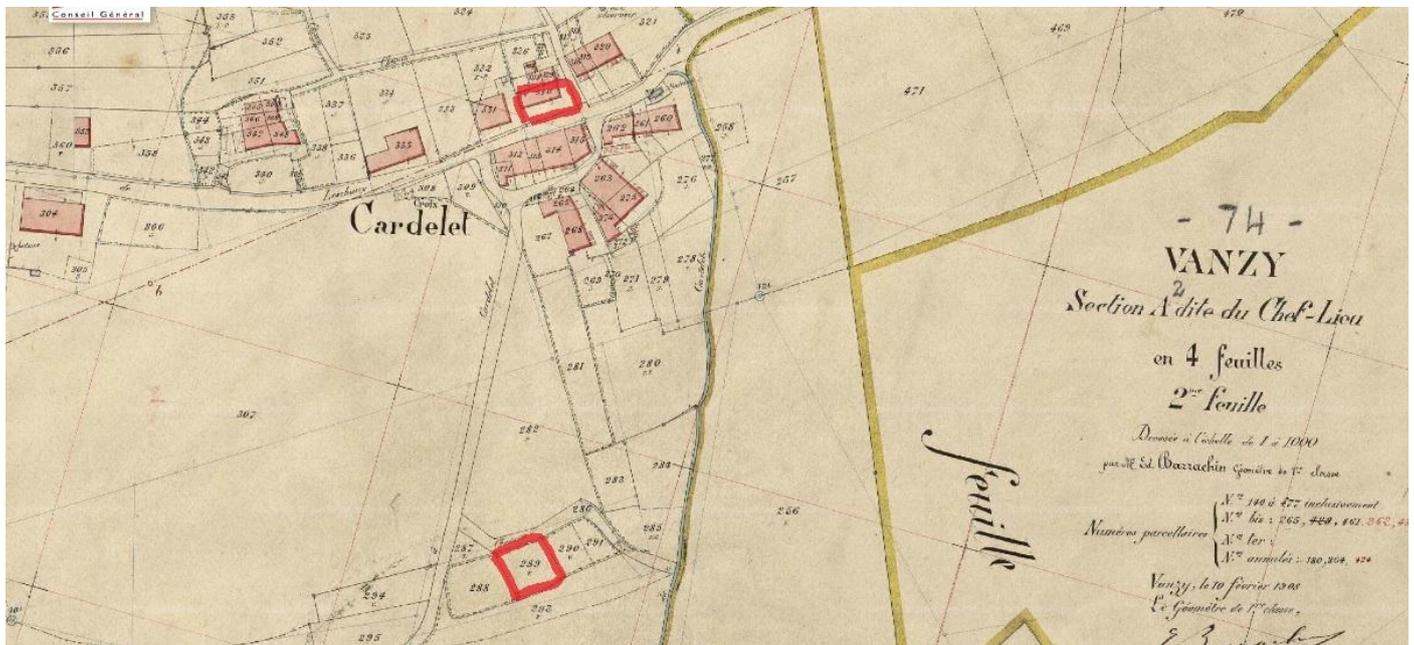
La déclaration de Mutation par Décès³⁷⁹ nous confirme les parcelles déjà trouvées au cadastre lui étant parvenues par le jeu de ses différents achats et autres successions, et aide un peu plus à faire la conversion entre le Cadastre Sarde et le Cadastre Français pour retrouver les correspondances entre parcelles. On lui retrouve à Vanzy³⁸⁰ la maison (bâtis, cour, jardin) achetée en 1807 par son grand-père, maintenant enregistrée sous le N° 330, et le verger acquis à la même date sous le N°1702, qui devient ici 289. Il possède également à Vanzy un pré au lieu dit la Tuilerie, au-dessus du Château de la Fléchère sous le N° 64.

³⁷⁷ Registres NMD - Mairie de Vanzy

³⁷⁸ AD74 - Répertoire Général - 3 Q 5659 - Volume 15 - case 438

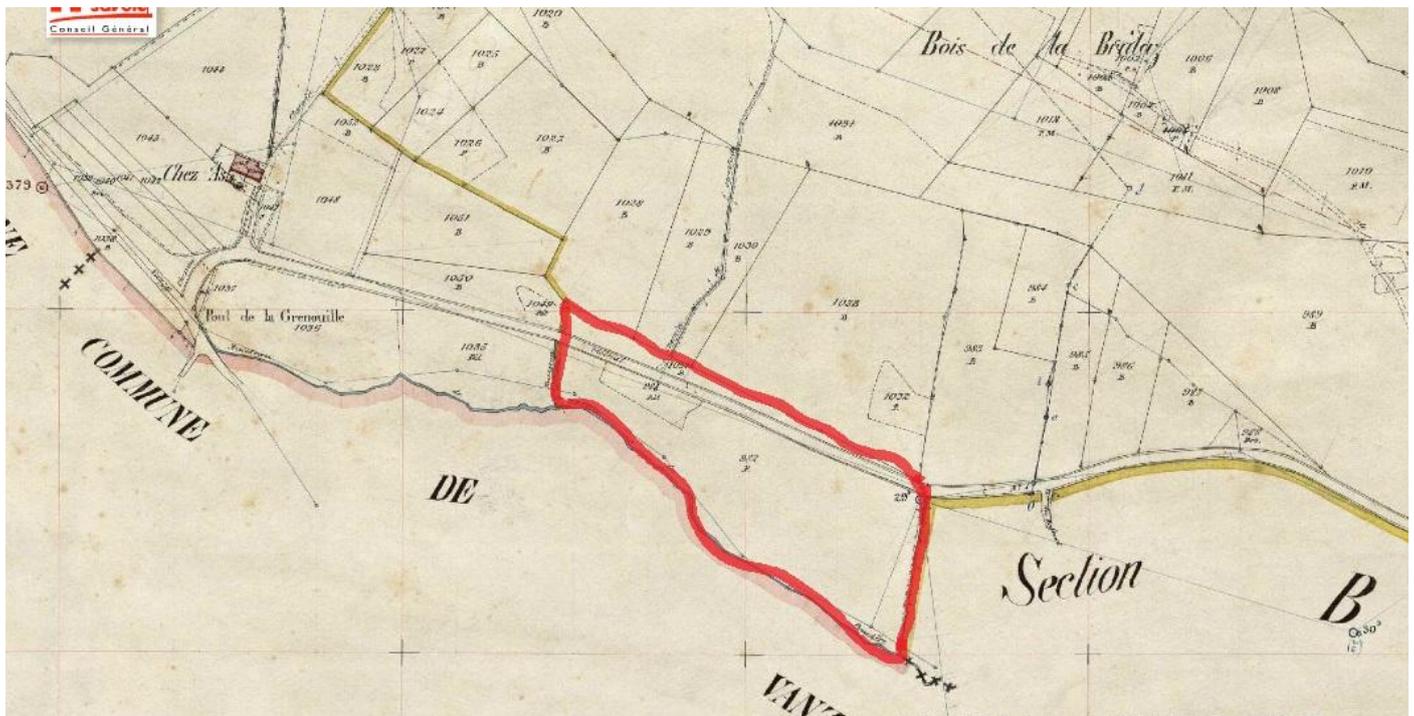
³⁷⁹ AD74 - Mutation Par Décès - 3 Q 5854 - 1938

³⁸⁰ AD74 - Vanzy - Cadastre Rénové/Français - 3 P 3/8971 - feuille N°2 - parcelles 140 à 477 et 3 P 3/8970 - feuille N°1 - parcelles 1 à 139



Plan parcellaire représentant le hameau du Cardelet, avec la maison et le carré de verger

À Clarafond³⁸¹, les partages et ventes successives ont largement entamé le patrimoine terrien de la famille, et il n'y possède plus que trois parcelles (981, 982, 1034), les autres ayant été vendues, entre autre à son cousin Jean Has dont nous voyons ci-dessous la maison dans le coin supérieur gauche du plan parcellaire : ce lieu est devenu le lieu de "Chez As", et leur patronyme est également devenu As par le truchement des erreurs orthographiques des différents édiles au fil des décennies.



Plan parcellaire de Clarafond représentant les dernières possessions Delétraz sur la commune en 1938

Il se trouve encore également à Eloise, des parcelles de bois au lieu du Pré de la Maurize que la famille a su conserver depuis leur obtention dans la colonne de Marie Delétraz, malgré les partages et successions divers³⁸².

³⁸¹ AD74 - Clarafond - Cadastre Français - 3 P 3/3641 - Feuille 8 - Parcelles N°981 à 1188

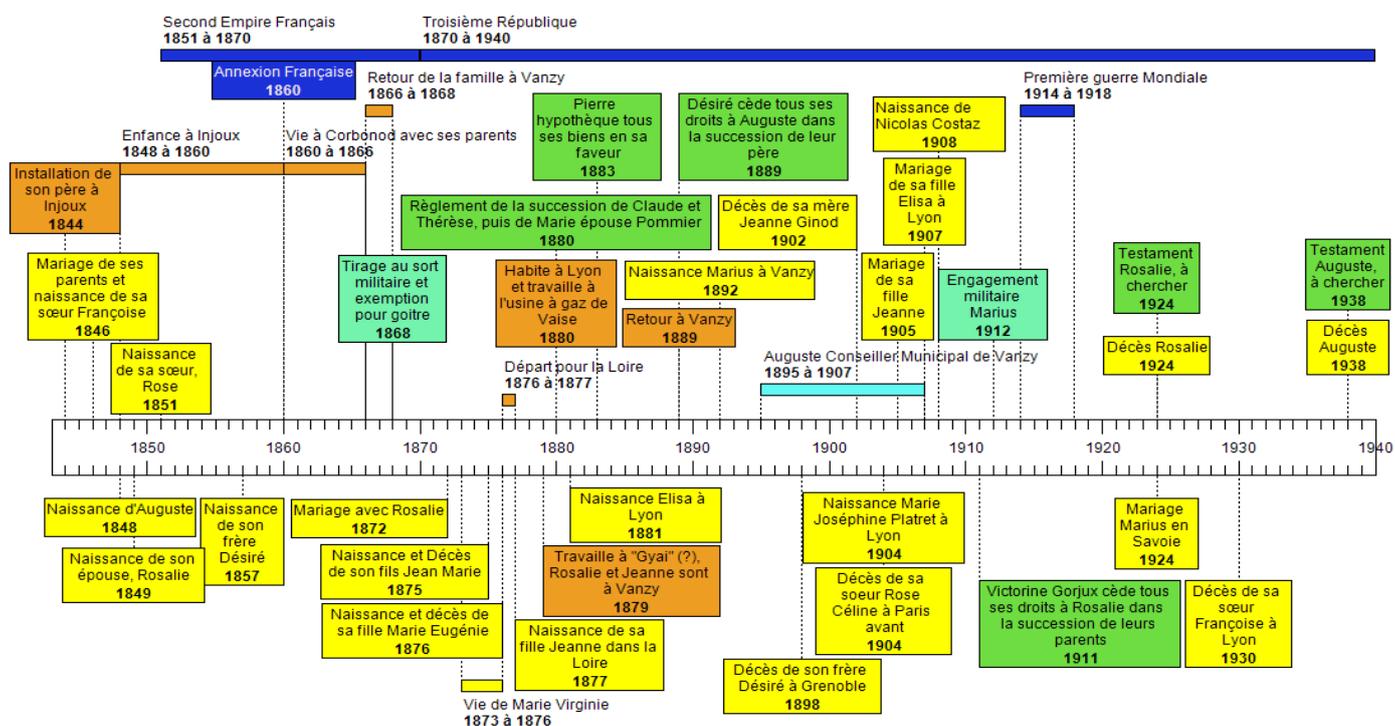
³⁸² AD74 - Eloise - Cadastre Français - 3 P 3/4369 - Feuille 11 - Parcelles N°1289 à 1475



Plan parcellaire du Pré de la Maurize à Eloise, où Auguste possédait encore les parcelles 1437, 1438 et 1439

Toutes ces parcelles ont une valeur vénale estimée à 7000 francs. Au total, l'actif d'Auguste se montait à une somme de 11 550 francs. Le partage de cette succession entre Marius, Jeanne et Elisa fait l'objet d'une mention hypothécaire³⁸³ qui indique qu'Auguste et Rosalie, sont décédés "intestat" : il faudrait aller chercher leurs testaments dans les registres des notaires.

En 1941, Elisa décide de céder à son neveu et filleul Nicolas Costaz l'intégralité de ses droits dans la succession d'Auguste et Rosalie. Elle passe procuration en décembre 1941 permettant à son mandataire, greffier de la justice de Paix à Frangy, de signer la cession effective moyennant 3200 francs devant maître Mathey, notaire à Frangy, en janvier 1942 pour un enregistrement aux hypothèques en février³⁸⁴.



³⁸³ AD74 - registres des hypothèques - 4 Q 2962 - Volume 1754 - article 13

³⁸⁴ AD74 - registres des hypothèques - 4 Q 2740 - Volume 1533 - article 84

Marius Delétraz, le combattant



Marius est donc le petit dernier de la fratrie. Né dans la dernière décennie du XIX^{ème} siècle, il grandit au milieu d'un monde en pleine mutation grâce à la modification de la voirie dans le village pour faciliter le transit de Bellegarde à Annecy via la Semine, l'arrivée du chemin de fer à Seyssel, et l'installation du téléphone et du télégraphe au village, sous l'impulsion du maire Maurice Charvaz pendant qu'Auguste était conseiller municipal... Ainsi que l'adduction de l'eau courante, réalisée par le maire suivant, Auguste Curtenaz. Un monde également au seuil d'une guerre meurtrière et généralisée. La menace de la guerre et l'instabilité politique du pays l'année de ses 20 ans l'ont-elles touché à ce point dans sa fibre patriotique ?

Lui, fils, petit-fils et arrière-petit-fils d'exemptés militaires ne s'étant jamais battus, que ce soit pour la Savoie ou pour la France, va quitter Belleville-sur-Saône où il travaillait comme commis épiciers depuis quelques mois, pour pousser la porte de la mairie d'Annecy le 13 juin 1913 afin de s'inscrire comme engagé volontaire³⁸⁵.

Carrière militaire :

Sa fiche matricule nous permet d'obtenir comme pour ses aïeux, une description physique sommaire : mesurant 1 mètre 74, il est pour l'instant le plus grand de tous les hommes de la famille dont on a pu savoir la taille. Il a également les cheveux foncés, décrits comme "*châtains-noir*", et les yeux châtain. Sur son visage dit oval, on trouverait un front "*proéminent et grand*", et un nez "*vexe*", ainsi qu'une petite cicatrice à gauche du front comme signe particulier. On lui attribue comme degré d'instruction générale, le niveau 3 : il sait donc lire écrire et compter, mais n'a pas eu le brevet d'enseignement primaire, catégorisé niveau 4.

Il arrive au corps du 3^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale cinq jours plus tard, il exerce comme 2^{ème} canonnier (celui qui marche à gauche de la pièce d'arme, en charge de donner l'élévation nécessaire à l'arme pour le tir), puis 1^{er} canonnier (veille au poste de chacun des canonniers et servants, donne l'ordre de charger et vise) et obtient la distinction de *maître pointeur* : ceux-ci sont nommés par le chef de corps sur propositions des capitaines-commandants, via le classement établi sur les résultats des écoles à feu. Ils doivent toujours être au nombre de six, donc pour compenser les permissions et vacances, douze sont nommés chaque année. Ils se distinguent par la grenade en laine écarlate de 25mm sur 60 qu'ils portent à la manche gauche. L'obtention d'un des trois premiers prix dans un concours de tir permet de remplacer cette grenade en laine par le même insigne en or. Les maîtres pointeurs passant brigadier ou sous-officier conservent le port de cet insigne. Marius étant nommé brigadier en 1915, il est légitime de penser qu'il portait encore cette grenade de laine rouge à la manche gauche.

Lorsque la guerre éclate enfin, il participe aux campagnes contre l'Allemagne, étant dit de l'"*intérieur*" du 2 août 1914 au 1^{er} février 1915 (années de son service), puis aux armées, du 2 février 1915 au 25 août 1919, avec changement de régiment en 1918 pour le 182^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale (RAC), puis en 1919 pour le 183^{ème} RAC. Les journaux de marche du 3^{ème} RAC³⁸⁶, aussi denses et complets qu'ils soient, ne nous permettent pour autant pas d'en savoir plus sur les activités précises de Marius durant ces années de guerre : le 3^{ème} RAC était composé de plusieurs groupes distincts, ayant chacun des JMO différents, et que ce soit dans son livret militaire (conservé par la famille) ou dans sa fiche matricule, il n'est jamais fait mention du groupe auquel il appartenait. La réalisation d'un travail de synthèse des opérations des différents groupes a déjà été réalisée et un ouvrage reprenant l'historique du 3^{ème} RAC durant toute la période 14-18 est disponible sur Gallica³⁸⁷.

³⁸⁵ AD74 - Registres Matricules - Classe 1912 - 1 R 799

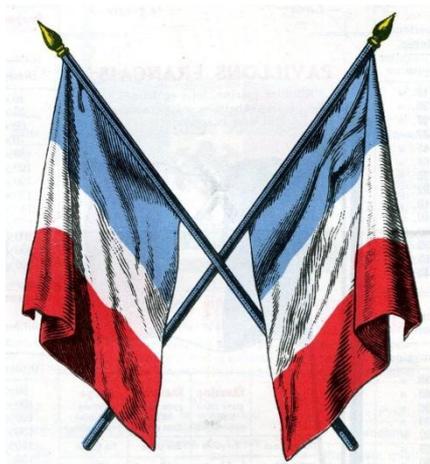
³⁸⁶ Site Mémoire des Hommes - Journaux des Marches et Opérations des corps de Troupe - Régiments et Bataillons - Artillerie - 3^{ème} RAC

³⁸⁷ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6327131j.r=%223e%20regiment%20d%27artillerie%20coloniale%22?rk=64378%3B0>

Date	Chronologie
13/06/1913	Engagé volontaire au 3 ^{ème} Régiment d'artillerie Coloniale
18/06/1813	Arrivé au corps en tant que 2 ^{ème} canonnier
03/04/1914	Passé 1 ^{er} canonnier
01/05/1914	Nommé maître pointeur
03/02/1915	Passé aux armées
10/12/1915	Nommé Brigadier
16/08/1918	182 ^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale
06/04/1919	183 ^{ème} Régiment d'Artillerie Coloniale
06/08/1919	159 ^{ème} Régiment d'Artillerie à Pied
21/08/1919	Congé illimité de démobilisation
25/08/1919	8ème échelon, Rayé des contrôles des contrôles de l'activité, se retire à Vanzy
	Certificat de bonne conduite accordé
	Affecté à la Réserve au 154 ^{ème} Régiment d'Artillerie à Pied, à Grenoble

On apprend par ces mêmes documents (livret militaire et registre matricule) qu'il est envoyé en congé illimité de démobilisation dès le 25 août 1919, et qu'il retourne à Vanzy, chez ses parents. S'il n'est pas possible de savoir sans un examen attentif de tous les registres militaire du canton combien d'hommes de Vanzy ont été envoyés au front, il est très facile de noter que onze d'entre eux ne sont pas revenus. Un douzième, Louis Marius Mottaz, Caporal au 99^{ème} Régiment d'Infanterie rentre au village, mais y décède le 26 mai 1918 des suites de ses blessures³⁸⁸.

Nom	Prénom	DDN	Régiment	DDD	âge	Lieu	divers
Burdin	François Eugène	06/12/1882	272 ^{ème} Régiment d'Infanterie	27/08/1917	34 ans	Côte 304, Meuse	
Charvaz	Emile Auguste	21/07/1897	6 ^{ème} RIC	02/06/1918	20 ans	Berny-sur-Noye, Somme	cousins
Charvaz	Henri Marius	09/06/1893	99 ^{ème} Régiment d'Infanterie	26/06/1915	22 ans	Ravin de Mongirmont, Meuse	germains
Chatenoud	Eugène Félix	29/04/1885	14 ^{ème} Légion de Gendarmerie	11/04/1916	31 ans	Embray, Hautes-Alpes	frères
Chatenoud	François	01/02/1883	30 ^{ème} Régiment d'Infanterie	05/12/1914	31 ans	Fay, Somme	
Francisod	Alexis Frédéric	24/04/1887	Pointeur 1 ^{er} RA de Montagne	15/12/1914	27 ans	Saint-Menchoud, Marne	
Francisod	François Alexis	15/08/1877	297 ^{ème} Régiment d'Infanterie	19/04/1915	38 ans	Sillacker Wasen, Alsace	frères
Francisod	Jean Joseph	28/08/1881	157 ^{ème} Régiment d'Infanterie	01/05/1915	34 ans	Flerey, Meurthe-et-Moselle	
Gallay	JMarie Alphonse	02/06/1895	5 ^{ème} RIC	04/09/1916	21 ans	Barleux, Somme	
Mottaz	Louis Marius	11/07/1896	Caporal, 99 ^{ème} RI	26/05/1918	22 ans	Vanzy, Haute-Savoie	
Terrier	André Emile	08/09/1892	75 ^{ème} Régiment d'Infanterie	23/06/1917	25 ans	Saint-Gilles, Ille-et-Vilaine	
Truchet	Louis François	11/12/1876	54 ^{ème} Bataillon de Chasseurs	20/07/1915	38 ans	LingeKopf, Alsace	



Alexis-Frédéric est le cousin germain de Jean-Joseph et François-Alexis Francisod. Ils cousinent au 6^{ème} degré avec les deux jeunes Charvaz indiqués dans le tableau et avec Marius, via son ascendance Gorjux. François-Alexis était également l'époux d'Angèle Eugénie Bauquis, qui cousine par deux fois avec Marius (le lien le plus proche étant cousine issue de germains), comme nous l'avons évoqué en dressant le portrait rapide de la descendance de Marie Delétraz et Jean-Claude Bauquis. Les deux cousins Emile Auguste et Henri Marius Charvaz étaient également cousins issus de germain de Marius, du côté Delétraz. Alexis Frédéric cousinait de même à nouveau avec Marius via leurs ancêtres communs Joseph Cadet et Louise Laloy (issus de germains).

Au vu des liens étroits et constants qu'entretenaient généalogiquement l'ensemble des familles du village, il est plus simple de considérer que c'est tout le village qui a perdu des cousins dans cette guerre.

En 1919, Marius rentre donc à Vanzy, mais pour combien de temps ? Avait-il déjà pour projet de devenir gendarme ou est-ce une opportunité qui s'est présentée à lui par hasard ? Est-ce la suite logique de ses affectations aux 159^{ème} puis 154^{ème} Régiment d'Artillerie à Pied ?

³⁸⁸ Archives Nationales - Livre d'or des Morts pour la France - Vanzy - 19860711/456 - Ancienne cote : F/9/4356 - complété des registres d'état civil de Vanzy

Le 6 mars 1923, il est nommé *gendarme à pied*. Un mois plus tard, on le voit affecté à la 13^{ème} légion de gendarmerie pendant la durée de son stage à l'École Préparatoire de Gendarmerie (EPG), située à Moulins, dans l'Allier. Ce centre de formation a ouvert ses portes quelques mois après la création du centre d'instruction de Gendarmerie de Varennes (Allier également) en mars 1918. Ces écoles préparatoires implantées à Toul, Strasbourg, Mamers et Moulins, vont former des centaines de gendarmes entre 1919 et 1926. La fermeture est liée à la transformation de la formation suite à la création de la Garde Républicaine Mobile (GRM) : dès ce moment-là, la formation des impétrants sera confiée directement aux pelotons de GRM.



Ecole Préparatoire de Gendarmerie de Moulins, Marius et son régiment, en 1923 (dernier rang, 4^{ème} homme en partant de la gauche)

Marius est donc passé par l'EPG de Moulins au printemps/été 1923, et effectue une formation militaire de quatre mois dans les locaux de l'école. À la mi-juillet, il doit certainement être considéré comme prêt, puisqu'il est affecté à la 7^{ème} légion de gendarmerie, à Chaumont dans la Marne, où il restera deux ans. Dès le 1^{er} août, il est rayé des contrôles de l'école, puis détaché à la prévôté de l'armée du Rhin : par décision ministérielle du 10 octobre 1922, la gendarmerie de l'Armée française du Rhin, détachée pour l'occupation de la Ruhr suite à l'armistice, devient un corps autonome et prend le nom de Légion de l'Armée du Rhin le 1^{er} janvier 1923. Quant à la gendarmerie prévôtale, il s'agit d'une section spécifique de la gendarmerie dédiée à des missions de police judiciaire auprès des forces armées stationnées à l'étranger, comme ici dans la Ruhr.

Date	Chronologie de sa carrière de Gendarme
06/03/1923	Nommé gendarme à pied
03/04/1923	Affecté sur ordre à la 13 ^{ème} légion de gendarmerie durant son stage à l'EPG
3/04 au 31/07/1923	A suivi les cours de l'Ecole Préparatoire de Gendarmerie de Moulins (Allier)
17/07/1923	Affecté à la 7 ^{ème} légion de gendarmerie : Peloton mobile de Chaumont (Haute-Marne)
1/08/1923	Rayé des contrôles de l'école
1/08/1923 au 3/07/1924	Détaché à la prévôté de l'armée du Rhin
10/10/1925	Passé à la 14 ^{ème} légion bis de gendarmerie
10/10/1925	Décoration du général gouverneur militaire de Lyon
01/01/1927	Passé en la même qualité à la 14 ^{ème} légion de gendarmerie
31/05/1928	Devient sous-officier de carrière
10/09/1929	Nommé Maréchal des logis chef à pied.
29/01/1943	Commissionné de plein droit
05/02/1944	Adressé à la retraite d'ancienneté

La rencontre :



Était-ce dans les trains qui le conduisaient d'un point à un autre entre Belleville, Annecy, Vanzy, Moulins, Lyon, ou était-ce lors des exercices/convocations des réservistes du 154^{ème} Régiment d'Artillerie à Pied de Grenoble ? C'est la question qui se pose pour savoir quand et comment il a rencontré Jean Plattier *dit Curtet*, cultivateur savoyard de Saint-Jean-de-Chevelu résidant Antibes, affecté à la Compagnie des Chemins de Fer et versé également dans la réserve du Régiment d'Artillerie de Grenoble... (fiche matricule 1 R 131, N°717 sur les AD73)

Cette rencontre est importante, car de là naîtra une amitié certaine entre les deux hommes, poussant Jean un jour à évoquer à Marius le fait que son épouse, Louise Veuillet, avait toujours une petite sœur à marier.

Marius aurait-il suivi Jean en Savoie ou dans le sud pour rencontrer Franceline ? On ne sait exactement comment les choses se déroulèrent pour que la rencontre ait lieu et que le feu amoureux prenne, mais cela fonctionna, car le 16 février 1924, Marius épouse Franceline Veuillet chez les parents de celle-ci, à la Chapelle-Saint-Martin, en Savoie.

Son épouse :

Cette branche est celle à laquelle j'avais jusqu'à cette année, consacré le plus de temps et de recherches, puisqu'elle ne souffrait pas de lacunes paroissiales aussi importantes que celles du village de Vanzy (pour rappel, registres d'avant la Révolution introuvables jusqu'en avril 2017).

Le patronyme Veuillet serait d'après Robert Gabion une déformation de l'ancien prénom Vuillet. Les déformations dialectales ont données de multiples formes suivant les scribes, passant de Vuillet à Vulliet, ou Veuillet, Vuillon, Vuillend, ou encore les mêmes, mais avec déplacement ou doublement du [i] de part et d'autres des deux [l]. La lignée qui nous intéresse ici était originellement appelée "de Vuillet" et trouve son origine entre Yenne et Chambéry, bourgades dont les membres de cette famille étaient dits "*bourgeois*" dès 1550. À cette époque, Vincent de Vuillet était dit Bourgeois d'Yenne et exerçait la profession de Notaire Ducal, comme son propre père.

Son fils, Jean-Louis, natif de Chambéry, fut anobli et devint "*Seigneur de Fontanette*". Le fils de celui-ci, François, serait dit Seigneur de la Tour de Landrecin, et ses quatre enfants naquirent au village de la Chapelle-Saint-Martin, aussi appelé à l'époque Saint-Martin-du-Villard. Via le jeu des partages et privilèges d'aînesse, il semblerait que la plupart des biens partirent au fils aîné (Louis François) de cette fratrie de quatre. Car deux générations plus loin, Anthelme, le petit-fils du fils cadet (Guillaume) n'était plus dit "*noble*", mais seulement "*honorable*", et exerçait la profession d'abord de Tonnelier en la municipalité de Belley, puis de Charpentier après son mariage. La particule "de" perdurait, tantôt rattachée au nom à l'instar des Delestraz, donnant le patronyme Devuillet/Deveuillet, tantôt traditionnellement séparée.

Après Anthelme, son fils François, dit *honorabile* ou *sieur*, exerçait son art comme tailleur d'habits, négoce qui sera repris par son fils Antoine Amédée. Le fils de ce dernier, Gaspard François, cultivateur à la Chapelle-Saint-Martin où il est né le 23 août 1855³⁸⁹, épousa Françoise Josephte Saint-Bonnet le 25 juin 1887³⁹⁰ à Saint-Paul-sur-Yenne. Les Saint-Bonnet sont également une famille établie depuis les temps médiévaux sur le secteur de Saint-Paul où Françoise est née le 3 décembre 1861³⁹¹. Elle est fille de Jean-François et Georgine Octavie Machet, aussi une grande famille de cultivateurs du secteurs implantés depuis des générations sur le village.

Tout ce secteur d'ailleurs, composé des villages de Yenne, Saint-Paul, Saint-Jean-de-Chevelu, la Chapelle-Saint-Martin, Loisieux, Traize etc, fonctionne également comme un système géographique, équivalent à celui de la Semine en terme de fréquence et intensité des déplacements généalogiques.



Après leur mariage, Françoise suivit son époux à la Chapelle-Saint-Martin, où ils eurent cinq enfants : les quatre premiers, François, Marie, Louise et Laurent, nés entre 1887 et 1895, et la petite dernière, Franceline, 6 ans après le dernier, en 1901.



En plus de la culture de la terre, Gaspard (ou peut-être déjà son père ?) tenait café-Pressé sur l'avant de sa maison, et les villageois se retrouvaient le plus souvent le dimanche après l'office "au café Veuillet".



	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♂ François Veuillet	27/12/1887	La Chapelle-Saint-Martin	♀ Claudia, Angèle Gonnet	20/09/1920	La Chapelle-Saint-Martin	1	1940	Au front	53 ans
2.	♀ Marie Veuillet	25/01/1889	La Chapelle-Saint-Martin	♂ Louis, Marius, Sulpice Rubin-Delanchy	18/12/1916	La Chapelle-Saint-Martin	2	09/10/1962	Antibes	73 ans
3.	♀ Marie, Louise Veuillet	08/05/1891	Saint-Paul-sur-Yenne	♂ Jean Plattier	12/06/1909	La Chapelle-Saint-Martin	2	21/02/1984	Cannes	92 ans
4.	♂ Laurent Veuillet	02/07/1895	Saint-Paul-sur-Yenne	♀ Claudia, Angèle Rigoudy ♀ Augustine, Fernande Dayre	1921	La Chapelle-Saint-Martin	2 0	6/12/1974	Lyon 2	75 ans
5.	♀ Franceline Veuillet	21/04/1901	La Chapelle-Saint-Martin	♂ Marius Delétraz	16/02/1924	La Chapelle-Saint-Martin	2	21/02/1995	Meximieux	94 ans

Si François et Laurent restent entre la Savoie et Lyon, leur deux sœurs Louise et Marie partirent vivre dans le sud, à Antibes, Louise assez rapidement après son mariage avec Jean Plattier, et sa sœur la rejoignant plus tard. La

³⁸⁹ AD73 - la Chapelle-Saint-Martin - 3 E 1566 - image 116

³⁹⁰ AD73 - Saint-Paul-sur-Yenne - 3 E 3267 - image 158

³⁹¹ AD73 - Saint-Paul-sur-Yenne - 4 E 1174 - image 3

fratrie de Franceline estimait que pour limiter les querelles d'héritage et la dissolution de succession, il était nécessaire de se limiter à un ou deux enfants maximum. Cette philosophie fut reprise par les descendants des 4 aînés Veuillet, appliquant tous ce qu'ils appelaient "*la politique de l'enfant unique*".

Marie Veuillet, se marie en 1916 à la Chapelle, avec Louis-Marius Sulpice Rubin-Delanchy, originaire d'Aix-en-Provence. Ils perdirent un nourrisson prénommé Abel, à l'âge de 10 mois suite à une méningite, en 1919. Leur seconde fille Marie-Louise, née en 1922 à Antibes, resta fille unique, et eut également une fille unique, Michelle Mialaret, née de son légitime mariage avec Jean Mialaret.

La fiche matricule³⁹² de François nous apprend qu'il s'est distingué brillamment aux combats lors de la première guerre mondiale, obtenant une citation à l'ordre du 8^{ème} cuirassier le 22 juin 1918 parce qu'il "*s'est toujours spontanément offert comme volontaire pour des missions particulièrement dangereuses, notamment au cours des combats des 12 et 13 juin 1918*". Il est également décrit comme un "*cavalier très courageux*", et il obtient pour ces faits la croix de guerre étoile de bronze. Il se marie avec Angèle Gonnet en 1920 à la Chapelle, et n'eut qu'une fille, Fernande, née en 1931, surnommée *la Pépette*. Elle était déficiente intellectuelle, et vivait seule avec sa mère après le décès de François en 1940, dans une maison voisine de la maison Veuillet. Après le décès de sa mère en 1976³⁹³, c'est Laurence, fille de Marius, qui devint sa tutrice légale, jusqu'à son décès à l'hôpital de Bassens en 1990³⁹⁴.

Laurent était facteur lorsqu'il fut recruté dans la classe 1915³⁹⁵ : il n'eut que peu de temps pour faire ses classes avant d'être envoyé au front. Entré au 114^e Bataillon de chasseurs le 10 mars 1915, il reçoit des éclats d'obus au crâne le 22 juillet 1915 alors qu'il "*s'est élancé résolument à la charge à la baïonnette, et a été très grièvement blessé à la tête en arrivant à la tranchée ennemie*". Il obtient une citation à l'ordre le 14 mai 1916, et l'attribution de la croix de guerre avec palmes, qui eu pour effet d'annuler sa citation antérieure. Ses blessures crâniennes, localisées dans la région occipitale, entraînent de multiples séquelles neurologiques liées à la perte de matière crânienne du lobe occipital : céphalées continues et paroxystiques entraînant entre autres des insomnies, tentative de trépanation pour les apaiser sans succès et laissant une brèche pulsatile, amnésie de fixation, acouphènes et vertiges aux changements de position, ainsi qu'une hémianopsie inféro-latérale (perte de la zone inférieure du champ visuel).

Malgré cet état de santé fortement altéré et les séquelles permanentes dont il a souffert, il se marie en 1921 à la Chapelle, et devient père deux garçons, Marcel et Georges. Comme si ses troubles neurologiques ne lui suffisaient pas, l'aîné, Marcel, décéda dans une chute tragique du balcon alors qu'il avait 12 ans. Son second fils, Georges n'eut, selon la tacite tradition familiale, qu'un fils unique, Stéphane. De son second mariage avec Augustine Fernande Dayre, après que son épouse l'eût quitté pour son associé dans leur entreprise de bateaux-mouches sur la Saône, il n'a pas eu d'enfants.

Louise et Jean Plattier, mariés depuis 1909, eurent deux fils, Emile et (Jean) Marcel, tous les deux nés à Antibes. Les deux vécurent, s'associèrent comme mécanicien auto, se marièrent, et eurent chacun un fils également.

Franceline est placée comme domestique à Voiron, en Isère, à l'âge de 15 ans. La place ne lui plaît pas, et elle préfère rejoindre sa sœur aînée Marie à Firminy, où elle travailla pendant deux ans à l'usine, pour jager des obus. À la fin de la guerre, elle part rejoindre son autre sœur, Louise, à Antibes pendant deux hivers. Là-bas, elle travailla d'abord dans un hôtel de Juan-les-Pins, avant de devenir vendeuse en pâtisserie en 1922. L'histoire familiale dit qu'un ami Corse de sa sœur souhaitait l'épouser, mais que Franceline aurait refusé, se jugeant trop jeune pour déjà convoler... Heureusement puisque quelques temps (années ?) plus tard, son beau-frère, Jean Plattier, lui présente Marius Delétraz, "*camarade savoyard rencontré à l'armée*" nous racontait leur fille Laurence... et comme déjà évoqué plus haut, ils s'unirent en février 1924 à la Chapelle. Si aucun membre de la famille Delétraz ne fit le déplacement jusqu'en Savoie, la photo de mariage nous indique qu'à l'inverse, les deux sœurs de Franceline remontèrent du Sud avec leurs enfants et époux pour assister à la noce.

³⁹² AD73 - Classe 1907 - 1 R 185 - image 645-646

³⁹³ Base INSEE 7

³⁹⁴ Base INSEE 7

³⁹⁵ AD73 - Classe 1915 - 1 R 229 - image 365-366



Au premier rang de gauche à droite: Marcel Plattier, fils des deux suivants : Louise Veuillet et Jean Plattier, Françoise Saint-Bonnet, Marius, Franceline, son père Gaspard Veuillet, Marie Veuillet, et sur ses genoux Marie-Louise Rubin-Delanchy sa fille unique âgée de 2 ans ; debout à côté d'elles Louis-Marius Sulpice Rubin-Delanchy son époux.

Le premier garçon au 3^{ème} rang à gauche est Emile Plattier, fils aîné de Louise et Jean Plattier.

Les autres personnages n'ont pas encore pu être identifiés.

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb. enfants	Date de décès	Lieu de décès	Âge au décès
1.	♀ Laurence, Angèle Delétraz	03/05/1925	Chaumont, Haute-Marne	♂ Roger Loiseau	23/04/1946	Caluire	2	11/04/2016	Ambérieu-en-Bugey	90 ans
2.	♂ Louis, Marius, Auguste Delétraz	07/06/1927	Brégner-Cordon, Ain	♀ Marie-Thérèse, Nicole Gressier	22/06/1953	Ambérieu-en-Bugey	4			



Marius et Franceline n'eurent que deux enfants. Laurence voit le jour le 3 mai 1925 à Chaumont où son père est stationné avec la 7^{ème} légion de gendarmerie. Son parrain est Laurent, frère de Franceline. Six mois plus tard, le 10 octobre, Marius est muté à la 14^{ème} légion bis de gendarmerie, dont le quartier général est à Chambéry.

Le premier janvier 1927, il est transféré à la 14^{ème} légion, dépendant de Lyon, et affecté à la gendarmerie de Brégner-Cordon, dans l'Ain. C'est là-bas qu'en juin, Franceline met au monde leur fils, Louis, portant comme deuxième et troisième prénoms, les prénoms de son père et de son grand-père. Ses parrain et marraine sont Louis Rubin-Delanchy et son épouse Marie Veuillet.

Après quelques années à Brégnier-Cordon, Marius est transféré en Savoie, à la gendarmerie de Lans-le-Bourg, où il fut nommé "*Maréchal des logis chef*", et où Laurence et Louis passèrent leur enfance. Louis en garde des souvenirs amusés, quand il se rappelle des bêtises qu'il faisait dans le jardin et la campagne environnante. Il raconte que sa mère grondait fréquemment son père quand il revenait du travail, car avant de rentrer, il passait systématiquement avec ses collègues au café voisin de la gendarmerie, et arrivait aviné. Cela ne dura pas et les relations du couple s'apaisèrent une fois que la dernière mutation de Marius arriva : envoyé à Saint-Rambert-en-Bugey, il s'avéra que la caserne était assez distante du café le plus proche, donc Marius ne pouvait plus y traîner ses guêtres avant de rentrer à son domicile.

Louis raconte également qu'un jour, Marius, voyant une voiture mal stationnée devant la gendarmerie, la verbalisa. Il s'avérait que c'était le préfet qui était en visite. La conclusion est très subjective, mais Louis estime que cela mit certainement un frein à la carrière de son père, qui n'évolua plus dans la hiérarchie par la suite. Il termina sa carrière au Châtelard, en Savoie, et fut adressé à la retraite en 1944.

- ✓ Laurence, devenue coiffeuse, épousa au sortir de la guerre, en 1946 à Caluire, Roger Loiseau, également coiffeur et issu de la grande famille Loiseau de Buvilly dans le Jura. Ensemble ils ouvrent un salon à Ambérieu-en-Bugey où ils s'installent et voient naître leur deux enfants, Geneviève et Georges en 1947 et 1950. Roger décède en 2005 des conséquences combinées de deux cancers et de la maladie d'Alzheimer, à l'âge de 83 ans. Laurence s'éteindra 10 ans plus tard, en 2016, à l'âge de 90 ans.



*Laurence, Angèle Delétraz,
épouse Loiseau*

La succession d'Auguste :

La succession d'Auguste n'est achevée réellement qu'après 1950, alors qu'il décède le 23 février 1938. En 1941³⁹⁶ les trois frères et sœurs sont sollicités pour vendre une portion d'un des champs des Neijor (parcelle N°400) issue de la succession de leur mère Rosalie, afin que le maire en place, Félix Albert Charvaz, puisse donner corps à son projet d'élargissement et d'aménagement de la nationale 508 reliant Bellegarde à Annecy à travers la Semine, et accessoirement, à travers le village de Vanzy, le coupant définitivement en deux.

Elisa cède ses droits sur les biens lui revenant à son neveu Nicolas Costaz en 1942, et puis, on retrouve un enregistrement d'hypothèque en date du 24 octobre 1950³⁹⁷ dans lequel, après de longues tractations et échanges de courriers pour négocier les parts de chacun, Marius d'un côté, et Nicolas et sa mère de l'autre, finissent par se mettre d'accord sur la division des parcelles cadastrales de la petite propriété agricole d'Auguste :

- Jeanne se voit attribuer toutes les parcelles situées à Clarafond : le champ de la Grande Combe, et les parcelles du bois de la Brulaz près de chez leur cousin Jean As, soit les parcelles N° 981, 982, 1034 et 1044 de la

³⁹⁶ AD74 - Registres des Hypothèques - 4 Q 2734 - Volume 1527 - article N° 39

³⁹⁷ AD74 - Registres des Hypothèques - 4 Q 2962 - Volume 1754 - article N°13

section B du cadastre Français, toujours sous les mêmes numéros en 1950, mais devenues 879, 880, 881 lors de l'établissement du nouveau Cadastre Rénové pour la commune de Clarafond en 1962³⁹⁸.

- Nicolas obtient le pré de la Tuilerie, anciennement enregistré au N°64 du Cadastre Français, et représenté au N°42 du Cadastre Rénové dès 1930 ; le pré des Neijor, dont les 6 parcelles constitutives ont été rassemblées en une seule sous le cadastre rénové, la N°113 ; et les prés du lieu de Burdet et de la Rouloude réunis sous les N°614, 615 et 620, issus de la succession de Rosalie³⁹⁹.
- Marius quant à lui garde la maison dont le numéro de parcelle devient 179, le carré de verger avant N°289 qui passe N°224, et les trois parcelles de pré-marais et bois au Pré de la Maurize (écrit Morisaz dans le Rénové) à Eloise, anciennement 1437-1438-1439, devenues 929-930-931 en 1962⁴⁰⁰.

Ainsi, les possessions Delétraz sur les trois communes ont en presque 200 ans, fondues comme neige au soleil, à force de partages et de successions dès 1880.

Récompenses Militaires :

Au cours de sa carrière en tant que soldat puis gendarme, et notamment pour sa participation à la première guerre mondiale, Marius reçut plusieurs distinctions militaires :



*Médaille Commémorative
de la Grande Guerre
(Loi du 28 juin 1920)*



*Médaille de la Victoire, aussi
appelée Médaille Interalliée
(Loi du 20 juillet 1922)*



*Croix du Combattant
(Loi du 28 juin 1930)*



*Médaille Militaire
(Décret du 10 juillet 1931)*

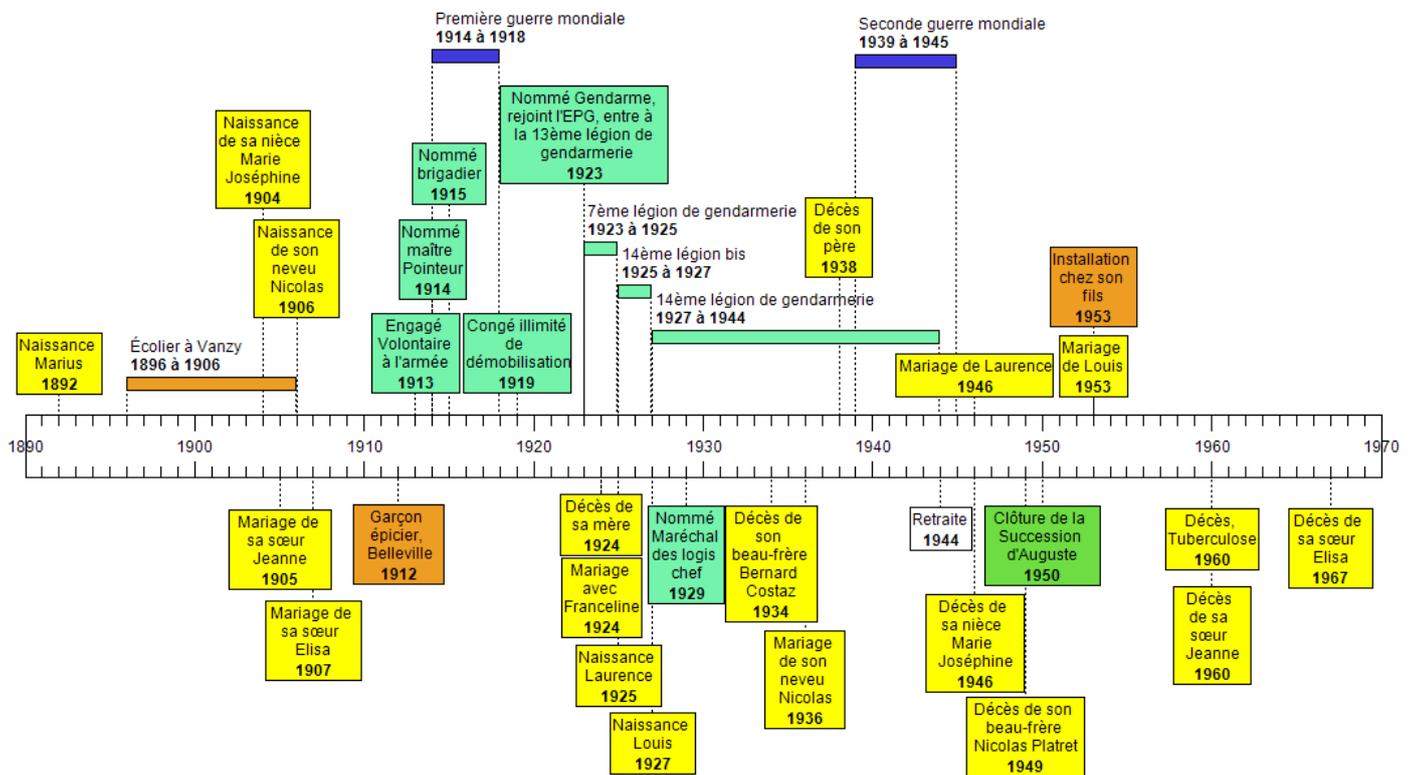
À partir de 1953, une fois leur fils Louis marié et installé dans la maison qu'il a passé quelques mois à construire à Tassin-la-Demi-Lune dans la banlieue lyonnaise, Marius et Franceline s'installent dans un appartement prévu à cet effet dans cette nouvelle maison. Ils profitent ainsi, comme du temps de la traditionnelle famille souche, de la proximité de leurs enfants, et petits-enfants qu'ils voient grandir au quotidien.

Malheureusement Marius n'en profite pas longtemps : il décède de la tuberculose le 17 avril 1960, la même année que sa sœur Jeanne.

³⁹⁸ AD74 - Cadastre Rénové - Clarafons-Arcine - 2195 W 832 - feuille N°8 (1962)

³⁹⁹ AD74 - Cadastre Rénové - Vanzy - 2195 W 3415-3416-3417 - feuilles N°1,2 et 3

⁴⁰⁰ AD74 - Cadastre Rénové - Vanzy - 2195 W 3416 - feuille N° 2 et AD74 - Cadastre Rénové - Eloise - 2195 W 1273 - feuille N°11



Louis Delétraz, le contemporain



Louis naît en 1927 à Brégnier-Cordon. Élève studieux, il rentre à "la Martin" (lycée professionnel de la Martinière à Lyon) sur les conseils de ses parrains et marraines, Louis Rubin-Delanchy et son épouse Marie Veuillet, qui considéraient que c'était mieux que les études générales. Ceux-ci étaient montés du sud pour vivre à Lyon avant la guerre. Étudiant pendant la seconde guerre mondiale, il était logé chez eux, et étudiait ses cours à la bougie dans leur arrière-boutique pour passer son bac E en Candidat libre en même temps que le concours d'entrée à l'école Nationale Supérieure des Arts & Métiers de Cluny. Il réussit les deux et est admis à l'ENSAM dans la première promotion d'après guerre. Il obtient une chambre dans la cité universitaire, et s'intègre facilement dans sa promotion, qui lui attribuera le surnom de Félix, pour leurs traditions Gadz'art.

Il sort de Cluny après trois ans d'études juste avant le rallongement des études à 4 ans, et est diplômé en étant 14^{ème} de sa promotion, avec 16,09 de

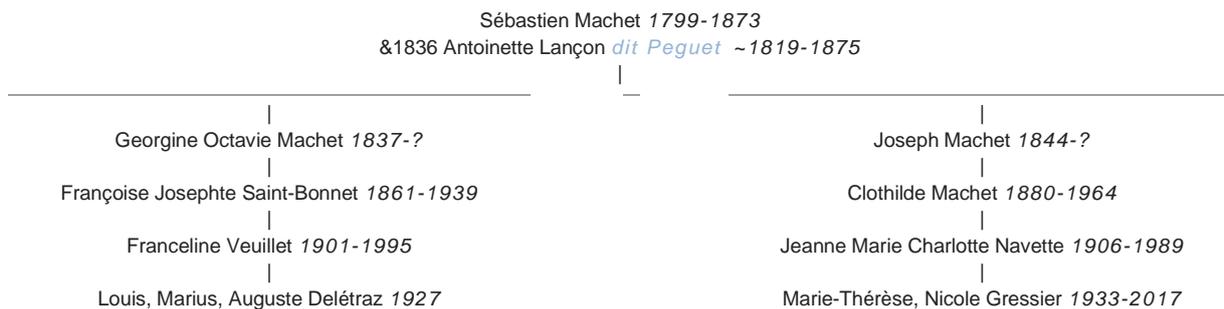
moyenne générale en 3^{ème} année, et une moyenne globale de 15,25 pour ses trois années d'étude. Cette excellence académique lui vaut l'obtention de la Médaille d'Argent. Il obtient également le prix de français de Saint-Etienne⁴⁰¹.

À la sortie de Cluny en 1948, il va faire ses classes à Saint-Mexant, Corrèze, pendant un an, puis rejoint l'école de Cavalerie de Saumur⁴⁰². Il entre ensuite à GDF, où il effectuera l'intégralité de sa carrière d'ingénieur, avant de finalement, lors de sa retraite, suivre les traces de son grand-père Auguste en devenant Conseiller Municipal puis Adjoint au Maire de la ville de Rillieux-la-Pape où il habitait. Ce qui permet pour le mariage de son fils Guy, de dire qu'il était "père et maire" vu qu'il officia lui-même lors de la cérémonie civile.

⁴⁰¹ Informations tirées des bulletins de notes tirés de son dossier scolaire envoyé par l'ENSAM de Cluny

⁴⁰² L'établissement n'a pas répondu à mes sollicitations, je n'ai pour le moment pu obtenir aucun renseignement quant à son séjour et son activité là-bas

Au mariage de sa sœur et Roger Loiseau en 1946, il rencontre une de ses petites-cousines, Marie-Thérèse Gressier. La mère de Marie-Thérèse, Jeanne Navette est la sœur consanguine de Marguerite Navette, mère de Roger Loiseau. Mais elle est aussi la fille de Clothilde Machet, cousine germaine de Françoise Saint-Bonnet (mère de Franceline).



Son épouse :

Marie-Thérèse, née le 9 août 1933 à Ambérieu-en-Bugey, est la fille d'un couple de coiffeurs. Sa mère, Jeanne Navette est donc d'origine savoyarde, de notre deuxième système géographique identifié, dans l'avant-pays savoyard.

Son père, Marius Gressier, est fils de :

- Nicolas Gressier, tailleur d'habits né à Binche, en Belgique de père inconnu, orphelin de mère à l'âge de 2 ans et placé en école religieuse avant d'être envoyé en apprentissage, ce qui le fera arriver à Dijon.
- Anne-Suzanne Tesio, fille de Gianbatisto Tesio un émigré piémontais, originaire de Racconiggi et installé comme tailleur d'habits à Dijon où il épousa une fille du lieu, Joséphine Jouan. Jean-Baptiste est déclaré absent depuis 1872 lors du mariage de sa fille en 1896. La légende familiale voudrait qu'il se soit noyé sans que l'on retrouve son corps.



Marius Gressier et Jeanne Navette se rencontrent à Lyon, alors qu'il est envoyé comme apprenti coiffeur dans le salon de Marguerite, tante de Jeanne, et Edmond Loiseau son époux, où Jeanne effectuait justement son apprentissage. Il est logé avec la famille, et il ne repartira que pour effectuer son service militaire. Lorsqu'il en revient, il épouse Jeanne en 1927 et le couple investit deux ans plus tard dans leur propre salon de coiffure, à Ambérieu-en-Bugey.



Malgré leurs sept années d'écart, la petite cousine aux chaussettes blanches et aux yeux rieurs séduira le jeune homme qu'était Louis, et le jeune érudit aux lunettes d'écaille et la chevelure frisée indomptable saura toucher le cœur de Marie-Thérèse. De réunions de famille en fêtes, ils se côtoient et apprennent à se connaître, et 22 juin 1953, alors que Marie-Thérèse n'a pas encore tout à fait 20 ans, ils se marient, à Ambérieu-en-Bugey.

Ils auront ensemble quatre enfants, rompant avec la tradition de l'enfant unique en vigueur dans la branche Veuillet : Mireille en 1954, Guy en 1957, Catherine en 1964 et Sylvie en 1965. Louis et son épouse décident quelques années plus tard de construire une nouvelle maison plus proche de la route pour Vanzoy où ils se rendent régulièrement pour les week-ends et les vacances, et évidemment, prévoient de nouveau un appartement dédié pour Franceline, qui vit toujours avec eux. Elle décédera, doyenne absolue de la famille, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, en février 1995.

En étudiant la généalogie agnatique de cette branche Delétraz, je me suis rendue compte qu'hormis les déplacements à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, cette famille était généalogiquement peu mobile, semblant très fortement ancrée dans son territoire de Savoie, et dans son village (d'abord Sevrier, puis avec la « migration » de Pierre Delétraz, dans le village de Vanzy où la famille se trouve toujours).

Pour vérifier ce fait sans se laisser aveugler par le concept de myopie géographique, j'ai pris le parti de vérifier si cet ancrage est réel par le biais des chiffres, et surtout généralisable à l'ensemble de l'ascendance de cette famille, en étudiant de plus près l'ascendance du dernier membre de cette famille présentée, Louis Delétraz.

Le carré d'ascendance est une technique qui permet d'observer, en omettant des générations intermédiaires, les déplacements intervenus sur 3 générations. On utilise un code couleur pour mettre en exergue les niveaux de myopie géographique, en distinguant le département étudié, des départements limitrophes ou lointains.

La conclusion de l'étude de ces éléments, est qu'effectivement, les migrations observées sont systématiquement de l'extérieur vers la Savoie ou la Haute-Savoie, où les membres de cette famille s'établissent durablement, et ceux qui quittent la Savoie (Comme Auguste pour travailler dans la Loire, puis Lyon) y reviennent.

G	8	9	10	11	12	13	14	15
VII	74	25	74	74		73	38	73
	74	25	74	74		73	73	73
	74	58	74	74		73	73	73
	74	58	74	74		73	73	73
	74	1	74	74		73	73	73
	74	1	74	74	73	73	73	73
	74	1	74	74	73	73	73	73
	74	1	74	74	73	73	73	73
IV	74	1	74	74	73	73	73	73
I	74							

- ascendant originaire du département étudié
- ascendant originaire d'un département limitrophe
- ascendant originaire d'un département non-limitrophe
- ascendant non-connu à ce jour

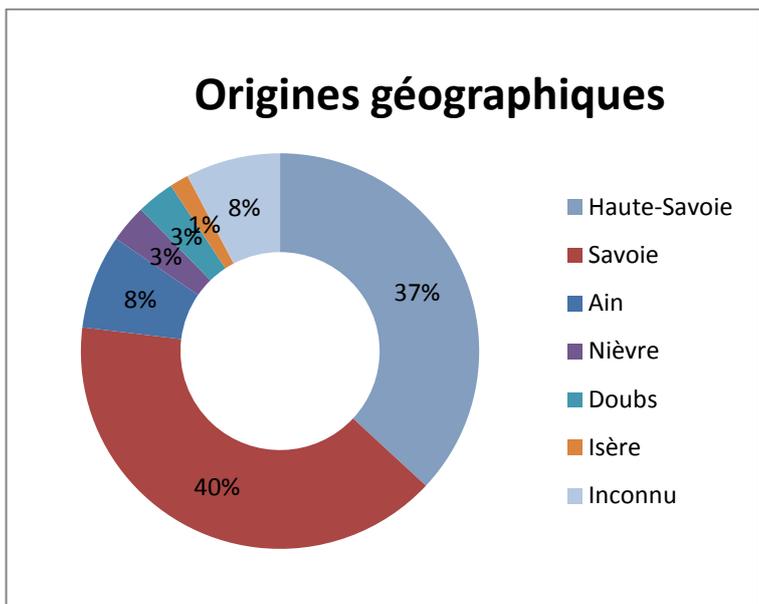
Sur les 64 ascendants théoriques à la génération 7, cinq sont inconnus à ce jour à cause d'archives paroissiales lacunaires en Savoie.

À la génération 7, sur les 59 ancêtres connus à ce jour, on note six lieux d'origine différents. Deux limitrophes de la Haute-Savoie, un limitrophe des deux autres, et deux très éloignés.

- Du côté paternel, on trouve :

 - Haute-Savoie (75%)
 - Ain (12.5%)
 - Nièvre (6.25%)
 - Doubs (6.25%)
- Du côté maternel, on trouve :

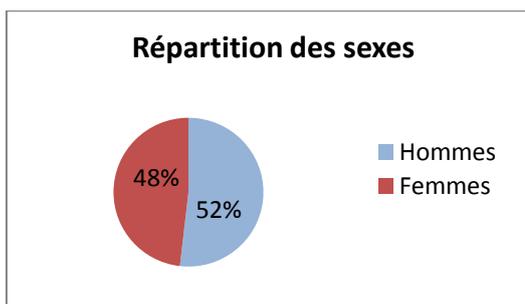
 - Savoie (81.25%)
 - Isère (3.125%)
 - Inconnu (15.625%)



Savoie et Haute-Savoie n'étant qu'un seul et même pays jusqu'en 1860, nous pouvons conclure que l'ascendance est à 77% savoyarde.

L'ascendance dans l'Ain étant également dans une portion qui fut sous autorité savoyarde pendant longtemps, le chiffre pourrait monter à 85%.

3) Les Delétraz en chiffres :



La descendance de Claude Delestraz et Aymaz Deaclard s'étale sur 12 générations. Pour ce mémoire, seules 9 ont été étudiées, représentant un total de 298 personnes retrouvées : 155 hommes pour 144 femmes.

L'acte de naissance le plus ancien retrouvé date de 1623 du fait des lacunes. (à 12 générations, la naissance connue la plus récente a eu lieu en février 2017, avec une prochaine prévue en juin 2018.)

La fratrie la plus conséquente est composée de 12 enfants, issus du mariage de Jean-Antoine Delétraz et Pauline Bouchoud en 1875 à Eloise. Viennent ensuite les 11 enfants de Mariette Bouvier et François-Marie Veillet, mariés en 1863 à Seyssel. Enfin, les 11 enfants des trois lits différents de Marie Delétraz.



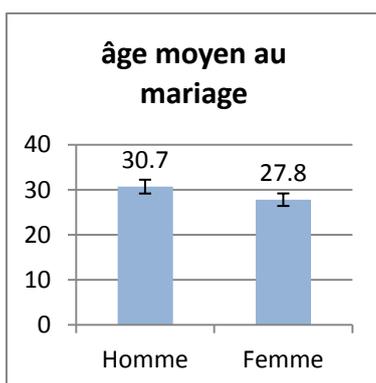
♀ Maternité la plus précoce : 19 ans

♂ Paternité la plus précoce : 19 ans

♀ Maternité la plus tardive au 1^{er} enfant : 38 ans
(Louise Delétraz épouse Jean Has)

♂ Paternité la plus tardive au 1^{er} enfant : 35 ans
(Joseph Bauquis époux Jeanne Monod)

♀ Maternité la plus tardive : 48 ans (Françoise Cadet épouse de Pierre Delétraz)



Le mariage le plus ancien retrouvé remonte à 1655 du fait des lacunes. (Le récent date de mai 2016). Concernant les mariages, on constate :

♂ mariage le plus jeune : 15 ans

♀ mariage le plus jeune : 18 ans

♂ mariage le plus âgé : 73 ans

♀ mariage le plus âgé : 44 ans

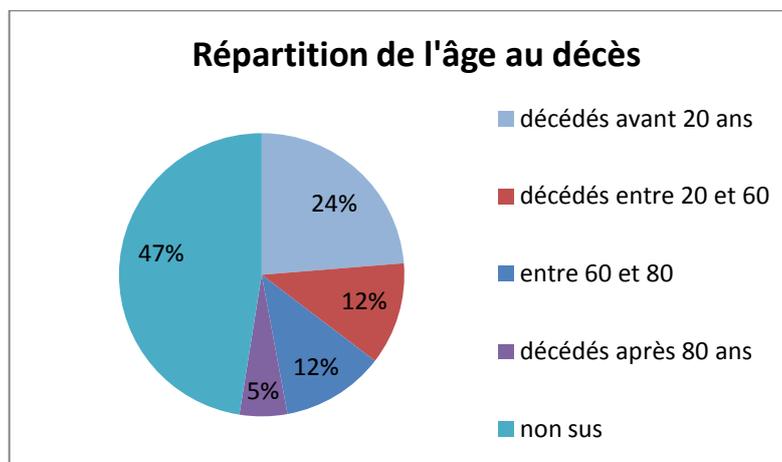
♂ âge le plus élevé au 1^{er} mariage : 49 ans

♀ âge le plus élevé au 1^{er} mariage : 36 ans

La moyenne d'âge au premier mariage est corrélée à celle trouvée pour le village, avec une moyenne de 30.7 ans pour les hommes, et 27.8 ans pour les femmes.

On ne compte que 14 remariages de 1649 à 1960, et un seul s'est marié à trois reprises. Aucun divorce n'apparaît pour le moment dans la descendance connue.

Malheureusement, tous les décès n'ont pour le moment pas pu être retrouvés. Le dénombrement indique qu'il nous manque 47% des décès des descendants connus de Claude et Aymaz, dont certainement beaucoup de décès en bas-âge, peut-être non-enregistrés, et ceux d'avant 1649. Parmi les 53% restants, on ne déplore que 3 enfants mort-nés. Mais tout de même 53 enfants décédés avant l'âge de 3 ans, et 15 personnes décédées entre 3 et 20 ans. La mortalité juvénile représente ainsi près de la moitié des décès connus.



On constate ensuite un nombre de décès entre 20 et 60 ans égal à celui trouvé entre 60 et 80 ans. Donc une mortalité deux fois moindre finalement entre 20 et 60 par rapport à après 60 ans. Seuls 5% des décès connus ont eu lieu après 80 ans. Jusqu'en 1995, Auguste était le doyen absolu de la famille, avec un décès à l'âge de 89 ans. Sa belle-fille Franceline le détrôna en décédant cette année-là à l'âge honorable de presque 94 ans.

Conclusion Méthodologique :

J'avais douze ans. Une boîte à chaussure a traversé les décennies, et m'est tombée dessus par le plus grand des hasards, alors que je jouais à cache-cache dans un grenier interdit chez mes grands-parents. Elle contenait des dizaines de documents anciens, tracés de pleins et déliés à la plume, et signés de mon nom : Delétraz. Sur le dessus, une trame d'arbre, au bic bleu sur une feuille de cahier d'écolier, avec l'écriture de mon arrière-grand-mère. Il n'en fallait pas plus pour attirer mon attention et la capter pour les deux décennies qui suivirent, moi qui était déjà plongée depuis longtemps dans la réalisation d'arbres pour tenter de mieux comprendre les différentes versions des mythes grecs et romains, et dans les grandes sagas familiales traversant les générations, telles que *les Jalna*, de Mazo de la Roche, ou *les Gens de Mogador*, d'Élisabeth Barbier. J'avais déjà au préalable tenté de réaliser un arbre de ma famille, mais je m'étais arrêtée au grand-père de mon grand-père, puisque celui-ci ne savait pas m'en dire plus. Cette boîte à chaussure tombée du ciel fut donc l'élément déclencheur d'une longue quête interminable, grâce au monde qui s'ouvrait à moi : il existait des actes, ils étaient consultables à la mairie du village, ou dans un endroit merveilleux appelé Archives Départementales, on en avait des copies, et j'allais pouvoir moi aussi, écrire ma saga familiale et mettre mon arbre généalogique à la fin ! Armée d'un petit appareil photo, de feuilles canson A3, et en mettant à contribution mes parents, j'avais passé des après-midi entières dans la salle de la mairie de Vanzy, à explorer les registres. La frustration arriva lorsqu'on me dit qu'il n'y en avait plus, et que je ne pourrais pas aller plus loin que la Révolution.

Cette branche de la famille n'avait donc que très peu été explorée jusqu'à présent, du fait de la lacune des registres BMS pré-révolutionnaires, et du retard qu'avait la Haute-Savoie en terme de numérisation des données. Pour la réalisation de ce mémoire, j'ai donc choisi ce couple d'ascendants, Pierre et Jeanne, mariés en 1846, afin de pouvoir profiter de l'apport méthodologique du DU pour explorer toutes les sources et registres nouvellement réapparus.

J'ai commencé par refaire l'inventaire et le classement de toutes les copies d'actes et courriers familiaux, conservés par la famille depuis près de 200 ans, par date et pour chaque personne. De la même façon, j'ai repris chaque information issue des registres BMS et NMD entre 1801 et nos jours, et des recensements pour Vanzy, Injoux, et Corbonod pour réétudier tous les éléments fournis par ces actes : adresse, provenance, âge, métiers, témoins, noms des parents, afin d'établir des fiches personnelles pour chaque individu des couples sélectionnés dans la descendance de Pierre et Jeanne.

Une fois ce travail effectué, j'ai passé deux après-midi aux archives pour chercher les fiches matricules de chacun des hommes, ainsi que leur ligne dans les Tables de Successions et Absences, puis leur case au Répertoire Générale, leur Mutation par Décès quand il y en avait, et enfin, les hypothèques les concernant. Les courriers et actes familiaux corrélés à ces documents ont permis de retrouver la piste des enfants émigrés, et la trace des déplacements familiaux et donc de poursuivre les recherches dans les actes des archives de l'Ain, du Rhône, de Paris et de l'Isère, des archives municipales de Lyon et de Grenoble, afin de compléter les données relatives à leur vie civile, leur descendance, et trouver également les Tables de Successions et Absences (disponibles en ligne pour le Rhône) et les Registres Matricules concernant les hommes.

Ce fut une après-midi de plus qui a été dédiée à l'étude des Cadastres Français et Rénovés des trois villages d'Eloise, Clarafond et Vanzy. Et deux pour l'exploration de la Mappede Sarde des mêmes villages, ainsi que les registres des transports et journaliers dédiés. Par acquis de conscience et pour être sûre de ne rien rater au vu de l'intrication forte des villages du système géographique de la Semine, j'ai également compulsé ces mêmes documents cadastraux pour la commune de Chessenz, sans succès. Ceux de Chêne-en-Semine n'ont pas pu être vérifiés, n'ayant pas encore été versés aux archives.

Faute de temps à consacrer à mes visites physiques dans les locaux des archives pour la consultation des documents non-numérisés, l'exploration des registres notariés de cette période ne s'est faite qu'au compte-goutte, lors d'une dernière après-midi, une fois qu'avait été établie une liste précise des actes à rechercher, avec leurs dates et les noms des notaires. Il existe très certainement une quantité d'autres actes dans les registres de l'insinuation notariale, mais il m'a manqué le temps nécessaire pour pouvoir consulter leurs répertoires à la recherche d'autres actes non-

mentionnés, de la même façon que ce qui fut fait par la suite pour le Tabellion de l'Ancien Régime (qui lui est numérisé et en ligne).

La complétion des fiches individuelles m'a permis d'établir des lignes de vie pour chaque couple et leurs enfants (fournies dans le corps du mémoire), afin de pouvoir synthétiser plus simplement l'ensemble des documents et informations obtenues, et ainsi pouvoir suivre leur vie et interaction dans une chronologie visuelle plus parlante.

La descendance construite, complétée et établie, je suis repartie de mon couple principal, pour remonter leur ascendance. Celle de Jeanne Ginod avait déjà été au préalable étudiée, les archives de l'Ain étant en ligne depuis déjà plusieurs années. Il a juste suffi de compléter la descendance de sa sœur partie à Lyon, élément que j'avais omis à l'époque.

Dans un souci d'efficacité, et d'exhaustivité, afin de mener à bien cette recherche d'ascendance, et dans le même temps d'étudier la démographie du village, j'ai procédé à l'envers, en prenant les registres dès leur disponibilité, et en procédant à une indexation de tous les actes de baptêmes/naissances, mariage, et décès/sépultures, de 1733 à 1919, afin d'effectuer un dénombrement des actes, remonter l'ascendance Cadet en parallèle, ne rater aucun descendant des frères et sœurs, et surtout, afin de relever les données permettant une approche statistique de l'évolution sociale et démographique : âge au décès, âge au mariage, provenance des époux... Ce faisant, cette analyse acte par acte des registres de décès m'a permis de prendre conscience de la problématique des enfants placés et de la mise en nourrice par l'hospice de la Charité de Lyon, ainsi que de l'activité économique qui en a découlé pour le village. Renseignements pris et recherches effectuées via internet, il a suffi ensuite d'aller poser la question à la Mairie puis aux Archives départementales pour réussir à consulter les registres des nourrices, et registres des parents. Leur analyse plus approfondie sera effectuée par la suite afin de compléter l'histoire des familles du village, mais elle n'était à mon sens pas nécessaire pour la réalisation de ce mémoire. Les registres des enfants placés de la Charité Lyon, numérisés et mis en ligne sur le site des archives municipales a permis de compléter les informations concernant les deux enfants placés dans la famille Delétraz.

Au fur et à mesure de l'avancée de l'indexation des registres du village de Vanzy, les informations fournies permirent de compléter les déplacements et descendance des fratries des individus principaux étudiés. Ainsi en parallèle furent recherchés les actes concernés dans les registres des autres paroisses du système géographique, comme Eloise, Arcine, Clarafond, Chêne-en-Semine, Chessenaz, puis de Seyssel et Frangy, tour à tour chef-lieu du canton au fil des changements politiques affectant le secteur.

L'architecture de l'ascendance Vanzienne établie, et les tableaux de données pour l'analyse démographique du village effectués, j'ai poursuivi grâce à la confirmation de la provenance de Pierre Delétraz, l'indexation sur Sevrier. Confirmation car après des années à tenter de pallier la lacune BMS de Vanzy en cherchant les Delétraz, j'avais établi qu'il y avait deux foyers principaux de Delétraz en Haute-Savoie : Sevrier, et Villaz. La faible présence de Delétraz dans le village de Vanzy m'avait déjà permis de formuler au préalable l'hypothèse que la famille n'était de base pas originaire de ce village. Restait à trouver d'où ils venaient. Recherche qui était donc restée au point mort depuis une dizaine d'années faute d'actes BMS, de Tabellion numérisé ; et n'habitant pas à l'époque en Haute-Savoie, je ne pouvais me rendre aux AD.

L'historien Gérard Détraz avait déjà longuement travaillé sur ce village de Sevrier, son livre m'a donc servi de support de travail, m'aidant à trouver les cotes de documents qui pouvaient se révéler nécessaires. J'ai procédé comme pour Vanzy, en prenant d'abord les registres de mariage les plus anciens, datant de 1650, pour les consulter jusqu'en 1730 (puisqu'après Pierre est à Vanzy), et en relevant systématiquement tous les Delétraz et ainsi les conjoints, les éventuels parents et témoins cités et toutes les (rares et maigres) informations qui pouvaient s'y trouver.

Dans un second temps, la même chose fut réalisée sur les actes de naissance dès 1607, et de décès, dès 1649, en procédant au même relevé de tous les Delétraz, et des collatéraux connus pour retrouver les fratries des femmes de la famille. Cela a permis de compléter l'ascendance de Pierre, de formuler les hypothèses sur l'ascendance de Claude avec les liens forts trouvés entre lui et son probable frère Barthélémy. Cela a permis aussi de rechercher les descendance des frères et sœurs de mes individus principaux ayant migrés sur d'autres villages, comme Annecy, Pringy, Meythet...

Une fois tout l'arbre reconstitué du mieux possible, j'ai alors passé plusieurs jours, soirées, nuits parfois, à consulter les registres du Tabellion de Chaumont, Tabellion étant le nom donné aux bureaux d'insinuations des différents mandement de l'Ancien Régime en Savoie. Les notaires y insinuaient régulièrement leurs actes, qui sont donc classés par ordre d'insinuation dans des gros registres, année par année. Il y avait parfois des répertoires, et parfois non : c'était alors entre 600 et 1000 pages à consulter par registres, pour vérifier si mes Delétraz avaient effectué quelque transaction cette année-là. Globalement, les registres de 1709 à 1764 ont été consultés intégralement, puis ensuite, faute de temps, ceux sans répertoires n'ont été consultés seulement si j'avais pu trouver par exemple dans les registres journaliers de la mappe sarde, la mention d'un acte passé devant notaire ou si un décès avait eu lieu, afin de chercher un éventuel testament ou inventaire après décès.

Cette recherche dans le Tabellion m'a permis de trouver également des informations essentielles sur l'histoire de la paroisse, de ses desservants, de ses châteaux et Comtes. Cela m'ayant intrigué, j'ai décidé de chercher plus avant des informations supplémentaires sur l'histoire du lieu. Les ouvrages de l'historien François Burdeyron m'ont à l'instar de celui de Gérard Détraz, servi de guide, me donnant des pistes à explorer lors d'une dernière visite aux archives pour les documents de l'intendance du Genevois (C) et des fonds particuliers (J), sur les quelques éléments qu'il évoquait rapidement au sujet du village de Vanzy. La partie historique s'est alors construite d'elle-même, à force de recherches sur la toponymie, l'histoire des châteaux, des chapelles, des Comtes, et de la Semine en général, puisque le village fut partie intégrante du fief Seminien. L'histoire du village et de ses châteaux prenait également une plus grande importance, une fois qu'il était découvert les liens entre les Delétraz et les Cadet, puis entre les diverses branches de Cadet entre elles, et la relation qu'ils entretenaient avec le Comte de Vanzy en tant qu'albergataires. Il était difficile de ne s'attacher qu'à l'histoire récente du village, au vu de toutes ces informations. Choix a alors été fait de présenter l'histoire et ses spécificités depuis la fin du moyen-âge. Mais les particularités savoyardes sont telles que je ne pouvais pas omettre une introduction "rapide" sur l'histoire du territoire et ses transformations politiques et sociales au fil des âges. Ce sera peut-être jugé hors-sujet, mais cela relevait de la cohérence du travail de recherche à mes yeux, puisque l'histoire n'était pas par défaut celle de la France, qui est posée comme pré-requis connu ou rapidement brossée en quelques lignes en général.

De fait, il n'était pas possible après avoir consacré tant de temps et de recherches à l'histoire ancienne du village et de la paroisse, d'omettre l'histoire "contemporaine". Ainsi, après plusieurs échanges de mails, j'ai pu obtenir un rendez-vous avec l'archiviste du Diocèse, qui m'a très gentiment aidé au cours d'une longue après-midi dans ses locaux, en me mettant à disposition toutes les pièces (se limitant à deux boîtes) relatives à la paroisse. Hasard ou fait exprès, ces registres contenaient également des documents notariés qui achevaient de compléter ma trame historique sur les châteaux et les Cadet. Dans la même journée, j'avais passé 2h aux archives départementales à explorer la série O relative à la municipalité depuis 1860.

Au total, ce furent 5 mois de travail, 37 heures de recherche aux Archives Départementales, parfois par session d'1h30 seulement, sur ma pause-déjeuner (mon travail n'étant pas trop loin du lieu), 3h30 aux Archives Diocésaines, 2h au château de la Fléchère, 1h en mairie, et des dizaines d'heures passées lors de nuits un peu trop courtes sur les registres en lignes.

Ce furent aussi deux dossiers transmis par le fil d'Ariane depuis les AD de Chambéry et celles de Grenoble, un dossier transmis par mon camarade Jean-Michel Ambrosini qui est allé le chercher aux Archives de Paris pour m'aider, et un dossier fourni par un ami ayant accepté de se rendre à la BNF pour moi. Des dizaines d'heures également passées à compiler, traiter, analyser et croiser les documents obtenus, puis à rédiger et mettre en forme ce mémoire.

La poursuite des recherches après ce mémoire prendra plusieurs directions, évoquées au fur et à mesure de notre récit :

- Il nous faut toujours tenter de découvrir ce que sont devenus les deux enfants de Rose et Désiré dont nous n'avons pas trouvé le décès.
- Trouver les testaments d'Auguste et Rosalie,
- Rechercher les actes mentionnés dans la case du Répertoire Général d'Auguste, puisque le temps a manqué pour le faire durant nos recherches,
- Explorer les recensements lyonnais, pour tenter de découvrir si cela est possible, l'adresse d'Auguste en 1886, et les différents domiciles et activités de sa sœur Françoise,
- Explorer les registres notariés du XIX^{ème} siècle à la recherche des actes qu'auraient pu contracter la famille,
- Explorer la suite des registres des tribunaux pour vérifier si Claude n'aurait pas commis d'autres bévues,
- Tenter de compléter les descendance des fratries de nos couples principaux, notamment sur les paroisses de Feigères, Pringy, et évidemment Annecy pour les plus anciens.
- Explorer le Tabellion d'Annecy pour la période de 1697 à 1720, date de la mort de Barthélémy,
- Voir s'il est possible de trouver l'insinuation des actes de 1610 à 1623, et les registres des notaires autour de Sevrier entre 1623 et 1697 pour tenter de compléter les connaissances minimales que nous avons sur les trois générations de Claude, François et Barthélémy,
- Étudier en profondeur le terrier de 1621 à Sevrier, voir s'il n'y en a pas eu d'autres avant et après, tenter de faire le lien avec le cadastre sarde de 1730, afin d'essayer de confirmer également par ce biais-là la parenté de Claude avec Barthélémy, et sa probable filiation avec Jacques.
- Et tant d'autres !

Bibliographie :

Le Cadastre Sarde :

- Les mappes sardes sur Wikipedia
- *La mappe retrouvée*. Les mappes et le cadastre de 1728-1738 sur le site des AD73
- *Notice sur l'ancien cadastre de Savoie*, Max Bruchet, 1896.
- *Le cadastre savoyard de 1738 et son utilisation pour les recherches d'histoire et de géographie sociales*, Paul Guichonnet, Revue de géographie alpine. 1955, Tome 43 N°2.
- *Les cadastres en Savoie au XVII^e siècle*, Laurent Perrillat
- *De l'estime au cadastre en Europe : l'époque moderne*, Mireille Touzery, décembre 2003.
- *Anciens cadastres et évolution des paysages. Cartographie historique de l'occupation des sols dans les Alpes de Savoie*. Richard Eynard-Machet. Revue de géographie alpine. 1993, Tome 81 N°3.
- *Méthodologie pour l'analyse des dynamiques paysagères à partir d'archives cadastrales (XVIII^e et XIX^e siècles). L'étude de cas d'un village savoyard : Sardières*. Dominique Baud. 2009, Norois
- *La cadastration sarde de la Savoie*, Dominique Barbero, 2010
- *Étude des données planimétriques*, Fanny Biasini, Hommes et paysages sur les pentes reconquises du Mont Granier suite au glissement de 1248, 2011
- *Atlas du Cadastre Sarde de 1730 - Vanzy*, Dominique Barbero & Gérard Panisset

Les Châteaux :

- *Châteaux de Haute-Savoie, Chablais, Faucigny, Genevois*. Christian Regat, François Aubert
- *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*. L. Blondel
- *L'État et le château au Moyen Âge, l'exemple savoyard*, Journal des savants, Bernard Demotz, 1987
- *La frontière au Moyen Âge d'après l'exemple du Comté de Savoie (début XIII^{ème} - début XV^{ème} siècles)*, Les principautés au Moyen Âge, Bernard Demotz, 1973

La Paroisse :

- *Visites Pastorales du diocèse de Genève-Annecy*. Rebord (AD74 - Us 241)
- *Dictionnaire du clergé Séculier et régulier du Diocèse de Genève-Annecy, A-G et H-Z*, Rebord, 1920
- *Complément au dictionnaire du clergé du diocèse de Genève-Annecy*, Rebord, 1921
- *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, Académie Salésienne, documents hors-série, Volume 1, Louis Binz, 2006
- *Le diocèse de Genève (partie Savoie) pendant la Révolution Française*, Joseph Marie Lavanchy, 1894

L'anthroponymie :

- *Les noms de famille en Savoie*. Félix Fenouillet
- *Dictionnaire des noms de famille de Haute-Savoie*. Robert Gabion
- *Les noms du patrimoine Alpin. Atlas toponymiques II. Savoie, Vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence*. Hubert Bessat, Claudette Germin

La démographie :

- *Sources et méthodes de l'histoire de Savoie, Tome 2, la pratique des documents anciens*, Roger Devos, 1978
- *La population de la Savoie jusqu'en 1861*. R. Rousseau (AD74 - Us 240)
- *La population du Diocèse de Genève*, Louis Binz. (AD74 - BR 1635)

- *L'abandon d'enfants à Lyon - origines sociales et géographiques, différences de statuts et avenir des enfants abandonnés - Le cas de 1760*, Société des études Historiques Révolutionnaires et Impériales, Jean-Michel Bourgeat, 2011
- *La nouveauté d'un genre ancien : Louis Henry et la fondation de la démographie historique*, Paul-André Rosental, 2003
- *L'enquête des 3000 familles*, Annales de démographie historique, Jacques Dupâquier, 2004
- *La reconstitution des familles : espoirs et réalités*, Antoinette Chamoux, 1972
- *La mortalité maternelle en France au XVIII^e siècle*, Population, 1983, Hector Gutierrez & Jacques Houdaille - page 984
- *La mortalité aux âges jeunes des jumeaux*, Institut National d'Etudes Démographiques, 2007 - Nadège Couvert

L'émigration et les migrations savoyardes :

- *L'émigration des savoyards*, Revue de Géographie Alpine, Gaston Letonnellier, 1920
- *Les mouvements migratoires en France et à partir de la France de la fin du XV^{ème} siècle au début du XIX^{ème} siècle: approche pour une synthèse*, Annales de Démographie historique, Jean-Pierre Poussou, 1971
- *Les anciennes migrations savoyardes*, Hommes et Migrations, Gilbert Maistre, 1993
- 1848, Quel destin pour la Savoie, Maurice Messiez,
- *La Formation de la population Lyonnaise, apports Savoyards du XVIII^{ème} siècle*, Géocarrefour, Abel Châtelain, 1951

La commune :

- *Dictionnaire des maires et élus de Haute-Savoie, de l'annexion à nos jours. Les élections en Haute-Savoie (1860-2008)*. Jean Excoffier. Musnier - Gilbert Editions

L'Histoire générale :

- *Histoire de la Savoie*, Henri Menabrea
- *Histoire de Savoie, d'après les documents originaux, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'annexion*, Victor Flour de Saint-Genis, 1868-1869
- *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Paul Guichonnet, 1996
- *La Savoie au XVIII^{ème} siècle, Noblesse et Bourgeoisie* - Jean Nicolas

L'histoire locale :

- *Histoire des communes savoyardes. Le Genevois et Lac d'Annecy (Tome III)*, Henri Baud, Jean-Yves Mariotte, Jean-Bernard Challamel, Alain Guerrier, Roanne, Éditions Horvath, 1981.
- *Paroisses et communes de France, Haute-Savoie*. Editions du CNES
- *Monographie des Villes et Villages de France, dictionnaire des communes de la Haute-Savoie, annuaire administratif et commercial du département de la Haute-Savoie de 1888 à 1905*, J-F. Gonthier & E. Tissot
- *Histoire de la Semine. Clarafond, Une paroisse parmi d'autres. Tome V - Familles Nobles de Clarafond-Arcine*, François Burdeyron et Hélène Tossan
- *Histoire de la Semine. La Semine dans la féodalité. Haut-Moyen-âge et période féodale, documentation historique*, François Burdeyron et Hélène Tossan
- *Sevrier, des origines à la Seconde Guerre mondiale. Six mille ans d'histoire rurale*, Gérard Détraz, 1995

Le droit en Savoie :

- *Introduction historique au droit, XIII^e – XX^e siècles*, Brigitte Basdevant-Gaudemet, Jean Gaudemet, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2000

La féodalité en Savoie :

- *Ville et seigneurie : Les chartes de franchises des comtes de Savoie, fin XII^{ème} siècle-1343*, Ruth Mariotte Löber, Librairie Droz - Académie Florimontane, 1973
- *Recueil des franchises et lois municipales des principales villes de l'ancien diocèse de Genève*, Société d'Histoire et Archéologie de Genève, 1863
- *Les tenures en hébergement et en abergement*, bibliothèque de l'école des chartes, Pierre Duparc, 1964

La toponymie :

- *L'énigmatique Vintius*, dialogues d'histoire Ancienne, Arnaud Vigier, 2009
- *Archéologie d'un paysage religieux, Sanctuaire et cultes du Sud-Est de la Gaule*, Raphaël Golosetti

Les épidémies :

- *Notice sur la peste qui a affligé le diocèse de Maurienne en 1630* - Mémoires de la Société Royale Académique de Savoie - Tome VIII- 1837

Les militaires :

- *L'état de Santé des conscrits de l'arrondissement d'Annecy (1875-1895)*, Marie Thérèse Hermann - Soldats et armées en Savoie, Actes du XXVIII^{ème} congrès des sociétés savantes en Savoie
- *Répartition en France des infirmités susceptibles d'entraîner l'exemption du service militaire. Etude de géographie et de statistiques médicales*, du Cazal , Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris, 1896

Les sources sur internet :

- Articles Wikipédia sur l'histoire de la Savoie, de l'antiquité à 1860
- Site Sabaudia
- Blog de généalogie : des aïeux et des hommes
- Les quelques ouvrages suscités disponibles en ligne sur Gallica ou Persee.fr
- *Le développement du chemin de fer en Haute-Savoie au tournant des XIX^e -XX^e siècles* - Informations complémentaires Direction des Archives départementales de la Haute-Savoie, 4 S 95

Autre :

- *Les chemins de la Recherche - Les archives d'entreprise en Rhône-Alpes aux XIX^e, XX^e siècles, guide documentaire*, Tome 2 Hors Services d'archives publiques. François Robert.